

HISTOIRE DE HENRI SECOND.

PAR MONSIEUR VARILLAS.

TOME PREMIER.





A LA HAYE,
Chez ADRIAN MOETJENS, Marchand Libraire prés la Cour, à la Librairie Françoise.

M. DC. XCIII.







AVERTISSEMENT.

J'Ai été contraint de faire imprimer ensemble les Histoires de Henri Second, & de François Second : Car outre que la derniere des deux n'étoit pas capable de remplir un juste Volume, le Public souhaitoit de moi que je joignisse le Régne de François Premier à celui de Charles Neuf ; & je ne le pouvois qu'en écrivant les deux Regnes qui sont entre ceux-là. Comme cet Ouvrage est plus recherché que les autres, j'avouë qu'il m'a donné beaucoup plus de peine ; & voici les principales sources d'où je l'ai tiré. On ne sçauroit assez loüer la diligente curiosité de feu M. le Marquis de Bethune, qui amassa jusqu'à dix-huit cens Volumes de Manuscrits, dont il a depuis fait present au Roi; & j'eus la commodité de m'en servir pendant que j'avois l'honneur d'être Historiographe de Son Altesse Royale feu Monseigneur le Duc d'Orleans. J'ai demeuré assez long-temps à la Bibliotheque du Roi,

pour faire les Extraits des Livres, dont je prévoyois que j'aurois besoin dans la suite du temps; & le hazard a de plus voulu que je gardasse durant dix-huit mois la Clef du grand Cabinet, où les sept cens soixante & quatorze Volumes manuscrits de Messieurs du Puis étoient enfermez. Monsieur Lizot, Curé, & Monsieur Alterac, Sacristain de Saint Severin rendront témoignage que dans le tems que le premier des deux étoit Vicaire, & le second Sacristain de Saint Cosme, Monsieur Colbert m'envoya, depuis l'année 1662 jusqu'en 1670. dans la Communauté du même Saint Cosme, où je demeurois alors, un grand nombre des plus considerables Titres de la Chambre des Comptes, & du Tresor des Chartes, que des Crocheteurs affidez m'apportoient, & venoient reprendre quand je les avois lûs, & que j'en avois copié ce qu'ils contenoient de plus rare. Ainsi l'on n'a pas lieu de m'accuser, lors que je ne cite pas les layettes d'où ils ont été tirez, & celles où ils se trouvent presentement, puis que la verité est que je ne suis jamais allé ni dans le Tresor de la Chambre des Comptes, ni dans celui des Chartes. Enfin Monsieur de la Moignon, Premier President, à qui j'ai d'extrêmes obligations, aprés que la ca-
 lomnie

lomnie m'eût ravi l'amitié de Monsieur Colbert, & qu'il se fut en vain mis en peine de me rétablir dans les bonnes graces de ce Contrôleur Général, fit aussi porter dans ma Chambre de Saint Cosme, ses quatre-vingt Volumes de Manuscrits qui traitent presque tous des Regnes de François Premier, & de Henri Second. Les curieux trouveront apparemment bon que je les avertisse que ces quatre-vingt Volumes sont presque tous Originaux: & que j'en ai tiré les six Traitez de nos Rois avec Soliman, que j'avois inutilement cherchez en d'autres lieux. J'en ai encore extrait les Negociations de Rincon, du Baron de-la-Garde, de la Forêt, d'Arramon & de Codington; & j'ai pris plaisir à n'en omettre aucune particularité d'importance. J'ai été extraordinairement surpris en y lisant les longues dépêches du Grand Maréchal de Brissac, parce que j'ai reconnu qu'il s'expliquoit en de meilleurs termes; & même avec plus d'éloquence que Villars Boivin son Secretaire ne le fait parler. J'en ai cherché la raison; & je n'en ai point trouvé de plus vrai-semblable que celle-ci, que Brissac écrivoit lui-même ses Lettres au Roi & aux Ministres d'Etat toutes les fois qu'il en avoit le loisir, & qu'il ne lui survenoit point d'affaires qui regardassent la

Guerre; mais que dans les deux conjonctures que je viens de marquer, il se contentoit d'exprimer de vive voix ses intentions à Boivin, qui les mettoit ensuite sur le papier en la maniere qu'il l'entendoit; c'est-à-dire en un stile trop negligé.

Pour ce qui regarde le particulier de mon Ouvrage, je commence l'Histoire de Henri Second par dix ou douze Eloges sur lesquels il est bon de remarquer que je ne suis pas assez présomptueux pour blâmer tous les Historiens Grecs, Romains, François, Italiens, Espagnols, Allemands & Anglois qui m'ont précédé, en ce qu'ils ont attendu que les Hommes illustres, dont ils vouloient parler, fussent morts pour en representer les portraits. Je dois présupposer qu'ils ont eu raison, & me contenter de la liberté que j'ose prendre de ne pas suivre leur exemple. Je suis persuadé qu'il est avantageux à ma maniere d'écrire que je forme le caractere des personnes de l'un & de l'autre sexe, dont il faut que je particularise les actions dés le moment qu'elles sont entrées dans le Monde Civil; afin que les Lecteurs ne soient pas surpris, lors qu'ils apprendront l'uniformité ou la bizarrerie de leur conduite, & qu'ils n'ayent qu'à suivre les idées que je leur trace pour en porter un solide

lide jugement. Ainsi je dépeins d'abord le Roi Henri Second, & je lui attribuë un trés-grand nombre de belles qualitez. Le plus considerable défaut que je lui reproche, est de s'être laissé gouverner durant toute sa vie; & je n'estime pas qu'il y ait lieu d'y trouver à redire, puisque je demontre dans la suite de mon Histoire que tous les malheurs de ce Prince vinrent de cette unique cause. Je ne represente pas la Reine Catherine de Medicis sa femme ni si vertueuse que prétend son Historien Davila, ni si vitieuse qu'elle paroît dans la Légende, ou pour mieux dire dans la Satyre qui porte son nom. J'ai autrefois appris à la Bibliotheque du Roi, dans les Conferences de Messieurs du Puis, que la même Catherine eût la curiosité de se faire lire les matins, pendant qu'on la coëffoit cette Satyre, & qu'elle en critiqua tous les articles l'un aprés l'autre: Qu'elle avoüa de bonne foi une partie des fautes qu'on lui reprochoit; & qu'elle accusa les autres de fausseté: Qu'elle ajouta quelquefois par une naïveté, dont les Dames Italiennes sont peu capables, que si ses ennemis eussent été mieux informez de la verité, ils auroient rendu leur Satyre plus curieuse sans comparaison, en exposant dans toute leur étenduë les défauts

qu'ils ne lui reprochoient qu'à demi; & que pour comble de sincerité, elle exposa nettement les choses qu'ils avoient dû dire contr'elle pour la dépeindre aussi méchante qu'ils vouloient qu'elle fut. Messieurs du Puis ajoutérent que les femmes de Catherine, qui avoient beaucoup d'esprit pour ne pas oublier ce qu'elle leur avoit dit, l'écrivirent immediatement aprés qu'elles furent hors de sa presence; & qu'il en restoit encore des mémoires dans les cabinets des curieux. Si j'avois trouvé ces mémoires, j'eusse fait le portrait de Catherine plus ressemblant; mais je puis assurer que Messieurs du Puis n'en avoient pû recouvrer une copie, ou que du moins je n'en ai point vû entre leurs Manuscrits.

Je ne parle pas non plus de l'Amiral de Châtillon, avec les éloges que lui ont donné l'ancien & le nouvel Auteur de son Histoire. L'un étoit, & l'autre est outré Calviniste; & il semble qu'ils n'ayent mis la main à la plume que pour prouver que leur Heros n'avoit aucune imperfection; pour moi quoi que je l'estime beaucoup, bien loin de croire qu'il ait été tout-à-fait accompli, je suis convaincu qu'il étoit tel que Tite-Live depeint Annibal; c'est-à-dire que s'il avoit de belles qualitez*, il en avoit

* Æquabant majora vitia tantas virtutes.

avoit aussi de beaucoup plus mauvaises. J'ai emprunté les crimes que je lui reproche des Lettres qu'il écrivoit à ses meilleurs amis, & qui se trouvent encore dans le recuëil de Monsieur de Bethune. On ne sçauroit s'inscrire en faux contre elles, puis qu'elles sont de sa propre main; & ceux qui l'ont connu, l'estimoient bien plus propre â s'acquerir du credit qu'à s'attirer du mépris; cependant il est certain que si l'on s'en rapporte à la Lettre qu'il écrivit environ six semeines avant sa mort, il ne tint pas à lui que la Monarchie Françoise ne changeât de face.

Je ne sçaurois rien ajoûter aux Eloges du Cardinal de Châtillon, & de son frere d'Andelot; outre ce que j'en ay dit dans mes Histoires de Charles Neuf, & des Révolutions arrivées dans l'Europe en matiere de Religion; sinon qu'il est surprenant que feu Monsieur du Bouschet, qui s'étoit donné la peine de ramasser tous les Titres de la Maison de Châtillon, pour en composer une Histoire, & pour mériter par ses travaux la reconnoissance & l'amitié des Seigneurs qui restoient de cette Maison, n'ait point aperçu qu'il leur faisoit un tort irréparable, en donnant au public le Contract de Mariage du Cardinal Odet de Châtillon,

Evêque de Beauvais, & pourvû de douze riches Abbayes, avec la Demoiſelle de Haute-fort. Car il parroît par ce Contrat, où toutes les formes furent exactement gardées, que la Maiſon de Châtillon n'avoit point de bien, puiſqu'il fallut que l'Amiral de Châtillon dottât ſon frere aîné; & que cet Amiral n'en avoit pas beaucoup, puiſqu'il ne le dotta que de la ſomme de vingt mille livres une fois payé, ſur laquelle il fallut encore aſſeoir le Doüaire de la Demoiſelle de Haute-fort. Il y a de l'apparence que ce Contrat, & le Mariage qui le ſuivit, furent long-temps cachez; & voici ſur quoy je fonde ma conjecture. Le Miniſtre des Méranges, dans le temps de la premiere Guerre Civile, ayant trouvé le Cardinal de Châtillon couché avec la Demoiſelle de Haute-fort, ne ſe contenta pas d'accuſer de fornication l'un & l'autre; mais de plus rien ne fut capable d'empêcher qu'il ne leur fît une très-ſévére correction à la tête de l'Armée, tant les premiers Calviniſtes obſervoient avec exactitude les loix de l'exterieure probité, ou du moins tant ils étoient convaincus, que pour attirer les Catholiques à leur Secte, il falloit qu'ils ne permiſſent point aux Grands de commettre impunément de prétendus défauts. Cependant on

voit aſſez que le Miniſtre des Méranges ſe ſeroit bien gardé de faire un ſi ſanglant affront au frere de ſon Général d'Armée, s'il eût ſçu qu'il avoit épouſé la Demoiſelle de Haute-fort dans les formes que Calvin avoit preſcrites.

Coligny-d'Andelot fut le premier qui oſa exercer en public le Calviniſme, & les Hiſtoriens de ſon parti ne l'en excuſent point d'une autre maniere, qu'en diſant qu'il croyoit que toutes les raiſons d'Etât devoient ceder non ſeulement à la neceſſité, mais encore à la bien-ſeance de la Religion. Ce fut lui qui porta le Calviniſme dans la Bretagne, & qui l'y auroit autant augmenté, que l'Amiral ſon frere l'avoit multiplié dans la Normandie, ſi les occupations continuelles que le Prince de Condé luy donna, euſſent permis qu'il fît un long ſejour dans les Terres de l'Heritiere de Laval ſa femme. Il n'en fut pas ſeulement puni dês ce monde par les continuelles maladies dont il fut affligé, de même que ſon Heros Calvin; mais encore en ce que des quatre fils de grande eſperance qu'il avoit, & qui lui ſurvécurent, aucun n'atteignit l'âge de pouvoir être marié.

Je n'ai pû me diſpenſer d'exprimer le caractere de la Ducheſſe d'Etampes, parce que

les deux Seigneurs du Bellay dans l'excellente Histoire de François Premier qu'ils écrivirent, affecterent de ne pas dire un mot de cette Dame, qui devoit neanmoins y avoir une très-bonne part. J'ay montré qu'elle avoit été plus heureuse qu'elle ne méritoit de l'être, & ç'à principalement été pour l'opposer à la malheureuse Comtesse de Châteaubrian. Je n'en ay pourtant écrit que par occasion, & à cause qu'il ne m'étoit pas possible de separer ces avantures de celles de la Duchesse de Valentinois. Je m'attend bien que l'on m'accusera d'avoir passé sous silence l'inceste prétendu de la même Duchesse de Valentinois avec le pere & le fils, c'est à dire, avec le Roi François Premier, & avec le Roi Henri Second. Mais je répons à cela deux choses, la premiere que de tous les Auteurs du temps que j'ay vûs à la Biblioteque du Roi dans un recüeil distribué en trente-sept Volumes, je n'ai trouvé aucun Catholique qui ait parlé de cet inceste, & que ceux de l'ancienne Religion s'en sont abstenus avec autant d'exactitude, que les Calvinistes ont témoigné d'emportement à le particulariser. Outre que les mêmes Calvinistes ne s'accordent pas dans leurs satyres, puisque les uns prétendent que cette Duchesse n'étant encore
con-

connüe dans le monde, que ſous le nom de Diane de Poitiers, s'abandonna au Roi François Premier, dans la ſeule vûë de ſauver par ſa virginité la vie au Seigneur de Saint Vallier ſon pere, qui ſans cela la devoit perdre dans quelques jours ſur un échafaud, pour avoir été complice de la revolte du Connètable de Bourbon; & les autres ſoûtiennent que ce fut au Connêtable de Montmorency, premier Miniſtre & Favori de François Premier qu'elle ſe proſtitua. La ſeconde choſe que je répons, eſt que toutes les plus fortes conjectures conſpirent à perſuader que la veritable cauſe de l'effroyable averſion des Calviniſtes pour la Ducheſſe de Valentinois, fut le Teſtament qu'elle fit, par lequel elle vouloit qu'en cas que le Duc de Boüillon qui avoit épouſé ſa ſeconde fille, & qui étoit le plus conſideré dans ſon parti aprês le Prince de Condé & aprés l'Amiral de Châtillon, achevât de ſe déclarer tout-à-fait Calviniſte, elle le fruſtroit de ſa ſucceſſion, & vouloit qu'elle paſſât toute entiere au Duc d'Aumale, mari de ſa fille aînée. Il eſt vrai que cette diſpoſition teſtamentaire n'eut point de lieu, parce que le Duc & la Ducheſſe d'Aumale furent aſſez généreux pour partager de bonne foi la ſucceſſion dont il s'agiſſoit avec le Duc & la Du-

cheſſe de Boüillon, nonobſtant que l'un & l'autre euſſent fait une profeſſion publique du Calviniſme dans leur Principauté de Sedan : mais cela ne diminua en rien l'antipathie des Ecrivains de la nouvelle Secte pour la Ducheſſe de Valentinois, parce qu'ils ſuppoſérent qu'il n'avoit pas tenu à elle que le Duc de Boüillon ne fût exclu de la moitié de ſa riche ſucceſſion. J'avoüe ingenument que j'avois cru ſur la foi d'une Génealogie que je vis il y a trente ans dans la maiſon de Garman, que Pierre de Brezé, Grand Sénéchal de Normandie, étoit ſorti de la Maiſon de Maillé; mais j'ai depuis reconnu que ce Brezé, mari de Diane de Poitiers, qui fut depuis Ducheſſe de Valentinois, étoit de l'ancienne Maiſon de Brezé en Normandie, & que ce ne fut qu'au deſfaut de ſes deſcendans mâles, que l'Heritiere de cette Maiſon de Brezé en porta le nom dans la ſeconde Maiſon de Brezé, Cadete de celle de Maillé, qui ne ſubſiſte plus que dans la perſonne de Madame la Princeſſe Doüairiere de Condé. Encore que les Alemands ſe picquent de ſincerité & de toutes les autres vertus qui regardent la franchiſe, ils ne ſçauroient pourtant deſavoüer que le Duc Maurice de Saxe, que je repréſente dans mon ſecond Livre, n'ait été tout-à-fait

contraire au genie de leur Nation, puiſqu'il fut en effet le Prince le plus fourbe du ſiécle paſſé. Il avoit une extrême obligation à l'Electeur de Saxe, Jean Frederic ſon couſin germain, & aîné de ſa Maiſon; & il avoit tiré de lui les moiens de ſubſiſter en Cadet de Maiſon Souveraine. Cependant l'Empereur Charles-Quint ne lui eut pas plûtôt offert de l'inveſtir des Etats du même Jean Frederic, pourvû qu'il lui voulût aider à le dépoüiller, que le Duc Maurice pour ſon coup d'eſſai ſe noircit d'une effroyable ingratitude. Il ne ſe contenta pas de diviſer les Proteſtans d'Alemagne, & d'enmener les meilleures Troupes dans le Camp des Catholiques, mais de plus il employa tout le credit qu'il avoit dans la Secte des Lutheriens pour en détacher la moitié des interêts de Jean Frederic, ſous prétexte que la Guerre qu'on lui faiſoit étoit purement d'Etat, & non pas de Religion. Ce furent les Troupes de Maurice qui mirent en deſordre celles du même Jean Frederic, & qui par conſequent furent la principale cauſe que ſon Armée fut défaite, & qu'il demeura priſonnier. Charles-Quint qui juſques-là n'avoit point été fort exact à s'acquiter de ſes promeſſes, changea de conduite à l'égard de Maurice. Mais il eut depuis occaſion de

s'en

s'en repentir, puisqu'à peine eut-il investi ce Prince de l'Electorat de Saxe, que Maurice ne fut pas moins ingrat à l'égard de ce second bienfaicteur, qu'il l'avoit été à l'égard du premier. Il affecta de tirer en longueur le siege de Magdebourg, que Charles-Quint vouloit presser avec d'autant plus de raison, qu'il ne restoit plus que cette Ville qui persistât dans la revolte contre lui; & quand Maurice se vit au bout de ses finesses, il résolut de pousser Charles-Quint hors de l'Empire. Il avoit à la verité cinquante mil Soldats, mais il n'avoit pas de quoi les payer, & faute d'argent leur débandement étoit inévitable. Il le prévint en s'adressant au Roi Henri Second, & en s'engageant par Traité à ruïner de concert avec lui la Maison d'Autriche, à condition que Sa Majesté lui prêtât les sommes dont il avoit besoin pour entretenir ses Troupes durant six mois. Le Roi trop credule exécuta de bonne foi tous les articles du Traité, mais Maurice n'en accomplit pas un. Il se prévalut bien de l'argent de France pour chasser Charles-Quint hors de l'Alemagne, pour le surprendre dans la Ville d'Inspruc au temps qu'il commençoit à souper: pour l'obliger à monter avec précipation sur le plus vîte de ses chevaux, & pour le contraindre de se re-

fugier

fugier durant la nuit ſur les Terres de la Republique de Veniſe. Maurice pouvoit alors retablir les François dans la poſſeſſion du Duché de Milan; & cette conquête ne lui auroit donné que la peine de ſe preſenter avec ſon Armée victorieuſe devant les Villes pour les ſoûmettre par ſa ſeule preſence. Mais Charles-Quint lui eut à peine envoyé ſon Frere pour lui offrir la carte-blanche, tant pour ſes interêts particuliers, que pour ceux de tous les Proteſtans d'Allemagne en général, qu'il oublia les promeſſes & les ſermens qu'il avoit faits à Dufraizet Evêque de Bayonne & Ambaſſadeur de France. Il négocia & conclut en peu de jours avec Charles-Quint la Paix de Paſſau, & comme s'il eût eu deſſein de ne rien omettre de ce qui pouvoit ſervir à ſignaler davantage ſa troiſiéme ingratitude, il ne tint pas à lui que Charles-Quint n'opprimât le Roi de France avec autant de facilité que Maurice en avoit euë à mettre cet Empereur en fuitte; puiſque des Relations authentiques du même tems, portent que ſi Charles-Quint eût eu aſſez d'argent pour donner une montre à l'Armée de Maurice, elle étoit reſoluë de le ſuivre juſques dans la Champagne, & même juſques devant Paris; mais ce ne fut pas là la premiere fois

que cet Empereur perdit l'occasion de conquerir toute l'Europe faute d'argent ; & Dieu ne permit pas que Maurice continuât davantage ses infidélitez, puisqu'il fut tué bien-tôt aprés à l'âge de trente ans par le Marquis Albert de Brandebourg qui avoit été jusques-là le plus intime de ses amis.

Je parle dans mon troisiéme Livre de l'Officier General étranger le plus extraordinaire qui ait servi la France, & c'est à mon avis Sampietro de Bastelica. Il étoit né dans l'Isle de Corse, & la nature ne lui avoit rien refusé de tout ce qui contribuë à rendre les hommes parfaits en l'art de la Guerre. Son corps étoit si vigoureux & si agile qu'il ne sentit aucun affoiblissement par soixante Campagnes durant lesquelles il porta les armes pour divers Princes. Son esprit étoit des plus subtiles & des plus solides, & il s'aquittoit également des Commissions qu'on lui donnoit pour combattre en rase campagne, pour se prévaloir de l'inégalité des défilez, pour former les Siéges, pour insulter les Places & pour les défendre. Il sortit de son Pays à l'âge de quinze ans, & il se donna d'abord au Cardinal Hyppolite de Médicis, aprés la mort duquel il s'enrôla successivement sous les Enseignes du Pape, de la Republique de Venise, & du Duc d'Ur-

d'Urbin. Enfin, le celebre Jean de Thurin, qui étoit alors ſon frere d'Armes & ſon meilleur ami, & qui devint enſuite ſon capital ennemi, l'engagea dans le parti de la France, où la premiere occaſion qu'eut Sampietro de ſe ſignaler fut au Siege de Foſſan. On lui avoit donné à garder un Baſtion ſi foible qu'il n'avoit que ſix à ſept pieds de hauteur, & qui manquoit d'ailleurs des autres ouvrages neceſſaires pour le garantir de ſurpriſe. Ces défauts qu'Antoine de Leve General de l'Armée Impériale avoit reconnus de ſes propres yeux, lui inſpirerent le deſir de l'attaquer, quoi que la goutte l'eût alors ſurpris avec tant de violence que tout ce qu'il pouvoit faire, ſe réduiſoit à ſouffrir qu'on le portât dans une chaiſe. Sampietro ſe deffendit avec tant de precaution & de bonheur, que non-ſeulement il repouſſa les Aſſiégeans, mais de plus il ſortit ſur eux & ſe mit à leurs trouſſes. Son action toute téméraire qu'elle étoit, auroit infailliblement fait lever le Siége de Foſſan, & même terminer la guerre, ſi les fuyards Imperiaux qui portoient Antoine de Leve, ne ſe fuſſent aviſez de le cacher au milieu d'un champ où le bled étoit ſi haut qu'il déroboit entierement à Sampietro la vûë de leur Général. Antoine de

Leve

Leve passa là toute la nuit, & ce ne fut que le lendemain à dix-heures du matin que ses Soldats informez du lieu où il se trouvoit, allerent pour l'en tirer en si grand nombre que les assiegez ne purent les en empêcher. Sampietro conduisit son Regiment au Siége de Perpignan; & repara par sa fierté la faute que les François qui assiegeoient cette Place avoient commise, en laissant encloüer cinq de leurs Canons dans une sortie que les Assiegez avoient faite sur un de leurs Quartiers. Ce succez les avoit jettez dans une telle presomption, qu'ils se promettoient d'un autre semblable qu'elle les délivreroit du Siége, sans qu'il fût necessaire à Charles-Quint de venir à leur secours. Ils sortirent en effet; mais Sampietro qui les apperçut de loin, & qui avoit alors l'honneur d'entretenir le Dauphin de France, Général des Assiegeans, & qui fut depuis Roi sous le nom de Henri Second, demanda à ce jeune Prince; & obtint la permission de repousser les Ennemis. Il ne prit avec lui qu'autant de Soldats qu'ils en avoient, cependant il ne laissa pas d'en tuër lès deux tiers, & de repousser les autres à coups de picques jusqu'à leur contrescarpe.

Il ne fut pas si heureux dans l'entreprise de Brignoles qu'il avoit ordre d'appuyer: mais

mais avant que d'être contraint de se rendre prisonnier, il facilita la retraite de Brissac, qui sans lui auroit couru la même fortune avec les trois cens Chevaux-Legers qu'il commandoit. La reputation de Sampietro s'étendit de sorte par toute l'Europe, & surtout dans l'Isle de Corse, que la Signora Vamina, héritiére de l'Illustre & ancienne Maison d'Ornano voulut bien se donner à lui, quoiqu'il ne fut pas de sa condition, & que d'ailleurs, la haute naissance, les grands biens, & l'incomparable beauté de cette fille eussent engagé les plus grands Seigneurs de Gennes & d'Italie à la rechercher en Mariage.

Il en eut deux fils dont l'aîné fut le fameux Colonel Alphonse qui se rendit si celebre sous les Regnes suivans, & l'on tua le second à Rome dans une querelle qui lui survint avec des Gentils-Hommes François. L'Alliance de Sampietro toute disproportionnée qu'elle étoit, ne laissa pas de réüssir durant quelques années; mais aprés qu'il eut engagé le Roi de France Henri Second à la conquête de l'Isle de Corse sur la République de Gennes; & que les François eurent restitué cette Isle à la même République, en conséquence du Traité du Château-Cambresis, les Gennois ne perdirent pas

l'oc-

l'occasion de se vanger, en confisquant tous les biens de l'héritiere d'Ornano, & en la contraignant de se refugier avec son mari dans la Ville de Marseille en Provence. Cette disgrace effaroucha de sorte l'esprit de Sampietro qu'il commit trois crimes qui le rendirent l'objet de l'abomination publique, quoique ses grands services eussent engagé la Cour de France à lui faire expédier des Lettres de Grace. Il eut un different qui n'est point assez expliqué par les Autheurs du temps, avec Telane de Bastelica fils de son frere, qui avoit bien voulu l'accompagner dans son exil. L'un & l'autre se battirent en duël, & Sampietro passa son épée au travers du corps de Telane.

Les inclinations de l'heritiere d'Ornano n'étoient point Françoises, & cette Dame qui n'avoit pas jugé à propos de suivre son mari dans le voyage qu'il étoit allé faire à Alger & à Constantinople pour susciter de nouveaux Ennemis aux Gennois succomba sous la tentation de ceux-ci, qui aposterent Augustin Baczica Lupo Marchand de Marseille, & un Prêtre nommé Michel Ange Ombroné; tous deux Corses de naissance, pour lui representer que si elle vouloit changer de sejour & se retirer à Gennes, elle deviendroit en peu de tems aussi heureuse

qu'elle

qu'elle étoit presentement malheureuse: Que les Gennois ne demandoient pas mieux que de lui restituer les belles Terres qu'ils avoient confisquées sur elle, pourvû qu'ils fussent assurez que son mari n'en tireroit pas le revenu, & ne l'employeroit point à leur continuer la Guerre: Que si ce mari consideroit assez ses veritables interêts pour se reconcilier sincerement avec les Gennois, ils étendroient jusqu'à lui la grace qu'ils auroient faite à son Epouse; & s'il s'obstinoit à mourir dans sa rebellion, ses enfans qui auroient suivi leur Mere ne porteroient pas la peine de son crime, & rentreroient par elle dans les grands biens qui leur devoient appartenir.

L'Héritiére d'Ornano se laissa d'abord persuader, & ne fit aucune reflexion ni sur l'humeur sanguinaire de son mari, ni sur l'inconstance naturelle aux Gennois. Elle embarqua ses meubles sur une Galere qu'on lui avoit envoyée, & elle se mit elle-même avec le Prêtre Michel Ange Ombroné, & le plus jeune de ses fils, sur une Fregate bien armée; mais son Mari la faisoit observer de trop prés pour lui laisser toute la liberté dont elle auroit eu besoin.

Il avoit appris au Port d'Alger par un Navire Provençal qui venoit d'y aborder,

que

que sa femme qu'il avoit laissée à Marseille, étoit sur le point d'en partir pour resider à Gennes. Et n'en pouvant deviner la cause, il dépécha vers elle Antoine de Saint Floran, qui étoit le meilleur de ses amis pour la détourner de l'irréparable faute qu'elle alloit commettre à l'égard de son mari.

Antoine de Saint Floran s'acquitta de ce dangereux Emploi avec toute l'adresse & la fidelité imaginable : Mais il trouva que l'Héritiére d'Ornano avoit donné sa parole aux Gennois, & il n'eut point assez d'éloquence ni de credit sur elle pour la disposer à se retracter.

Il fut donc reduit à se contenter d'observer l'Héritiere d'Ornano, & il prit si bien ses mesures qu'il la fit arrêter à la hauteur d'Antibe; il la ramena dans la Ville d'Aix, où l'on s'assura de sa personne, jusqu'au retour de son mari. Antoine de Saint Floran l'informa de la conduite de cette Dame, & lui donna l'occasion de se plaindre de son malheur aux Corses qui l'accompagnoit; l'un d'eux appellé Calvese lui répartit imprudemment, qu'il avoit sçû une partie de cette intrigue avant qu'elle arrivât; & Sampietro lui demanda pourquoi il ne l'en avoit pas averti. Calvese repliqua, qu'il avoit eu peur

peur de perir auſſi malheureuſement que Florio de Corzé, que l'heritiere d'Ornano avoit fait tuer depuis quelques années, par un de ſes Eſclaves. Cette raiſon qui n'étoit pas ſans fondement, ſatisfit ſi peu Sampietre, qu'il ſauta au cou de Calveſe & le poignarda. Il revint avec une extrême précipitation en Provence : il trouva ſa Femme dans la Ville d'Aix : il lui témoigna une partie de ſon reſſentiment, & il diſſimula ſi bien le reſte qu'il la trompa, quoi qu'elle deût le connoître aſſez, pour préſuppoſer qu'il ne lui pardonneroit jamais l'offence qu'il prétendoit avoir reçuë d'elle. Il lui fit accroire que le ſéjour d'Aix, n'étoit commode ni à l'un ni à l'autre ; parce que cette Ville ne ſe trouvoit point d'un auſſi grand abord que celle de Marſeille, où il leur ſeroit facile de recevoir tous les jours des avis de ce qui ſe paſſeroit dans l'Iſle de Corſe, & du ſuccez des intrigues qu'il avoit formées pour la faire révolter, encore une fois, contre la République de Gennes.

Mais la véritable intention de Sampietre, étoit de ſe défaire de ſa Femme, ce qu'il n'auroit pû dans Aix ; parce que le Parlement de cette Ville, aprés avoir travaillé à ſon Procés l'auroit fait mourir, avant que la Cour de France en eût été informée : Au

lieu qu'à Marſeille, il lui ſeroit aiſé de tenir prêt un Vaiſſeau, & de s'y jetter immediatement aprés avoir fait ſon coup. Il conduiſit donc ſa Femme à Marſeille: il l'y poignarda; il ſe ſauva dans l'Iſle de Pourquerole, & il y demeura caché durant trois ſemaines, au bout deſquelles il ſe déguiſa, pour aller ſolliciter ſon abolition à la Cour de France. Il l'obtint à la verité, mais il lui fut depuis impoſſible de ſe reconcilier avec les Dames, qui devenoient autant de furies à ſon égard, toutes les fois qu'il oſoit ſe preſenter devant elles. Cette conſideration l'obligea, peut-être, en partie à retourner dans l'Iſle de Corſe, pour y porter lui même la Guerre, aprés que les François lui eurent déclaré qu'ils ne vouloient pas rompre la Paix du Château Cambreſis, qu'ils avoient ſi cherement achetée. Il s'embarqua à Toulon, ſans être ſuivi que de vingt-cinq Soldats de cette Nation, & de dix Corſes: Il penetra dans ſon païs: Il en fit révolter une partie, & il auroit remis en liberté le reſte, s'il eût été mieux aſſiſté: Mais la neceſſité de ſe ſervir de gens dont il n'étoit point aſſez aſſuré, le contraignit de recevoir dans ſes Troupes des traitres, qui le tuérent par derriere au retour de la Rocca, Place qui s'étoit revoltée contre lui, & qu'il venoit de recouvrer.

Le Duc Maurice de Saxe, ne fut pas le ſeul qui retarda les trop grandes proſperitez de l'Empereur Charles Quint. Et Coſme de Medicis Duc de Florence, dont je repreſente les intrigues dans mon quatriéme Livre, y eut encore plus de part. Il ſe trouva même plus heureux que Maurice, en ce que ce Prince d'Allemagne ne réüſſit que par ſes infidelitez; au lieu que Coſme de Medicis ne mit en uſage, que ce que la politique avoit de plus ſingulier. Il devoit à la verité la meilleure partie de ſa fortune aux Eſpagnols. Mais il n'ignoroit pas que ce n'avoit pas tant été pour lui faire plaiſir qu'ils l'avoient avancé, que parce qu'ils avoient eu un indiſpenſable beſoin de ſe ſervir de lui, pour chaſſer de la Toſcane les François. Il agit donc à l'égard des Eſpagnols, ſur le même pied qu'ils avoient agy à ſon égard; & il les contraignit enfin de l'inveſtir malgré qu'ils en euſſent, de la Principauté de Piombino & de l'Etât de Sienne. Il ne faut donc pas s'étonner, ſi je l'ay appellé dans mes Anecdotes le Prince le plus délié du ſiécle paſſé.

Je ne traite pas plus mal les Caraffes dans mon cinquiéme Livre, que ceux des Auteurs Italiens, qui en ont écrit indifferemment, les ont traitez; & toute la conclu-

ſion que j'en tire, ſe reduit à juſtifier; que le Cardinal de Lorraine tout grand genie qu'il étoit d'ailleurs, & le Duc de Guiſe ſon frere, tomberent à leur égard dans un déplorable aveuglement. Je me fonde ſur ce que, ſi la Maiſon de Lorraine avoit des prétentions ſur le Royaume de Naples, celle des Caraffes en avoit auſſi, & il falloit neceſſairement être trop credule, pour s'imaginer que le Cardinal Caraffe fût aſſez desintereſſé, pour élever ſur le Trône le Duc de Guiſe, au préjudice de ſes deux freres, qu'il n'en eſtimoit pas moins dignes que lui.

Je ſuis pas à pas dans le ſixiéme Livre les fautes du Connêtable de Montmorenci; & l'on ne m'en doit pas ſçavoir mauvais gré, puiſqu'outre que je m'acquite en cela du devoir d'Hiſtorien, l'inclination que j'ai pour ma patrie me preſſe de lui rendre juſtice, en convainquant les plus obſtinez que ce ne fut pas par ſa faute qu'elle perdit la bataille de Saint Quentin; mais uniquement par les trois égaremens de celui qui la gouvernoit d'une maniere tout à fait abſoluë, ſous le nom de Henri Second. J'examine avec la même exactitude dans mon ſeptiéme Livre les deux Négotiations qui précederent la honteuſe paix du Câteau-Cambreſis; & je fais voir

voir que la France fut si malheureuse dans cette fatale occasion, qu'il ne se trouva personne qui s'abstint de la sacrifier aux interêts des Espagnols. Je dois pourtant rendre ce témoignage au Cardinal de Tournon, que s'il s'y fût trouvé, comme le Roi son Maître l'y avoit invité, les choses ne se seroient pas passées avec tant d'infamie du côté des François. Mais il prévit sagement que s'il alloit au Câteau-Cambresis, il y seroit seul de son avis, & ne pouvant ainsi sauver sa Patrie de l'injure qu'il alloit recevoir, il crut qu'il valloit mieux qu'elle la reçût, sans qu'il y eût rien contribué.

J'ay traité dans mon Histoire des Révolutions arrivées dans l'Europe en matiere de Religion, les mêmes matieres que je décris dans les deux Livres de l'Histoire de François Second : mais pour peu que l'on y prenne garde, on verra que j'ai travaillé sur des Mémoires tout à fait differens : Que ceux de mon Histoire étoient empruntez de l'Abbé d'Elbene, du Duc de Sancta-Fioré & des autres Favoris de Catherine de Medicis ; au lieu que j'ai tiré ceux-cy de la Bibliotheque du Roi, de la Chambre des Comptes, & du Trésor des Chartes. J'ai oublié, je ne sçai comment, de mettre à la fin du procez du Conseiller du Bourg] que

le dernier Rapporteur de son affaire fut le Conseiller Hotman, pere du célébre Jurisconsulte François Hotman : Que ce Conseiller dans le temps qu'il examinoit les piéces du procez, laissa par mégard la clef de son cabinet à la porte : Que son fils y entra : Que la seule curiosité le porta d'abord à lire l'interrogatoire,& les réponses de du Bourg; & qu'il les trouva si pertinentes, qu'il devint Calviniste : Qu'il ne fit point scrupule de découvrir ses veritables sentimens là-dessus ; & que son pere aprés avoir inutilement employé les Docteurs de Mouchi & de Xintes pour le ramener à la Religion Catholique, ne trouva pas de meilleur expedient que de lui permettre de voyager en Allemagne, où bien loin de se retracter comme avoit fait quelques années auparavant le docte Nicolas du Tillet, frere du Greffier en chef de la Cour du Parlement : il se confirma de sorte dans l'hérésie de Calvin, que non seulement il y mourut, mais de plus il pervertit un grand nombre de Catholiques.

Je n'ai point trop élevé la conduite du Duc de Guise pour ce qui regardoit la Conspiration d'Amboise, quand j'ai remarqué que la principale cause qui la déconcerta, vint des huit cent Gentils-hommes que ce

Duc-

Duc avoit obligez, de sorte qu'aucun d'eux ne lui manqua au besoin. J'en ay tiré les plus belles circonstances d'un Manuscrit In-folio intitulé, *Histoire de la Maison de Guise*: feuë Mademoiselle de Guise me le prêta; & j'avoüe y avoir trouvé des incidens, quand il traite du second & du troisiéme Duc de Guise qui avoient échapé à la connoissance des autres Auteurs du siécle passé. Mais je ne m'aperçois pas que cette Préface est déja trop longue.





ARGUMENT
DU
LIVRE PREMIER.

ON le commence par le caractere de Henri Second: par la maniere dont il regloit ſon temps; & par les exercices de monter à Cheval, de joüer à la Paume, au Billard & au Mail, où il s'occupoit. La maniere dont il paſſoit les ſaiſons, & ſur tout celles qu'il avoit deſtinées à la Guerre. Il a des égards tout-à-fait extraordinaires pour ſa Nobleſſe; & les précautions qu'il prend pour éviter de la choquer, ſont ſingulieres. Mais il a deux défauts: l'un la foibleſſe de ſon genie, & l'autre la difficulté de ſe bien exprimer. Catherine de Medicis ſa femme s'exempte par ſes artifices d'être répudiée, & gagne en partie l'amitié de ſon beau-pere, en l'accompagnant à la chaſſe, & celle de ſon mari, en ne témoignant aucune jalouſie pour la Sénéchale de Normandie. On ajoûte aux

por-

portraits du Roi & de la Reine ceux du Connêtable de Montmorenci, de la Sénéchale de Normandie, de la Duchesse d'Estampes, du Duc de Guise, du Cardinal de Lorraine, du Duc d'Aumale, du Cardinal de Châtillon, de l'Amiral, & du Colonnel de l'Infanterie Françoise ses freres. 7 Le Duc de Guise vit durant sept ans en parfaite intelligence avec l'Amiral : Mais il lui demande conseil s'il épousera la fille aînée de la Sénéchale ; & l'Amiral lui répond selon ses interêts particuliers, & selon ceux du Connêtable son oncle, ce qui fait dégénérer leur amitié en une haine qui fut depuis suivie de l'assassinat du Duc de Guise. 8 La Sénéchale cherche de l'appuy en mariant ses deux filles avec les Ducs d'Aumale & de Boüillon ; & le Connêtable pour la contrecarrer éleve aux premieres Dignitez ses trois Neveux de Châtillon, dont on représente ici les rares qualitez & les differens genies. 9 Dampierre se fait disgracier en écrivant de sa propre main une lettre contre le Roi, & contre la Sénéchale qui fut interceptée. 10 Le Maréchal de Saint André est exactement comparé à Lucule. 11 Il obtient le don des biens mortaillables du Bourbonnois, & des Terres vaines & vagues. 12 Et Martin du Bellay se fait donner une partie des amortissemens. 13 Le Pape envoye en France

le Cardinal de Saint George, pour exciter le Roi Henri Second à rompre avec l'Espagne : Sur ce que Ferrand Gonzague avoit fait assassiner Pierre Louïs Farnese son fils ou du moins en avoit facilité le meurtre ; & le nouveau Roi par une faute irreparable néglige cette occasion, qui auroit été suivie de celle de recouvrer les anciennes conquêtes des François, parce que le Royaume de Naples se revolte dans le même temps contre les Espagnols qui pretendoient y introduire l'Inquisition. Gonzague pour vanger sa querelle particuliere appuye la conjuration tramée contre le Duc de Parme ; & les complices qui n'avoient pu empêcher qu'elle ne fut découverte ne laissent pas de l'executer aprés être convenu avec l'Empereur qu'il en recueillira tout le fruit. Annibal Caro passe toute la nuit dans l'eau du fossé, & le lendemain les Espagnols lui sauvent la vie. L'autre Secretaire du Duc ne sauve sa vie, qu'en demeurant muet à la torture. Le Pape pour se vanger sollicite Henri Second qui lui demande pour seureté la Ville de Parme, ce qui fâche Sa Sainteté au point qu'elle aime mieux se reconcilier avec Charles Quint. Elle lui envoye Ursin que la Cour Imperiale amuse durant quelque temps ; mais enfin elle ajoûte la mocquerie à l'injure à l'egard de Sa Sainteté,

teté, ce qui la reduit à recourir une seconde fois à Henri Second. 19 Et Sa Majesté lui envoye l'Evêque de Riez. 20 Le Milord Briand échouë dans sa Négociation avec la France, & la prosperité de l'Empereur contre les Protestans étonne le Roi, qui jette assez de Troupes dans Magdebourg pour sauver cette importante Place. 21 Jarnac se vante devant le Dauphin d'avoir couché avec sa belle-mere; & le Dauphin le redit. 22 Le Roi le trouve mauvais, & la Chataigneraye pour excuser le Dauphin avouë de l'avoir publié. 23 Jarnac appelle en duël la Chataigneraye; & le fait tomber par terre en lui coupant la jaret gauche. 24 Il lui donne la vie malgré lui; mais la Chataigneraye ne veut pas souffrir qu'on le pense, & meurt. 25 L'Eeosse se voyant sur le point de succomber sous les Anglois, consent que sa Reine qui n'avoit que six ans soit menée en France pour y épouser le Dauphin quand elle sera en âge; & le Chevalier de Ville-Gaignon envoyé avec une Flotte pour la recevoir, use de tant d'adresso, qu'il évite la Flotte Angloise, sans comparaison plus forte que la sienne, & débarque heureusement la Princesse en Bretagne. 26 D'Essé passe en Ecosse avec peu de Troupes à la verité, mais si aguéries, qu'il défait l'Armée Angloise, & recouvre tout ce qu'elle avoit usur-

usurpé sur les Ecossois. Les Espagnols aspirent à se rendre maîtres de Génes, & gagnent Centurion: Mais ils ne peuvent flechir Dorie, quoi qu'ils l'eussent comblé de bien-faits. Dom Pedro de Tolede veut introduire l'Inquisition dans le Royaume de Naples; & les Peuples s'y revoltent: Ils députent vers Henri Second pour se rendre à lui: mais Sa Majesté effrayée par les prosperitez surprenantes de Charles-Quint, refuse cette Couronne. Les prosperitez de Charles-Quint dégenerent neanmoins bien-tôt en une honteuse fuite; & Henri Second se repent trop tard de n'avoir pas suivi la fortune qui l'invitoit.





HISTOIRE DE HENRI II.

LIVRE PREMIER.

Où l'on voit les choses les plus importantes arrivées sous son Regne, durant les neuf derniers mois de l'année 1547. *& toute l'année* 1548.

IL n'étoit pas mal-aisé de prévoir que la paix de Crespy que le Roi François I. avoit si légerement concluë, ne seroit pas de longue durée ; & que l'Empereur Charles-Quint qui en avoit tiré de si grands avantages, lors qu'il s'y attendoit le moins, essayeroit d'en obtenir d'autres, par la voye qui lui étoit la plus ordinaire ; c'est-à-dire, de ne pas tenir parole, pour peu qu'il trouvât son comp- 1547. Liv. I.

1545. Liv. I.

te à la violer. On a remarqué dans l'Histoire du Regne précédent qu'il avoit pour le moins autant de vices que de vertus ; & l'on doit ajouter ici, que si l'exercice de ses vertus étoit beaucoup diminué à cause de la goute, de la gravelle, de la sciatique, & de plusieurs autres maladies dont il avoit été extraordinairement tourmenté dés l'âge de trente & un an : ses vices, au contraire, étoient augmentez à mesure des prosperitez qui lui étoient survenuës, & qu'il avoüoit quelquefois être trop grandes pour un Prince Chrêtien. Sa finesse n'avoit que trop paru dans le pretexte qu'il avoit pris de feindre qu'il vouloit restituer le Duché de Milan à François I., quand il avoit crû ne pouvoir par aucun autre moyen disposer ce Prince à lui permettre de traverser la France, pour aller plutôt & plus commodement appaiser la revolte de ceux de Gand. Sa dissimulation n'avoit jamais été plus grande, qu'en apprenant que l'on avoit resolu de l'arrêter dans Paris ; & que pour détourner ce malheur qui lui étoit irreparable, il s'étoit avisé de gagner indirectement la Duchesse d'Estampes, Maîtresse de François Premier, en laissant tomber, lors qu'on lui donnoit à laver, le plus beau de ses diamans, & en refusant de le recevoir de la main de cette Duchesse qui le lui presentoit, aprés l'avoir ramassé, par la raison que jamais Empereur n'avoit repris aucun des bijoux qui lui étoient échapez par hazard. Il étoit si ménager de son temps qu'il en avoit fait une devise ; * & comme aucun de ses Prédecesseurs n'avoit tant eu besoin d'argent que lui, aucun ne l'avoit dépensé avec plus d'œcono-

* Io y el tiempo à dos altros.

mie.

mie. Sa patience avoit été admirée à la guerre de Saxe dans la Bataille de Mulberg, où il n'avoit pas laissé de combattre, quoi qu'il fut alors extraordinairement tourmenté de la goutte; & il avoit lassé la patience du Connêtable de Montmorenci en le promenant par tous les détours de la politique, dans la seule vuë de s'exempter de rendre à François Premier la succession de sa bisayeule. 1547. LIV. I.

Le Roi Henri Second au contraire avoit été trop long tems Dauphin, pour ne pas donner lieu à Charles-Quint de lui déclarer bien-tôt la guerre, sur la présupposition qu'il lui seroit sans comparaison plus aisé de le vaincre, qu'il ne l'avoit été de triompher du Roi François Premier. Ce n'est pas qu'on n'eût eu soin de donner au Dauphin une éducation digne de sa naissance, & qu'on n'eut trouvé dans sa personne la plûpart des qualitez necessaires à former un grand Prince; mais c'est que ces qualitez se trouvoient extraordinairement affoiblies par une inclination dominante pour le plaisir, & par une extréme aversion pour les grandes affaires. Ainsi les plus judicieux des François jugeoient qu'il ne regneroit jamais par lui-même; & Charles qui l'avoit fait observer de prés, se promettoit de trouver en France d'autant moins d'opposition, que ce ne seroit plus à un Roi qu'il auroit affaire, mais seulement à un Ministre, ou à un Favori. Il n'étoit pas mal-aisé de deviner quels seroient ce Ministre & ce Favori, puis que tous les Courtisans croyoient que ces deux sublimes emplois regardoient uniquement la personne du Connêtable de Montmorenci. Ce Seigneur qui se van-

1547. Liv. I. vantoit d'être le premier Gentilhomme du Royaume, avoit été nourri auprés de François Premier; & s'étoit si bien insinué dans les bonnes graces de ce Prince, qu'il les avoit conservées durant trente-neuf ans, quoi qu'on l'estimât trop malheureux pour joüir long-temps de la supréme faveur. Mais au bout de ce terme, François Premier s'étoit dégoûté de lui; & la raison qu'il en avoit euë, ne pouvoit être plus plausible. Il avoit donné au Connêtable un pouvoir sans limites pour traiter avec Charles-Quint; & le Connêtable s'étoit d'abord acquité de sa commission en galant homme. Mais Charles qui connoissoit son foible, & qui prétendoit le gagner par là, lui rendoit des honneurs si extraordinaires, & lui fit tant de caresses dans la Négociation qu'ils eurent ensemble, qu'il démonta, pour ainsi dire, l'esprit du Connêtable en un point qui ne seroit pas vrai-semblable, si les meilleures Relations n'en convenoient. Lors qu'il fut question de resoudre le principal Article qui regardoit la restitution du Duché de Milan, Charles pria le Connêtable de se contenter de la parole qu'il lui donnoit de vouloir tout ce que le Roi son frere vouloit; & le Connêtable eut assez de complaisance pour ne pas insister davantage là-dessus. Tous les autres Articles furent résolus avec plus d'exactitude que celui-là; & le Connêtable demeura si persuadé de la pretenduë sincerité de Charles, qu'il en répondit sur sa tête au Roi François Premier son Maître.

Charles traversa la France, & receut par tout, & principalement à la Cour & dans Paris,

ris, les honneurs convenables à sa dignité. 1457.
Mais aprés qu'il fut arrivé sur la frontiere des Liv. I.
Païs-Bas; le Connêtable qui l'avoit toujours accompagné, le pressa de restituer le Duché de Milan. Charles qui n'avoit plus rien à craindre, puis qu'il se trouvoit dans ses Etats, nia de l'avoir promis. Le Connêtable s'ingera de rappeller dans sa mémoire ce qu'il lui avoit dit, *qu'il vouloit tout ce que le Roi son frere vouloit*; & Charles se tira pour lors d'affaire, par une équivoque également honteuse à la dignité Imperiale de celui qui parloit, & à là qualité de celui qui l'écoutoit. Car les propres termes de Charles furent, *j'ai dit que je voulois tout ce que le Roi François Premier vouloit; or est-il qu'il vouloit le Duché de Milan; donc je me suis assez fait entendre que je le voulois aussi.* François Premier n'eut pas plutôt appris les particularitez que l'on vient de rapporter, qu'il changea en une extrême aversion l'amitié qu'il avoit euë pour le Connêtable; & la marque qu'il en donna, fut l'affront qu'il lui fit recevoir avant que de le disgracier. Le Duc de Cleves devoit épouser Jeanne d'Albret, fille de Marguerite, Reine de Navarre, sœur de François Premier. Il faloit mener cette Princesse de son appartement à l'Eglise; & il pleuvoit alors avec tant de force, qu'il lui auroit été bien difficile d'y aller sans gâter ses Ornemens. Elle ne le pouvoit non plus en carosse à cause qu'il n'y avoit que la Cour à traverser; & François Premier en prit occasion de commander au Connêtable de la porter. Le Connêtable obeït avec toute la répugnance imaginable; & nonobstant l'extreme violence

qu'il

1547. Liv. I.

qu'il venoit de se faire, il ne fut pas plutôt retourné dans son appartement, qu'il y trouva un ordre qui le releguoit dans sa maison de Chantilli. La precaution de François Premier s'étendit jusqu'à défendre trés-expressément au Dauphin son fils aîné, qui fut depuis Henri Second, d'avoir aucune communication avec le Connêtable. Mais les peres poussent ordinairement trop loin l'autorité qu'ils ont sur leurs enfans, quand ils leur ordonnent de haïr les mêmes personnes qu'ils leur ont autrefois commandé d'aimer. Ce cas étoit arrivé à l'égard du Dauphin; puis que François Premier ne s'etoit pas contenté de confier au Connêtable l'éducation de ce jeune Prince; mais de plus il lui avoit ordonné en diverses occasions, & sur tout dans sa premiere Campagne au Camp d'Avignon, d'obéïr au Connêtable avec autant de soûmission, qu'à Sa Majesté même. Le Connêtable de son côté s'étoit rendu si complaisant à l'égard du Dauphin, que quand François Premier voulut rompre la liaison qu'il avoit formée entre-eux, son autorité ne s'étendit plus jusques-là; & tous ce qu'il obtint sur son fils, fut de dissimuler durant sept ans entiers l'amitié qu'il avoit pour le Connêtable. Il ne la dissimula pas même avec tant d'adresse, que toute la Cour ne sçût qu'il ne se passoit aucun jour sans qu'ils receussent des Lettres l'un de l'autre. Mais François Premier ne se mit point en peine d'interrompre ce commerce, soit que le Dauphin & le Connêtable eussent également réüssi à le lui cacher; ou que n'ayant plus d'autre fils que le Dauphin, il apprehendât de le choquer. Ainsi

Char-

Charles-Quint qui n'ignoroit aucune des intri- 1547.
gues de la Cour de France, ne douta pas que Liv. I.
le Connêtable de Montmorenci ne devint premier Miniſtre & Favori de Henri Second ; & comme il ne pouvoit plus avoir que du mépris pour ce premier Officier de la Couronne, aprés la facilité qu'il avoit euë de le tromper dans une conjoncture d'extréme importance, il eut aſſez bonne opinion de ſoi-même, pour croire que la Conquête de la France ne lui coûteroit que le travail d'une ſeule Campagne. Ce qui le confirma dans cet avis, fut que le Miniſtre qu'il avoit choiſi étoit trés-capable de le ſeconder dans ſes bonnes, & ſur tout dans ſes mauvaiſes qualitez. Il ſe nommoit Nicolas Perenot de Granvelle, qui par ſon adreſſe étoit parvenu premierement à l'Evêché d'Arras, & depuis à la dignité de Cardinal. Il avoit ſervi Charles à ſon gré dans deux occaſions d'extréme importance, dont l'une avoit été generalement approuvée, & l'autre univerſellement blâmée. Les Flamands avoient toujours été jaloux de conſerver leurs Privileges, & ſur tout depuis que leur Souverain étoit parvenu à la Monarchie d'Eſpagne & à l'Empire, parce qu'ils avoient apprehendé que leur liberté ne ſuccombât ſous une ſi grande Puiſſance. Cependant le Calviniſme s'étoit inſinué dans leurs Provinces ; & il étoit à craindre qu'il n'augmentât, ſi l'on n'y remedioit aſſez-tôt par la ſeverité des peines. Il falloit pour établir ces peines convoquer les Etats ; & leur Aſſemblée auroit été ſujette à deux terribles inconveniens ; l'un que l'on y auroit perdu beaucoup de temps ; & l'autre que l'on n'étoit point

1547. Liv.I. point assuré d'y remporter à la pluralité des suffrages ce que l'on prétendoit. Le Cardinal de Granvelle les évita tous deux, en gagnant les principaux Magistrats de chaque Province, en un point qu'ils consentirent que Charles-Quint fit un Edit qui soûmettoit les Hérétiques aux plus cruels supplices, & qu'ils le receurent sans se plaindre, qu'il violoit le plus considerable de leurs Privileges.

De plus il ne restoit à Charles pour achever de ruiner la Ligue de Smalchalde, qui lui avoit voulu donner un Coadjuteur à l'Empire, que de s'assurer de la personne de Philippe Lantgrave de Hesse. Il n'étoit pas possible d'en venir à bout par la force, & il falloit que la finesse y suppleât. Le Cardinal de Granvelle lui fit promettre qu'il viendroit visiter l'Empereur, à condition qu'on lui donneroit un passe-port dans la meilleure forme. Le passe-port fut en effet expedié ; mais le Cardinal de Granvelle, au lieu d'y mettre que le Landgrave pourroit s'en retourner sans aucune prison, mit le mot Allemand *d'Evige*, qui signifioit éternelle, au lieu de celui *d'Enige*, qui signifioit aucune. L'artifice de ce changement consistoit en ce qu'il n'avoit falu que renverser un *n* pour en faire un *u*. & de fait le Landgrave y prit si peu garde en lisant le passe-port, qu'il ne découvrit point la supercherie qu'on lui faisoit. Il s'alla mettre entre les mains de Charles, qui le retint prisonnier, aprés lui avoir fait soûtenir par le Cardinal de Granvelle, que pourvû qu'on le délivrât une minutte avant sa mort, on ne seroit point infidele à son égard.

Enfin

Enfin Charles-Quint avoit eu une Maîtresse 1547.
dont la Duchesse de Parme sa fille étoit née, & Liv. I.
il en avoit actuellement une autre, qui le rendit quelques mois aprés pere du fameux Jean d'Autriche. Mais bien loin qu'il eût donné à la premiere, & qu'il donnât à la seconde aucune part dans les affaires de ses Etats, il les tenoit si cachées, que l'on n'a jamais bien sçû qui elles étoient. Henri Second au contraire entretenoit si publiquement la grande Sénéchale de Normandie, que l'on imputa la mort imprévûë & violente de ce Prince au scandaleux commerce qu'il eut presque toute sa vie avec elle. Il la laissa tellement agir à sa mode incontinent aprés qu'il fut devenu Roi, que ce fut uniquement à elle que l'on attribua tous les changemens qui survinrent à la Cour au commencement du Regne d'Henri Second. Le Seigneur de Tais étoit parvenu à la Charge de Maitre de l'Artillerie par son extraordinaire valeur, & par les longs services qu'il avoit rendus dans les Guerres d'Italie, où il avoit presque toujours commandé l'Infanterie Françoise. Mais il étoit trop libre en paroles; & il lui échapoit souvent de découvrir ce que la raison d'Etat l'obligeoit à tenir secret. Il se trouva dans une Compagnie où l'on parloit de Brissac qui commandoit alors la Cavalerie legere, & il soûtint que le même Brissac partageoit avec le Dauphin le cœur de la Sénéchale. L'imprudence de Tais fut negligée pendant la vie de François Premier; mais aprés la mort de ce Prince, la Sénéchale sollicita qu'on la vengeât de l'injure que Tais lui avoit faite. Il étoit assez difficile de la satisfaire, parce que d'un

1547. Liv. I. d'un côté il n'y avoit rien à redire dans la personne de Tais, si l'on en exceptoit les paroles que l'on vient de rapporter; & d'un autre côté les Gens de guerre n'auroient pas volontiers enduré que l'on traitât trop mal le plus ancien & le plus experimenté de leurs Officiers. Ainsi la Sénéchale fut reduite à se contenter qu'on lui ôtât sa Charge de Maître de l'Artillerie, & qu'on l'envoyât finir ses jours dans la maison de campagne où il étoit né: ce qui, de l'humeur qu'il étoit, ne lui feroit guéres plus supportable, que si on lui faisoit perdre la vie sur un échafaut. Pour comble de chagrin, on donna sa Charge au même Brissac qui avoit servi d'occasion pour la lui ôter. Brissac étoit le Gentilhomme le plus beau & le mieux fait du Royaume; & il sembloit que la nature ne l'eut formé, que pour rendre ridicule le sentiment de ceux qui prétendent qu'elle n'est jamais tout-à-fait liberale; & que quand elle donne les qualitez de l'esprit, elle refuse toûjours celles du corps; comme quand elle donne celles du corps, c'est toujours aux dépens de celles de l'esprit. Sa mere avoit été Gouvernante des Fils de France, dans le temps qu'ils furent envoyez en Espagne pour y servir d'ôtages, & c'étoit elle qui avoit obtenu pour Brissac, l'aîné de ses fils, qu'il fût Page du Dauphin, & pour le puisné que l'on appelloit alors Gonnort, qu'il fût auprés du Duc d'Orleans en la même qualité. Mais elle mourut trop tôt pour eux; & si l'un & l'autre furent élevez à la seconde dignité de l'épée qui étoit celle de Marêchal de France, ils n'en furent redevables qu'à leur propre merite. Brissac ne

ne fut pourtant pas heureux immediatement aprés la mort de sa mere ; car outre qu'il se bannit lui-même pour un temps de la societé civile, par le chagrin qu'il eut de perdre le Dauphin que Montecuçulli empoisonna : il lui survint depuis qu'il s'en fut consolé un accident capable de le rebuter de faire ce que l'on appelle fortune. Il avoit dans son voisinage la veuve du Maréchal de Montejan qui étoit fort belle, & qui d'ailleurs avoit de grands biens, parce qu'elle étoit la derniere de la Maison de Montespedon ; & que par consequent elle en avoit herité. Brissac la recherchoit en mariage ; & comme sa conversation n'étoit pas moins charmante que sa personne : elle l'auroit infailliblement preferé à tous ses Rivaux, sans même en excepter le Prince de la Roche-sur-Yon, si Brissac ne se fut decredité lui-même dans son esprit par une action dans laquelle il est trés-difficile de décider s'il fit bien ou mal. C'étoit au milieu de la Canicule, & il faisoit une extrême chaleur. Le Prince de la Roche-sur-Yon qui se trouvoit dans la chambre de la veuve de Montejan, sans qu'il y eut aucune autre personne que Brissac, se tourna vers lui, & lui dit, *cher ami, je te prie d'aller à l'office, & de m'en apporter un verre d'eau.* On ne sçait si Brissac agit par un motif de pure complaisance, ou s'il n'osa se dispenser de satisfaire un Prince du Sang qui lui demandoit si peu de chose ; mais il est constant qu'il alla à l'office, qu'il en apporta le verre d'eau, & qu'il le presenta au Prince de la Roche-sur-Yon, qui le lui rendit, aprés avoir bû l'eau. La veuve de Montejan prit cela par un

en-

1547. endroit, dont il y a peu de Dames qui se fussent avisées. Elle aimoit Brissac, & elle avoit
Liv. I. resolu de l'épouser préferablement au Prince de la Roche-sur-Yon ; mais elle ne s'étoit point encore déclarée, & il lui étoit libre de rejetter Brissac, sans qu'il eut sujet de s'en plaindre. Elle considera qu'il faloit bien qu'il y eût une extréme disproportion entre l'un & l'autre, puis que Brissac n'avoit osé se dispenser de rendre un si bas service au Prince de la Roche-sur-Yon. Elle étoit veuve d'un Maréchal de France, & elle ne prévoyoit pas que Brissac le deviendroit : elle avoit encore de l'ambition ; & elle étoit touchée de la honte qu'il y auroit pour elle à décheoir dans une conjoncture où elle pouvoit être Princesse du Sang. Ainsi la violence qu'elle se fit, fut telle, que si elle ne put tout-à-fait éteindre dans son cœur l'amour que Brissac y avoit allumé, elle témoigna du moins assez d'indifference à son égard pour ne le plus voir, & pour épouser peu de jours aprés le Prince de la Roche-sur-Yon.

Il y avoit à la Cour treize Cardinaux ; & l'on ne se souvenoit point qu'il y en eut eu un si grand nombre sous les Regnes précédens. Si quelques-uns d'entre-eux s'étoient élevez à la pourpre par la faveur, il y en avoit d'autres qui ne la devoient qu'à leur vertu ; & c'étoit ceux-là que la Sénéchale apprehendoit principalement, parce qu'elle craignoit qu'ils n'eussent assez de courage & de zele pour lui reprocher la vie licentieuse qu'elle menoit. Le plus honnête moyen de s'en délivrer étoit de les envoyer à trois cens lieuës d'elle ; & l'on obli-

obligea sept Cardinaux d'aller à Rome, sous 1547.
pretexte d'appuyer & d'augmenter la Faction Liv. I.
Françoise dans le prochain Conclave. On n'en demeura pas là ; & la Sénéchale obtint encore, aprés que le Pape Paul IV. eût été élû, que l'on deputât deux autres Cardinaux François, pour suivre les autres sept à Rome, sous couleur d'être Ambassadeurs d'obédience pour le Roi Henri Second.

Les fautes de Henri Second que l'on vient de remarquer, ne furent pas néanmoins comparables à celle qu'il commit en changeant les deux Ministres que son Pere avoit choisis, & dont il s'étoit tout-à-fait bien trouvé durant les sept dernieres années de son Regne. C'étoient le Cardinal de Tournon, qui avoit eu le soin des affaires Ecclesiastiques, & l'Amiral d'Annebaut, que Sa Majesté avoit chargé de la direction des affaires temporelles. Car aprés que François Premier eut relegué le Connêtable de Montmorenci dans sa maison de Chantilli, Sa Majesté imputa à ce premier Officier de la Couronne tous les malheurs qui étoient arrivez à la France sous son ministere ; & resolut par consequent de ne le jamais rappeller, quelque occasion qui s'en offrît ; & même quelque besoin que l'on en eût, Sa Majesté s'apperçût encore qu'elle avoit eu tort de confier à un seul homme l'administration de toutes les affaires de l'Etat. Elle les partagea en deux ; & elle fut si heureuse, que le Cardinal de Tournon & l'Amiral d'Annebaut répondirent parfaitement à l'estime que le Roi en avoit conçûë, & à l'attente de ses Sujets. L'un & l'autre de ces Ministres ne s'étoient

1547. proposez que le bien du Royaume ; & tour-
Liv. I. noient si généralement à ce point toutes leurs intentions, qu'ils n'étoient capables de s'en éloigner que par erreur. Ils avoient une experience consommée. Leur prudence s'étoit signalée dans les Négociations dont on leur avoit commandé de se mêler. Le peu de biens qu'ils acquirent durant leur faveur, fut une preuve évidente de leur desinteressement ; & l'on avoit remarqué qu'ils étoient si peu ambitieux, qu'ils n'avoient ni demandé, ni fait demander aucunes graces pour eux ni pour leurs amis.

Le Roi leur Maître étoit si content d'eux, qu'en mourant il avoit instamment recommandé à Henri Second son Fils qu'il les considerât comme les deux personnes dont il auroit le plus de besoin, & qu'il continuât de se servir de l'un & de l'autre. De plus Sa Majesté par une secrete prévoyance de l'avenir, avoit sur tout conjuré le même Dauphin de ne pas rappeller le Connestable de Montmorenci, s'il aimoit le bien de son Etat, & encore dit-on, de ne pas trop élever la Maison de Guise. Mais le Dauphin qui avoit été si obeïssant à son Pere durant sa vie, n'executa rien de ce qu'il lui avoit ordonné en mourant. Le Cardinal de Tournon fut envoyé à Rome, sous pretexte qu'il y seroit plus utile qu'en France ; & l'on relegua Annebaut dans le Château de la Hunaudaye en Bretagne, dont son Fils avoit épousé l'Héritiere, aprés qu'on lui eut ôté le Bâton de Maréchal de France pour le donner à S. André.

Les Relations du temps cherchent en vain les

les motifs les plus secrets des deux disgraces que l'on vient de marquer ; & il est aisé de deviner que le Connêtable ne jugea pas à propos de souffrir plus long-temps dans le Conseil du Roi le Cardinal de Tournon & l'Amiral d'Annebaut, à cause que s'ils y étoient demeurez dans la seule fonction des Ministres d'Etat, & subordonnez en toutes choses à l'autorité du Connêtable, on n'auroit pas laissé de leur attribuer tout ce que l'on y auroit resolu de bon ; & d'imputer au Connêtable toutes les mesures irrégulieres qui y auroient été prises. Puyguillon Evêque de Mets ajoûte que le Connêtable qui aimoit beaucoup le bien, quoi qu'il eût horreur d'en acquerir par les voyes odieuses, vouloit absolument se faire payer des appointemens qui lui étoient dûs depuis sept ans, tant en qualité de premier Ministre, que comme Connêtable, & comme Grand-Maître de la Maison du Roi : ce qui montoit à des sommes trés-considerables ; parce que François Premier qui disoit lui avoir fait assez de gratifications durant les vingt-cinq premieres années de son Regne, avoit trés-expressement défendu aux Tréforiers de l'Epargne de le payer durant les sept dernieres. Il faloit donc que le Connêtable se remboursât sur les quatre millions que François Premier avoit laissez dans le Trésor Royal, nonobstant les prodigieuses dépenses qu'il venoit de faire dans l'équipement de la Flotte de cent cinquante Vaisseaux contre l'Angleterre, & dans la derniere Guerre contre Charles-Quint. Ces quatre millions étoient à proprement parler le ménage du Cardinal de Tournon & de l'Amiral

1547. Liv. I.

1547. Liv. I. d'Annebaut ; & comme on ne ſçauroit voir ſans chagrin diſſiper ce que l'on n'a amaſſé qu'avec beaucoup d'adreſſe & de peine, il n'étoit pas mal-aiſé de prévoir, que ſi ce Cardinal & cet Amiral ſe fuſſent trouvez dans le Conſeil du nouveau Roi, lors qu'on y auroit parlé de détourner les quatre millions à un uſage particulier, ils n'euſſent pu s'empêcher de remontrer au Roi que l'épargne de ſon pere auroit été plus utilement employée au recouvrement de la ville & du territoire de Bologne, que les Anglois tenoient encore à la honte de la France.

Quoi qu'il en ſoit, la Sénéchale ſe contenta, pour ſon coup d'eſſay, de ruiner la fortune des deux principaux Miniſtres ; & elle conſerva le troiſiéme, ſoit qu'il fût plus heureux, ou qu'il y eût moins d'occaſions de le craindre. C'étoit le Chancelier Olivier, qui s'étoit élevé par ſa profonde erudition & par ſa vie irreprochable. On avoit remarqué qu'encore qu'il eût au Cardinal de Tournon & à l'Amiral Annebaut la principale obligation de ſon avancement, il n'avoit point d'autre complaiſance à leur égard que celle qui regardoit uniquement le bien de l'Etat. S'ils lui propoſoient des projets qui s'y accommodaſſent, il les ſecondoit de toute ſa force ; & au contraire, pour peu qu'il les jugeât incompatibles, il le leur repreſentoit avec une franchiſe digne des anciens Gaulois ; & s'il ne les ramenoit à ſon ſentiment, il demandoit qu'on lui ôtât les Sceaux pour les donner à quelqu'autre. Il y a de l'apparence que la Sénéchale ſe fit un mérite de maintenir ce grand Magiſtrat ; & qu'elle s'i-

s'imagina que pourvû qu'elle le laissât dans la scituation où elle le trouvoit, on lui pardonneroit toutes les disgraces que l'on vient d'abreger. La conduite d'Olivier justifia la prévoyance de cette Dame ; & s'il avoit jusques-là surpassé les Chanceliers qui l'avoient précedé, il se surpassa depuis lui-même : tant il est vrai que les malheurs qui menacent les gens de bien ne servent qu'à les affermir dans la vertu. Il avoit lû dans le Code manuscrit de S. Louïs l'Ordonnance de ce Roi, qui condamnoit les Blasphémateurs à avoir la langue percée avec un fer chaud, & il sçavoit que cette Ordonnance n'avoit été observée que durant le Regne de ce Prince par deux raisons : L'une étoit la multitude des coupables, & l'autre que les principaux Feudataires de la Couronne s'étoient insensiblement relâchez de prêter main forte aux Magistrats Royaux. Il faloit remedier à ce desordre ; & Olivier aprés avoir tiré parole de Henri Second qu'il l'appuyeroit, dressa une nouvelle Ordonnance entierement conforme à celle de Saint Louïs.

1547. Liv. I.

On avoit blâmé le même Saint Louïs aussi-bien que le Pape Innocent Trois d'avoir usé de trop de rigueur à l'égard des Hérétiques en les soumettant à la peine du feu ; & Olivier crut ne pouvoir mieux empêcher le progrés du Calvinisme dans la France, qu'en condamnant à être brulé, non seulement ceux qui en recevroient la doctrine, ou qui la favoriseroient ; mais encore leurs livres imprimez & manuscrits.

Le nombre des Officiers du Parlement avoit été limité à cent sous le Regne de Louïs Hu-

1547. Liv. I. tin ; & les Rois ſuivants ne s'étoient point aviſez de l'augmenter juſqu'à François Premier qui l'avoit multiplié pour tirer l'argent des Charges ſurnumeraires à meſure qu'il les créoit. Les gens de bien étoient alors preſque univerſellement perſuadez que quiconque achetoit le droit de rendre la juſtice, étoit dans une diſpoſition éloignée ou prochaine de la vendre ; & ce fut autant pour les ſatisfaire que pour reformer l'abus dont ils ſe plaignoient, que le Chancelier Olivier porta le Roi à reduire le Parlement à l'ancien nombre. Mais parce que ſi on l'eût incontinent executé, il auroit fallu rembourſer les Conſeillers de l'argent que leurs Charges leur avoit couté : que le Connêtable avoit beaucoup diminué le Treſor Royal en y prenant tout ce qu'il pretendoit lui être dû, & que le reſte ſuffiroit à peine pour achever la guerre de Bologne que la France alloit entreprendre, Olivier jugea plus à propos d'attendre la mort des Conſeillers qui avoient acheptė leurs Charges, & de déclarer qu'au moment qu'ils ceſſeroient de vivre, elles ſeroient éteintes. Il rétablit auſſi l'ancien ordre pour ce qui regardoit l'âge & la reception des Officiers de la même Compagnie ; & il voulut qu'ils ne fuſſent point reçûs ſans montrer leur extrait baptiſtaire, qui témoigneroit qu'ils avoient au moins trente ans accomplis ; & qu'aprés qu'ils auroient mis cet extrait entre les mains du Premier Preſident, il aſſembleroit les Chambres pour examiner ſi le Recipiendaire étoit aſſez ſçavant, & s'il avoit d'aſſez bonnes mœurs pour entrer dans cette auguſte Compagnie.

Il

Il limita le nombre des Notaires Apostoliques qui s'étoit multiplié à l'infini depuis le Concordat entre le Pape Leon Dix & le Roi François Premier ; Et parce que les longues guerres entre le même Roi & l'Empereur Charles-Quint avoient cessé par la paix de Crespi, lors qu'on s'y attendoit le moins, & que les François sont incapables d'apprendre aucun mêtier aprés qu'ils ont porté les armes ; il y avoit un si grand nombre de voleurs qu'il n'étoit plus possible d'aller à la Campagne en seureté. Si l'on eût laissé aux Tribunaux ordinaires la connoissance de cette sorte de crimes, la punition des coupables seroit devenuë presque inutile, à cause qu'elle auroit tiré en trop de longueur ; & ce fut pour l'abreger que le Chancelier Olivier attribua aux Prévôts des Maréchaux la connoissance des voleurs de grand chemin, & qu'il leur permit de les condamner par des jugements si deffinitifs, qu'il n'y eût aucun lieu d'appel. 1547. Liv. I.

Les mêmes guerres de François Premier & de Charle-Quint avoient rendu tellement incommode le sejour dans les Provinces du Royaume de France, que les personnes les plus accommodées en sortoient pour aller demeurer à Paris, où elles étoient assurées de vivre avec plus de repos qu'ailleurs. Il s'ensuivoit de là qu'outre que les Provinces étoient frustrées de leurs principaux ornemens, les Habitans qui y restoient se trouvoient extraordinairement foulez, puis que non-seulement ils étoient obligez à porter la part des Charges de l'Etat qu'ils avoient accoutumé ; mais encore à payer pour leurs Compatriotes qui étoient devenus

1547. Liv. I. Bourgeois de Paris. Cet inconvenient parut si considerable au Chancelier Olivier qu'il défendit d'augmenter le nombre des maisons de la Ville Capitale, sous pretexte qu'elle ne se détruisit elle-même par sa propre grandeur; mais en effet dans la seule vüë de rendre les charges de l'Etat plus aisées à supporter quand elles se trouveroient plus générales.

Il remontra encore au Roi que les gens de guerre étoient reduits à ne pas payer la dépense qu'ils faisoient dans leur márche, parce que leur solde ne suffisoit pas pour les entretenir; & on l'augmenta par la même Ordonnance qui les condamnoit irremissiblement à être passez par les armes, si leurs Hôtes prouvoient qu'ils leur eussent enlevé par force quelque argent, quelque animal, ou quelque meuble tant soit peu considerable.

Enfin à l'occasion de François Premier & de la Duchesse d'Estampes qui aimoient la magnificence dans leurs habits, le luxe étoit augmenté à la Cour & dans les principales Villes du Royaume, en un point que l'on ne distinguoit plus les personnes de qualité d'avec celles qui ne l'étoient pas; & que par consequent il étoit aisé de se dispenser de leur rendre les honneurs qui leur étoient dûs. Outre que la pauvreté s'introduisoit insensiblement dans les familles mediocres, où l'on avoit honte de ne se pas vêtir à la mode, de crainte d'être méprisé. Les Rois Charles Cinq & Charles Sept avoient inutilement entrepris de s'opposer à cet excez, parce que les guerres qu'ils avoient eues contre les Anglois ne leur en avoient pas donné le loisir. Le Chancelier Olivier se fonda sur cet-

cette raison pour persuader à Henri Second de lui permettre qu'il ramassât dans l'ancienne & dans la nouvelle Jurisprudence ce qu'il y avoit de plus conforme à l'usage des François., pour ce qui regardoit les loix somptuaires ; & il en dressa une Ordonnance qui condamnoit à la verité le luxe, mais qui laissoit neanmoins assez de liberté aux Dames qui avoient de la beauté pour la rehausser par des ornemens qui ne fussent au dessus ni de leur condition ni de leur modestie.

Mais encore que le Regne de François Premier eut été dans une conjoncture qui sembloit le devoir faire regretter, puis que ce Prince commençoit à se corriger des fautes qu'il avoit commises, il y eut neanmoins peu de personnes affligées de sa mort ; & l'on se consola facilement de sa perte par la haute opinion qu'on avoit conçûe de son Successeur qui vint à la Couronne, sous le nom de Henri Second. C'étoit un Prince de vingt-huit ans, dont les qualitez avoient assez d'éclat pour attirer, & pour conserver les diverses inclinations des Peuples. Il étoit beau, quoi que d'un tein brun ; & sa mine pour être majestueuse, n'en étoit pas moins agréable. Il avoit la taille riche, & sa hauteur ne l'empêchoit pas d'être aussi souple que les plus petits. Il étoit fort sobre ; mais l'on imputoit son abstinence au desir d'éviter la grosseur extraordinaire dont il étoit menacé. Il étoit le plus affable des hommes ; & sa Cour fut encore plus galante que n'avoit été celle de son pere. Ses actions pour être reglées n'étoient point incommodes. Il se levoit matin & donnoit les trois premieres

1547. Liv. I. heures de la journée aux affaires de son Etat: ensuite il alloit à la Messe & l'entendoit avec un profond respect. Le temps qui s'écouloit de là jusqu'au diner étoit employé à donner audience à tout le monde, & à écouter favorablement ceux que la severité du Connêtable de Montmorenci premier Ministre & Favori tout ensemble, avoit rebutez. L'aprés-dinée il passoit deux heures dans la chambre de la Reine Catherine de Medicis sa femme, où tout ce qu'il y avoit de Courtisans & de Dames se rencontroient. La multitude des personnes empêchoit la conversation d'être générale; & celles qui vouloient donner ou recevoir de l'amour trouvoient mieux leur compte dans la particuliere. Les deux heures finies, le Roi sortoit pour les exercices du corps, & ne les quittoit que pour souper. En sortant de table, il entroit dans son cabinet, où il s'occupoit aussi long-temps que le matin aux affaires d'Etat, s'il n'y avoit bal chez la Reine ou quelqu'autre Princesse; car en ce cas il s'y trouvoit jusqu'au tems du coucher. Les exercices où le Roi s'occupoit étoient à peu prés les mêmes où la Noblesse de France s'adonnoit alors. Comme il étoit mieux à cheval qu'aucun autre de son Royaume, il y montoit d'ordinaire, & personne ne portoit mieux ses armes que lui. Ses Ecuyers ne pouvoient découvrir ni montrer aussi bien que lui la vertu, ou cacher le vice d'un cheval, lors qu'ils étoient dessus. Il les tiroit d'ordinaire des trois Haras qu'il entretenoit à Munes, à Saint Leger & à Oiron, chez Boissy grand Ecuyer de France, & il les faisoit dresser en sa presence. Son écurie étoit si

Langey dans son Traité de de l'Art militaire.

si belle que le Grand Ecuyer de l'Empereur, à qui il se donna la peine de la montrer, avoüa que son Maître n'avoit rien de semblable. Il y faisoit élever six ou sept vingt Pages des meilleures Maisons de son Royaume; & il en tiroit tous les ans cinquante pour les employer aux armes, où ils devenoient en peu de temps Soldats & Capitaines. Il prenoit interêt à leurs actions d'éclat, & il ne pouvoit souffrir qu'ils démentissent par aucun trait de lâcheté, la nourriture qu'ils avoient reçûë prés de lui. Carnavalet & Sipierre avoient soin de ces jeunes Gentilshommes: & les charges militaires leur étoient distribuées sur le témoignage de ces deux Seigneurs. Henri Second n'aimoit neanmoins pas tant les chevaux pour l'ostentation que pour la guerre; & il trouvoit que la vie de Soldat étoit la plus agreable de toutes. Il assistoit des premiers aux rendez-vous de ses Armées de Champagne & de Picardie; & comme il commençoit ses Campagnes avec le Printemps, il les achevoit à la fin du mois d'Octobre. Il passoit l'hyver à la chasse des chiens courans; & son Lieutenant de la Venerie Marconnay le divertissoit alors d'autant plus qu'il avoit une adresse toute particuliere à reduire les cerfs aux abois. Quand le Roi étoit las de brosser au travers des forêts, il alloit aux Toiles & à la Volerie; & s'il ne montoit à cheval il jouoit à la paume. Pour y faire mieux observer son adresse, il ne vouloit jamais tenir le jeu, mais seconder ou tiercer, qui sont les deux places les plus dangereuses & les plus difficiles. Il excelloit en toutes deux, mais principalement en la derniere: s'il ga-

gnoit il laissoit le gain à ceux de sa partie ; &
lors qu'il perdoit, il payoit pour tous. Il est
vrai que la perte n'alloit jamais au delà de cinq
cens écus. Il invitoit les Dames à le voir
joüer, & il leur avoit fait preparer un lieu où
elles étoient en seureté des bales. Il aimoit
encore les jeux de Billart & du Mail, parce
qu'il y faisoit également remarquer sa force &
son adresse : mais il étoit plus propre au der-
nier, & personne ne poussoit un coup si loin
2 ni de meilleure grace que lui. Lors que la gla-
ce étoit assez forte pour le soutenir, il glissoit
sur l'Etang de Fontaine-bleau, & quand il y
avoit beaucoup de neige, l'on en faisoit des
Bastions & des pelottes qui servoient à former
des combats reguliers, & de feints assauts. Ces
ébats où il appelloit indifferemment tous les
Gentilhommes qui se presentoient, les lui avoit
fait presque tous connoître. Il leur demandoit
leurs noms, sa memoire étoit assez heureuse
pour les retenir ; & comme il n'épargnoit pas
les loüanges lors qu'ils faisoient bien à son
gré, ils se rendoient parfaits en peu de tems à
cette sorte d'exercice. Au retour du printems
il les menoit à la guerre, ou il les y envoyoit
sous ses Lieutenans, qui étoient chargez de
lui mander les beaux exploits qu'ils feroient ;
& aussi-tôt qu'il avoit appris une de leurs ac-
tions militaires au delà du commun, il la pu-
blioit hautement à sa table devant ceux qui lui
3 venoient faire leur Cour. Mais ce qui lui avoit
acquis plus absolument le cœur de sa Noblesse,
étoit qu'il évitoit avec beaucoup de précau-
tions de railler ni de médire du moindre Gen-
til-homme ; & qu'il prenoit peine à déguiser
ce

ce qui lui étoit arrivé de honteux faute de courage. Les aprés-dînées des fêtes étoient d'ordinaire employées à courir la bague ; & le Roi se faisoit honneur d'aller recevoir comme les autres le prix de la main des Dames, lors qu'il l'avoit remporté. Quand il pleuvoit, on passoit le temps à joüer ou à tirer des armes, & ce fut en cette derniere occasion qu'il pleura, pour avoir sans y penser crevé un œil à Monsieur de Bouccard, son Ecuyer, qui lui avoit montré l'escrime ; qu'il lui demanda pardon, & qu'il se soumit à toute la satisfaction qu'il desireroit. A tant de qualitez avantageuses pour la guerre, il avoit joint beaucoup d'experience ; & l'on sçavoit qu'il s'étoit heureusement acquité des quatre Lieutenances Generales que son pere lui avoit confiées. La premiere en Provence, d'où il avoit obligé l'Empereur Charles-Quint de sortir à sa confusion : la seconde en Piémont, où il avoit levé le blocus des Places que les François tenoient : la troisiéme au Camp de Jallon où le même Empereur s'étoit vû contraint de ménager la paix de Crépi, au lieu d'aller assieger Paris comme il s'en étoit vanté : & la derniere à Bologne, où le Fort d'Outreau avoit été achevé & conservé malgré les Anglois.

1547. Liv. I.

Pour comble de bon heur le même Henri Second venoit à la succession d'une Couronne paisible, puisqu'elle avoit la paix avec l'Empereur, & que l'affaire de Bologne étoit accommodée, de sorte que les François devoient recouvrer cette place pour de l'argent. Le Royaume n'avoit jamais eu tant de Soldats ni de Capitaines, & le Tresor Royal étoit rempli

1547. Liv. I. de quatre millions. Le Roi François Premier n'avoit point laissé de dettes, & n'avoit rien touché du revenu de l'année courante. Enfin le peuple, quoique plus chargé qu'à l'ordinaire, ne laissoit pas d'être fort à son aise, parce que le commerce étoit florissant; & toutes ces dispositions ensemble faisoient esperer un regne plus heureux que n'avoient été ceux dont la memoire étoit adorée. Mais d'un autre côté Henri Second n'avoit ni la vivacité d'esprit, ni la facilité de s'exprimer du Roi François Premier son pere; & la douceur de son naturel le rendoit d'autant plus facile à être surpris, qu'il ne voyoit & ne jugeoit que par les yeux de ceux qui le possedoient. Ainsi ceux qui pretendoient parvenir, ou entretenir leur credit par la voye des armes, ne lui parloient que de guerre; & les autres qui travailloient d'une maniere plus cachée à s'agrandir en couvrant leur ambition & leur avarice du pretexte de Religion, ne cessoient de l'exciter à rallumer les feux pour consumer les Heretiques que la mort de François Premier sembloit avoir éteints. De-là vint qu'il employa toute sa vie à poursuivre deux querelles: l'une contre la Maison d'Autriche, en laquelle il fut heureux au commencement, & malheureux à la fin: l'autre contre les Calvinistes qui se multiplierent de sorte, nonobstant la persecution qu'on leur faisoit, qu'ils furent assez forts pour entreprendre au commencement du regne suivant de renverser la Monarchie Françoise.

Le Roi avoit épousé quatorze ans avant que de venir à la Couronne, Catherine de Medicis, qui avoit plus d'intelligence qu'il n'en fal-

loit

loit pour gouverner un Etât tranquille ; & qui 1547.
nonobstant n'avoit aucun credit. Lors qu'on LIV. I.
l'avoit donnée en mariage au Duc d'Orleans, on ne s'étoit pas imaginé qu'elle deût être Reine ; & ce Prince n'étoit pas plûtôt devenu Dauphin par la mort de son frere aîné, qu'on avoit pensé à la repudier, sur le pretexte de sa pretenduë sterilité. On n'a pas sceû si François Premier en avoit été détourné par l'injustice toute visible de cette action, ou par les sermens qu'il avoit faits au Pape Clement Sept, de ne renvoier jamais cette Princesse qui étoit sa niece; ou par la pitié que faisoit Catherine, dont la fortune étoit alors si déplorable, qu'elle n'avoit aucun lieu de retraitte, le nouveau Duc de Florence étant trop politique pour la recevoir dans son Etât, où elle avoit plus de droit que lui ; ou enfin si ç'avoit été par l'adresse de la même Catherine qui n'avoit rien épargné pour se conserver la qualité que son oncle lui avoit acquise ; son corps & son esprit en étoient également dignes ; on n'avoit point vû en France une beauté plus majestueuse que la sienne depuis la Reine Anne de Bretagne; & lors que François I. parloit des affaires d'Etat, comme il lui arrivoit quelquefois devant les Dames, elle raisonnoit si juste qu'elle sembloit n'être née que pour la negociation. Son premier soin fut de gagner absolument le cœur de son mari ; & si elle n'y réüssit pas entierement, parce qu'elle l'avoit trouvé prevenu d'amour pour Diane de Poitiers, Sénéchale de Normandie, elle usa de tant de carresses pour recouvrer une partie de ce qu'il lui étoit du, que le Dauphin de temps en temps étoit comme obli-

1547. Liv. I.

obligé de retourner à son lit, & d'avouër qu'il ne se trouvoit jamais si bien dans un autre. Aprés qu'elle eut évité de cette sorte le mépris & les indifferences de son mari, & prévenu les inconveniens qui pouvoient arriver de l'un ou de l'autre de ces deux passions, elle rechercha l'amitié de François I. son beau-pere, & fit toutes les avances necessaires pour la meriter. Elle étudia ses inclinations, & lors qu'elle eut reconnu que la chasse étoit sa dominante, elle s'y rendit si experimentée, qu'il n'y avoit point de partie célebre dont elle ne fût. L'agilité de son corps, & la grace singuliere qu'elle avoit à cheval, lui servirent infiniment dans cette conjoncture; & le Roi son beau pere ne pouvoit assez admirer qu'elle fût autant infatigable que lui dans ce penible exercice; & qu'elle brossât avec autant de vigueur au travers des forêts. Outre cétte complaisance, elle en eut une autre qui n'étoit gueres moindre. Elle consistoit à se mettre à la tête des Dames qui composoient la petite bande, lors qu'elles accompagnoient le Roi à la promenade, parées à l'avantage, & montées sur des Haquenées; & nonobstant que la Cour fut partagée entre les Factions de la Duchesse d'Estampes & de la Sénéchale de Normandie, Catherine non-seulement ne prit point de parti: mais elle se conserva même l'amitié de ces deux Dames, quoi qu'elles fussent irreconciliables ennemies l'une de l'autre. Cette précaution ne lui fut pas inutile lors que son mari vint à la Couronne: car la Sénéchale informée par le Roi-même que Catherine ne s'étoit jamais ingerée de lui rendre aucun mauvais office auprés de Sa Ma-

Dans l'Etat de la Cour au commencement de Henri Second.

Majesté, l'aima mieux dans la place qu'elle occupoit qu'une autre qui ne seroit peut-être pas si patiente ; & par consequent elle ne se mit point en peine de la traverser. Catherine de son côté contente d'être Reine ; & de la fecondité que le premier Medecin Fernel, aprés Dieu, lui avoit procurée, se retrancha dans le soin d'élever ses enfans ; & abandonnant tout le reste elle laissa la possession presque entiere du nouveau Roi à la Sénéchale. Elle feignit de se rejoüir que le Connêtable eût la disposition absoluë des affaires d'Etat : & elle attendit avec une impatience qu'elle dissimuloit admirablement, la conjoncture qui lui donneroit lieu d'exercer les vertus souveraines qu'elle tenoit cachées. 1547. Liv. I.

Le Connêtable Anne de Montmorenci ne fut point surpris quand le nouveau Roi lui manda de revenir à la Cour, aussi-tôt que François Premier eut les yeux fermez : parce que c'étoit une espece de fatalité, pour ainsi dire, qui le rétablissoit dans le ministere. Henri II. n'avoit pas toutes les qualitez necessaires à gouverner lui-même, & quand il les auroit euës, il n'étoit pas d'humeur à s'en donner toute la peine : il aimoit trop le divertissement ; & dans la pensée de se décharger sur un autre de la meilleure partie d'un poids qui l'eût accablé, il ne pouvoit apparemment mieux faire que de choisir le Connêtable qu'il appelloit son bon compere, quand ce n'eut été que pour éviter au commencement de son regne de passer pour inconstant. Car il l'aimoit avec une tendresse si peu commune, qu'il oublioit pour lui l'inégalité des conditions, jusqu'à le traiter

1547. Liv. I. traiter de pair & coucher avec lui, lors qu'ils étoient en particulier. Il avoit encouru pour lui la colére du Roi son pere ; & quelque défence que Sa Majesté lui eût faite de n'entretenir aucun commerce avec lui pendant sa disgrace, il n'avoit pû s'empêcher de lui écrire presque tous les jours, ni de le traitter de même que s'il eût encore été premier Favori, & premier Ministre. François Premier n'avoit pas tout-à-fait ignoré la continuation de cette amitié, & il s'étoit mis plusieurs fois en peine de l'interrompre. On ajoute même que la derniere chose qu'en mourant il avoit ordonné à son fils, avoit été de laisser le Connêtable dans la solitude de Chantilly, & de ne lui donner aucune part dans les affaires : mais les Successeurs à la Couronne de France étoient en possession de négliger les derniers avis de leurs Prédécesseurs. Et François Premier n'avoit pas plus de droit de prétendre que son fils lui obeït, que lui-même en avoit eu de violer les ordres de Louis Douze son beau-pere. Ceux qu'il donnoit de vive voix à son fils à l'égard du Connêtable pouvoient être soupçonnez de vengeance, & s'ils n'avoient point été concertez par ce motif, il y avoit du moins lieu de les attribuer au desir que l'Amiral d'Annebaut, & le Cardinal de Tournon fussent continuez dans le ministere, ce qui n'arriveroit point, si le Connêtable, leur ennemi déclaré étoit rappellé. De plus le même Connêtable étoit consommé dans les affaires où il s'agissoit de le rétablir; & s'il n'avoit pas toute la capacité necessaire pour terminer les plus difficiles à l'avantage de son Maître, il avoit du moins celle

qui

qui servoit à couvrir ce defaut, en jettant de la poussiere aux yeux des moins habiles. Il déguisoit admirablement le malheur qui l'accompagnoit dans toutes ses entreprises, en faisant élever par ses Emissaires au delà de la vrai-semblance, les petites actions dans lesquelles il croyoit avoir réussi; & la France, à leur compte, n'étoit pas capable de recompenser le campement d'Avignon, ni le passage des Alpes: quoi que dans la premiere de ces deux expeditions le Connêtable fût demeuré les bras croisez lorsqu'il y avoit occasion de prendre l'Empereur Charles-Quint, en défaisant son Armée sans rien hazarder; & que dans la seconde le passage des Alpes n'eût été disputé par aucunes troupes reglées. Il étoit severe, & il vouloit que le châtiment suivit incontinent la faute: ce qui lui faisoit souvent interrompre les prieres qu'il avoit accoûtumé de reciter tous les jours, pour commander qu'on attachât un Soldat au premier arbre, ou qu'on en passât un autre par les armes. Il étoit fort laborieux; & de quelque nature que fussent les affaires, il en prenoit connoissance, mêmes de celles des Finances. Il assistoit à tous les Conseils, s'il n'étoit pas malade; & quoi que son principal divertissement fût à la chasse des oiseaux, il s'en privoit toûjours au moindre accident extraordinaire qui survenoit. Il étoit né dans un temps où la Noblesse faisoit profession ouverte d'ignorance; & il se voyoit par consequent frustré du secours qu'il eût pû tirer des lettres: mais il y avoit suppléé en quelque maniere, en choisissant un Secretaire Basque appellé d'Ardois qui ne pouvoit être plus habile

1547. Liv. I.

1547. Liv. I. le ni plus fidele. S'il cherchoit à s'enrichir, ce n'étoit point aux dépens du Roi son Maître; & l'on avoit remarqué qu'il ne s'étoit jamais rien fait donner par pure gratification. Les biens qu'il laissa venoient de son épargne, ou des donations qu'on lui avoit faites, & nonobstant qu'il eût dix enfans, il n'en voulut engager aucun dans les Benefices, ni dans les ordres Religieux. Son foible étoit d'aimer trop à être honoré; & l'Empereur qui le connoissoit ne gardoit presque point de mesure dans les deferences qu'il avoit pour lui. Car sans parler de ce qui se passa dans le voyage de ce Prince à Gand, il le traittoit de pere, il lui écrivoit de sa main, & il n'envoya jamais d'Ambassadeur en France, qui n'eût ordre de lui rendre en son nom une particuliere visite. Il y a même apparence que les Turcs avoient pénetré ce secret, puisque Soliman agissoit avec le Connêtable aussi civilement que l'Empereur Charle-Quint; & lui envoioit des presens, comme des chevaux, des chiens Turcs, des faucons de Tunis, des gerfaux & des sacres. Barberousse & Dragut Amiraux de Turquie suivoient l'exemple de Soliman leur maître; & l'on ne voyoit point de maison dans toute l'Europe mieux garnie des rarerez du Levant, que celle de Chantilly.

Comme l'amitié avoit précedé l'amour dans le cœur de Henri, aussi Diane de Poitiers Sénéchale de Normandie ne tenoit que le Second rang dans la faveur du Roi. La Duchesse d'Estampes son ennemie qui avoit été Maitresse de François Premier étoit exposée à sa discretion, puisqu'il ne lui restoit ni ressource, ni pro-

protection, ni retraite; elle s'attendoit d'être accablée sous le faix des maux dont elle l'avoit autrefois menacée. L'apparence y étoit entiere, & l'on n'avoit aucune experience de Dame qui eût pardonné dans une semblable conjoncture. Le Duc d'Estampes ne vouloit plus recevoir sa femme chez lui; & le fils de l'Amiral de Chabot qui avoit épousé sa niece, n'êtoit pas capable de la garantir du danger. La Duchesse d'Estampes même étoit tellement persuadée qu'elle alloit périr, & que toutes les précautions dont elle pourroit user pour éviter sa perte seroient inutiles, qu'elle ne s'étoit point avisée d'implorer la clemence de la Senéchale. Mais la vertu ou peut être un ressentiment d'ambition produisit l'effet que la pitié ne s'étoit point mise en devoir d'attirer. La Senéchale trouva dans elle-même des motifs suffisants pour pardonner à la Duchesse, soit qu'elle agît par une inspiration purement Chrêtienne, soit que sa haine eût degeneré en mépris, aussi-tôt qu'elle avoit vû la Duchesse hors d'état de lui nuire, & que ce mépris eût passé jusqu'à la juger indigne de sa colere; ou qu'enfin la crainte de tomber à son tour dans le même abandonnement, ou l'esperance d'être alors traittée de la même maniere qu'elle auroit traitté la Duchesse, lui fit sacrifier son inclination à un interêt prétendu, qui tout éloigné qu'il paroissoit, ne laissoit pas d'être possible. On peut ajoûter si l'on veut, que le pouvoir de maltraiter impunément & à son aise la Duchesse d'Estampes, en ôta l'envie à la Sénéchale, & que celle-ci dedaigna de profiter d'un avantage où elle n'avoit rien contribué.

Quoi

1547. Liv. I. Quoi qu'il en soit, la Sénéchale se contenta de témoigner de l'indifference pour tout ce qui regardoit la Duchesse, & la laissa joüir en paix de tout ce dont elle avoit profité sous le regne précedent, quoi qu'il y eût eu dans sa conduite assez de choses qui dans la rigueur des Loix pouvoient être recherchées. Il étoit aisé de voir que la Duchesse d'Estampes avoit été plus heureuse en ce point, que tout le monde & qu'elle-même n'avoit cru, puisqu'il n'y avoit aucun Courtisan qui n'eût parié sa perte. Elle se retira dans une des Maisons de Campagne qu'elle avoit achetée; & elle y supporta avec d'autant plus de facilité l'absence & la haine du Duc d'Estampes son mary, qu'elle n'avoit jamais eu beaucoup d'estime pour lui. Les Relations particulieres n'en découvrent pas la cause; mais s'il est permis de la deviner par le procez-verbal de ce Duc contre elle, qui se trouve entre les manuscrits de Lomenie, on jugera qu'il falloit bien qu'il eût peu d'esprit, ou qu'il fût beaucoup insensible, puisqu'il contribua à sa propre infamie, en décriant sa femme avec autant de soin que les personnes de sa qualité, lorsqu'elles sont prudentes, en prennent pour établir ou pour augmenter leur réputation. Mais les jugemens de Dieu sont terribles sur les pechez d'habitude, & principalement sur ceux qui sont contraires à la pureté. Il y avoit vingt & un ans que la Duchesse d'Estampes vivoit dans un desordre public; & le Calvinisme lui parut la plus propre de toutes les Sectes pour étouffer les remords de sa conscience, parce que d'un côté elle ôtoit la necessité de la Confession; & d'un autre côté elle déclaroit que tous

tous les hommes étoient également ennemis de Dieu ; & qu'ils n'étoient distinguez les uns des autres que par une justice imputative. Il n'y avoit rien de plus commode que ces deux maximes pour entretenir la Duchesse d'Estampes dans son crime ; & elle se les persuada si fortement, que non seulement elle devint Calviniste ; mais de plus elle protegea autant qu'elle put, sans trop se découvrir, ceux que l'on avoit arrêtez pour la nouvelle hérésie, & que l'on condamnoit irrémissiblement au feu. Elle eut besoin en cela de tous ses charmes & de toutes ses ruses ; car encore que l'amour que François Premier avoit eu pour elle la premiere fois qu'il la vit au Mont-de-Marsan, où elle avoit accompagné la Duchesse d'Angoulesme sa mere, en qualité de Fille d'Honneur, n'eut point diminué : il y a neanmoins de l'apparence que s'il eût appris qu'elle fut devenuë Calviniste, il l'auroit aussi peu épargnée, qu'il maltraita son Valet de Chambre Mitron pour le même sujet en le blâmant de sorte qu'il en perdit l'esprit, & qu'au sortir du Louvre il se précipita dans le premier puits qu'il rencontra. Mais aprés la mort de François Premier, la Duchesse d'Estampes ne crut plus être obligée à la profonde dissimulation qu'elle avoit jusques-là observée. Elle vécut à la Calviniste dans sa maison de campagne ; & toute la précaution qu'elle prit fut de ne point entretenir de Ministre. Elle n'alla plus à la Messe que dans les jours solemnels ; & elle ne se contenta pas de pervertir ceux de ses domestiques qui eurent la foiblesse de changer de Religion pour lui plaire, & de chasser les autres ; mais de plus elle ne dépen-

1547. Liv. I.

1547. LIV. I. pensoit du revenu des grands biens qu'elle avoit acquis durant sa faveur, que ce qui lui étoit absolument necessaire pour la subsistance de sa famille; & elle mettoit le reste dans l'endroit que l'on appelloit alors la boëte à perrete; c'est à dire entre les mains de ceux qui le distribuoient aux pauvres Calvinistes, ou qui l'employoient à corrompre les pauvres gens de métier, ou de la campagne qui ne faisoient point de scrupule de renoncer à l'ancienne Religion; parce qu'en leur donnant de l'argent, on les asseuroit que rien ne leur manqueroit à l'avenir, pourvû qu'ils embrassassent la nouvelle Religion, & qu'ils y perseverassent. Il seroit difficile de décider si la Sénéchale fut informée de la conduite de la Duchesse d'Estampes aprés la mort de François Premier, ou si le sçachant elle ne l'en laissa pas moins vivre à sa mode. Mais il est constant qu'elle agit d'une maniere toute differente, & que dans le testament qu'elle fit au temps qu'elle étoit le plus en faveur, & qu'elle ne revoqua point en mourant dix ou douze ans aprés, elle déclara dans le principal article, qu'elle étoit si fortement attachée à la foi Catholique, que s'il arrivoit par malheur que les Duchesses d'Aumale & de Boüillon ses filles, pour quelque cause ou pretexte que ce fût, l'abandonnoient pour suivre quelqu'une des nouvelles Sectes, elle les frustroit de sa succession, & donnoit tous ses biens aux Hôpitaux des lieux, où ils se trouveroient scituez. S'il n'y avoit qu'une de ses deux filles qui renonçât à la Foi Catholique, elle lui donl'autre moitié de sa succession qui lui auroit appartenu sans ce changement; & supposé que ses

ses proches n'eussent pas le soin de faire execu- 1547.
ter sa derniere volonté avec assez d'exactitude, Liv.I.
elle s'adressoit au Parlement de Paris, & le conjuroit par les Offices qu'elle lui avoit autrefois rendus auprés du Roi Henri II. de suppléer au deffaut de ses parens. On ne sçauroit trouver rien de plus précis dans les testaments d'importance qui sont conservez à la Bibliotheque du Roi : cependant celui de la Sénéchale ne fut point executé, & l'on s'est mis inutilement en devoir d'en chercher la veritable cause dans les manuscrits les plus curieux. La Duchesse de Boüillon fit une profession publique du Calvinisme dans la ville de Sedan, & la Duchesse d'Aumale sa sœur en fut incontinent avertie. Son mari qui n'étoit que l'un des cinq Cadets de la Maison de Guise, n'avoit pas beaucoup de bien, & de plus il étoit chargé d'enfans. La moitié de la succession de la Sénéchale l'auroit fort accommodée, sur tout dans l'occasion où il fut pris prisonnier par le Marquis Albert de Brandebourg, & contraint de payer quatre-vingt mille écus pour sa rançon. Cependant le Duc & la Duchesse d'Aumale partagerent avec le Duc & la Duchesse de Boüillon les biens de la Sénéchale avec autant d'égalité, que si le testament de la Sénéchale ne les leur eût point attribuez tous entiers ; & pour comble d'étonnement il ne paroît par aucun acte public que les enfans du Duc & de la Duchesse d'Aumale se soient faits relever de ce que leur pere & leur mere avoient cédé à leur préjudice, tant il est vrai que la Maison de Guise a quelquefois pratiqué des actions de desinteressement & de

1547. généroſité, que l'on ne trouve point dans les
Liv. I. Princes des autres Maiſons.

Mais ſans anticiper les matieres, il ſuffit ici de dire que la Sénéchale arrêta toutes ſes penſées à ſe maintenir dans le cœur du Roi Henri Second ſon Amant; & comme elle étoit deſormais trop âgée pour ſe fier entierement au pouvoir de ſes charmes, & que le Connêtable lui étoit à craindre s'il devenoit ſon ennemy, ou s'il entreprenoit de la ſupplanter: elle chercha l'appuy des deux fils aînez du Duc de Guiſe, & les inſinua dans les bonnes graces du Roi, par des voyes qu'elle connoiſſoit mieux qu'aucune autre. La raiſon qui lui fit preferer ces Princes à d'autres qu'elle pouvoit choiſir, conſiſtoit en ce qu'ils étoient oppoſez au Connêtable par de preſſantes conſiderations, & moins capables d'être gagnez par ce Miniſtre, que toutes les autres perſonnes de leur condition, dont il eut eſſayé d'acheter l'amitié. Car ils le ſoupçonnoient d'avoir nourry dans l'eſprit de François I. le reſſentiment de l'action que leur pere avoit commiſe, en employant à préſerver la Lorraine de la fureur des Payſans Allemans, les forces qui ne devoient ſervir durant la priſon de Sa Majeſté, qu'à deffendre les Provinces de Champagne & de Bourgogne dont il étoit Gouverneur. Ils ſe plaignoient encore en particulier de ce qu'ils avoient voulu prendre les Armes & le Nom de la Maiſon d'Anjou, dont ils prétendoient être les légitimes Heritiers, comme deſcendus en droite ligne d'Yoland d'Anjou, derniére Princeſſe de cette Maiſon leur bis-ayeule. Que le même Connétable ou ſes Emiſſaires avoient perſua-

ſuadé François Premier de les en empêcher, ſous pretexte que leur intention avoit été de conſerver un titre plauſible pour uſurper la Provence, lors que l'occaſion s'en preſenteroit. De plus il étoit facile à la Sénéchale d'introduire dans les bonnes graces du Roi, deux jeunes Princes les plus accomplis, chacun en ſa profeſſion, qu'on eût vûs depuis pluſieurs ſiecles.

L'aîné qu'on nommoit le Prince de Joinville poſſedoit tout ce qu'il falloit pour devenir le plus Grand Capitaine de l'Europe; & ne manquoit que de deux choſes, dont l'une dépendoit du temps, & l'autre de la faveur; L'une étoit l'exercice & l'autre les emplois convenables pour exercer ſa vertu. Son port étoit ſi majeſtueux, qu'il inſpiroit du reſpect à ceux mêmes qui ne le connoiſſoient pas: ſa mine étoit ſi charmante, qu'il falloit uſer de précaution pour s'empêcher de l'aimer quand on le regardoit; & ſa civilité, toute aiſée & ſans affectation qu'elle étoit, ne pouvoit être imitée, non pas mêmes par les plus adroits Courtiſans: & cette civilité ſervoit plus qu'aucune autre choſe à lui conſerver les cœürs que ſa phiſionomie heureuſe lui avoit attirez. La force & la ſoupleſſe de ſon corps lui rendoient également faciles les fonctions de la guerre les plus penibles; & il n'y avoit aucune maniere de combattre, pour le divertiſſement & pour la guerre, en laquelle on pût trouver un homme auſſi rude que lui. La lance, l'arbalête, la pique, l'arquebuze, l'épée & le poignard, étoient entre ſes mains des armes dont on ne pouvoit éviter les coups: & comme perſonne

ne s'en servoit avec autant de grace que lui, personne aussi ne s'en servoit avec autant de vigueur. S'il étoit propre à donner toute sorte d'ordres militaires, il ne l'étoit pas moins à les executer : & la nature lui avoit donné l'intrépidité, que les autres n'acquierent d'ordinaire que par un rafinement de raison, & par une longue experience. On avoit éprouvé en lui cette admirable qualité, lorsqu'il avoit reçu devant Bologne le coup de lance qui lui perçoit la tête ; & l'on sçavoit que dans une telle extrémité dont personne avant lui n'étoit échapé, il n'avoit ni perdu le jugement ni été capable de crainte. Il étoit revenu seul dans sa tente. Il avoit enduré sans remuer & sans se plaindre que le fameux Chirurgien Lavernan & les autres qui le pensoient, lui missent le pied contre la tête pour en arracher le tronçon qui y étoit enfoncé plus d'un demy pied. Et sa patience avoit contribué plus que toute autre chose, non seulement à lui conserver la vie, mais encore l'œil gauche qui touchoit presque à la playe. La rareté de cette cure avoit persuadé les moins credules, que la Providence divine réservoit le Prince de Joinville pour des actions extraordinaires, & les gens de guerre fondoient sur ce préjugé l'opinion du bonheur qui l'accompagneroit desormais en toutes ses entreprises. On n'eût sçu dire s'il étoit meilleur homme de cheval ou de pied : il valloit autant en pleine compagne & pour les batailles, qu'aux sieges & pour les assauts : & toute la difference qu'on y remarquoit, consistoit en ce que dans les combats sa hardiesse l'emportoit quelquefois sur sa prudence ; au lieu qu'en l'atta-

Dans la Relation imprimée de cette cure.

taque des Places, sa prudence commandoit toûjours à sa hardiesse. 1547. Liv. I.

Avec toutes les perfections neanmoins que l'on vient de representer, le Prince de Joinville se trouvoit incapable de s'avancer, & de faire fortune dans la conjoncture où il entroit dans le monde; parce que c'étoit un naturel ouvert & sincere qui se portoit au bien par une pure inclination; & qui suivoit la vertu par le seul plaisir qu'il y trouvoit, sans en esperer de récompense. Son ame élevée négligeoit toute sorte d'intrigues, non par desespoir d'y réüssir, s'il les eût entreprises, mais parce qu'il les estimoit au dessous de lui, & qu'il les consideroit comme de vains amusemens de ceux qui n'avoient pas autant de mérite que d'ambition. Il attendoit uniquement de sa naissance & de sa valeur les occasions de se signaler, qui ne lui fussent jamais venuës si quelqu'autre cause ne s'en fût mêlée: & comme il se contentoit de faire sa cour, sans penser à quoi aboutiroit son assiduité auprès du Roi, il couroit risque de passer sa vie dans le degré de simple Courtisan qui lui étoit le moins propre, si son frere puisné ne l'en eût tiré.

C'étoit Charles Cardinal de Lorraine qui avoit tout ce qui manquoit au Prince de Joinville son frere aîné pour le rendre le plus accompli des hommes, comme le Prince de Joinville avoit tout ce qui manquoit au Cardinal de Lorraine. Plusieurs siecles s'étoient écoulez sans que l'on ait vû en France un Prince de Maison Souveraine si propre à la profession Ecclesiastique qu'il avoit embrassée; & sa qualité qui donnoit un nouveau lustre à ce qu'il fai-

1547. Liv. I. soit, lui attiroit aussi bien l'admiration publique dans les moindres fonctions de la Prélature, que dans les principales. Il profitoit de l'ignorance & du peu d'application des autres Prélats à leur ministere; & l'on couroit en foule aux Prédications de ce jeune Prince, parce qu'on n'avoit point entendu en France depuis trois cents ans la parole de Dieu annoncée au public par Evêque de quelque qualité qu'il fût. Puyguillon qui fut depuis Evêque de Mets, lui avoit montré les belles lettres & la Philosophie; & quoi qu'il ne les eût pas apprises dans toute la perfection où les Professeurs que François Premier avoit établis les avoient portées, il n'avoit pas laissé de se faire autant estimer sur les bancs de Sorbonne où il s'étoit mis ensuite, que s'il les eût possedées dans toute leur étenduë; la raison en étoit attribuée à ce que les Docteurs de cette Maison qui avoient conservé la négligence du vieux stile de l'Ecole, ne se lassoient point d'admirer les expressions de ce Prince qui étoient plus nettes que les leurs, encore qu'elles ne fussent pas dans la derniere délicatesse. Ainsi sa premiere réputation se forma dans la Theologie, & comme il ne négligeoit rien de ce qui servoit à l'accroître, il passa bien-tôt pour l'Oracle d'une faculté où personne ne lui disputoit la préference. On ajoûte mêmes qu'encore qu'il y eût eu des Cardinaux qui l'eussent surpassé en quelque perfection particuliere, il n'y en avoit point neanmoins eu depuis l'établissement du Sacré College qui eût été si universel que lui dans toutes les vertus morales, civiles, & politiques, que l'on consideroit principalement alors.

alors. Il avoit l'esprit subtil, le jugement solide, & la memoire prodigieuse : il étoit si bien fait, & il avoit la mine si haute, que quand la pourpre ne l'auroit pas distingué des autres, ceux qui s'y connoissoient le moins eussent assez jugé en le voyant qu'il étoit de la premiere qualité. Il parloit également bien de toutes choses, & ses entretiens familliers n'étoient pas moins éloquens que ses discours publics. Il s'acquitoit d'aussi bonne grace des uns que des autres ; & soit qu'il examinât les affaires à fond, ou qu'il ne les traitât qu'en passant & pour s'égayer, il étoit par tout inimitable. Il avoit une parfaite connoissance des affaires d'Etat ; & comme sa principale curiosité consistoit à sçavoir des nouvelles de toutes parts, & sa grande dépense à entretenir dans les Cours Etrangeres des Emissaires qui l'avertissoient exactement de ce qui s'y passoit : il étoit si bien informé, & il jugeoit si sainement de ce qui devoit arriver, que ceux qui ne sçavoient d'où venoient ses lumieres, le soupçonnoient d'avoir un démon familier. Il s'étoit fait instruire dans les Finances, & personne ne les entendoit mieux que lui, quoi que cette profession passât alors pour un grimoire. Il avoit l'esprit fertile en expediens ; & il n'abandonnoit jamais une affaire importante pour la seule difficulté qui paroissoit dans l'execution. Il affectoit de passer pour zelé Catholique, & quelque mesure qu'il eût prises avec le Docteur Despenses pour défendre les libertez de l'Eglise de France contre les entreprises publiques & secrettes de la Cour de Rome, il ne parloit que de l'égarement des Heretiques qui, sous

Dans l'apologie de l'Amiral de Chatillon.

1547. Liv. I. prétexte de reformer l'Eglise, renouvelloient les anciennes erreurs,

La Sénéchale avoit jetté les yeux sur ce Prince, parce qu'elle sçavoit qu'en le gagnant, elle attireroit à son party le Prince de Joinville son frere, & qu'en opposant le contre-poids de ces deux personnes à l'autorité du Connêtable, elle obligeroit ce premier Ministre à n'entreprendre rien contre la sienne. Leur liaison fut bien-tôt étroite; & le Cardinal se rendit d'autant plus complaisant à la Sénéchale, qu'il aspiroit au ministere en toute maniere; & qu'il avoit l'experience domestique du Duc de Guise son pere, qui s'en étoit éloigné par une générosité hors de saison, en refusant d'entrer dans les interêts de la Duchesse d'Estampes, qui avoit autrefois offert de l'introduire à la place du même Connêtable dont elle machinoit la disgrace. A quoi le Duc de Guise s'étoit contenté de répondre qu'il ne vouloit point être redevable de son agrandissement à la Maîtresse de son Roi.

7 Le Prince de Joinville accoûtumé à recevoir les impressions du Cardinal de Lorraine, entra sans balancer dans un party qui lui devoit ouvrir un champ spacieux pour exercer son courage: & le Cardinal de Lorraine qui ne cherchoit qu'à engager de telle sorte dans les interêts de sa Maison la Sénéchale, que l'inconstance ordinaire à celles de son sexe ne l'en pût détâcher, s'avisa de proposer le mariage du Prince de Joinville avec l'aînée des deux filles qu'elle avoit euës de Brezé, Grand Sénéchal de Normandie son mary. Cette alliance n'étoit inégale, que supposé l'usage des Prin-

ces

ces de Lorraine de n'épouſer que des Princeſſes : Car la Maiſon de Maillé, dont celle de Brezé étoit une branche, paſſoit ſans contredit pour l'une des plus nobles & des plus anciennes Maiſons de France ; & l'on ſçavoit qu'outre le fameux Jacquelin de Maillé ſi connu dans l'Hiſtoire d'Orient, elle avoit donné des Gouverneurs aux Provinces dês le temps de Saint Loüis. Mais le Prince de Joinville avant que de ſe déterminer ſur la propoſition de ſon frere, en parla à Châtillon ſon frere d'armes & ſon meilleur ami, dans lequel il avoit déja remarqué quelques traits de cette prudence qui le rendit depuis ſi recommandable.

Châtillon qui fut depuis Amiral de France avoit bien toutes les lumieres propres, mais non pas tout le deſintereſſement neceſſaire, pour donner un conſeil ſolide dans une ſi délicate conjoncture qu'étoit celle-là. Il étoit neveu du Connêtable ; & il n'attendoit ſa fortune que de ſon oncle. Perſonne n'étoit mieux informé que lui du pouvoir de la Sénéchale ſur l'eſprit du Roi ; & il prévoyoit que ſes charmes ſeroient aſſez puiſſants pour ruiner le même Connêtable, s'ils étoient ſoutenus par la valeur du Prince de Joinville, & par l'adreſſe du Cardinal de Lorraine ſon frere. Ces raiſons qui lui paſſerent par l'imagination, lui firent repartir au Prince de Joinville, qu'aprês Dieu il ne devoit attendre ſon avancement que de ſa naiſſance & de ſon merite ; & que puiſqu'il poſſedoit ces deux avantages en un plus haut degré qu'aucun autre Prince du Royaume, il ne devoit pas ſouffrir que l'Hiſtoire lui reprochât un jour d'avoir le premier ſouillé par une allian-

1547. ce disproportionnée, le sang de Lorraine qui
Liv.I. jusqu'à lui avoit demeuré sans tâche. Le Prince de Joinville se laissa persuader d'autant plus volontiers, que ce qu'on lui disoit étoit entiérement conforme à ses inclinations. Il pria son frere en des termes si forts de ne lui plus parler de la fille de la Sénéchale, que le Cardinal de Lorraine apprehendant de le choquer tout-à-fait en abandonna le projet.

Le Duc de Guise qui ne sçavoit rien des intrigues de ses enfans, avoit cependant négocié le mariage du Prince de Joinville son fils aîné avec Anne d'Esté sœur du Duc de Ferrrare; & d'autant plus agréable aux François, qu'elle étoit petite fille de Loüis Douze; & comme il n'y avoit aucune Princesse dans l'Europe qui l'égalât en beauté, en agrément, en charmes dans la conversation, & en bonne humeur, ce mariage fut bien-tôt accompli. Mais le Prince de Joinville ne demeura pas long-têms aprés sans éprouver les suittes de la faute qu'il avoit commise, parce que la Sénéchale irritée du mépris qu'il sembloit avoir fait de sa fille, le traittoit avec la froideur qu'elle avoit pour les personnes qui lui étoient indifferentes, & ne s'expliquoit plus avec lui des affaires qui leur étoient communes que par le Cardinal de Lorraine son frere. Un traittement si dissemblable à celui dont elle usoit auparavant avec lui, ne fut que trop suffisant pour le faire rentrer en lui-même. Il fit reflexion sur l'avis que Châtillon lui avoit donné; & le regardant, quand il n'étoit plus temps, du côté par où la défiance lui avoit suggeré de le prendre, lors qu'il l'avoit reçû, il reconnut

nut que son ami s'étoit joüé de sa credulité, & s'étoit servi contre lui du secret qu'il lui avoit révelé, en appuyant la faveur chancellante du Connêtable son Oncle. Cette irrégularité fut la premiere source de la discorde entre ces deux grands hommes, qui coûta depuis si cher à la France: Et il est difficile de deviner pourquoi l'Histoire qui avoit tant d'intérêt à la publier, l'a neanmoins passée sous silence. 1547. Liv. I.

8 Le Cardinal de Lorraine qui comprenoit assez la néceßité qu'il y avoit de réparer autant qu'il pourroit le tort que la générosité de son frere avoit fait à sa Maison, employa tout ce qu'il avoit d'adresse pour appaiser la Sénéchale; & s'il ne remit entierement le Prince de Joinville dans ses bonnes graces, il fit du moins qu'elle se désista de la vengeance qu'elle en vouloit tirer. Ensuite il prévit sagement par l'avidité naturelle de la même Sénéchale, & par la multitude d'occasions qu'elle avoit d'amasser du bien, que bien-tôt elle deviendroit trés-riche; & les mesures qu'il prit pour asseurer à quelcun de ses freres la meilleure partie de cette prétendue succeßion, sont estimées par ceux qui les sçavent l'une des plus fortes preuves de l'industrie du Cardinal de Lorraine. La Sénéchale n'avoit pas moins de fierté que d'ambition. Elle étoit de la Maison de Poitiers qui avoit autrefois été Souveraine: elle avoit prétendu pour sa fille à l'aîné de la Maison de Guise; & rien ne la devoit apparemment choquer davantage, que de lui proposer le troisiéme Prince de cette Maison, au lieu de l'aîné qui l'avoit rebutée. Cependant

1547. Liv. I.

le Cardinal de Lorraine ne laissa pas de prendre son tems, & de produire le Comte d'Aumale son frere puisné. Il fit observer ses qualitez guerrieres à la Sénéchale. Il lui remontra que ce jeune Prince ne manquoit que d'experience pour devenir un grand Capitaine; & la prenant par son foible, qui étoit de ne vouloir que des gendres entierement soûmis à ses desirs, il lui representa que le Prince de Joinville lui auroit plûtôt donné la loi, qu'il ne l'eût reçuë d'elle, s'il eût épousé sa fille; & que le même inconvenient seroit inévitable, tant qu'elle jetteroit les yeux sur les aînez des Maisons souveraines: Mais que si elle se contentoit d'un puisné, non-seulement ce qu'elle apprehendoit ne lui arriveroit pas, mais de plus qu'elle ne perdroit rien au change: puisque d'un côté elle auroit assez de bien pour enrichir celui qu'elle honoreroit de son alliance; & d'un autre côté elle le tiendroit dans une éternelle dépendance, par l'impossibilité où il seroit de subsister sans son moyen, par l'esperance des emplois qu'il n'attendroit que d'elle, & par la crainte d'être frustré de sa succession, s'il ne se soûmettoit aveuglement à ses volontez.

Dans l'intrigue du Mariage d'Aumale; elle est entre les Manuscrits de Bethune.

La Sénéchale n'acquiesça pas d'abord à la proposition du Cardinal de Lorraine; soit que son dépit ne fut pas encore évaporé, ou qu'elle apprehendât qu'on ne dît dans le monde que le Cardinal de Lorraine avoit trop de puissance sur son esprit, s'il la faisoit passer si-tôt de l'extrémité de la colere à celle de la confiance pour la Maison de Guise. Mais à la longue elle se relâcha insensiblement, & se laissa flatter par

la

la satisfaction qu'il y auroit pour elle à choisir un gendre qui n'eût que la naissance & l'épée, & qui n'attendant sa fortune que d'elle, fût pour ainsi dire l'ouvrage de ses mains. Ainsi le Mariage du Comte d'Aumale s'acheva; & le Cardinal de Lorraine qui ne négligeoit rien, eut soin de faire inserer dans le Contrat des clauses si avantageuses au Comte d'Aumale, qu'il recueillit depuis la meilleure partie de la succession de sa belle-mere.

1547. Liv. I.

Il est parmi les Contrats de la Maison de Lorraine.

La Sénéchale néanmoins ne persista pas dans la même maxime, lors qu'il fut question d'établir sa seconde fille: car soit qu'elle voulût montrer a la Maison de Lorraine qu'elle avoit sacrifié ses intérêts pour lui complaire: ou qu'aprés avoir fait un si grand effort sur elle-même, que de consentir au premier Mariage, elle voulût suivre son inclination dans le second: Elle dédaigna les Favoris du Roi dont on representera bien-tôt les divers caracteres, pour s'attacher à l'aîné d'une Maison Souveraine, qui fut le Seigneur de Sedan, fils du Maréchal de Fleuranges, & petit-fils du fameux Robert de la Marc. Elle lui fit rendre en faveur de son alliance une partie des Terres que l'Empereur Charles-Quint & les Liegeois avoient usurpées durant sa minorité; & le Roi pour present de nôces, érigea de pleine puissance la Terre de Boüillon en Duché & Pairie, quoi qu'elle fût hors de son Royaume, & que l'époux ne la possedât ni toute, ni en partie. Avec ces précautions la Sénéchale crut être suffisamment à couvert des insultes que lui pourroit faire le Connêtable; & comme elle connoissoit assez l'impossibilité qu'elle trouveroit à le ruiner, si

1547. Liv. I. elle l'entreprenoit, elle se contenta de partager avec lui la confiance du Roi, sans entreprendre inutilement de l'en chasser.

Le Connêtable qui ne la croyoit pas si moderée, la voyant chercher de l'appuy, en prit à son tour; & ses enfans étant trop jeunes pour être élevez aux principales Charges, il jetta les yeux sur ses trois neveux de Colligni, plus avancez en âge qu'eux, & capables chacun en sa maniere des emplois les plus importans, quand même la plus scrupuleuse vertu les y auroit appellez, & qu'elle n'eût consideré que leur merite, sans avoir égard qu'ils étoient les plus proches parens du premier Ministre.

L'aîné qui s'appelloit Odet étoit à peu prés un homme formé sur le portrait que Séneque fait d'Epicure, ou pour mieux dire sur l'idée de la sçavante & rafinée volupté. Il étoit beau, mais idolâtre de soi-même: de bonne mine, mais ennemi de se produire: adroit à toutes sortes d'exercices, mais impatient du travail: souhaitté dans toutes les conversations agréables de la Cour, mais ami de la solitude. Il avoit l'esprit grand, mais attaché à ses sentimens: le jugement solide, mais c'étoit seulement en ce qui ne regardoit point les nouvelles opinions: la mémoire heureuse, mais chargée de choses plus agréables qu'utiles: le cœur capable de toute la tendresse de l'amour, pourvû qu'il ne falût point soûpirer long-temps, aprés un même objet. Comme il préferoit par choix, autant que par inclination, son plaisir à la grandeur, il affectoit aussi de cacher ses belles qualitez, & de ne produire que ses défauts; & on l'auroit vû passer sa vie à la campagne,

gne, tant il appréhendoit de paroitre sur le théatre du Monde, si le Connêtable, qui lui tenoit lieu de pere, ne l'eût forcé de venir à la Cour, & y representer en qualité de Courtisan, un personnage qu'il n'aimoit pas, quoi qu'il y fût tout à fait propre. Il s'en deffendit néanmoins autant qu'il put, & il n'abandonna Châtillon, qu'à condition qu'on ne l'engageroit ni dans le tumulte des armes, ni dans les fonctions laborieuses de la Magistrature. On eut beau lui representer, qu'étant l'aîné de ses freres, il avoit une obligation particuliere de conserver l'éclat de sa Maison: Il aima mieux renoncer au droit d'ainesse, que d'en supporter les charges; & faire plaisir à son frere, que de s'incommoder soi-même. Il demanda pour grace ce que les autres eussent pris pour le plus sanglant affront, & il se revêtit avec joye des habits Ecclesiastiques, parce qu'il esperoit recouvrer dans cette douce profession une partie du repos qu'on lui avoit ravi. Mais les desseins du Connêtable n'êtoient point en cela tout à fait conformes aux siens; & ce premier Ministre n'avoit consenti qu'il prit la soutane, que pour le faire Cardinal à la premiere Promotion: Il le fut en effet, & pour maintenir cette dignité que les Favoris avoient fort élevée en France, on le chargea de l'Evêché de Beauvais, de l'Abbaye de Saint Benoit sur Loire, & de tant d'autres Benefices, qu'il devint l'un des plus riches Prélats du Royaume. Ensuite on l'engagea dans les Négociations; & jamais personne ne s'en acquitta mieux, pendant qu'il crut être obligé de se faire violence, pour contenter son bienfaiteur. La réputation qu'il y acquit, servit à faire considerer le Con-

1547. Connêtable, en justifiant le choix qu'il avoit
Liv. I. fait d'un neveu si intelligent, quoi que ce neveu fût inferieur en toutes choses à son frere puiné.

C'étoit Gaspard de Colligny, Seigneur de Châtillon, qui auroit été sans controverse le plus grand personnage que la Monarchie Françoise ait porté, s'il n'eut corrompu les meilleures qualitez que la nature lui avoit données par deux des plus grands vices contre la Majesté divine & humaine, qui sont l'Hérésie & la Rebellion. Il n'avoit pas la beauté du visage du Cardinal son frere, mais il avoit meilleure mine que lui; & l'on eût dit à le voir qu'il étoit né pour commander aux autres. Persone ne le surpassoit dans les qualitez du corps, ni dans les vertus exterieures, qui font admirer les hommes pour la vie civile, ou pour la guerre; & il surpassoit infiniment en cela tous ceux qu'on lui pouvoit comparer de son temps, & même de l'antiquité. Son ame étoit si élevée au dessus si commun, qu'elle ne raisonnoit presque jamais sur les principes ordinaires. Rien d'embarrassé, d'obscur ni de difficile n'échappoit à son intelligence; l'avenir & le passé lui sembloient être également presens; & sa mémoire étoit prête en tout temps de lui rendre un compte exact des moindres choses aussi-bien que des plus importantes. Mais il se connoissoit assez pour juger de ses propres avantages par rapport avec ceux d'autrui; & il étoit prevenu de cette dangereuse maxime, que la souveraineté appartient legitimement à quiconque en est le plus digne; & que si celui

qui

qui l'exerce sur ses inferieurs n'a pas plus de merite lui seul, qu'ils en ont tous assemble, il la possede de mauvaise foi, & mérite d'être traité en Usurpateur. On n'a pas sçû s'il l'avoit tirée de la Politique d'Aristote, qu'il s'étoit fait interpreter par le célébre Castellan, ou de la conversation des Anabatistes rafinez, qui l'avoient alors rétablie pour fondement de leur Religion; mais il est constant par plusieurs Lettres écrites de sa main propre que ses actions étoient la plûpart appuyées sur cet unique principe, & qu'il se l'étoit déja proposé pour régle de sa conduite, quand il vint à la Cour. Il n'en témoigna rien néanmoins sous le Regne de Henri Second, soit qu'il eût eu besoin de tout cet espace de temps, pour acquerir de la réputation, ou qu'il ne trouvât pas encore les affaires disposées à la longue révolution en France, dont il fut depuis le principal instrument; & il exécuta durant douze ans les ordres d'autrui autant ou plus exactement que ceux qui les estimoient justes, & qui s'y tenoient obligez en conscience. Mais en travaillant pour les interêts de son Maître, il n'oublioit pas les siens, & l'on peut dire qu'il profitoit de toutes les occasions qui se présentoient de s'insinuer dans la bien-veillance des Gentilshommes de son âge, sans y rien mettre du sien, puis qu'il recherchoit leur amitié sans engager la sienne. Cette maniere d'agir si sincere en apparence, & si dissimulée en effet lui réüssissoit presque toûjours, parce que peu de gens avoient la vuë assez forte pour appercevoir de loin le piége qu'il leur tendoit sous de feintes caresses; & il lui en échapoit encore moins

1547. Liv. I.

Elles sont dans le Recueïl de feu Monsieur de Bethune.

1547. Liv. I. moins de ceux qai s'étoient unis à lui, lors qu'il employoit ses caresses pour les retenir. Il n'usoit pourtant pas de la même prévoyance à l'égard des simples soldats: il se mettoit seulement en peine de meriter leur estime, & il faisoit peu de cas de leur amitié. Ceux qui ne le connoissoient point assez, soupçonnoient que c'étoit par mépris de ces ames venales, qui hazardoient pour de l'argent ce qu'elles avoient de plus précieux; mais les plus intelligens soûtenoient que cette inégalité procedoit d'une autre cause, & l'attribuoient au dessein de pratiquer les peuples, dont les ambitieux ont toûjours fait le capital de leur méthode; comme s'il eût crû que l'effection des gens de guerre ne subsistoit que par la licence qu'on leur donnoit: Et que la permission d'exercer cette licence étant ce qui choquoit davantage les Peuples, on n'eût pû gagner autrement les François, qu'en leur sacrifiant les Soldats. Quoi qu'il en soit la même nature qui l'avoit rendu si parfait au desavantage de sa Patrie, lui donna le plus propre instrument qu'il eût pu choisir pour l'execution de ses projets, en la personne de François de Colligni, Seigneur d'Andelot, son frere puîné.

On n'a jamais vû de Soldat plus déterminé qu'étoit d'Andelot, lors qu'il en faisoit la fonction, ni d'Officier usant de plus de précaution, lors qu'il s'agissoit de suivre les ordres de son Général. On eût dit à le voir affronter sans bruit les plus grands dangers, qu'il ne les connoissoit point. Cependant il n'y avoit point d'artifices dont il ne se servit, lors qu'on lui avoit ordonné de ménager les gens de Guerre dont

dont il avoit la conduite. Il étoit si intrépide, qu'on lui avoit donné le surnom de Chevalier-sans-peur; & si hazardeux, que les Anglois, aprés avoir éprouvé ses premieres armes devant Bologne, eurent un secret pressentiment que ce seroit lui qui contribueroit le plus à les chasser de France, comme il arriva. Son genie n'étoit que pour les armes; & il s'y étoit formé avec une telle exactitude, qu'il s'acquittoit de toutes les fonctions militaires en particulier, de même maniere que s'il ne se fût jamais exercé qu'en celle dont on le voyoit s'acquiter. Il avoit une telle sympathie avec Châtillon son frere, qu'ils étoient inséparables. S'ils n'étoient pas toûjours dans une même pensée, ils n'étoient du moins jamais en de contraires résolutions; & Charry premier Mestre de Camp du Régiment des Gardes n'éprouva que trop qu'il suffisoit d'avoir offensé tant soit peu l'un des freres pour se rendre l'autre irréconciliable. Toute la difference qu'il y avoit entre-eux consistoit en ce que d'Andelot, quoi qu'il fût imperieux en toute autre rencontre, obéïssoit aveuglement au moindre signe de Châtillon son frere; & que Châtillon ne prenoit conseil de d'Andelot, que lors qu'il étoit sur le point de combattre. Il sembloit neanmoins que le Connêtable eût eu d'abord plus d'inclination pour d'Andelot, que pour ses deux autres neveux, parce qu'il lui fit épouser l'héritiere de Laval préférablement à Châtillon, & à quatre Princes du Sang qui la recherchoient en mariage.

Il contribua le plus à la prise de Calais.

Dans la Relation de l'assassinat de Charry.

9 Outre les cinq personnes dont on vient de parler, que la Sénéchale & le Connêtable avoient 9

1547. Liv. I. avoient introduits à la Cour, il y avoit quatre Gentilshommes élevez auprés du Roi, lors qu'il étoit encore Dauphin; & tellement aimez de Sa Majesté, qu'ils passoient pour de seconds favoris. Le premier étoit Dampierre, que la fortune accabla, pour ainsi dire, en le chargeant de ses bienfaits. Il étoit encore au College, lors qu'on l'en tira pour le faire Premier Gentilhomme de la Chambre, & Capitaine de cinquante hommes d'armes. Ces Charges qui ne se donnoient que pour récompense des services les plus longs & les plus importans, luy attirerent l'envie de ceux qui les meritoient mieux que luy; & cette consideration qui devoit l'obliger à se tenir continuellement sur ses gardes, ne l'empêcha pas de donner à ses ennemis plus de prise sur luy qu'ils ne souhaitoient. Il ajoûta même l'ingratitude à l'imprudence, en ne se contentant pas d'entretenir une secrette correspondance avec la Duchesse d'Estampes; mais en luy écrivant de plus une Lettre injurieuse contre le Roi & contre la Sénéchale. On n'a pas sçû précisement l'intrigue qui l'avoit mis mal avec Châtillon; & la lumiere qu'on en eût pu tirer des Commentaires du même Châtillon fut éteinte, lors que le Maréchal de Rets les jetta dans le feu. Mais il est certain que Châtillon intercepta la Lettre de Dampierre à la Duchesse d'Estampes, & la mit entre les mains de la Sénéchale. La moderation du Roi fut remarquable, en ce qu'il ne poussa pas son ressentiment aussi loin qu'eut fait le moindre Gentilhomme de son Royaume, qui auroit été offensé dans une partie si sensible & si dé-

délicate. Sa Majesté eut la bonté d'attendre 1547.
que sa colere fût tout évaporée ; & lors qu'elle Liv. I.
le se sentit assez tranquille pour faire la correction à Dampierre, elle l'appella, luy montra la Lettre, le convainquit si clairement d'ingratitude, qu'il luy fut impossible de prononcer une seule parole ; & luy ordonna pour toute punition de ne se présenter jamais devant elle. Le second des favoris fut la Chastaigneraye, qui par sa prudence & par sa discretion, s'étoit acquis l'entiere confiance de son Maître ; & se seroit élevé fort haut, s'il n'eût été tué dans le Duël que l'on rapportera bien tôt. Le troisiéme étoit Jacques d'Albon, Seigneur de Saint André, qui sembloit n'être né que pour representer à son tour dans le grand Monde le personnage du fameux Luculle de l'ancienne Rome ; tant il est vrai qu'il en possedoit toutes les bonnes & les mauvaises qualitez. Il étoit beau & de bonne mine : il avoit comme lui la parole aisée, l'esprit gentil, l'humeur complaisante & le jugement rafiné. Il sembloit comme lui n'être né que pour le plaisir, tant il affectoit la molesse, lors qu'il étoit oisif ; neanmoins personne n'étoit plus laborieux que lui, & ne se contentoit de moins, lors qu'il étoit à la Guerre. Il avoit le premier introduit à la Cour de France le luxe & les superfluitez de la table ; n'y ayant eu que l'abondance sans politesse sous le Regne de François Premier. Ses meubles étoient plus somptueux que ceux des Rois : Cependant la diversité & le nombre en étoient si prodigieux, qu'on ne vid de long-temps la fin de ceux de la Maison de Valery, que l'on vendit

1547. Liv. I.

dit aprés sa mort à l'encan dans Paris. Il étoit si galant, que lors qu'il demanda permission au Dauphin son Maître, en sortant de Page, de prendre la poste, pour se trouver à la Bataille de Serizoles, le Dauphin le dit au Roi pour une nouvelle fort surprenante, & le Roi en fit une raillerie à Saint André, en lui appliquant ce fameux Vers d'Helene dans Ovide, qui conseilloit à Paris de laisser combattre les autres, & de ne se méler que d'amour. Mais la Cour changea bien de langage, quand elle eut sçû que St. André s'étoit trouvé le premier aux attaques les plus dangereuses de cette mémorable journée; & que le Comte d'Enguyen son General, jaloux de lui voir faire de si belles actions, l'avoit joint pour avoir sa part de la gloire, aussi-bien que du peril. On avoit inutilement remontré au Comte d'Anguyen qu'il contrevenoit au principal devoir de sa Charge; & qu'il se souvint de la Bataille de Ravenne, où Gaston de Foix, par un excez de hardiesse, avoit ruïné les affaires de France, en se perdant lui-même; & le Comte d'Anguyen convaincu de la raison & de l'exemple qu'on lui apportoit, s'étoit contenté de répondre qu'on fit donc retirer Saint André; comme s'il n'eût apprehendé autre chose, si-non que ce jeune Seigneur qui sortoit de Page, acquît plus de réputation que lui.

Bella gerant alij tu Pari semper ama.

Saint André fut extraordinairement caressé à son retour auprés du Roi, & montra qu'il possedoit encore une qualité qui n'étoit pas connuë: c'étoit celle de sage Courtisan; car il ne perdit jamais la moindre occasion de plaire à son Maître, ni de s'avancer dans la faveur, sans

fans choquer ceux qu'il y croyoit mieux établis que lui. De là vint que ni le Connêtable, ni la Sénéchale ne se mirent en aucun devoir de le traverser, & qu'ils approuverent le choix que le Roi fit de sa personne, incontinent aprés son avenement à la Couronne, pour être premier Gentilhomme de sa Chambre. Son exactitude à se trouver précisement au lever & au coucher du Roi surprenoit tout le monde; mais il y trouva son compte: car il étoit present aux graces que l'on demandoit au Roi; & il ne laissoit échapper aucune de celles qui pouvoient l'accommoder, sans les demander; & par consequent sans les obtenir. Son adresse étoit telle à choisir les favorables momens qu'on ne lui refusa jamais rien, quoi qu'il presentât lui seul plus de requêtes, que tous les autres Favoris ensemble. Il avoit des espions à gages qui lui fournissoient des avis: Il les examinoit avec beaucoup de précaution: Il rejettoit ceux qui lui pouvoient attirer l'aversion publique; & il n'employoit son crédit, que pour ceux qui paroissoient d'abord ne valoir que peu de chose, mais dont il prévoyoit devoir dans la suite tirer de grands avantages. L'avis des biens mortaillables du Duché de Bourbon fut à peu prés de cette nature. Et pour l'entendre, il faut présupposer que les Seigneurs du Bourbonnois, tant de la premiere que de la seconde Maison, entroient sans contredit en possession de plusieurs fonds roturiers, qui se rencontroient dans les quatre Chastellenies de Montluçon, de Chantelle, de Murat & d'Hérisson, lors que ceux qui les tenoient, mouroient sans enfans mâles. Ceux qui les possedoient,

1547. Liv. I.

Dans le détail de la fortune de Saint André.

1547. Liv. I.

Dans les Regitres du Parlement 1513.

doient, laſſez de cette ſervitude, intenterent procez au Connêtable de Bourbon, à deſſein de s'en délivrer : mais leur cauſe fut jugée ſi mauvaiſe, qu'ils la perdirent entierement, & furent condamnez aux dépens. Le Connêtable étoit trop généreux pour les exiger; & la compaſſion qu'il eut de tant de perſonnes intereſſées qui vinrent implorer ſa clemence, & ſe proſterner à ſes pieds, lui auroit arraché dés lors la remiſe des mêmes dépens, s'il n'eût jugé plus à propos de punir en apparence la préſomption de ces perſonnes qui étoient les moindres de ces vaſſaux, en les tenant durant quelques années dans l'incertitude de cette grace, afin qu'il ne leur prît point une autrefois envie d'attaquer ſi légerement leur Seigneur. Il ſe contenta donc les quatre années ſuivantes de ne rien demander des dépens; & il en fit la remiſe au commencement de la cinquiéme, en la meilleure forme que pouvoient ſouhaitter les intéreſſez : mais elle leur devint inutile; parce que le Connêtable s'étant bientôt aprés engagé dans la Rebellion; & les choſes étant neanmoins demeurées en même état dans le Bourbonnois, quoi qu'il eût été réüni à la Couronne, Saint André prétendit que la grace du Connêtable étoit nulle, pour avoir été faite par un homme déja engagé dans le crime de Leze-Majeſté, à deſſein d'exciter ſes vaſſaux par cette liberalité à ſe ſoulever contre François Premier ſon Souverain. Et de fait les mortaillables furent contraints, non-ſeulement de payer les dépens dont ils avoient été déchargez, mais encore d'achepter bien cher les biens tombez en ligne colateralle, depuis

que

que la possession du Bourbonnois avoit été jugée par un Arrêt de Provision en faveur de la mere du Roi. 1547. Liv. I.

Outre ce don qui attira peut-être à Saint André la mort imprevuë dont il fut surpris : il en obtint peu de jours aprés un autre plus légitime, & qui ne fit pas tant murmurer. On distinguoit alors dans la Jurisprudence Françoise deux sortes de terres vaines & vagues, c'est-à-dire des fonds, dont le Possesseur étoit incertain. Les premieres étoient enclavées dans les lieux qui appartenoient incontestablement au Roi ; & les secondes étoient enfermées dans les terres, dont les Gentilshommes avoient haute, basse & moyenne Justice. On ne toucha point aux dernieres ; mais les autres furent abandonnées à Saint André, qui les faisant vendre en détail par des Emissaires apostez en chaque Province, en tira des sommes immenses. La Sénéchale se fit aussi donner l'argent qui proviendroit de la confirmation de tous les Officiers de France, à l'avenement du nouveau Roi ; & la finance qu'elle en tira fut d'autant plus considerable, que François Premier les avoit beaucoup multipliez en plus de trente-deux années qu'il avoit régné ; mais elle fut aussi le principal sujet des plaintes qu'on en fit à la Cour, comme d'une excessive liberalité pour une Maîtresse ; Car encore que ce ne fut qu'une partie casuelle, qui n'étoit du revenu du Roi, ni comme Domaine, ni en qualité de Taille ou de Subside, & que les Rois de France fussent fort liberaux de cette sorte de presens, jusques-là même qu'il leur étoit reproché s'ils les retenoient pour eux ;

1547. Liv. I. On ne laiſſa pas neanmoins de s'en ſouvenir, afin d'avoir lieu de faire une comparaiſon odieuſe, que François Premier n'avoit accordé ce don qu'à ſa mere, dont il étoit unique héritier : c'eſt-à-dire qu'il ne l'avoit cedé que dans l'eſpérance qu'il lui reviendroit un jour : au lieu que Henri Second le perdoit pour toûjours & ſans eſpoir de retour ; puis qu'il devoit paſſer de la Sénéchale à ſes Filles, & aux Maiſons où elles étoient entrées. Mais outre que l'amour a toûjours été extraordinairement liberal, la Sénéchale uſa ſi magnifiquement de ſon Don, qu'elle évita la meilleure part de l'envie qui lui en revenoit : puis qu'elle employa tout le gain qu'elle y fit à la conſtruction de la ſuperbe Maiſon d'Anet, qui paſſe pour une des plus belles décorations de la France, tant qu'il y aura des perſonnes intelligentes en l'Architecture. Mais elle fut pourtant depuis à la veille d'être raſée, lors que le Duc d'Aumale, petit fils de la même Sénéchale, attira par ſa rebellion obſtinée, & par l'outrageux mépris qu'il fit de la grace de ſon Roi, l'Arrêt ſanglant du Parlement qui le condamnoit à la mort, ſes biens au fiſc, & ſes maiſons à être démolies, ſi le Roi Henri Quatre, qui étoit le ſeul offenſé, n'eût ſuſpendu & depuis empêché l'execution de cet Arrêt, dans le même tems que ceux des Juges qui avoient obligation à la Sénéchale du commencement de leur fortune, étoient les plus ardens à ſolliciter la ruine de la Maiſon d'Anet, comme ils avoient été les principaux inſtrumens pour la faire bâtir.
12 Il étoit raiſonnable que la Juſtice eut part à tant de biens qui ſe donnoient à la faveur ; &

les

les gens de biens se réjoüirent de l'égard qu'on eut au Seigneur Martin du Bellai dans la distribution du Droit d'Amortissement. C'est une Loi presque aussi ancienne que la Monarchie Françoise, que les Ecclesiastiques ne peuvent posseder plus de quarante ans des biens immeubles, sans dédommager l'Etat des accidens de mort, de forfaiture, & des autres de la vie humaine, ausquelles cette sorte de biens, principalement lorsqu'elle appartient à des Communautez n'est pas sujette : ce qui s'appelle amortir ; & les Rois à leur avenement à la Couronne sont en possession de recevoir du Clergé beaucoup d'argent pour la confirmation de ce beau Privilege. Henri Second en accorda une partie à du Bellai, non pas tant en consideration des services que l'incomparable Langey son frere, dont il étoit héritier, & lui-même avoient rendus à la Couronne, que parce que Langey étoit mort endetté de plus de cent mille écus qu'il avoit empruntez, étant Gouverneur de Piémond en temps de famine, pour ravitailler les Places, & faire subsister les Garnisons Françoises de cette Province.

1547.
Liv. I.

La conduite du Connêtable fut plus adroite que celle de la Sénéchale. Car il se comporta d'abord, comme s'il eût voulu persuader son Maître qu'il se contentoit d'avoir été rappellé à la Cour, & qu'il tenoit cette grace, comme la plus considerable de celle qu'il étoit capable de recevoir, sans prétendre à d'autre ; mais il ne persevera pas long-temps dans cette modération : & soit qu'il ne pût contenir davantage l'humeur d'amasser qui le possedoit, ou qu'il crût justifier plus évidemment par la démarche

 qu'il

1547. Liv. I. qu'il alloit faire, le tort qu'on avoit eu de le disgracier; Il fit une exacte supputation de ce qui lui pouvoit être du en appointemens & en pensions, tant pour la Charge du Connêtable, que pour celle de grand Maître de la Maison du Roi; & il tira de l'Epargne les cent mille écus où montoit son calcul. En suitte il prit ses mesures avec la Sénéchale, pour réformer à leur fantaisie le Conseil du Roi. L'Amiral d'Annebaut fut poussé le premier par cette seule raison, qu'il avoit autrefois profité de la disgrace du Connêtable, quoi qu'il n'y eût rien contribué, & que ses ennemis mêmes fussent convaincus qu'il n'étoit jamais entré dans les affaires un Ministre mieux intentionné, plus fidele, plus zelé, ni moins diverti du service de son Maître, par la considération de ses propres intérêts, que lui. Le pretexte que l'on prit pour le disgracier, étoit fondé sur ce qu'il n'avoit rien executé de mémorable contre les Anglois, quoi qu'il commandât la plus superbe Flotte que la France eût mise en Mer, depuis celle de Charles Six; mais il prétendoit s'être suffisamment justifié par la déposition des Officiers de l'Amirauté & des Capitaines qui soûtenoient tous qu'il n'avoit pas été possible de faire davantage, & par les Ordres secrets qu'il avoit reçûs du Roi François Premier, de ne rien hazarder, à moins que d'être comme assuré de vaincre. Ensuite on s'adressa au Cardinal de Tournon; mais comme son intégrité étoit si générale & si publique, qu'il n'y avoit pas même de prétexte de le disgracier dans les formes, on fut contraint de les violer à son égard. On n'eut pas la patience d'attendre

Dans la Lettre d'Annebaut à Henri Second, en 1547.

dre qu'il eût rendu les derniers devoirs au Roi son Maître, & on lui envoya demander, lors qu'il étoit encore à prier Dieu auprés du corps, la démission de ses deux Charges de Chancellier de l'Ordre, & de Maître de la Chapelle. La facilité que l'on eut à le dépoüiller empêcha de le congedier de vive voix; mais ce grand personnage qui connoissoit aussi-bien le dessein que le pouvoir de ses ennemis, crut qu'il falloit ceder au temps & faire ce qu'ils souhaittoient pour éviter une plus rude persecution. Il ne parut plus a la Cour: il retrancha son train: il pria ses amis de ne le visiter que rarement; & jugeant encore que toutes ces précautions ne suffisoient pas pour un disgracié, il sortit de Paris, & s'alla confiner lui-même dans l'Abbaye du Monastere Saint Jean, c'est à dire dans la plus solitaire de ses Maisons. Mais on ne put l'y laisser long-temps; & par une conduite dont il n'y avoit point d'exemple à la Cour de France, on enveloppa en quelque maniere tous les Cardinaux de la Nation Françoise, dans la violence qu'on faisoit à celui de Tournon, pour avoir sujet de le faire sortir du Royaume, puisqu'on les envoya avec lui à Rome.

1547. Liv. I.

Les deux Secretaires d'Etât qui avoient eu plus de part au Gouvernement en l'absence du Connêtable, étoient Villeroy & Bayard; & cette seule raison les rendant coupables, on les ménagea si peu, qu'on ne s'avisa pas même de tirer d'eux les secrets qu'ils avoient en dépôt, avant que de s'en deffaire. Villeroy en fut quitte pour sa démission: Mais on fit passer à Bayard pour un crime la liberté de langage, &

1547. Liv. I. les innocentes railleries qui l'avoient rendu si fameux par toute l'Europe. On expliqua un mot à double sens, qui lui étoit échapé, comme s'il avoit été prononcé contre la Sénéchale; & cela suffit pour le faire mettre dans une prison, où cet esprit enjoüé mourut de mélancholie peu de temps aprés. On ne pût empêcher Cosme Clausset, surnommé de Marquemont, qui avoit été Sécretaire des Commandemens du Roi, lors qu'il étoit Dauphin, d'obtenir la Charge de Villeroy, parce que Sa Majesté témoigna qu'elle vouloit absolument l'en pourvoir; Mais le Connêtable fit donner celle de Bayard à Jean du Thier sa Créature; & la Sénéchale eut le crédit d'ôter les deniers du Trésor Royal d'entre les mains du Trésorier Valée, quoi qu'il n'y eût rien à lui reprocher, & de les faire passer en celles de le Blond, qui s'étoit dévoüé à ses intérêts: Elle prétendit même que les gages attribuez aux précedens Trésoriers étoient trop petits, & elle les fit monter jusqu'à trente mille livres par an.

Le bruit que tant de révolutions avoient causé dans le Royaume fut appaisé par les magnificences du Sacre du Roi, & de son entrée à Paris; comme si les François n'eussent conservé la mémoire des évenemens les plus surprenans pour leur bizarrerie ou pour leur excez, que jusqu'à ce qu'un spectacle agréable frappât leur imagination, & les amusat à son tour par sa nouveauté. On essaya néanmoins de rendre célebre le commencement de ce Regne par deux punitions exemplaires, qui n'ayant point eu de lieu, montrerent plus clairement que tout le reste jusqu'à quel point la cor-

corruption & l'impiété s'étoient introduites à la Cour. 1547. Liv. I.

Le Comte de Boſſu étoit la principale cauſe des progrés que l'Empereur avoit faits en Champagne avant le Traité de Creſpi ; & l'on s'imaginoit que la ſeule protection de la Ducheſſe d'Eſtampes avoit été capable de l'exempter du ſupplice. Aprés que la faveur de cette Dame eut expiré par la mort du Roi, on s'aviſa de mettre Boſſu en Juſtice ; & l'on crut que ſon procés ſerviroit à maintenir la réputation de le France, en apprenant aux Etrangers, que ſi l'Empereur s'étoit avancé ſi prés de ſa Ville Capitale, ce n'avoit été qu'à la faveur d'une inſigne trahiſon, dont la peine avoit bien pû être differée, mais non pas omiſe. Boſſu ne s'oüblia pas dans une conjoncture ſi dangereuſe ; & ſe ſentant criminel, il ne chercha de ſalut que dans la protection du Cardinal de Lorraine.

Nicolas de Pelvé Fils de la ſœur de Boſſu s'étoit gliſſé dans la Maiſon de ce jeune Prince en qualité de Domeſtique, & s'y maintenoit, parce qu'on le jugeoit propre à certaines négociations dont on n'eût oſé charger un homme d'honneur. Le Comte de Boſſu ſuppoſoit que ce qui lui avoit principalement attiré l'envie de la nouvelle Cour, étoit l'exceſſive dépenſe qu'il avoit faite en la conſtruction de ſa belle maiſon de Marchez ſur le Territoire de Laon, & comme il avoit aſſez de lumiere pour prévoir que le deſir de profiter de cette maiſon par une confiſcation, pourroit bien attirer, & peut-être encore hâter ſon ſupplice ; il conclut en habile Courtiſan

Dans les cauſes de la fortune du Cardinal de Pelvé.

1547. Liv. I. que le meilleur expedient qu'il y avoit à prendre, étoit de sauver sa vie, en abandonnant de bonne grace ce qui la lui feroit bien-tôt perdre. Il chargea Pelvé d'offrir son Château de Marchez au Cardinal de Lorraine, pourvû que sa personne & les autres biens qu'il possedoit en France fussent en seureté. Le Cardinal de Lorraine avoit vû ce Château, & étoit ravy de l'obtenir en pur don: Il n'étoit pas assuré de l'avoir par confiscation; & il y avoit à craindre pour lui d'être prevenu dans la demande qu'il en feroit, par Saint André & par les Châtillons, qui voyoient le Roi plus souvent que lui. Il sçavoit d'ailleurs par l'exemple du Connêtable combien odieuse étoit la voye de confiscation pour s'enrichir; & le Duc de Guise son Pere qui vivoit encore étoit trop prevenu des maximes de l'ancienne générosité pour endurer que l'on fit entrer dans sa Maison la dépoüille d'une illustre Famille, dont le chef viendroit de passer par l'épée du Bourreau. Ces quatre considerations porterent le Cardinal de Lorraine à solliciter la grace de Bossu, au grand étonnement de ceux qui le tenoient pour un Prince d'humeur severe, qui par consequent aimeroit la justice.

L'expedient qui lui servit le plus, fut de montrer au Roi que le crime du Comte de Bossu lui étoit commun avec la Duchesse d'Estampes; & que par consequent on ne le pouvoit rechercher dans les formes, sans y comprendre cette Duchesse, ni sans noircir le commencement de son Regne par un affront insigne fait sans nécessité à la mémoire de son

Pere,

Pere, en abandonnant à la vengeance de la ju- 1547.
ſtice l'objet qu'il avoit ſi tendrement aimé du- Liv. I.
rant prés de vingt-deux ans. Le Roi ſe rendit à cette raiſon, quoi qu'elle ne fût pas ſans replique; & Boſſu ſortit heureuſement d'affairé. Le Cardinal de Lorraine eut la Maiſon de Marchez; & Pelvé s'ouvrit par-là le chemin aux Dignitez Eccleſiaſtiques, & depuis à la Pourpre qu'il conſerva juſqu'à l'extrême vieilleſſe aux dépens de ſa Patrie, comme on verra dans les Regnes ſuivans. Le ſecond exemple de juſtice que l'on manqua de donner en public, fut en la perſonne du ſçavant Chaſtelan que François Premier venoit de nommer à l'Evêché de Mâcon. La Sorbonne avoit entrepris de le pouſſer pour quatre raiſons. La premiere, parce qu'il avoit ſupplanté le Docteur Colin qui l'avoit introduit à la Cour. La ſeconde, parce qu'il avoit ſupprimé les avis qu'elle avoit preſentée au Roi ſur les controverſes du temps à deſſein d'en profiter, & de les produire comme venans de lui, lors qu'il ſeroit envoyé de la part du Roi au Concile. La troiſiéme parce qu'il avoit deffendu Robert Eſtienne le plus docte & le plus célébre Imprimeur de ſon ſiécle, lors qu'elle avoit entrepris de le perdre ſur les remarques qu'il avoit ajoûtées à ſa Bible de mil cinq cens quarante & un; & la derniere, à cauſe qu'ayant été choiſi pour prononcer l'Oraiſon Funebre de François Premier ſon bien-Faicteur, il lui étoit échapé de dire que l'ame de ce bon Prince étoit allé droit en Paradis. Mais la Sorbonne prit mal ſon temps pour travailler à la diſgrace de Caſtelan: Car ayant envoyé ſes

1547. Liv. I.

Dans le procez intenté à Castalan en 1547.

Députez à la Cour dans le temps que les Favoris étoient occupez à chasser les personnes qui leur étoient suspectes, on donna Commission à Mendose, premier Maître d'Hôtel qui se railloit indifferemment de tout, sans excepter la Religion, de sçavoir ce qu'ils souhaitoient. Ils lui dirent que la Faculté de Theologie se rendoit partie contre l'Evêque de Mâcon qui pretendoit abolir le Purgatoire; & Mendose ami particulier de cet Evêque, repartit que l'affaire dont il s'agissoit ne pouvoit pas être si-tôt terminée; Mais qu'en attendant, s'il lui étoit permis de dire son sentiment, lui qui pensoit avoir mieux connu François I. que toute la Sorbonne ensemble, elle seroit peut-être bien aise d'apprendre que ce Prince n'ayant jamais aimé à demeurer long temps dans un lieu, quoi qu'il s'y trouvât bien, il n'y avoit pas d'apparence qu'il se fût beaucoup arrêté en Purgatoire, si ce n'avoit peut-être été pour faire collation. Ce discours fit connoître aux Députez que l'Evêque de Mâcon étoit hors de leur atteinte; & le procez qu'ils pretendoient gagner avec tant de gloire, ne fut pas seulement intenté.

Les Favoris ne pensoient qu'à leurs interêts particuliers: & pour avoir pretexte d'ôter aux disgraciez une partie de leur dépouïlle sans en attirer le reproche ni sur eux ni sur leur Famille, ils persuaderent le Roi de publier un Edit qui deffendoit la pluralité des Charges, & vouloit que ceux qui les avoient obtenuës par quelque voye que ce fût, choisissent celle qu'ils voudroient conserver, & portassent à la Cour la démission des autres. On soupçonna que le Car-

Cardinal de Lorraine à qui l'on attribuoit cet 1547.
avis eut prétendu obliger le Connêtable à se Liv. I.
défaire de la Charge de grand Maître de la Maison du Roi pour la faire donner au Prince de Joinville son Frere. Mais Sa Majesté déclara qu'elle vouloit que le même Connêtable fût exempt de la Loi generale, & le Cardinal de Lorraine fut reduit à prendre de nouvelles mesures. L'Amiral d'Annebaut ceda l'Office de Marêchal de France à Saint André qui n'avoit ni l'âge ni l'experience nécessaire; & ce défaut fournit une occasion de scandale à ceux qui ne sçavoient pas qu'il étoit non obstant tres-digne de commander les Armées.

Le Chancelier Olivier fut le seul que les Favoris n'oserent attaquer d'abord, soit qu'ils n'eussent encore personne en veuë qu'ils estimassent digne de cette Magistrature, ou qu'ils apprehendassent de donner au Roi une impression desavantageuse de leur conduite, en choquant un homme qui ne s'étoit élevé, & ne se maintenoit que par sa capacité, son bel esprit, sa prudence & son intégrité; & qui n'ayant jamais offensé personne, n'avoit point d'ennemis. Et de fait pendant que les autres Ministres ne travailloient que pour leurs interêts, il s'occupoit à suggerer au Roi les Ordonnances, dont on vient de parler, qui ne tendoient pas moins à la gloire de l'Etât, qu'à la seureté publique. Elles obligeoient de plus au travail les pauvres Valides: Elles enfermoient les Invalides dans des Hospitaux: Elles pourvoyoient à leur subsistance: Elles deffendoient aux Monasteres de distribuer autrement leurs

aumônes publique que de concert avec les Curez. Elles reduisoient le Parlement à l'ancien nombre : Elles vouloient que les Recipiendaires ne fussent introduits dans cette Compagnie que quand de cinq de leurs Examinateurs, il y en auroit quatre qui les en jugeassent dignes. Elles interdisoient aux gens de chicane les Dignitez de l'Hôtel de Ville ; & enfin elles confioient aux Docteurs de Sorbonne le soin d'examiner les Livres nouveaux venans des lieux suspects d'Heresie.

La premiere application du Roi aux affaires étrangeres, fut de donner audience au Cardinal de Saint George que le Pape Paul Trois lui avoit envoyé en qualité de Legat. Le pretexte étoit de remercier Sa Majesté de ce qu'elle avoit accordé Diane sa Fille naturelle, qui n'avoit pas encore neuf ans, à Horace Farnese Duc de Castro, petit fils du Pape : Mais la veritable cause consistoit à former une intelligence plus étroite entre la France & la Maison des Farneses. La proposition qu'en fit le Legat étoit de celles qui ne doivent ouvertement être acceptées ni refusées : Car outre qu'il n'y avoit presque plus de mesure à prendre avec un Pape de quatre-vingt ans, qui n'avoit recherché l'alliance du Roi pour le puîné de ses petits fils, qu'aprés avoir fait épouser à l'aîné la fille naturelle de l'Empereur Charles-Quint ; il y auroit eu de l'imprudence à se commettre d'abord avec le même Empereur dans le temps qu'il triomphoit en Allemagne. Mais un accident impreveu engagea la France dans une protection qui fit naître plus d'occasions qu'il n'en falloit pour une rupture entre les deux

Cou-

Couronnes. L'entreveuë du Pape & de l'Empereur à Busset, dont on a parlé dans l'Histoire du Régne precedent, avoit été sujette aux inconveniens des actions de cette nature qui ne réüssissent pas; c'est à dire qu'ayant manqué de reconcilier les esprits, elle les avoit beaucoup plus aigris sans comparaison qu'ils ne l'étoient auparavant. L'Empereur étoit demeuré convaincu que la passion dominante du Pape, étoit de mettre dans sa Maison le Duché de Milan, parce que Sa Sainteté avoit épuisé toute sa politique pour y parvenir; & le Pape de son côté n'étoit pas revenu de la conference moins persuadé que toutes les démonstrations de l'Empereur pour se défaire de ce Duché, étoient feintes: Que ce Prince avoit resolu de le retenir en toute maniere: Qu'il trompoit également les Fils de France, les enfans de son frere, le Prince de Piémont & l'Infant de Portugal, en le promettant tantôt à l'un, & tantôt à l'autre de ces Princes; & qu'il destinoit le Milanez pour une place d'armes qui lui serviroit à conquerir le reste de l'Italie. Et de fait Sa Sainteté n'eut pas differé plus longtemps à se jetter entre les mains des François, s'il n'eût eu d'autant plus sujet d'apprehender de leur part le même inconvenient, que possedant déja la meilleure partie du Piémont, ils pouvoient s'avancer de pied ferme, & de proche en proche à la conquête de l'Italie; au lieu que les Espagnols avoient à faire un long trajet de mer. Cette consideration avoit arrêté le même Pape jusqu'à ce qu'il se presentât une conjoncture plus favorable: & cependant, afin que son fils fût plus en état de profiter des révo-

1547.
Liv. I.

1547. lutions qui arriveroient dans le Duché de Milan, il lui fourniſſoit les choſes néceſſaires pour fortifier Plaiſance, où l'on ne s'étoit pas contenté d'environner les murailles de remparts & de baſtions, ni d'y bâtir une Citadelle, mais on y jettoit encore les fondemens d'une ſeconde Citadelle à l'autre extremité de la Ville.

Liv. I.

L'Empereur n'avoit pas plûtôt preſſenti le deſſein du Pape, qu'il s'étoit mis en devoir de le traverſer; & c'étoit dans les premieres émotions du dépit qu'il en avoit conçu, qu'il avoit témoigné à Ferrand de Gonſague, en partant d'Italie, pour attaquer la France avec les Anglois, qu'il lui auroit une extréme obligation, s'il pouvoit en quelque maniere que ce fût, ôter Plaiſance aux Farneſes. Granvele ajoûta depuis pluſieurs fois en parlant au même Gonzague qu'il ne pouvoit rendre de ſervice plus important à Sa Majeſté Imperiale que de la délivrer par adreſſe de ces fâcheux voiſins. Gonzague répondit que le ſuccés de l'entrepriſe qu'on lui propoſoit, étoit fort incertain; & qu'il falloit beaucoup de temps pour la bien conduire, parce que ſi l'on hazardoit beaucoup dans une matiere ſi delicate, on ne pourroit éviter qu'elle ne fût déconcertée. Si on ſe fioit à beaucoup de gens, on l'expoſeroit au peril d'être découverte; & ſi l'on donnoit le moindre ſoupçon aux Farneſes, on leur fourniroit le pretexte qu'ils attendoient pour ſe jetter entre les bras de la France.

La Bataille de Ceriſolle arriva bien-tôt aprés, & fit naître un évenement qui porta l'Empereur à redoubler ſes inſtances à l'égard de

de Gonzague. Pierre Strozzi qui avoit assemblé à la Mirandole un petit Corps d'Armée; entra dans le Duché de Milan pour se joindre à l'Armée victorieuse; & les Bourgeois de la Ville capitale de ce Duché, qui n'étoit point encore fortifiée, le sentant approcher, entrerent dans une telle consternation, qu'ils l'abandonnerent; & l'on remarqua même que les principaux Officiers du Gouvernement furent les premiers à sortir. Strozzi n'avoit qu'à se presenter devant elle, & la sommer pour y entrer: Mais il s'amusa si long-tems à attendre le renfort que le Comte d'Anguyen victorieux lui devoit envoyer, qu'il donna le loisir aux Imperiaux de rétablir leur Armée, & de le défaire à Sarravallé. On soupçonna Pierre Louis Farnese Duc de Parme de lui avoir fourni des Barques pour traverser le Po, & de l'avoir assisté de munitions de guerre & de bouche, & l'on resolut de l'en punir de la même maniere que l'on prétendoit que l'offense eût été faite; c'est-à-dire en secret. Gonzague avoit commencé d'y travailler avant que de prendre possession du Gouvernement de Milan, qui vaquoit par la mort du Marquis du Guast, lors que le Duc de Parme combla la mesure de ses crimes à l'égard de l'Espagne, en favorisant la conjuration de Jean Louis Comte de Fiesque. Les Ministres de l'Empereur en Italie prétendirent avoir tiré de la bouche des Conjurez, qu'elle avoit été principalement fondée sur les conseils du Pape, & sur le secours du Duc de Parme son fils, qui pensoient réduire Sa Majesté Imperiale à leur abandonner le Duché de Milan, en fermant le seul chemin

1547. Liv. I.

Possevin dans sa troisiéme Partie.

1547. min par où elle y pouvoit envoyer des Troupes
Liv. I. & de l'argent. Ainsi Gonzague excité pour la troisiéme fois, forma, ou favorisa du moins la conjuration dont on va parler, afin de prevenir, comme il avoüa depuis, les mauvais offices que ses Ennemis lui eussent rendus à la Cour Imperiale, au premier inconvenient qui seroit arrivé dans le Duché de Milan, par le voisinage de Plaisance: en quoi son aveuglement fut d'autant plus déplorable, qu'il tomba par là dans le précipice qu'il pensoit éviter.

Il avoit sujet d'étre mécontent du Pape & de son Fils, parce que Sa Sainteté avoit refusé de pourvoir un de ses Fils du Prieuré de Barlette; & le Duc de Parme lui avoit ôté le Marquisat de Soravia dans le Parmasan, lors qu'il s'étoit emparé des biens que la Maison des Gonzague possedoit dans ses Etats au premier refus qu'elle avoit fait de relever de lui. Le desir de vengeance qu'il témoigna à ses confidens, le lia d'intelligence avec le Comte Jean d'Anguisola Sujet du Duc de Parme, mais irrité de ce que ce nouveau Prince, au lieu de caresser la Noblesse, afin de retenir par son moyen le peuple dans le devoir, ne se contentoit pas de prendre en toutes occasions le parti du même peuple contre elle; mais encore il la punissoit severement pour la moindre faute qu'elle commettoit, ce qui n'étoit imputé qu'au dessein qu'il avoit de s'en défaire, pour opprimer ensuite le peuple avec plus de facilité. Anguisola avoit de la conduite, & ne se fut point engagé dans une entreprise dont il prévoyoit assez les funestes suites, s'il eût apperçu une autre voye que

celle-

celle-là, pour ſauver ſa perſonne & ſes biens 1547.
du danger prochain dont ils étoient menacez; Liv. I.
mais ne pouvant ſe réſoudre à un exil volontaire, ni à la perte de ſes biens, qui n'euſſent pas manqué d'être confiſquez, s'il ſe fût abſenté ſans la permiſſion du Duc de Parme, il chercha l'occaſion de l'aſſaſſiner; & il ſe flata de l'eſperance de trouver ſa propre ſeureté dans le ſervice qu'il rendroit à ſa Patrie. Gonzague aprés avoir donné ce chef à la conſpiration, ne s'en mêla plus, afin d'éviter le prejudice qu'en recevroient l'honneur de l'Empereur & le ſien, en cas qu'elle fût découverte: Il ſe contenta de tirer tout le fruit que les Conjurez étoient capables de produire, en prenant avec le même Anguiſola des meſures certaines pour introduire les Eſpagnols dans Plaiſance, auſſi-tôt que le coup ſeroit fait, ſous prétexte de mettre en aſſeurance les Conjurez; c'eſt-à-dire qu'il ne leur laiſſa que le plaiſir imaginaire de ſe venger pour tant de perils où ils s'expoſeroient, & qu'il réſerva aux Eſpagnols le ſolide, qui conſiſtoit en la Conquête de Plaiſance. Cette ſocieté, toute intereſſée qu'elle étoit du côté de Gonzague, ne laiſſa pas de réuſſir; & ce qu'elle eut de ſingulier, & qui n'étoit jamais arrivé dans les autres de cette nature, fut qu'Anguiſola ne parla qu'en general de la protection de l'Empereur à ceux qu'il attira dans la conjuration: Qu'il ne nomma jamais Gonzague, ni aucun autre Miniſtre de ce Prince: Qu'il ne leur montra point d'Ecrit, & qu'il leur fit executer ſon projet, ſans qu'ils euſſent eu aucune communication les uns avec les autres.

Ce

1547. LIV. I.

Ce fut-là le caractere de la conspiration de Parme ; & le plan qui la distingue de toutes celles qui restent jusqu'à present dans le souvenir des hommes. Le premier qu'Anguisola suborna, fut Camille Palavicin son cousin germain, qui se laissa gagner avec d'autant plus de facilité, qu'il étoit le plus grand Terrien de l'Etat de Plaisance, & qu'il avoit par consequent plus à craindre du nouveau Prince que les autres. Le second, fut le Comte Augustin Lando, mais il y eut plus de peine & de mystere à le corrompre ; on le recherchoit non seulement à cause qu'il étoit homme de main & de crédit parmi le peuple ; mais encore parce que son entremise étoit absolument nécessaire pour attirer le Comte Jean Loüis Gonfalonnieri, dont on avoit principalement besoin. La difficulté consistoit dans la haine ancienne & mutuelle de Lando & d'Anguisola : Mais celui-ci sacrifia la sienne à l'interêt de la conspiration ; & il fit toutes les démarches necessaires pour se réconcilier avec Lando. Sa fille avoit donné de l'amour au neveu de Lando, qui en étoit d'autant plus malheureux, qu'il n'avoit aucune esperance de l'épouser. Il s'étoit long-temps obstiné à combattre sa passion ; & le chagrin de ne l'avoir pû vaincre, l'avoit jetté dans une maladie de langueur qui paroissoit incurable. La cause n'en étoit point inconnuë à Lando, qui n'eût rien épargné pour sauver la vie à son neveu qu'il regardoit comme son fils, parce qu'il n'avoit point d'enfans, & que toute l'esperance de sa Maison étoit appuyée sur luy. Anguisola prit cette conjonc-

Dans le projet de la conspiration de Parme.

ture

ture pour faire parler à Lando de réconciliation & d'alliance en même temps; & Lando écouta Hierôme Palavicin, frere de Camille, qui lui en porta la parole, comme s'il lui eût annoncé le bon-heur le plus suprenant qu'il lui pût arriver. Le neveu de Lando guerit à cette nouvelle; son Mariage s'acheva; l'inimitié de Lando & d'Anguisola passa dans la derniere confidence; & Gonfalonnieri ne refusa pas d'entrer dans la conjuration. Le dernier homme de qualité que l'on pratiqua, fut le plus jeune des Picolominis, & qui se nommoit Alexandre. Il s'étoit refugié à Turin, dans la veuë d'éviter le supplice qui lui étoit préparé, pour s'être rencontré dans une querelle où il y avoit eu des hommes morts & blessez; & le Duc de Parme se rendoit d'autant moins facile à faire expedier sa grace, qu'il le connoissoit pour le plus vaillant & le plus déterminé de ses Sujets. Il en fut neanmoins sollicité de tant de côtez, parce que les Conjurez, qui avoient besoin du bras d'Alexandre Picolomini, s'étoient fait une affaire de presser son retour, qu'il fut impossible au Duc de Parme de les refuser entiererement. Il se contenta neanmoins de permettre à Picolomini de venir en personne à Plaisance solliciter son abolition; & les Conjurez qui n'avoient besoin que de sa presence, s'en contenterent aisément. Picolomini ne fut pas plûtôt à Plaisance, qu'il entra dans la conspiration. Il se chargea de plus d'en executer le point le plus délicat, & le plus dangereux, qui consistoit à se rendre Maître de la Citadelle de Plaisance. Car outre qu'elle étoit

1547. Liv. I.

1547. LIV. I. étoit gardée au dedans par un nombre suffisant d'Allemands, avec lesquels on n'avoit pas jugé possible de noüer aucune intelligence ; elle l'étoit encore au dehors par la jeunesse de Plaisance qu'on accoûtumoit aux armes en cette maniere. Gonfalonnieri prit la Commission d'occuper la Salle d'armes ; & le Comte d'Anguisola se réserva celle de s'emparer de la Chambre du Duc. L'heure pour l'execution fut prise à six heures du matin, dixiéme de Septembre mil cinq cens quarante-sept, pour deux raisons : l'une que le Duc de Parme étoit en effet, ou feignoit d'être malade ; l'autre parce que l'on introduisoit alors moins de personnes dans son Appartement, de peur d'interrompre son sommeil. La multitude des Conjurez pouvoit donner du soupçon à la Garde ; & pour l'éviter, il fut ordonné que Gonfalonnieri se présenteroit d'abord avec sa seule troupe pour entrer dans le Palais du Duc, afin de n'effaroucher personne ; mais qu'il seroit suivi de si prés par celles de Lando & d'Anguisola, que Lando demanderoit d'entrer incontinent aprés que le dernier de la Troupe de Gonfallonnieri auroit passé, afin que si la Garde se lassoit de faire entrer tant de gens, le même Gonfallonnieri & les siens revinssent sur leurs pas, & la contraignissent de laisser entrer leurs Compagnons. On avoit cru que ces précautions jointes à toutes les autres de moindre importance que la prudence humaine avoit pû prévoir, suffisoient pour éluder tous les obstacles capables de déconcerter la conspiration dont il s'agissoit. Cependant il s'en presenta de nouveaux,

veaux, qui n'étoient pas même tombez dans l'imagination d'Anguisola, comme si la fortune ne l'eût voulu favoriser, qu'aprés l'avoir tout-à-fait convaincu qu'il ne pouvoit rien executer sans elle de ce qu'il pensoit avoir entrepris avec tant de prudence. Car encore que le secret fût entre cinq personnes seuls, qui étoient Anguisola, les deux Picolominis, Lando & Gonfalonnieri; & que les autres Conjurez qui dépendoient d'eux, n'en sçussent autre chose, sinon qu'ils s'étoient engagez à les seconder dans une action hazardeuse; la confiance qu'on avoit euë en leur fidélité, ayant obligé les cinq personnes que l'on vient de nommer, de les dispenser de leur prêter serment; de sorte qu'ils ne se connurent, & ne se virent qu'au moment de l'execution. Le Pape neanmoins fut averti trois semaines auparavant qu'il y avoit une conjurarion formée contre l'Etat & la personne de son fils; & Sa Sainteté jugea le billet qu'elle en reçut si digne de consideration, qu'elle l'envoya par un Courrier exprez au Duc de Parme. Ce Duc ne le négligea pas non plus; mais il s'imagina mal-à-propos que l'entreprise ne seroit pas si-tôt executée; & il se contenta là-dessus de redoubler ses soins, pour faire achever la seconde Citadelle de Plaisance, & pour la munir de tout le necessaire. Le succés de sa diligence fut entiérement éloigné de ses intentions, puisque les Conjurez pressentirent par là que le Duc avoit dessein de loger dans la seconde Citadelle: ce qui étoit vrai; & comme en ce cas il leur auroit été tout-à-fait impossible d'executer leur intention, parce que cette Place étant

1547. Liv. I.

Dans la Relation de du Mortier.

1547. Liv. I. étant beaucoup plus petite que la premiere, on n'auroit pas même permis à Gonfalonnieri d'y entrer avec toute sa suite, bien loin d'y introduire aprés lui les autres Troupes des Conjurez. Ainsi l'on résolut de ne point surseoir, pour quelque cause que ce fût, l'execution du projet contre le Duc de Parme, qui auroit été infailliblement differé, sans la hâte que témoignoit ce Duc d'achever sa seconde Citadelle. Le Vendredi matin, neuviéme du mois à six heures, Anguisola parut au lever du Duc de Parme, pour reconnoitre de plus prés ce qu'il y auroit à faire pour le lendemain. Il trouva les Gardes renforcées au Pont, à la Salle & à l'Antichambre ; & il vit le Duc de Parme sortir incontinent aprés son lever, accompagné de plusieurs Capitaines Reformez qu'il entretenoit, outre son Cortege ordinaire de Cavalerie & d'Infanterie. Anguisola se mit de la Troupe ; & il remarqua que ce Duc alla droit à la Citadelle : Qu'il en visita les Travaux avec une extréme exactitude : Qu'il distribua de l'argent aux Ouvriers pour les encourager ; & qu'ensuite il fit tout le tour de la Ville, pour observer s'il n'y avoit aucun défaut aux murailles ni aux dehors. Anguisola, dont l'esprit étoit pénétrant, jugea que le Duc de Parme continueroit le lendemain ce qu'il avoit fait ce jour-là. Il alla visiter les quatre autres principaux Conjurés l'un aprés l'autre. Il leur representa ce qu'il avoit vû ; & il conclut qu'il seroit impossible de se défaire du Tyran, c'est ainsi qu'ils nommoient entre eux le Duc de Parme, le lendemain à l'heure qui avoit été résolue, parce qu'il ne pourroit

alors

alors être forcé que par une Armée : Il ajoûta 1547.
qu'il falloit remettre la partie immediatement Liv. I.
aprés le dîner du même jour, parce qu'elle se-roit plus seure & plus certaine. Et de fait le Duc de Parme mangeoit seul d'ordinaire, & demeuroit ensuite presque seul. Les Officiers qui l'avoient servi, ou entretenu durant son repas, le quittoient pour aller dîner à leur tour; & les seules personnes qui lui étoient plus familieres restoient auprés de lui. Ce chan-gement si necessaire, mais si proche de l'execu-tion, jetta d'abord la consternation entre les Conjurez. Il y en eut qui le jugerent dange-reux par la seule raison qu'il étoit nouveau; & les autres à cause qu'il rompoit une partie de leurs mesures. Quelques-uns plus rafinez, soupçonnerent que le Duc de Parme étoit in-formé de la conjuration, parce qu'il apportoit tant de précautions pour l'éviter; & ceux qui se vantoient de le mieux connoître, ajoûterent qu'il ne differoit de la rendre publique, qu'afin de prendre sur le fait tous ses Ennemis, & de s'en défaire tout d'un coup, sous prétexte de justice. Il y a beaucoup d'apparence qu'An-guisola n'auroit pas surmonté la défiance de ses Conjurez, s'ils se fussent connus, & s'ils eussent eu la liberté de conferer ensemble; & cette particularité servit infiniment à faire ad-mirer son adresse; car la crainte fût devenuë génerale, si elle se fût communiquée par con-tagion de l'un à l'autre; & les moins hardis eussent osé contredire ouvertement Anguiso-la, s'ils se fussent vûs appuyez. Ce fut donc à sa bonne fortune, ou plutôt au malheur du Duc de Parme, qu'il fut redevable de n'avoir affai-

1547. affaire qu'à des perſonnes ſéparées les unes des
Liv. I. autres; & le profit qu'il en tira, fut qu'aprés de longues conteſtations, il ramena tous les Conjurez à ſon ſentiment par l'offre qu'il leur fit, de s'expoſer au plus grand danger; c'eſt à dire qu'il ſe chargea d'accompagner le lendemain le Duc de Parme, comme il avoit fait ce jour-là, d'obſerver toutes ſes démarches, de retourner avec lui dans la Citadelle, & de demeurer dans l'Antichambre durant ſon dîner. Il ajoûta qu'en attendant, ils pouvoient tous ſe tenir calmes chacun en ſa maiſon, parce que s'il n'y avoit pas lieu de mettre la main à l'œuvre, ils éviteroient de donner du ſoupçon, en paroiſſant tous enſemble armez; & s'il y avoit lieu d'executer leur deſſein, il les manderoit, & leur envoyeroit l'ordre néceſſaire. L'évenement juſtifia la prévoyance d'Anguiſola, en ce que le Duc de Parme ſortit avec une ſuite auſſi nombreuſe que celle du jour précedent. Anguiſola qui l'accompagnoit, ſe trouva par hazard auprés d'un de ſes amis, Miniſtre de ce Duc, qui lui dit en ſecret qu'on venoit d'avertir le nouveau Prince, qu'il aviſât à ſe garantir d'une conjuration formée contre ſa perſonne, & contre ſon Etât; & que s'il en vouloit apprendre les plus importantes particularitez, il dépêchât une perſonne de confiance vers celui qui avoit écrit le billet. C'étoit un Officier de guerre dans le Cremonois à qui les Farneſes donnoient penſion; & le Duc de Parme ne l'avoit pas plutôt lû, qu'il avoit ordonné d'un côté au Comte Barthelemi de Villachiara ſon Lieutenant Général, de partir ſur le champ, pour ſçavoir ce que l'Officier avoit à dire; & d'un

d'un autre côté à Alexandre de Torni Genéral 1547.
de ses Troupes, qu'incontinent aprés dîner, Liv. I.
il entrât dans la Citadelle pour en renforcer la Garnison. Anguisola comprit par ce discours qu'il étoit déformais impossible de differer l'execution de son projet, & il n'en avertit point les Conjurez, de peur de les intimider. Il rentra dans la Citadelle avec le Duc de Parme, & il s'arrêta dans l'Antichambre, sous pretexte qu'il avoit à négocier une affaire qui demandoit une audience secrete; & que pour l'obtenir plus longue & plus favorable, il se vouloit prévaloir de la commodité de parler au Duc incontinent aprés son dîner. Il persuada si fortement sa feinte au Seigneur de Castelnovo, & au Docteur de Copellati, qu'un semblable dessein avoit arrêtez dans l'Antichambre qu'ils lui offrirent comme à une personne d'une qualité plus relevée que la leur, de le laisser parler le premier, quoi qu'ils fussent avant lui dans l'Antichambre. Anguisola avoit l'esprit assez présent pour tirer avantage des moindres circonstances; & il prévit que s'il acceptoit absolument la civilité du Seigneur de Château-Neuf & de Copellati, ou s'il la rejettoit de même, il se priveroit égallement du moyen que la fortune lui presentoit, pour réüssir dans son entreprise. Il choisit le milieu des deux extrémitez qui lui étoient proposées; c'est-à-dire que sous pretexte d'encherir sur la courtoisie de Castelnovo & de Copellati, il les amusa par de longs complimens jusqu'à ce que le Duc eût achevé de manger, & il les contraignit ensuite à force de belles paroles d'entrer à l'Audience, afin

1547. Liv. I. qu'ils occupassent le Duc, jusqu'a ce que les Conjurez, qu'il avoit mandez, fussent arrivez. Et de fait Castelnovo & Copellon, qui n'abordoient pas souvent le Duc de Parme, prirent tout le temps dont ils avoient besoin pour l'entretenir, & délivrerent Anguisola du soupçon qu'eut infailliblement donné son trop long séjour dans l'Antichambre. Il se promenoit le long des fenêtres vis-a-vis de la rue, pour voir si les Conjurez ne venoient point, & pour les encourager en se montrant à eux; & sa seule inquiétude étoit qu'ils n'eussent pas assez-tôt reçu le signe dont ils etoient convenus avec lui pour les assembler promptement, & avec plus de facilité. Il ne laissoit pas neanmoins d'avoir l'œil à l'execution de ce dont il s'étoit chargé en particulier, ni d'observer si rien n'arriveroit à la traverse, lors que Confalonnieri parut à la tête de sa Troupe, & un moment aprés Camille Palavicini & Alexandre Picolomini se presenterent avec les leurs, Hierôme Palavicini, Frere de Camille ayant été reservé, parce qu'il étoit boiteux, pour aller dans les rues avec un Corps de Cavalerie rassurer le peuple, & l'empêcher de se soulever. Cette Commission étoit du moins autant, & peut-être plus hazardeuse que les autres, quoiqu'elle ne le parût pas d'abord; mais Hierôme s'en acquitta avec une contenance & une adresse qui lui réüssirent. On n'attendoit plus que Lando qui tarda long-temps a venir avec le reste des Conjurez; & la Citadelle étoit si pleine, que pour peu qu'on eut differé, la conspiration auroit infailliblement été décou-

ver-

verte; quoi que les Conjurez se tinssent séparez le plus qu'ils pouvoient, si Anguisola n'eût enfin aperçu Lando sur la Place, & incontinent aprés sur le Pont de la Citadelle dans le temps qu'on s'étoit résolu de commencer l'entreprise sans lui. Alors ceux qui devoient seconder Anguisola, s'étant rangez auprés de lui, ils se haterent de grater à la porte de la Chambre du Duc de Parme, de peur qu'on ne la fermât au premier bruit que feroient leurs Compagnons, en s'emparant des postes qui leur avoient été marquez. L'Huissier n'eut pas plûtôt ouvert la porte, qu'on la poussa de force, & les Conjurez entrerent dans la Chambre du Duc. Anguisola s'adressa d'abord à lui, & le renvesa mort d'un coud d'épée au travers du corps. Castelnovo & Copellati, qui prenoient congé de lui, furent blessez; le premier, parce qu'il avoit mis la main à l'épée, & le second pour avoir crié, au meurtre. Mais Anguisola qui leur avoit obligation du succés de son entreprise, empêcha qu'on ne les achevât, & les enferma en lieu de seureté. Les Chefs des autres Troupes executerent si précisement ses ordres, & s'entendirent si bien, que dans le même moment qu'il étoit entré dans la Chambre, ils se saisirent du Pont, de la Salle, des armes, de la Garnison Allemande, & de la Citadelle. Ensuite ils firent sortir quelqu'uns des Conjurez, qui se joignirent à Hierôme Palavicini, haranguerent le peuple avec tant d'éloquence, que les boutiques des Marchands ne furent point fermées, ni le travail des Artisans discontinué. Le Corps du Duc

1547. Liv. I.

1547. Liv. I.

de Parme fut suspendu a la fenetre de sa Chambre, avec un écriteau qui lui reprochoit le peché abominable, & ensuite on le precipita dans le fossé. Les Espagnols s'étoient avancez en trois Corps separez, afin de rendre leur marche moins suspecte, & de la pouvoir excuser en cas que la conspiration eût été découverte. L'un étoit sorti de Milan; l'autre de Pavie, & le troisiéme de Cremone, ils étoient si proche de Plaisance, qu'ils entendoient distinctement tout ce qui s'y faisoit; & Anguisola n'eut pas plutot fait tirer les trois volées de canon dont il étoit convenu avec Gonzague, que les trois Corps se joignirent en un, & se presenterent à la Porte de la Citadelle. Ils y furent introduits par les Conjurez qui se deffioient avec raison de la fermeté de la Bourgeoisie; & leur arrivée sauva la vie au célébre Annibal Caro, l'un des deux Secretaires du Duc de Parme, a qui les Conjurez en vouloient particulierement. Cet homme qui passoit pour le plus beau genie de l'Europe, n'avoit point trouvé de meilleur expedient pour éviter leur fureur, que de se jetter de sa Chambre dans le fossé, & de se cacher jusqu'au cou dans l'eau, dont la froideur lui avoit presque étouffé la chaleur naturelle, lors qu'il fut trouvé par ceux des Espagnols qui sondoient le même fossé pour plus grande seureté de la Place. Gonzagne le renvoya au Pape, pour adoucir, en quelque maniere par cette civilité, le regret que recevroit Sa Sainteté de la mort de son fils; & la posterité sera éternellement obligée au même Gonzague d'avoir empeché les Conjurez de tremper leurs

Dans la vie d'Annibal Caro.

leurs mains dans le sang de cet aimable Poëte, qui traduisit depuis si élegamment en vers Italiens l'Eneide de Virgile. 1547. Liv. I.

L'autre Secretaire qu'on nommoit Apollonio, ne fut pas si favorablement traité, parce qu'on le soupçonnoit de n'avoir pas eu moins de part dans les débauches que dans les secrets de son Maître. On le transfera de Plaisance à Milan : on le mit dans une basse-fosse : on l'appliqua plusieurs fois à la question pour lui faire avoüer que son Maître avoit été complice, ou du moins confident de la conjuration de Fiesque ; & s'il se garantit enfin du dernier supplice, il en eut toute l'obligation à son silence. Les Espagnols ravis de s'être si facilement emparez de Plaisance, laisserent le corps du Duc de Parme exposé quatre jours entiers aux injures de la populace, afin de la rendre irreconciliable avec le Saint Siége, & lui donnerent ensuite une Sepulture Bourgeoise. Leur dessein avoit été de se saisir en même temps de la Ville de Parme, pour ne laisser aux Farneses dans la Lombardie aucune retraite, d'où ils pussent avec l'argent du Pape, troubler le Duché de Milan. Mais le Trésor de l'Empereur étoit alors si vuide, à cause des frais de la Guerre d'Allemagne, que ce Prince n'avoit pù fournir à Gonzague que ce qu'il falloit pour lever les trois mille hommes, qui étoient entrez dans Plaisance ; & les Marchands de Genes avoient absolument refusé de faire l'avance de dix mille écus que Sa Majesté Imperiale leur demandoit. De là vient que Gonzague ne put autrement solliciter Sforce de Santa-Fiore, Gouverneur de

1547. Liv. I.

Parme, que par des promesses, qui toutes magnifiques qu'elles étoient, n'entroient point en comparaison avec les avantages solides que ce Gouverneur étoit assuré de tirer du Pape, en conservant à Sa Sainteté la Place qu'elle lui avoit confiée, le retinrent dans le devoir. Le Courrier qui portoit à l'Empereur la nouvelle de la prise de Plaisance, ne fut pas plutôt arrivé, que son Conseil resolut de se comporter à peu prés de la même maniere qu'il avoit agi vingt-deux ans auparavant à la prise de Rome; c'est-à-dire d'affecter une dissimulation à contre-temps, qui ne servoit que pour ajouter la mocquerie à l'injure. Comme on avoit fait alors des prieres publiques par toute l'Espagne, pour délivrer Clement Sept de la prison, où les Espagnols le tenoient, on convint aussi dans le compliment dont il s'agissoit à Figueroa Ambassadeur de Sa Majesté Imperiale, de rendre une visite extraordinaire au Pape Paul Trois: de se faire accompagner par le plus grand nombre de personnes de qualité qu'il lui seroit possible: de consoler Sa Sainteté dans les termes les plus Chrêtiens & les plus pathetiques de la mort de son fils unique, que l'on avoit fait assassiner, & de ne lui parler que de soumission aux ordres de la providence, quoi que les ordres dont Sa Sainteté se plaignoit fussent immediatement sortis de la bouche de l'Empereur. Le Pape dans la disposition où il étoit, ne pouvoit recevoir de plus sensible déplaisir, que celui qui procedoit d'une si piquante raillerie. Il venoit de perdre avec son fils unique le fruit des travaux qui l'avoient toute sa vie occupé à l'agrandissement de la Mai-

Dans la Négociation de Figueroa à Rome.

Maison ; & le seul avantage qu'il s'étoit promis, en s'elevant à la premiere Dignité de l'Eglise, avoit été de tirer sa posterité de la condition privée, en lui menageant une Souveraineté, où elle demeurât à couvert de la recherche de ses Successeurs pour les thrésors qu'il lui laisseroit en mourant. Car encore que la Ville de Parme lui fut restée, c'étoit trop peu de chose pour appuyer sa fortune chancelante des Farneses, parce qu'ils ne seroient plus en état de la garder au moment que l'Eglise changeroit de Chef ; & soit qu'ils la remissent au Pape futur, qu'ils la livrassent au Roi de France, ou qu'ils achetassent à ce prix la protection de l'Espagne, ils n'en seroient ni moins dépouillez, ni moins exposez à la vengeance de quiconque prétendroit que leur pere l'eût offensé. Le Pape qui dans une autre conjoncture auroit jugé qu'il étoit également dangereux à ses petits fils de se jetter entre les bras de l'Empereur & du Roi de France, ne délibera point s'il préféreroit ce Roi à l'Empereur. Il manda François de Rohan, fils du Maréchal de Gié, Ambassadeur de France a Rome, & du Mortier President. Il leur déchargea son cœur : Il leur revela des secrets que la France n'avoit point sçûs, en exagerant l'ingratitude de l'Empereur a l'égard de Sa Sainteté ; & il conclut qu'il n'y avoit rien que le Roi Henri Second ne dût esperer de Sa Sainteté, pourvû qu'il lui aidât à tirer raison de l'assassinat de son fils. 1547. Liv. I.

Comme ce qu'elle demandoit excedoit le pouvoir des Ambassadeurs, Gié & du Mortier Ambassadeurs de France se contenterent

1547. Liv. I.

de l'assurer par avance de la part que le Roi leur Maître prendroit à sa douleur, en attendant qu'ils eussent reçu de nouveaux Ordres, sur un évenement si tragique. Le Conseil de France prit l'affaire du côté qu'il falloit, c'est-à-dire qu'il regarda la proposition du Pape, comme une sollicitation de rupture avec l'Empereur. Il n'y avoit pas d'apparence de s'y resoudre de gayeté de cœur, & pour faire plaisir à un Pape de quatre-vingt ans, qui par sa mort eût laissé la France engagée seule dans sa querelle, ou l'auroit abandonnée à la discretion des Espagnols, aussi-tôt qu'ils eussent offert de restituer Plaisance à son petit fils. La parole du Pape ne suffisoit donc pas si l'on n'ajoutoit quelque chose de plus solide ; & l'unique gage de la fidelité qu'il pouvoit alors donner, consistoit en la Ville de Parme, qui auroit servi de Place d'armes aux François, pour entrer, quand ils eussent voulu, dans le Duché de Milan. Ainsi le Roi Henri Second répondit à Gié qu'il n'avoit pas assez de forces pour attaquer l'Empereur dans une conjoncture où ce Prince pouvoit entrer en France avec l'Armée qu'il remenoit victorieuse d'Allemagne ; & qu'encore que la douleur de Sa Sainteté fut juste, il n'y avoit pas d'apparence que Sa Majesté trés-Chrêtienne se perdît pour tâcher de l'adoucir : Que si neanmoins elle pouvoit se résoudre à donner Parme pour Ville de sureté, on délibereroit de nouveau sur ce qu'il y auroit à faire.

Dans la réponse du Connêtable à Gié.

Avec quelque adoucissement que Gié eût préparé cette pillule, il lui fut impossible de la faire avaler au Pape. Sa Sainteté expliqua la

la réponse du Roi, comme si la France eût eu dessein de commettre a son égard la derniere inhumanité, en achevant de le dépouiller, sous pretexte de l'aider à recouvrer ce qu'il avoit perdu; & la passion de retenir Parme fut plus forte dans son esprit, que celle de venger la mort de son fils. Sa Sainteté aima mieux baiser la main qui venoit de lui percer le sein, que de hazarder la perte de Parme; & toute la précaution qu'elle apporta pour sauver les apparences, en recherchant de se réconcilier avec l'Empereur, fut de le faire au nom de ses quatre petits-fils. Elle dépêcha Jules Ursin, homme de qualité, de sçavoir, d'experience & de reputation, pour representer à l'Empereur de leur part, & principalement de l'ainé Octavien, qui avoit l'honneur d'être son gendre, & dont la femme étoit depuis quelques jours accouchée de deux mâles jumeaux le malheur qui leur étoit arrivé; & pour le conjurer de commander qu'on leur restituat la Ville de Plaisance, que les assassins de leur pere avoient livrée au Gouverneur de Milan. L'Empereur connoissoit assez le Pape, pour deviner qu'il ne s'adressoit a lui qu'au Refus du Roi de France; ce qui lui auroit fait recevoir Ursin avec toute la fierte dont il sçavoit user quand il vouloit, s'il n'eut apprehendé de forcer le Pape de remettre Parme aux François, en le reduisant au desespoir. Cette considération étoit secondée dans l'imagination de l'Empereur par une autre non moins puissante, qui lui donnoit esperance de tirer encore Parme des mains de Sa Sainteté, aprés qu'elle auroit inutilement employé tous ses efforts pour re-

1547. Liv. I.

1547. LIV. I. recouvrer Plaisance, sous couleur d'en faire un échange avec des Terres de même revenu situées dans le milieu du Royaume de Naples. De là vint qu'Ursin fut reçu d'abord plus favorablement qu'il ne pensoit : Que l'Empereur lui témoigna beaucoup de tendresse pour sa fille, pour son gendre & pour leurs enfans : Qu'il plaignit leur disgrace, & qu'il promit de les assister en tout ce qui dépendroit de lui. Mais le venin fut à la queue : car il renvoya Ursin au Chancelier Granvelle, pour conferer avec lui sur la restitution de Plaisance.

Ursin s'imagina que c'étoit pour en recevoir l'ordre tout scellé ; mais il fut étrangement surpris, lors qu'il trouva Granvele avec un visage refrogné, qui déchargea sa bile contre la mémoire du Duc de Parme. Il lui reprocha son ingratitude, en ce qu'il avoit oublié l'honneur que Sa Majesté Imperiale lui avoit fait, en préférant son alliance à celle du Duc de Florence qui la méritoit cent fois mieux que lui pour se lier d'interêts avec la France. Il ajouta qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'un homme qui n'avoit aucune experience dans la Guerre, & qui s'étoit plongé dans les plus infames plaisirs, eût pris une résolution si hardie sans la participation du Pape son pere, vû principalement qu'il ne pouvoit l'executer qu'aux dépens du Saint Siège. Il fit voir des avis secrets qui portoient, que quand Octavien Farnese, gendre de l'Empereur avoit conduit l'année precedente au secours de son beau-pere, l'Armée florissante qui avoit été la principale cause de la défaite des Protestans, il avoit passé par la Ville de Parme, afin de prendre congé du

Duc

Duc de Parme son pere, qui lui avoit voulu inutilement persuader de laisser l'Empereur vuider sa querelle contre les Allemans, & de tourner ses armes contre le Duché de Milan, où l'on s'étoit contenté de laisser de foibles Garnisons dans les plus importantes Places, les autres étant demeurées tout-à-fait dépourvûes, sur ce que les Peuples ennuyez de la Domination d'Espagne, n'auroient pas plutot conçu l'esperance d'avoir un Souverain de leur Nation, qu'ils se revolteroient avec d'autant plus d'impunité, que toutes les forces de l'Empereur étoient alors occupées dans une Guerre éloignée & difficile ; & que les François qui ne pensoient plus à recouvrer le même Duché fourniroient volontiers ce qu'ils avoient de Troupes en Piémont pour l'aider à changer de Maitre : Qu'Octavien avoit eu horreur de la perfidie que lui suggeroit le Duc de Parme son pere, & que neanmoins ce Duc n'avoit pas laissé peu de tems avant qu'il fût tué, de recevoir magnifiquement à Parme le Cardinal du Bellai dans la creance que ce Prelat avoit encore part aux affaires du Roi son Maitre, le voyage de Rome qu'on l'obligeoit à faire n'étant qu'un exil déguisé : Qu'ils s'étoient entretenus seuls, durant plus de six heures des mesures qu'il y avoit à prendre afin que les François achevassent de conquerir ce qui leur manquoit du Piémont & du Montferrat, dans le tems que les Farneses s'empareroient du Duché de Milan ; & qu'enfin le Duc de Parme avoit été l'auteur de l'assassinat de Janetin Dorie.

1547. Liv. I.

Dans la Negociation de Jules Ursin.

Ensuite Granvelle reprit insensiblement un visage plus doux & plus ouvert : Il déclara

1547. Liv. I. que Plaisance étoit si chere à l'Empereur, qu'il ne la rendroit que par force ; mais que si les Farneses se vouloient défaire de Parme, qu'aussi bien ils ne pouvoient garder, Sa Majesté Imperiale étoit prête de leur en donner toute la récompense qu'ils souhaiteroient ; & de plus par un surcroit de liberalité, de les dédommager pour Plaisance. Ursin plus surpris de la fin que du commencement du discours bizarre de Granvelle, repartit froidement que son ordre étoit de solliciter la restitution de Plaisance, & non pas de traiter l'échange de Parme. Il prit congé la-dessus ; & l'Empereur qui n'osoit le renvoyer tout-à-fait mécontent, lui donna une lettre de compliment écrite de sa propre main pour le Pape, quoi qu'il ne lui en eût apporté aucune de la part de Sa Sainteté. Elle contenoit que la seule cause qui l'empechoit de restituer Plaisance, étoit le serment qu'il avoit fait à son avenement à l'Empire, d'en conserver les droits ; & que si l'on pouvoit montrer que ceux du Saint Siege fussent meilleurs que les siens, il offroit de tirer sa Garnison de la même Ville.

Le Pape qui n'attendoit qu'une ouverture pour nêgocier, renvoya Ursin à l'Empereur avec tous les éclaircissemens qu'on pouvoit souhaiter ; car on ne se contenta pas de justifier par des Actes authentiques que Plaisance avoit été engagée aux Ducs de Milan de la Maison de Visconti, à condition qu'elle pourroit toûjours être rachetée ; mais encore on montra à l'Empereur la copie collationnée d'un Acte qu'il avoit lui-même passé avec Leon X. par lequel

il authorisoit les prétentions du St. Siége sur Parme & sur Plaisance & consentoit que ces deux Villes demeurassent éternellement réünies au Domaine de l'Eglise, aussi-tôt qu'elles auroient été tirées des mains des François. Jamais l'Empereur ne dissimula mieux qu'en cette conjoncture, quoi qu'elle n'en valût pas autrement la peine. Il témoigna qu'il seroit ravi de gratifier les Farneses qu'il regardoit comme ses enfans, pourvû qu'il le pût, sans noircir sa réputation, en alienant mal-à-propos un si beau fleuron de la Couronne Imperiale; & il déclara que la restitution ne tenoit plus qu'à une formalité necessaire pour sa décharge. Elle consistoit a faire confronter la copie collationnée à l'Original qui avoit été cousu, suivant la coûtume, avec les autres Titres de l'Eglise Romaine, que l'on gardoit précieusement dans le Château de Saint Ange, d'où l'on ne les tiroit jamais pour quelque cause que ce fût. 1547. Liv. I.

Ursin demanda que Sa Majesté nommât un ou plusieurs Commissaires pour assister à cette confrontation; & on lui dit qu'il suffisoit qu'il prit en passant par Sienne Diego Hurtado de Mendosa, Gouverneur de cette Ville, & qu'il le menât à Rome. Ursin partit là-dessus de la Cour Imperiale, & prit Mendosa en passant par Sienne. Aussi-tôt que l'un & l'autre eurent salué le Pape, ils allerent au Château Saint Ange pour proceder a la confrontation dont il s'agissoit. Mais ils trouverent que l'original avoit été arraché du lieu où il étoit inseré; & quelque diligence que l'on apportât, il fut impossible de le recouvrer, ni de découvrir les auteurs de cette super-

 cherie.

1547. Liv. I. cherie. Mendosa acheva de tourner la négociation d'Urfin en ridicule, en demandant acte de ce qu'on ne lui representoit point l'original. Il accusa de fausseté les copies collationnées, comme si ceux qui les avoient faites eussent eu dessein de surprendre l'Empereur, en lui persuadant qu'il avoit signé des choses dont il lui étoit impossible de se souvenir, à cause qu'elles s'étoient passées durant sa jeunesse. Il consulta les plus celebres Jurisconsultes d'Italie, & il repondit au Pape conformément à leurs décisions, que Sa Majesté Imperiale ne pouvoit avoir aucun égard à des pieces qui n'étoient autorisées ni de son sein ni de celui de ses Ministres.

19 19 Le Pape que l'on venoit de traiter avec tant de mépris dans Rome même, courut encore une fois à la vengeance, & fit de telles démonstrations, qu'à ce coup il se vouloit jetter tout de bon entre les bras de la France, que le Roi crut être obligé de lui envoyer une personne de confiance, pour écouter ses propositions. Il lui députa Lancelot Carleu, Evêque de Riez, Prelat de mérite & de capacité, & sur tout agreable à la Cour de Rome, où il étoit connu pour y avoir demeuré longtemps en qualité de Protonotaire. L'instruction qui lui fut donnée, étoit d'écouter simplement ce que le Pape lui feroit l'honneur de lui dire, & de se tenir modestement sur la simple négative dont on avoit usé en France a l'égard du dernier Legat, si Sa Sainteté persistoit a n'offrir rien de plus solide. Mais si la derniere indignité qu'elle avoit receue des Espagnols l'avoit rendue plus liberale, l'Evêque avoit

avoit ordre de lui déclarer que le Roi son Maitre ne vouloit rien conclure sans la participation des Venitiens. Si le Pape y consentoit, le même Evêque devoit aller incontinent aprês à Venise, & donner part à cette République de ce qui se passoit, aprés avoir pris ses mesures avec Jean de Morvillier, Ambassadeur de France auprés d'elle. Si le Pape refusoit de s'ouvrir à qui que ce fût sur une matiere si délicate, l'Evêque devoit suspendre sa négociation jusqu'à ce qu'il eût receu de nouveaux ordres. 1547. Liv. I.

Comme les affaires d'Angleterre étoient les plus pressées aprés celles d'Italie, le Roi s'y appliqua en second lieu, & donna audience au Mylord Briand, qui sous pretexte de féliciter Sa Majesté sur son avenement à la Couronne, étoit venu demander la pension de cinquante mille écus que les derniers Rois d'Angleterre avoient prétenduë de ceux de France en qualité de tribut; il devoit encore presser la ratification du Traité que le Baron de la Garde avoit conclu en Angleterre peu de temps avant la mort de François Premier, & se plaindre de l'assistance que le Roi Henri Second donnoit aux Ecossois. Son Discours fut plus conforme au genie de sa Nation qu'à l'état des affaires de son Maitre; & l'on ne pouvoit assez admirer sa fierté, lors qu'on faisoit reflexion qu'il parloit pour un Roi Mineur, sur la tutelle duquel l'Angleterre étoit sur le point de rentrer dans la guerre civile. Aussi le Roi repartit d'un ton ferme qu'il offroit de payer la pension, pourveu que l'Angleterre satisfît au dernier Traité sur lequel elle étoit fon-

1547. Liv. I. fondée, c'est-à-dire qu'elle convient du jour & des autres circonstances necessaires à la restitution de Bologne qui avoit été stipulee dans le même Traité. Que la transaction du Baron de la Garde etoit manifestement injuste, en ce qu'elle permettoit aux Anglois de se fortifier autant qu'il leur plairoit dans le Boulonnois, & qu'elle deffendoit le reciproque aux François; & que le feu Roi l'avoit trouvée si dure, qu'il avoit refusé de la ratifier, & desavoüé ce Baron : Que les Ecossois étoient les plus anciens alliez de sa Couronne, & que l'Angleterre ne devoit point trouver étrange qu'il les assistat, puisque son prédécesseur s'en étoit reservé le pouvoir dans la derniere tréve qu'il avoit concluë avec les Anglois.

Le même jour que Milord Briand fut renvoyé, l'Ambassadeur de l'Empereur vint donner part au Roi de la victoire obtenue contre les Protestans sur les bords de l'Elbe. L'humeur Espagnole y parut dans toute son étendue; puisque l'on montra pour comble d'exageration une botte du Duc de Saxe, si vaste, que tout le corps d'un homme de taille ordinaire y pouvoit entrer. Le Conseil de France se repentit alors, mais trop tard, d'avoir trop foiblement assisté ce malheureux Prince; & l'on écrivit aux Etats & aux Villes libres de l'Empire pour les exhorter a conserver leur liberté, & pour leur offrir tout ce que la France pourroit contribuer a les preserver de l'esclavage dont ils étoient menacez. On traita de plus avec le Colonel Vogelberg pour une levée de cinq mille Allemans, qui s'étant jettez dans la Ville de Magdebourg, la plus considerable

ble de l'Empire, empêcherent l'Empereur de s'en rendre maitre sans siege, comme il eût fait sans ce prompt secours. Mais les commissions qu'on avoit données au même Vogelberg qui portoient que ses gens de guerre ne devoient ètre employez que contre les Anglois, ne l'exempterent pas depuis de perdre la tète, l'Empereur ayant justifié que ç'avoit éte contre son service. 1547. Liv. I.

Le Roi se préparoit à Saint Germain pour faire son entrée dans Paris, lorsqu'il fut pressé de permettre un duel, qui selon quelques-uns fut cause de la malheureuse fin de son regne. Gui de Chabot Jarnac s'étoit avancé a la Cour de François Premier, en épousant une sœur de la Duchesse d'Estampes; & comme il étoit adroit, & qu'il aprehendoit de décheoir, il s'étoit insinué dans l'amitié du Dauphin avec tant de soupplesse, que sa bienfaitrice n'en avoit rien sçu. Il lui étoit échapé de se vanter d'avoir couché avec sa belle-mere, dans une conversation où le Dauphin s'entretenoit avec lui de ses bonnes fortunes, suivant la pernicieuse coûtume qui s'étoit alors introduitte entre les jeunes Courtisans. Le Dauphin ne fit pas plus de scrupule de divulguer le secret de Jarnac, que Jarnac en avoit fait de noircir la réputation d'une Dame qui lui étoit si proche; & la faction de la Sénéchale ajouta de nouvelles circonstances au bruit qui s'en étoit déja répandu, parce qu'elle s'imagina de contribuer d'autant a la disgrace du beau-frere de la Duchesse d'Estampes, qu'elle estimoit des plus attachez a la faction contraire. Jarnac qui se voyoit sur le point d'etre disgracié pour la legereté de

sa

1547. LIV. I. falangue, s'étoit avisé de couvrir son imprudence par un mensonge ; & comme il avoit autant de cœur que d'esprit, quoi que la force du corps ne secondât point en lui ces deux éminentes qualitez, il avoit donné un démenti public à quiconque oseroit lui soutenir ce qu'on lui reprochoit. La Duchesse d'Estampes qui n'avoit pas toute la bonne opinion qu'elle devoit avoir de son courage, s'étoit imaginée qu'il étoit innocent aprés ce qu'il venoit de faire pour se justifier. Elle avoit cherché avec beaucoup d'exactitude d'où venoit cette prétendue calomnie ; & quoi qu'il lui eût été impossible d'arriver jusqu'à la source, à cause que le respect que l'on portoit à la personne du Dauphin, obligeoit les déposans à cacher son nom, elle avoit sçu neanmoins que le bruit venoit de la maison de ce Prince, & elle avoit par consequent jugé que c'étoit une malice de la Sénéchale qui tendoit à lui ravir le support de Jarnac ; elle s'en étoit plainte à François Premier, qui l'aimant avec d'autant plus de passion, qu'il lui restoit moins de temps pour la posseder, avoit commandé de faire une enquête dans la derniere exactitude de celui qui avoit parlé le premier de l'inceste de Jarnac ; & Sa Majesté avoit juré de le faire severement punir, en cas qu'il fut découvert.

On a déja remarqué que François de Vivonne, Seigneur de la Chataigneraye, étoit un des Favoris du Dauphin. Il s'étoit d'abord signalé à la Bataille de Cerisoles, & depuis si sagement ménagé à la Cour, qu'il n'avoit point été compris dans la disgrace de Dampierre, quoi que

que tout le monde ſçût qu'il étoit ſon meilleur 1547.
ami & ſon beau-frere. Il avoit pour l'honneur Liv. I.
une ſenſibilité extraordinaire ; & ſon caractere étoit d'aimer plus le Dauphin par inclination que par intérêt. Dans ces diſpoſitions il avoit vû commencer l'enquête qui regardoit Jarnac ; & comme il n'avoit pû ignorer que le Dauphin étoit déja mal dans l'eſprit de François Premier ſon pere, pour avoir ſollicité le retour du Connêtable, il avoit apprehendé que l'indignation de Sa Majeſté n'augmentat, ſi elle venoit à ſçavoir que ſon fils étoit l'auteur du bruit qui courroit au deſavantage de Jarnac. Pour l'éviter il lui avoit pris envie d'entrer dans une querelle qui ne le regardoit point, & de ſoûtenir que c'étoit lui à qui Jarnac s'étoit vanté de ſon inceſte. Le motif de ce menſonge lui avoit ſemblé glorieux, puiſque c'étoit pour ſauver l'honneur du Dauphin ; & le hazard qu'il y avoit à courir lui avoit paru d'autant moindre, qu'il étoit plus fort ſans comparaiſon & plus adroit en toute ſorte de combats que Jarnac. Il s'étoit donc déclaré auteur du bruit qui courroit ; & François Premier qui l'aimoit en conſideration du grand Sénechal de Poitou ſon pere l'avoit empêché de ſe battre. Mais Sa Majeſté étoit morte deux ans aprés ; & Jarnac deſeſperant de ſe maintenir à la Cour aprés la diſgrace de la Ducheſſe d'Eſtampes ſa belle-ſœur, s'il ne ſe mettoit en credit par quelque action déterminée, obtint du nouveau Roi Henri II. par ſes importunitez, qu'il lui fût permis d'appeller la Chaſtaigneraye en duel, en quoi perſonne ne le traverſa, parce qu'on eſtimoit qu'il couroit à

ſa

1547. Liv.I.

Dans le Procez verbal du duël.

sa mort. Il prit pour son Parrain Boisi, grand Ecuyer de France, au refus du Connetable, qui s'en excusa, sous pretexte que sa Charge l'obligeoit à demeurer neutre, afin de veiller plus exactement à la seureté du camp. Mais la veritable cause, fut que ce premier Officier de la Couronne apprehendoit de choquer la Senechale, en témoignant de l'affection pour Jarnac, quoi qu'il lui fût redevable en partie des principaux offices qui s'étoient faits pour son retour. Le Duc d'Aumale allié de Jarnac, consentit d'être son Parrain; & toute la Cour fut presente au duel, qui se fit à pied dans le même lieu de saint Germain en Laye. La Chastaigneraye s'avança avec toute la fierté d'un Champion asseuré de la victoire, & Jarnac qui connoissoit assez l'avantage de son adversaire sur lui, se contenta de parer les coups qu'il lui portoit, jusqu'à ce qu'il eût pris ses mesures pour lui donner l'atteinte qu'il prétendoit, en lui déchargeant un coup de revers si rude sur le jarret gauche, qu'il le coupa. La Chastaigneraye tomba de ce coup; & Jarnac offrit de lui donner la vie, mais il ne la voulut jamais demander. Jarnac au lieu de punir son obstination, supplia le Roi, qui regardoit le combat, d'agréer qu'il lui fit présent de la vie de son ennemi vaincu: Sa Majesté ne lui répondit rien, & il retourna vers le malheureux la Chastaigneraye à dessein de l'achever. La honte de tuer un homme hors d'état de se deffendre lui retint trois fois le bras, & l'obligea de renouveller deux fois à genoux l'instance qu'il avoit faite au Roi. Sa Majesté persista dans le silence; & Jarnac continuant d'être genereux, donna la vie

vie à la Chaſtaigneraye malgré lui ; mais la Chaſtaigneraye trop délicat ſur le point d'honneur pour ſurvivre à ſa honte, prit pour injure la grace qu'on lui faiſoit : Il ne voulut pas ſouffrir que les Chirurgiens arrétaſſent le ſang qui couloit de ſa bleſſure, & y miſſent le premier appareil. Il fallut attendre l'évanoüiſſement qui lui ſurvint, pour lui rendre ce charitable office ; mais il expira de regret peu de temps aprés. Le Roi faché d'avoir permis ce duel, s'engagea par ferment à ne plus accorder de ſemblables licences, & n'evita pas neanmoins le trépas qui lui étoit préparé dans une eſpece de combat ſingulier. 1547. Liv. I.

Pour le détourner de cette triſte idée, le Connêtable s'aviſa de lui propoſer que l'on travaillât au deſſein que François Premier avoit formé d'unir l'Ecoſſe à la France. Mongommeri retourné de ce Royaume, où il avoit long temps ſervi en qualité d'Officier d'armée, ne s'étoit pas contenté de repréſenter en quel état il avoit laiſſé les affaires ; mais de plus il avoit par une generoſité ſans exemple ſoûtenu dans le Conſeil de France la cauſe reſtée ſans deffenſe du Comte de Lenox, tout ſon ennemy qu'il étoit ; & repréſenté ſi vivement le tort qu'on avoit eu de le reduire a ſe jetter entre les bras des Anglois, qu'on avoit donné a Daubigny ſon frere une Charge de Capitaine des Gardes du Corps, & mandé à la Regente d'Ecoſſe qu'elle tâchat de recouvrer ſon amitié. En ſuite on envoya a cette Princeſſe une Flotte de vingt Galeres ſous la conduite de Leon Strozzi Prieur de Capoüe, qui tout jeune qu'il étoit, avoit joint a ſon naturel intrepide une experien-

1547. rience consommée des affaires de la marine,
Liv. I. Strozzi prit terre en Ecosse, au moment que la guerre civile y recommençoit. La Faction contraire à la Regente avoit assassiné le Cardinal Bethon, & s'étoit mise en campagne, aprés avoir surpris la Ville de Saint André. La Regente persuadée de l'importance de cette Place, qui étoit la seconde d'Ecosse, pria Strozzi d'y mettre le Siege, avant qu'on eut le loisir d'y jetter une suffisante Garnison: ce qu'il fit si promptement que les assassins s'y trouvans presque seuls, s'y rendirent à discretion le quatriéme jour, & livrerent le tresor du Cardinal qui n'étoit point encore dissipé. Strozzi remit la Place entre les mains de la Regente, & reprit la route de France: mais les Ecossois jaloux du succez de leurs Alliez, se mirent en campagne au nombre de trente mille pour tirer raison de ce que les Anglois fomentoient leurs divisions civiles, & presenterent la Bataille au Duc de Sommerset, Oncle & Tuteur d'Edouard Six Roi d'Angleterre, qui n'avoit que dix mille Soldats. Sommerset connoissant à l'ordonnance des deux ailes la mesintelligence de leurs principaux Officiers, les chargea avec tant de vigueur, qu'il le defit entierement. Les Vainqueurs entrerent dans l'Ecosse, sans trouver de résistance, & se presenterent devant Edimbourg qui en est la Capitale. Ils n'oserent pourtant y mettre le Siége à cause que l'Hyver approchoit, & ils se contenterent de fortifier Edinton qui en etoit proche, pour la tenir en sujetion jusqu'à la campagne prochaine. La Regente voyant ce qui restoit de Nobles-

blesse Ecossoise, dans l'apprehension de tomber sous la domination des Anglois, profita de la terreur publique, & proposa d'envoyer en France demander un secours extraordinaire, à condition que la jeune Reine Marie Stuard qui n'avoit que six ans seroit mise en dépot entre les mains du Roi Henri Second, jusqu'à ce qu'elle fut en âge d'épouser le Dauphin de France. Les Ecossois consentirent d'autant plus aisément à la proposition de la Regente, que d'un côté le besoin du secours étoit pressant, & d'un autre côté ils n'estimoient pas les François assez forts en Mer pour transporter la jeune Reine malgré les Anglois. Mais ils s'abuserent dans leur conjecture; & Henri Second ne voulant pas perdre une si favorable occasion, fit équipper ce qu'il avoit de Galeres & de Vaisseaux, & monter dessus une Armée plus considerable par la qualité, que par le nombre des gens de Guerre dont elle étoit composée. Elle étoit toute de vieux Soldats, & commandée par d'excellens Officiers. Le Vicomte d'Estauges de la Maison d'Angleurre menoit les hommes d'armes, Pierre Strozzi les Chevaux-Legers, d'Andelot l'Infanterie Françoise, & le Rhingrave Othon l'Allemande. Le Prieur de Capoue avoit soin des Vaisseaux, le Chevalier de Villegagnon conduisoit les Galeres, & la jeune Noblesse de France étoit accouruë en poste de toutes les Provinces pour s'embarquer sur cette Flote, parce qu'il n'y avoit point alors d'autre lieu, ou elle put apprendre le mêtier de la Guerre. Les Comtes de la Rochefoucaud, de Baudiné, de Piennes, de Bourdeil-

1547. Liv. I.

1547. Liv. I. delles, de Montpesat, & de Negrepelisse étoient remarquables entre les autres ; & le dernier des trois Bonnivets qui passoit pour le Gentilhomme de la plus belle esperance qui portoit alors les armes, y étoit aussi venu pour se signaler : mais il fut tué dans une salve que fit l'Infanterie Françoise en s'embarquant. Il faloit à cette Armée un Général, dont le merite fut si connu, que tant d'illustres personnes ne fissent aucune difficulté de lui obéir, & sur tout dans un Royaume étranger ; & le Roi choisit Andre de Montalambert d'Esse, qui possedoit toutes les qualitez necessaires à un Géneral. Il étoit le sixiéme fils d'un pauvre Gentilhomme de Poitou, qui l'avoit donné au Sénéchal de cette Province pour lui servir de Page. Il avoit suivi son Maître en cette qualité, n'ayant pas encore douze ans, dans l'expedition de Charles Huit à Naples, & commencé de tirer l'épée à la Bataille de Fournouë. Il avoit servi dans toutes les Guerres de Louis Douze ; & il s'étoit rendu si brave Cavalier, que François Premier l'avoit choisi avec Lansac & la Chastaigneraye pour soûtenir l'effort des quatre plus rudes Lances qui se présenteroient au Tournoy. Ce Prince l'avoit en suite jetté dans Landrecy, où il avoit arrêté toutes les forces d'Espagne, d'Allemagne, d'Italie, d'Angleterre & des Païs-Bas conjurez contre la France, & reçû pour recompense le Collier de Saint Michel, & la Charge de premier Gentilhomme de la Chambre. Il n'y avoit personne dans le Royaume qui eût autant d'experience que lui : Il n'avoit pas moins de modestie que de bonne mine ; Et comme

aprés

après sa fortune il refusoit toujours de laver en se mettant à table avec les personnes de la Maison où il avoit été Page, il ne commandoit aussi jamais aux personnes de qualité, sans leur dire qu'il sçavoit bien la difference qu'il y avoit de son origine à la leur, & sans leur protester que hors de là il leur cederoit en tout : mais il ajoutoit que puisqu'il avoit plû au Roi de l'honnorer de la Charge de General, il faloit qu'il s'en acquitat en commandant aux Grands, aussi-bien qu'aux petits, & que les uns & les autres lui obéissent. Il ne juroit point quoi que le blasphême passat alors pour galanterie : il n'aimoit ni l'amour ni le vin : il alloit au combat avec une froideur surprenante : & lors qu'un Coureur détaché pour reconnoître, venoit l'avertir à la hâte que les Ennemis s'aprochoient de lui, il se contentoit de répondre, *& moi à eux.*

Il prit terre à Dumbar, & montrant aux Ecossois les Troupes qui ne pouvoient être plus leftes : il demanda l'execution de la promesse faite au Roi son Maître, pour ce qui regardoit leur jeune Reine, & proposa de mettre le Siege devant la Ville d'Edinton. La Noblesse du Païs ne fut pas moins surprise de la demande d'Esse, que si elle ne s'y fut point attendue. Elle pénétra pour lors dans toute leur étendue les deux inconveniens qui arriveroient du transport de leur Reine en France : c'est-à-dire qu'elle prévit qu'il faloit s'attendre à une guerre éternelle avec l'Angleterre, & à la reduction de l'Ecosse en Province. Les Anglois informez à point nommé de ce qui se passoit, n'oublierent rien de ce qui servoit à traverser l'ag-

Dans la lettre d'Esse au Roi le trente Avril 1548.

1548 Liv. I. généreusement de la France : ils offrirent de rendre à l'Ecosse tout ce qu'ils avoient pris sur elle, & même de payer les frais de la guerre, pourvû qu'on leur accordât deux choses : l'une que la Reine ne seroit point transportée, & l'autre qu'elle épouseroit dans dix ans leur Roi Edouard Six : ce qui paroissoit d'autant plus avantageux, que l'Ecosse auroit le loisir de se remettre durant un si long terme, des pertes qu'elle avoit reçues & que durant un si long-temps il pourroit arriver mille accidents, dont le moindre seroit capable de rompre le mariage, sans que l'Ecosse y eût rien contribué. Outre que ceux qui auroient en main le Gouvernement, lorsqu'il seroit temps d'exécuter ce qui avoit été promis, examineroient avec d'autant plus de loisir s'il y auroit eu raison de le promettre, qu'ils en auroient déja par avance tiré tout le fruit. Mais la Regente avoit trop avancé l'ouvrage de l'union de la France avec l'Ecosse, pour le laisser imparfait au point qu'on devoit l'achever. Elle employa tout ce qu'elle avoit d'industrie pour se reconcilier avec les ennemis qu'elle s'étoit faits dans le Parlement : elle obtint d'eux qu'ils oublieroient pour un temps leurs querelles domestiques : elle les chargea de gagner les personnes indifferentes sur lesquelles elle sçavoit qu'ils avoient du pouvoir. Elle s'addressa en suite au Clergé, & lui representa que les biens immenses qu'il possedoit seroient les premiers exposez à l'avarice des Anglois, sous un Roi qui faisoit profession de Calvinisme. Elle harangua la Noblesse en termes qui lui faisoient comprendre qu'elle n'avoit pas moins d'interêt

ret que le Clergé, d'empêcher l'Ecosse d'être réduite en Province de l'Angleterre : parce que les Gentils-hommes Anglois qui n'avoient que des dignitez imaginaires, ne pourroient souffrir celles des Ecossois qui étoient attachées à des fonds solides, & passoient en qualité d'heritages à leurs descendans. Enfin elle se prévalut avec tant d'adresse de l'inimitié irreconcilable, & de l'émulation qui ne pouvoit être plus grande entre l'Angleterre & l'Ecosse, qu'on lui permit de faire passer sa fille en France. Les Galeres de Henri Second qui l'attendoient, s'avancerent à Leith, où la jeune Reine s'embarqua. Le Chevalier de Villegagnon qui les commandoit avoit assez d'experience pour juger que les Anglois l'attendroient au passage, à dessein d'enlever cette Princesse ; & que tout ce qu'il pourroit faire en ce cas seroit de se dégager de leurs mains, en leur sacrifiant une partie de la Flote, encore faudroit-il essuyer l'Artillerie de leurs Ramberges, à quoi il n'y avoit aucune apparence d'exposer la Reine d'Ecosse. Cet inconvenient tout invincible qu'il paroissoit, fut pourtant surmonté par l'industrie de Villegagnon. Il feignit de retourner en France par le droit chemin ; & lorsqu'il se fut assez avancé pour tromper les Anglois, il fit forces de rames. Il retourna sur sa route : il cottoya l'Ecosse du côté qu'elle regarde l'Irlande, ce que les Galeres n'avoient jamais osé entreprendre : Il acheva presque tout le circuit de l'Isle de la Grande Bretagne ; & il aborda à Brest ; durant que la Flote Angloise l'attendoit entre Calais & Douvres. Elle dégagé de cet embarras,

1548. Liv. I.

Dans la Relation du Chevalier de Villegagnon.

1548. Liv. I. barras, mit le siége devant Edinton; & comme son Armée n'étoit point assez nombreuse pour environner la Place de toutes parts, la Regente lui fournit des Milices du Païs, qui servant sans être payées deserterent en peu de jours.

Les Anglois avertis qu'elles avoient disparu, s'imaginerent qu'il seroit aisé d'enlever la Cavalerie Françoise, qui s'étoit logée plus au large que l'Infanterie. Ils detacherent cinq mille Chevaux pour l'attaquer de front, dans le même temps que deux mille Fantassins choisis, sortiroient d'Edinton, pour lui donner sur la queue. Mais d'Essé étoit trop diligent pour être surpris; ses Espions l'avoient averti de la marche, aussi-bien que du dessein de ses Ennemis; & comme ils avoient deux fois plus de Cavalerie que lui, il s'avisa de mêler entre ses Compagnies de Cavalerie cinq cent Fantassins Arquebusiers choisis, avec ordre de ne faire leur décharge qu'au moment que les deux Armées viendroient à se joindre. Celle d'Angleterre chargea d'abord la Françoise avec beaucoup de furie: mais les deux mille Soldats de la Garnison assiegée, n'étant pas sortis assez tôt pour la seconder, elle fut enveloppée par derriere: car d'Andelot & le Rhingrave [illegible] sortis des lignes avec une partie de leurs Troupes, la prirent par derriere, & Boisseguin, Lieutenant d'Essé l'attaqua par devant: la moitié en fut taillée en pieces, & l'autre moitié demanda quartier. Les Anglois plus irritez qu'affoiblis de la perte qu'ils avoient faite, mirent en campagne vingt mille hommes, sous les Ordres du Milord

lord Gray, General d'experience & de reputation, pour lever en toute maniere le blocus d'Edinton ; & d'Essé le sentant approcher, se retrancha sur une éminence entre cette Ville & celle d'Edimbourg. Il laissa les Anglois en liberté de communiquer avec les Assiegez : mais Gray n'étant pas content d'avoir rafraîschi de Soldats & de munitions la Ville d'Edinton, s'approcha d'Essé pour le deloger, & se vanta même de le combattre dans son poste ; mais il ne put executer ni l'un ni l'autre, & il fut contraint de remener son Armée en Angleterre. D'Essé retourna devant Edinton : Il attira dans une embuche huit cent Cavaliers & cinq cent Fantassins de la Garnison de cette Place ; & il les deffit si absolument, que les François fussent entrez dans cette Ville avec les fuyards, si les Assiegez n'eussent abbatu la herse. Mais comme il n'avoit point assez d'Artillerie pour forcer une Ville si regulierement fortifiée, il s'avisa de la prendre par une autre voye. Il jugea qu'elle se rendroit d'elle-même, lors que les Anglois ne seroient plus en état de la secourir, tant elle étoit avancée dans l'Ecosse ; c'est à dire qu'il en trouveroit les Clefs dans les autres Places qu'il recouvreroit. La principale de toutes, étoit celle de Hume : car outre qu'elle apporteroit la conquete d'une Province entiere, elle oteroit aux Anglois la communication avec les autres qu'ils avoient occupées depuis le commencement de la Guerre. D'Essé averti par le Comte de Rothelai qu'ils y faisoient mauvaise garde, s'en approcha si couvertement, qu'il la surprit la nuit, sans que la

1548
Liv. I.

1548. Liv. I.

marche eut eté decouverte. Les Anglois pour la recouvrer, mirent aussi-tôt en campagne une Armée de sept mille Chevaux & de vingt mille hommes de pié ; mais d'Essé renforcé de quelques Troupes Ecossoises, deconcerta leur dessein, & les contraignit de s'en retourner sans avoir rien executé de ce qu'ils pretendoient. Il reprit ensuite tout ce qu'ils tenoient de l'Ecosse, à la réserve d'Etinton, dont la Garnison étoit réduite à d'étranges extremitez, lors qu'il tomba malade d'une si fâcheuse jaunisse, que les Medecins d'Ecosse ne le pouvant guerir, lui ordonnerent pour dernier remede, de respirer l'air de sa naissance. Il demanda son congé, & Termes Gentil-homme de valeur & de conduite fut envoyé pour lui succeder.

Dans l'expedition d'Essé en Ecosse.

La paix du Roi avec l'Empereur ne sembloit point alors devoir être de longue durée, quoi qu'elle fût observée de part & d'autre avec assez d'exactitude : & le voyage du Prince d'Espagne en Italie, redoubloit les justes soupçons qu'on avoit conçu de l'empressement avec lequel Gonzague fortifioit les avenues du Duché de Milan. Pour l'observer de plus prés, le Roi fit un voyage en Piemont ; & le pretexte qu'il en prit, fut de pourvoir avec tant de soin à la sureté de ses Places les plus éloignées, que si l'Empereur enflé de sa victoire d'Allemagne les attaquoit, il ne les trouvât pas dépourvuës : mais la principale cause se réduisoit à deux articles considerables, dont le premier regardoit la Ville de Genes. L'Empereur avoit assez conçu qu'il ne seroit maître du Duché de Milan que durant

rant que cette Ville seroit dans ses interêts ; 1548.
& s'étoit si bien confirmé dans la pensée de Liv. I.
s'en assurer, qu'il en avoit donné l'ordre au
Prince d'Espagne son fils. Mais comme il
étoit impossible de l'executer, sans la partici-
pation d'André Dorie, le Prince d'Espagne
fut obligé de lui communiquer l'intention de
son pere. Il s'en acquitta avec toute l'adresse
imaginable, en representant à Dorie l'extrême
danger qu'il avoit couru dans la conjuration
des Fiesques ; l'impossibilité d'eviter la mort, si
quelque Genois conspiroit de nouveau contre
sa Patrie : la multitude des personnes que la
France encourageroit à l'entreprendre ; & le
desespoir où elle seroit de se voir frustrée de ses
prétentions : mais Dorie persevera dans la re-
solution de maintenir sa Patrie dans l'entiere
liberté qu'il lui avoit acquise, quand il lui
en devroit coûter la vie ; quoi que ses inte-
rêts fussent devenus inseparables de ceux des
Espagnols. Il répondit qu'on ne devoit point
attendre de lui qu'il ruinât, à l'âge de quatre-
vingt-quinze ans, un ouvrage qu'il n'avoit
achevé qu'en soixante années de continuel tra-
vail. Il accusa même de lâcheté Adam Cen-
turion son meilleur ami, qui avoit sous lui
la meilleure part aux affaires de la Republi-
que, pour s'être laissé persuader par le Prin-
ce d'Espagne ; & il lui remontra sagement
qu'en laissant Genes dans l'état qu'elle étoit,
ils mettroient leur vie en danger : mais qu'en
permettant que l'on y bâtit une Citadelle, ils
augmenteroient le mal, au lieu de le dimi-
nuer. Et de fait quelques Espagnols de la sui-
te de leur Prince étant entrez dans la Ville en

1548. Liv. I. armées, pour recevoir des malfaicteurs du Milanez que les Magistrats leur avoient accordez ; le peuple qui n'en sçavoit rien, s'imagina qu'ils avoient dessein de s'emparer de Genes, comme ils avoient fait de Sienne peu de temps auparavant. Il courut aux armes avec une impetuosité qui auroit été suivie d'un horrible carnage, parce que tous les Espagnols de la suite du Prince d'Espagne étoient accourus au secours de leurs Compagnons ; si Dorie surmontant la timidité de son grand âge, ne se fut jetté au travers des épées, & n'eut par le bon-heur qui lui étoit ordinaire, appaisé la sédition, qui ne put neanmoins être si bien calmée, que les François n'eussent lieu de prétendre d'en tirer quelque avantage, s'ils paroissoient sur la Frontiere de Piémont en posture d'appuyer les Genois.

La seconde raison qui pressoit le Roi de passer les Alpes, étoit que les Farneses resolus en toute maniere de vanger le meurtre de leur pere, & la perte de Plaisance, sur la personne de Gonzague, avoient corrompu un Soldat déterminé, Corse de Nation appellé Cumini. Ce Soldat s'étoit associé de soixante de la Garde du même Gonzague, qui l'avoient introduit dans la maison de ce Gouverneur, & il attendoit avec eux l'occasion de faire son coup. Il y avoit apparence que le Duché de Milan perdroit alors la seule personne capable de le retenir sous la domination d'Espagne, & que ne se trouvant en Italie aucun Ministre de reputation pour l'Empereur, les affaires n'auroient jamais été plus proche d'une revo-

revolution, qu'elles le feroient aprés le meurtre de Gonzague, & que la présence du Roi eût rendu generale cette revolution. Mais Sa Majesté n'arriva à Turin qu'aprés que Dorie avoit ménagé avec tant d'adresse les esprits des Genois, que non-seulement il avoit effacé le soupçon de la mauvaise foi des Espagnols; mais encore il leur avoit persuadé de recevoir magnifiquement le Prince d'Espagne dans leurs murailles avec toute sa suite. Et a dire le vrai, on y avoit fait a ce Prince des honneurs qui n'étoient gueres differents de ceux qu'on avoit accoutumé de rendre aux Souverains. Le Senat & tous les autres Corps étoient allez au devant de lui. Il avoit été défrayé aux dépens de la Ville : on l'avoit diverti durant huit jours par des Tournois, des courses de Bagues, des Dances & des Comedies de prodigieuse dépense, & à sa sortie on l'avoit chargé de presens. Le Roi sçut encore que la conjuration des Farneses contre Gonzague avoit été découverte par l'industrie de François Vinta, Agent du Duc de Florence à Milan; & que Cortini & ses complices ayant été appliquez à la question avoient déposé, qu'Horace Farnese Duc de Castre les avoit subornez; & que s'il n'avoit été sans le consentement de la France, ce n'avoit pas du moins été sans sa participation. Cet évenement fit apercevoir le Conseil de France de la faute qu'il avoit commise, en refusant les deux ouvertures que le Pape lui avoit proposées, pour rétablir la puissance des Rois très Chrêtiens dans l'Italie.

1548. Liv. I.

Dans le voyage de ce Prince

1648. Liv. I. talie. L'experience de trois cens ans lui devoit avoir appris, que comme la premiere & la seconde Maison d'Anjou ne s'étoient élevées sur le Trône des deux Siciles, que lors que le Saint Siege les y avoit appellées; & comme au contraire elle n'en avoit été chassée que quand le même Saint Siege s'étoit declaré contre elle; ainsi les Espagnols qui s'étoient emparez de ces deux Royaumes, & & qui y avoient ajoûté le plus beau Fief de la Chrétienté, qui étoit le Duché de Milan, s'y maintiendroient contre toutes les forces de la France, tant qu'ils auroient les Papes pour amis; & qu'au moment qu'il surviendroit une rupture d'importance entre eux & la Cour de Rome, ils ne pourroient éviter de perdre tous les Etats qu'ils possedoient dans l'Italie, pourvû que l'on tournât contre eux les mêmes artifices dont ils s'étoient prévalus pour les acquerir. Cependant la fortune venoit de faire la meilleure partie de ce qu'il faloit pour leur ôter les deux Siciles, en excitant dans le Royaume de Naples une révolution, qui l'auroit fait changer de maître pour peu qu'elle eût été secondée; & que le Pape & les François se fussent mis en devoir de l'accroître.

Le meilleur expedient que les Espagnols avoient trouvé pour conserver le Royaume de Naples, consistoit en ce qu'ils avoient donné tous les biens de la Noblesse qui s'étoit declarée pour la Faction d'Anjou, à la Noblesse qui avoit mieux aimé suivre leur interêt. Il leur étoit arrivé de cette conduite deux avantages:

tages : l'un qu'ils avoient recompensé aux dépens d'autrui les principaux instrumens de leur conquête ; l'autre que les Seigneurs qu'ils avoient enrichis, étoient d'autant plus obligez à demeurer eux-mêmes, & à contenir le peuple dans l'obeïssance des Espagnols, que si l'état eut changé de face ; la Noblesse en auroit porté le plus considerable prejudice. On avoit choisi dans cette vüë les plus habiles Ministres du Conseil de Madrid, pour les envoyer à Naples en qualité de Vice-Rois : mais la prevoyance humaine, quelques mesures qu'elle prenne, n'evite pas toujours de se tromper. L'Empereur Charles-Quint avoit jetté les yeux sur Dom Pedro Alvarez de Tolede, qui possedoit à la verité toutes les qualitez necessaires pour s'acquitter dignement de son emploi ; mais qui les corrompoit le plus souvent par un excez de sévérité, que l'on peut dire avoir été pour lors naturel à la Maison de Tolede ; puis qu'il fut depuis cause que le Duc d'Alve, cousin germain paternel de Dom Pedro, fit révolter les Pays-Bas. Il s'étoit proposé de s'insinuer dans l'esprit du peuple, afin de le disposer à contribuer plus aisément pour la guerre contre les François ; Et pour y parvenir il favorisoit en toutes occasions les Roturiers dans les differens qui leur survenoient avec les Gentilshommes. La Noblesse incapable de supporter cette préference qu'elle estimoit lui être honteuse, deputa vers Charles-Quint, pour s'en plaindre, les deux plus illustres Seigneurs de son Corps, qui étoient le Prince

1548. de Salerne & le Marquis du Guast. Charles-
Liv. I. Quint donna à l'un & à l'autre, en public & séparement, une paisible audience: mais ils ne reçurent pas de lui d'autre satisfaction que celle-là, & l'on n'en sçauroit imaginer d'autre cause, sinon que cet Empereur eut crainte de mécontenter Cosme de Medicis Duc de Florence, à qui il avoit fait épouser la fille de Dom Pedro.

La Noblesse de Naples ne fut pas tant irritée de n'avoir rien obtenu de ce qu'elle prétendoit, que du contre-coup de son inutile poursuite. Car Dom Pedro informé du veritable sujet de la députation du Prince de Salerne & du Marquis du Guast, ne négligea rien de ce qu'il jugeoit capable de l'en venger. Il ne garda plus de mesures avec la Noblesse, sur tout avec la principale, quoi que ses predecesseurs n'eussent point osé la faire arrêter pour dettes, il en donna la permission, & l'on vit dans les rues & dans les places publiques de la Ville Capitale du Royaume des Seigneurs traînez en prison, sur la simple requête de quelques miserables ouvriers qui prétendoient n'avoir point été exactement payez de leurs journées. Mais cette violence n'alloit au plus qu'à faire vendre les Terres des prisonniers, & Dom Pedro en vouloit à leurs vies. Il falut pour cela chercher un autre expedient; & celui que Dom Pedro préfera aux autres, fut d'établir l'Inquisition dans tout le Royaume de Naples dont il étoit Vice-Roi. Mais il y survint des difficultez qu'il n'avoit pas préveuës, quoi que personne de son Pays

ne

ne l'égalât en ce qui regardoit la pénétration de l'esprit. Il y avoit prés de trois siécles que les Neapolitains étoient accoûtumez à changer de Maitre presque tous les ans ; & il étoit arrivé de là, que lors que les Princes de la Maison d'Anjou s'étoient établis sur le Trone, ils avoient augmenté leurs privileges dans la seule vûe de les attacher plus fortement à leur parti ; comme au contraire quand les Princes de la Maison d'Arragon avoient eu l'avantage sur celle d'Anjou, ils ne s'étoient pas contentez de confirmer aux Neapolitains les Privileges dont ils les avoient trouvez en possession ; mais de plus ils les avoient augmentez de sorte qu'il n'y avoit point de Royaume dans l'Europe où la puissance Royale fût plus limitée qu'elle l'étoit dans celui de Naples. Cependant de la maniere dont le Conseil de Madrid avoit établi l'Inquisition dans la Monarchie d'Espagne, il étoit absolument necessaire que les Neapolitains en l'acceptant renonçassent à leurs principaux privileges ; & se réduisissent par consequent à la condition des peuples les plus soumis, qui sont ceux que l'on tient seulement par droit de conquête. Car on enfermoit les gens de quelque qualité qu'ils fussent dans l'Inquisition, sans que l'on produisît de dénonciateurs contr'eux ; & l'on travailloit à leurs procez sans qu'on leur opposât de parties, & sans qu'on leur confrontât de témoins. 1548. Liv. I.

On avoit inventé des cruautez inoüies, pour appliquer à la question, & pour y tour-

1548. Liv. I. menter les pretendus criminels ; & quand la plûpart d'entre eux ne pouvant plus resister aux douleurs avouoient d'être coupables, on les condamnoit aussi-tot au supplice ordinaire, qui étoit celui de les brûler à petit feu. Ainsi les Neapolitains informez de la severité avec laquelle on exerçoit l'Inquisition en Espagne, n'eurent pas plûtôt appris de la propre bouche de Dom Pedro, qu'il pretendoit l'établir dans leur Royaume, qu'ils se soulevérent. La jeunesse s'emporta davantage que les autres ; & trois Ecoliers, fils d'autant de Seigneurs du Pays, userent à l'egard du Vice-Roi, en lui jettant des pierres, d'une insulte qu'il ne crut pas devoir endurer. Il les fit prendre, & sans examiner ni leur qualité, ni leur âge, ni les étranges suites qu'auroit la violence que l'on exerceroit sur eux ; il les fit etrangler à l'heure même par un More ; & exposer leurs corps sur la place publique. Cette conduite à contre-tems ne servit qu'à donner aux seditieux un second pretexte à leur revolte, qui n'étoit pas moins plausible que le premier.

Ils ne garderent plus de mesures avec les Ministres d'Espagne, & même ils députerent un Gentilhomme des plus accreditez d'entre eux, appellé Mormilio, pour aller de leur part solliciter le nouveau Roi de France de les proteger. Mormilio s'acquitta de sa Commission avec autant d'exactitude que d'adresse ; car il fit remarquer au Connétable de Montmorenci & aux autres Conseillers d'Etat, qui lui furent donnez pour conferer avec lui, que

que le Roi François Premier avoit plusieurs fois entrepris de recouvrer le Royaume de Naples ; & que neanmoins il y avoit toûjours travaillé en vain, parce que les Vice-Rois que l'Espagne y avoit envoyez, s'étoient comportez avec tant de prudence, que le peuple n'avoit eu aucun sujet de se plaindre d'eux. Au lieu que durant les six mois que le Roi Charles VIII. avoit possedé le Royaume de Naples, il avoit pour ainsi dire abandonné les peuples à la discretion de ses Favoris, qui en avoient tiré le plus d'argent qu'ils avoient pû : Que maintenant la conjoncture étoit tout-a-fait changée ; & que l'Empereur Charles-Quint avoit envoyé à Naples un Vice-Roi, qui d'abord s'étoit proposé, quoi qu'il ne fut que simple Cadet de la Maison de Tolede, d'acquerir autant de richesses qu'en avoit le Duc d'Alve son aîné, qui certainement étoit le plus grand Seigneur d'Espagne : Que pour arriver à cette fin, il n'y avoit point de vexations qu'il n'eût mise en pratique ; & qu'aprés avoir satisfait son avarice, il cherchoit presentement à contenter sa cruauté : Qu'il prétendoit introduire l'inquisition dans toute l'étenduë de sa Vice-Royauté ; & que les Neapolitains en avoient conçu tant d'aversion, que pour s'exempter de cette horrible sujetion, ils étoient resolus de secoüer le joug de l'Espagne, & de se donner à la France : Qu'ils ne demandoient autre chose, sinon que le Roi Henri Second chargeat sa Flotte d'autant de gens de Guerre qu'elle en pourroit contenir, & qu'il l'en-

1548.
Liv. I.

1548. l'envoyoit sous les ordres de Leon Strozzi,
Liv. I. Prieur de Capoue sur les Côtes de Naples: Qu'elle n'y seroit pas plutôt abordée, qu'elle exciteroit une revolution generale dans ce Royaume: Que toutes les Villes y ouvriroient leurs portes aux François, & qu'il ne leur resteroit plus d'autre chose à faire que d'assieger les deux Châteaux de la Ville Capitale, qu'il seroit aisé de prendre, avant que Charles-Quint eut le loisir de les secourir, puis que toutes les forces de cet Empereur étoient alors occupées en Allemagne: Qu'enfin il ne falloit plus craindre que les Neapolitains se revoltassent desormais contre le Roi de France, quand ils seroient retournez sous son obeïssance, parce qu'ils en seroient toujours detournez par deux invincibles motifs: l'un qu'ils étoient convaincus que les Espagnols ne leur pardonneroient jamais; l'autre que la crainte de l'Inquisition seroit toujours plus forte sur leurs esprits, que quelques mauvais traittemens qu'ils eussent receus des Officiers & des Soldats François.

Le discours de Mormilio qu'il donna par écrit, fut examiné dans le Conseil du Roi avec d'autant plus d'exactitude, que Sa Majesté concevoit assez la haute réputation où elle s'établiroit dés le commencement de son Regne, si elle recouvroit le Royaume de Naples, qui avoit coûté à François Premier tant d'Armées & de millions, sans qu'il en eût pu conserver une seule Place. Mais il falloit aussi considerer que la Maison d'Au-

d'Autriche n'avoit jamais été si heureuse, ni 1548.
si puissante qu'elle l'étoit alors, non pas même Liv. I.
dans la conjoncture qu'elle avoit pris François Premier, prisonnier devant Pavie. Les Protestans d'Allemagne s'étoient liguez contre l'Empereur Charles-Quint, & avoient résolu de le déposer, ou de lui donner un Coadjuteur à l'Empire. Ils avoient levé une Armée si formidable, que leurs Relations la faisoient monter a soixante-dix mil hommes. Les Villes Imperialles s'étoient déclarées pour eux, & leur avoient fourni de l'argent; & pour comble de prospérité, le plus judicieux Prince d'Allemagne qui etoit l'Electeur de Saxe, s'étoit rendu Chef de leur Conseil; & le plus vaillant qui étoit le Langrave de Hesse avoit accepté le commandement de leur Armée. Cependant Charles-Quint avoit triomphé en un jour de tant d'ennemis conjurez à sa ruine: il les avoit défaits a la Bataille de Mulberg; & l'avantage avoit été si grand de son côté, qu'il n'avoit perdu que treize Soldats, ou neuf seulement, selon quelques Auteurs. Il avoit à ce prix fait prisonnier l'Electeur de Saxe sur le Champ de Bataille; & quelques jours aprés le Langrave de Hesse s'étoit inconsiderément venu mettre entre les mains. Il avoit mené par tout ces deux Princes captifs comme en triomphe; & leur veue avoit tellement intimidé les Villes, les Provinces, & même les Cercles de l'Empire, qu'il ne s'étoit plus trouvé d'hommes assez hardis en Allemagne pour arrêter ses progrez. L'Electeur Palatin s'étoit aveuglément soumis; & les Villes Imperiales, pour s'exemp-

ter

1548. Liv. I. ter d'être pillees, lui avoient offert & donné beaucoup plus d'argent, qu'elles n'en avoient contribué, pour augmenter la Ligue des Protestans. La consternation étoit passée dans un excés, que la posterité auroit peine à croire, s'il n'en restoit encore à present des preuves incontestables. Car Charles-Quint qui passoit sans contredit pour le plus adroit politique de son temps, avoit sagement prevû que desormais, quand il y auroit rupture entre la France & l'Espagne, les Pays-bas feroient les premiers attaquez, tant à cause que les François avoient sans comparaison plus d'interêt de s'agrandir de ce côté là, que du coté des Pirenées & des Alpes, que parce qu'ils y pouvoient beaucoup plus commodément commencer & continuer la Guerre, qu'en aucun autre lieu. Les Villes des Pays bas n'etoient pas néanmoins fortifiées avec assez de regularité; & lors que Charles-Quint en avoit sollicité leurs Habitans, ils s'en étoient excusez sur leurs Privileges: Cela signifioit que si Sa Majesté Imperialle prétendoit mettre les Pays-bas sur la deffensive, il falloit que ce fut à ses propres depens, c'est à dire qu'elle fit travailler à leurs fortifications, & qu'elle leur fournit de l'artillerie: Elle n'avoit pu jusques là tirer de ses Etats d'Espagne & d'Italie la dixieme partie de l'argent nécessaire a cette effroyable depense; & comme elle avoit autant de présence d'esprit que d'adresse, elle profita de la victoire qu'elle venoit de remporter sur les Allemans, pour garantir desormais les Provinces Walonnes de l'insulte des François. Elle employa

ploya les contributions des Villes Imperialles à fortifier celles de Flandres ; & elle y fit transporter tous les canons qu'elle y trouva, sans qu'aucun Protestant s'en plaignît. Toutes les particularitez que l'on vient de rapporter étoient certaines : l'idée en étoit encore fraîche ; & le Conseil de France craignit que s'il declaroit à contre-temps la Guerre à Charles Quint, en appuyant la révolte de Naples, cet Empereur n'envoyat contre la France non seulement ses Troupes victorieuses, dont il n'avoit plus de besoin dans l'Allemagne, mais qu'il n'y ajoûtât de plus celles des Protestans vaincus, qui ne feroient aucune difficulte de s'enrôler sous ses Enseignes ; & qui rendroient ses Troupes d'autant plus nombreuses, qu'il n'étoit pas peri plus de quatre mil Soldats Protestans a la Bataille de Mulberg.

Ainsi il passa presque tout d'une voye dans le Conseil de France, que l'on refuseroit de prendre la protection des Neapolitains ; & que l'on observeroit le Traité de Crespy dans toute son étendue. Mormilio fut renvoyé avec des excuses sur l'impossibilité où les François se trouvoient alors d'assister leurs Compatriotes, à proportion de leur besoin ; & l'on essaya de diminuer le chagrin qu'il en reçut par les présens magnifiques, & par la bonne chere qu'on lui fit.

Cependant le Conseil de France reconnut peu de temps aprés qu'il s'étoit abusé dans ses conjectures ; & que la France avoit perdu une occasion de reconquerir le Royaume de Naples, qu'elle ne recouvreroit peut-être jamais.

Les

1548. Liv. I. Les Proteſtans d'Allemagne revinrent preſques auſſi-tôt, & auſſi facilement de leur conſternation qu'ils y étoient tombez ; & la honte qu'ils eurent d'avoir donné à leur Vainqueur les dernières marques de leur foibleſſe, les jetta dans l'extrémité de la hardieſſe. Ils ſe ſoulevérent en même temps dans les dix Cercles de l'Empire ; & ils formérent une Armée ſi puiſſante, que celle de Charles-Quint, toute victorieuſe qu'elle étoit, n'oſa l'attendre de pié ferme, en quelque lieu qu'elle s'avançât. Ils en donnerent le Commandement au celébre Maurice de Saxe ; & le plein pouvoir qu'ils lui attribuérent, ne fut accompagné que de la priere qu'ils lui firent de terminer la Guerre au plûtot. Maurice les ſatisfit au delà de leur eſpérance, puiſqu'il ne ſe contenta pas de chaſſer Charles-Quint en moins d'un mois des Etats des Princes Proteſtans, dans leſquels ſes Troupes vivoient avec auſſi peu de diſcipline, que s'il les eut tenus par droit de Conquête ; mais encore il le réduiſit à ſe réfugier dans la Province du Tirol, qui étoit une des dix Héréditaires de la Maiſon d'Autriche. Il entra dans cette Province, preſque auſſi-tôt que Charles-Quint ; & il l'auroit infailliblement enlevé dans la ville d'Inſpruch, qui en étoit la Capitalle, ſi quelques Coureurs Imperiaux détachez pour apprendre des nouvelles de l'ennemi, ne fuſſent accourus pour avertir Charles-Quint, dans le temps qu'il commençoit à ſouper, que l'Armée Proteſtante paroiſſoit à la veue d'Inſpruch. Charles ſe vit alors dans le plus grand danger qu'il eût couru de

de sa vie ; & ne l'evita que par une prodigieu- 1548.
se diligence. Il ne pensa qu'à sa propre seure- Liv. I.
té ; & sans s'amuser à donner des ordres pour être accompagné, il courut à son Ecurie : il monta sur le plus vite de ses Chevaux ; & il ne cessa de le pousser, qu'aprés qu'il l'eut porté dans la ville de Veillaco, qui appartenoit à la République de Venise. Il envoya de-là à Ferdinand, Roi des Romains son frere, un plein pouvoir d'accorder aux Protestans d'Allemagne tout ce qu'ils demanderoient, pourvu qu'ils lui conservassent les apparences de la Dignité Imperiale, & ce fut là le veritable motif de la Paix de Passau, que la Cour de Rome trouva tout à fait prejudiciable à la Religion Catholique dans l'Empire.

Ainsi le Roi Henri Second, aprés avoir commis par trop de précaution la faute dont on vient d'abreger les principales circonstances, fut reduit, pour ne pas sembler être venu dans le Piémont sans aucun dessein, à mander le Duc de Ferrare, sous couleur d'achever le Mariage d'Anne d'Este sa fille aînée avec le Prince de Joinville ; & comme il y avoit long temps qu'il ne s'étoit vû un Mariage si bien assorti, la Cour de France y mit en usage toute la galanterie dont elle étoit capable. La joye y auroit duré plus long-temps, si elle n'eût été troublée par la nouvelle de l'émotion survenue à Bordeaux. Pour en connoître les veritables causes, il faut supposer que les Rois de France s'étoient autrefois contentez de profiter sur le sel que les Nations Etrangeres tiroient de la Province d'Aquitaine, & que leurs Sujets ne con-
tri-

1548. Liv. I.

tribuoient rien au delà du prix que les Proprietaires y mettoient.

Charles Sept fut le premier, qui sous pretexte d'entretenir les Francs-Archers, voulut obliger les François à payer une somme pour leur usage du sel; & quoi qu'il leur demandât beaucoup moins qu'aux Etrangers, sa proposition fut si mal reçeue, qu'on lui conseilla de se desister de sa pretention. François Premier plus hardi que Charles Sept, voulut dés le commencement de son Regne soumettre ses Sujets à prendre le sel au même prix que les Etrangers en payoient; Mais le Connêtable de Bourbon s'y étant opposé pour les cinq Provinces de son Patrimoine *, Sa Majesté suspendit son dessein jusqu'à l'année mil cinq cent quarante-trois, que l'on mit un impôt général sur les salines: de quoi tous les peuples delà la Loire, & principalement ceux de Xaintonge furent d'autant plus irritez, qu'ils ne pouvoient souffrir qu'on leur fit trop cherement achepter un présent qu'ils ne tenoient aprés Dieu que de la situation de leur Territoire & de la liberalité du Soleil.

* La Marche, le Bourbonnois, le Lyonnois, le Forêt & le Beaujolois.

Henri Second ajoûta à l'Impôt de François Premier la création de quelques nouvelles Magistratures, qui servoient à l'exiger plus exactement, & à punir ceux qui frustreroient les Gabelles. Mais comme ces Magistratures étoient encore plus à la foule du Peuple, que l'Impôt même, à cause des concussions de cette sorte d'Officiers, elles irriterent les esprits au lieu de les appaiser, & el-

elles exciterent une sédition, qui auroit fait 1548.
perdre au Roi la meilleure partie de ce qu'il Liv. I.
tenoit dela la Loire, s'il se fut trouvé desarmé.

Fin du Livre Premier.



ARGU-



ARGUMENT
DU
SECOND LIVRE.

1 *LEs Bourdelois se revoltent à cause de la Gabelle, & rentrent dans l'obeïssance, aprés avoir tué Monneins, Gouverneur du Château Trompette.* 2 *Le Parlement ne les punit point assez; & le Connêtable veut qu'ils servent d'exemple.* 3 *Il entre dans Bourdeaux par la breche qu'il fait faire; & force les Habitans à se racheter du pillage.*
4 *Deux Dames Angloises commettent le Régent & l'Amiral d'Angleterre, freres, qui les avoient épousées, l'un contre l'autre; & leur discorde va si loin, que le Régent fait mourir l'Amiral.* 5 *La Guerre civille s'en ensuit; & Henri Second trouvant les Anglois conjurez à leur propre ruïne, recouvre aisément Boulogne, partie par force, & partie par accommodement avec du Deley, qui avoit supplanté Sommerset.* 6 *Le Pape veut*

veut réünir le Duché de Parme à l'Eglise; & Octavien Farnese son petit-fils, pour l'en empêcher, le menace par une Lettre de céder ses droits aux Espagnols. 7 Sa Sainteté lit la Lettre avec tant de chagrin, qu'elle tombe en foiblesse, & meurt trois jours aprés. 8 Ursin Gouverneur de Parme refuse de la restitüer aux Farneses, qui n'ont plus d'autre ressource que d'élever à la Papauté celui qui en promettra la restitution, & qu'ils jugeront assez honnête homme pour tenir parolle. 9 Les Espagnols briguent pour le Cardinal Polus, qui ne manque que de deux voix, & n'est exclu que par la calomnie d'Heresie dont on s'avise de le noircir. 10 Les Cardinaux de Ferrare, de Trani, Ridolphi & Salviati sont ensuitte mis inutilement sur les rangs; & le Cardinal Farnese use de tant d'artifices, qu'il fait élire le Cardinal de Monté, sans que l'on s'apperçeut qu'il le favorisoit. 11 La grande Sénéchale est crée Duchesse de Valentinois; & appuye le nouveau Cardinal de Lorraine, pour l'opposer au Connêtable. 12 Le Premier President Liset perd sa fermeté à la premiere disgrace qui lui survient. 13 Il se mêle des controverses, sans avoir étudié en Theologie, & Beze le tourne en ridicule. 14 On lui donne Berfrandi pour Successeur; & le Chancelier Olivier refusant de se démettre, on lui ôte les

Soldats. [16] *Le Maréchal de Saint André évite par son adresse d'être enlevé dans la Marche.* [17] *La Reine de Hongrie s'en formalise, mais l'Empereur son frere persuadé qu'elle avoit tort, ne veut pas rompre pour elle avec la France.* [18] *Du Molin écrit pour l'Edit de Juillet, qui corrigeoit les abus en matiere de resignation.* [19] *Le Pape s'en formalise, & la Cour de France l'abandonne à la persecution de celle de Rome.* [20] *On le contraint de se refugier en Allemagne, où il demeure jusqu'à la rupture entre la France & la Cour de Rome.*

[21] *Le Prince de Melphe meurt, aprés avoir subtilement détourné les Soldats François de se battre en duel.* [22] *Et Brissac lui succede par des motifs, dont l'amour & la jalousie ne sont pas les moindres.* [23] *Les Ministres de l'Empereur n'accordent pas d'abord au nouveau Pape, ce qu'il leur demandoit, & le disposent, en retardant, à consentir que les Farneses traitent avec Henri Second.* [24] *Son Agent à Parme le decouvre; & l'avis qu'il en donne aux Espagnols leur fait employer tant de ruses de politiques, que non seulement ils l'obligent à se liguer avec eux contre les Farneses, mais encore à se declarer Auteur de la rupture entre la France & l'Espagne.* [25] *On offre à Termes de livrer Plaisance au Roi, pourvû qu'il favorise l'assassinat de Farnese.*

Il

[26] Il refuse la Place à ce prix, & sa vertu lui merite la couronne à Octavien, qui se defait adroitement des Bourgeois qui lui etoient suspects, & se garentit d'une conjuration formee contre lui. [26] Il auroit neanmoins été perdu sans ressource, si Strozzi, par une action également héroïque en matiere de diligence & de valeur ne lui eû mené trois mil hommes delite qui l'empêcherent de succomber. [27] Gonzague fait barbarement massacrer les Soldats que Brissac envoyoit à Parme, & Brissac pour s'en venger lui enleve Saint Damien & Quiers. [28] Le Prieur de Capoue, aprés avoir remporté de grands avantages sur les Espagnols, est depose par la faveur du Connêtable. [29] Il peut se venger en plus d'une maniere; & il le néglige par un excés de générosité. [30] Villars qu'on lui donne pour Successeur, s'acquitte si mal du Generalat des Galeres, qu'on regrette son Predecesseur. [31] Aramon Ambassadeur de France à Constantinople rentre dans l'amitié de Solyman, dont l'Ambassadeur de Venise l'avoit eloigné, & ne peut neanmoins empêcher Sinan Bassa d'ôter aux Chevaliers de Malte la Ville de Tripoli en Barbarie. [32] Le Pape & l'Empereur rétablissent le Concile à Trente, pour exciter toute la Chrêtienté contre la France; & le Roi, par le conseil du Cardinal de Tournon, y envoye le

celebre Amyot, dont on rapporte ici les plus curieuses particularitez. Amyot proteste contre le Concile; & depeur que les Heretiques de France n'en tirent avantage, on publie contre eux l'Edit de Chateaubriant. L'impossibilité de sauver autrement que par division la ville de Parme, oblige les François a gagner le Duc Maurice de Saxe, que l'Empereur venoit de mecontenter, en jugeant l'affaire de Cattelainbogue, On lui envoye de Fraizet Evêque de Bayonne, qui tout habile qu'il est, se laisse en partie duper.



HISTOI-



HISTOIRE DE HENRI II.

LIVRE SECOND.

Où l'on voit les choses les plus curieuses arrivées sous son Regne durant les années 1549. 1550. 1551.



LA Ville de Bourdeaux prétendoit avoir obtenu des Rois de France ses Maîtres, de grands Privileges, pour avoir contribué plus qu'aucune autre de la Guyenne, a se tirer de la sujetion des Anglois. Le plus important étoit l'exemption de la Gabelle; & comme la Bourgeoisie de cette Ville se piquoit d'une délicatesse toute particuliere, en ce qui regardoit l'honneur: elle apprehendoit aussi 1549. Liv. II.

 plus

1549. plus ſans comparaiſon la honte qu'il y auroit
Henr. II. pour elle à le perdre, que le dommage qu'elle
en recevroit. Le depit d'en avoir été privée
ſans ſujet, & l'arrogance inſupportable des
Officiers du Grenier à ſel qui fouilloient dans
le plus ſecret des maiſons, porta le menu peu-
ple à les dechirer, & enſuite à prendre les ar-
mes. Monneins Gouverneur de Bourdeaux,
pour s'être voulu d'abord oppoſer au tumulte,
en fut la victime; & les ſeditieux, après s'être
2 fait juſtice en le maſſacrant, s'appaiſerent de
leur propre mouvement. 2 Le Parlement & les
autres Magiſtrats recouvrerent leur autorité,
& firent pendre ſix des plus coupables. Il
ſembloit que cette punition dût ſuffire, mais
le Connêtable de Montmorency aima mieux
imiter la vengeance du dernier Duc de Bour-
gogne contre les Liegeois, que la moderation
de François Premier, à l'égard de ceux de la
Rochelle: & ce fut peut-être à cauſe qu'elle
étoit arrivée ſous un autre Miniſtere que le
ſien. Il ne voulut recevoir ni les ſoûmiſſions
des Bourdelois, ni les clefs de la Ville, que
3 les Jurats lui preſenterent. 3 Il marcha avec
une Armée de mille Lances, & de dix mil-
le hommes de pié, contre des gens qui
crioient miſericorde. Il ne voulut point entrer
par les Portes: Il fit abatre les murailles, juſ-
qu'à la concurrence d'une ſuffiſante breche, par
où il entra avec ſon Artillerie, & pratiqua
de cette ſorte la nouvelle mode de triompher
qu'il avoit inventée. Tous les Habitans,
ſans diſtinction furent deſarmez: les ſuppli-
ces ne ceſſerent que par la mort de cent cin-
quante perſonnes; le Parlement, tout inno-
cent

cent qu'il étoit fut interdit, & le Pays condamné à des amandes pecuniaires, qui furent non-seulement remises par le Roi ; mais encore Sa Majesté pour quatre cens cinquante mille livres, exempta de Gabelle toute l'Aquitaine, comme si elle eût eu dessein de reparer ce qu'il y avoit eu de trop severe dans la conduite de son Favori. Sa clemence servit infiniment à établir les Troupes qu'elle fut immédiatement après obligée de lever dans la même Province pour recouvrer le Boulenois, durant le désordre qui survint alors dans la Cour d'Angleterre à cette occasion. 1549. Liv. II.

Dans le Volume des affaires de la Guyenne.

Le Duc de Sommerset, oncle maternel & tuteur du jeune Roi Edouard Six, avoit pris pour soi les qualitez de Regent & de Protecteur, & distribué dans sa Famille les autres principales Charges de la Couronne. Il avoit donné l'Amirauté à son frere, à qui il avoit fait ensuite épouser Catherine Parrai, Veuve du Roi Henri Huit ; cette haute alliance avoit bien élevé sa Maison : mais elle y avoit en même tems introduit la division : puis que la femme de l'Amiral, qui s'étoit entêtée des pensées ambitieuses de la Souveraineté en montant sur le Trone, refusa de marcher après la femme du Regent, sa belle-sœur. Elle s'en excusa, sur ce que le caractere de la Majesté ne s'effaçant qu'avec la vie, elle devoit avoir le pas, sans exception sur toutes les personnes qui n'en étoient point revêtuës. Ce n'est point ici le lieu d'examiner si elle avoit tort ; mais il est certain qu'avant elle, personne n'avoit eu de prétention semblable en Angleterre ; & que la Duchesse de Suffolk, quoi que sœur de Hen-

1549. ri Huit Roi d'Angleterre, & veuve de Louis
LIV. II. Douze Roi de France, s'étoit contentée du rang de la Sufolc son dernier mari. La femme du Régent qui n'étoit pas moins obstinée dans sa fierté, que sa belle-sœur, maintint de son côté le droit que la naissance de son mari, aîné de l'Amiral, & la coûtume d'Angleterre lui avoient acquis; & cela suffit pour inspirer à ces deux Dames une haine irréconciliable l'une pour l'autre. Comme elles avoient plus d'empire sur leurs maris, que la raison & la bien-séance ne permettroient, elles leur eurent bien-tôt inspiré leurs sentimens; & le Régent qui avoit pris feu le premier, crut qu'il y alloit de son adresse de prevenir son frere, en le perdant. Il suscita le Ministre Latimer, & quelques autres, qui l'accuserent de haute trahison, & il lui fit trancher la tête. Les Anglois plus touchez de la cause que de l'inhumanité de ce fratricide, se partagerent, les uns pour punir, les autres pour excuser la conduite du Régent: & ces deux factions qui se trouverent à peu prés égales, troublerent l'Angleterre; de sorte qu'il lui étoit impossible de conserver ce qu'elle avoit conquis de là la Mer.

Le Connêtable de Monmorenci informé de ces particularitez, fit passer en diligence les Troupes de Guyenne en Picardie, & manda au Prieur de Capoüe de mener sa Flotte vers les cotes d'Angleterre, afin d'y faire diversion. Le Prieur executa plus qu'on ne lui avoit ordonné; car il chargea de telle furie auprés de l'Isle de Grenezay les Vaisseaux d'Angleterre, dans la consternation où la nouvelle du su-

fuplice de leur Amiral les avoit jettez, qu'il les defit. Cette perte leur ôta les moyens de fecourir les Forterefses, qu'ils avoient drefsées autour de Boulogne, & l'Armée Françoife les emporta l'une aprés l'autre. Sommerset eut alors recours a fa derniere reffource, qui étoit l'Empereur, & lui envoya le Mylord Paget, Secretaire d'Etat d'Edouard Six, pour lui reprefenter que l'Angleterre avoit a fe deffendre au dehors de deux puiffants ennemis, les François & les Ecoffois, dans le même tems qu'elle fouffroit au dedans tous les maux de la minorité; & que fans un prompt fecours, elle feroit contrainte de reftituer Boulogne aux François, quand ce ne feroit que pour éviter une plus grande perte. L'Empereur qui n'avoit point accoûtumé de s'engager en de nouvelle guerre pour l'interêt d'autrui, répondit que fon dernier Traité avec l'Angleterre l obligeoit feulement a la proteger, lors qu'elle feroit attaquée chez elle, & non pas dans la conjoncture prefente, où le Roi de France ne prétendoit que recouvrer Boulogne. Paget fut congedié avec cette froide réponfe, & trouva les affaires tout-a-fait changées a fon retour en Angleterre. Jean Dudlai Comte de Barvic s'étoit par fon adreffe rendu Chef de la faction oppofée au Regent: & ce fut pour l'augmenter en toute maniere, qu'il fit efperer aux Catholiques, dont le nombre étoit encore fort grand en Angleterre, le retabliffement de l'ancienne Religion, s'ils vouloient aider a fupplanter le Régent, qui en avoit ôté l'exercice. Il attira de cette forte tant de Soldats fous fes Enfeignes,

1549. Liv. II.

Dans la Negociation de Paget avec l'Empereur en 1549.

1549. Liv. II. qu'il fit déposer le Régent, & se mit à sa place ; mais il n'executa point la promesse qu'il avoit faite aux Catholiques : & de peur qu'ils ne le punissent de sa perfidie, il se mit en état de ne le plus craindre, en recherchant d'accord la France & l'Ecosse, par l'entremise d'Antoine Guidoti, Gentilhomme de Florence, qui sous pretexte de marchandise, fit divers voyages dans ces deux Royaumes, & conclut un Traité, dont les principaux Articles furent, Que les Anglois livreroient Boulogne, avec toute l'Artillerie, meubles, armes & munitions qui y étoient ; & que le Roi pour le prix de ces quatre dernieres choses, payeroit quatre cens mille écus en deux termes : Que les Anglois rendroient de même à l'Ecosse tout ce qu'ils en auroient occupé, jusqu'au jour destiné pour l'entiere execution du Traité ; & qu'ils raseroient les Places de leurs Frontieres qui auroient été fortifiées de nouveau. Une Paix si avantageuse, & la jonction de la Couronne d'Ecosse à celle de France, à quoi il y avoit desormais si peu d'obstacles, que la Reine veuve & Regente d'Ecosse étoit passée en France pour voir sa fille, augmenterent de sorte la reputation de Henri Second, qu'il ne crut plus être obligé d'observer toutes les mesures qu'il falloit pour s'exempter de rompre avec l'Empereur ; c'est-à-dire qu'il s'interessa plus ouvertement qu'il n'avoit encore fait dans les affaires d'Italie.

6 Le Pape Paul Trois non seulement avoit perdu son tems en poursuivant la restitution de Plaisance, mais encore étoit devenu l'objet

de

de la raillerie des Espagnols. Alfonse Delrio Ambassadeur de Charles-Quint l'étoit allé trouver, pour lui proposer l'échange de Parme, avec des Terres situées dans le Royaume de Naples; & cette insulte avoit achevé d'irriter Sa Sainteté, en la convainquant de l'inutilité de tant de travaux, qu'elle avoit soutenus pour élever sa Maison à la Souveraineté. Cependant elle n'étoit pas telle que la dépeignoient les Espagnols; & quoi qu'elle fût accablée d'années, elle n'avoit pas souffert la moindre alteration dans les organes qui servoient aux fonctions de l'esprit. Elle prévoyoit, que si elle mouroit dans l'état déplorable ou ses petits-fils étoient reduits, ils demeureroient privez de toutes les dignitez & de tous les biens qu'elle leur avoit acquis, sans aucune esperance de les recouvrer dans la suite du temps, puis que Plaisance étoit déja perdue: Que Parme le seroit infailliblement; & qu'il n'y auroit pas lieu de rentrer dans le Duché de Camerin, a cause de l'échange qui en avoit été fait contre les mêmes Villes de Parme & de Plaisance. L'unique expedient qu'il y avoit a prendre, étoit de rompre cet échange: encore faloit-il pour y parvenir user du pouvoir absolu, parce que les choses n'etoient plus en etat du coté des Farneses, l'Empereur leur ayant oté plus de la moitié de ce qu'ils avoient reçu en échange. Mais le Pape ménagea avec tant d'adresse les esprits des Cardinaux, que les uns, pour reconnoître l'obligation qu'ils lui avoient de leur dignité, & les autres touchez de l'infortune qui lui étoit arrivée, promirent de consentir en

1549. LIV. II.

1549. Liv. II. plein Consistoire qu'il reprit le Duché de Camerin, & qu'il reçût trois cens mille écus de supplément, qui seroient comptez à Octavien Farnese, lors qu'il porteroit à la Chambre Apostolique sa Démission des Duchez de Parme & de Plaisance.

Il sembloit qu'Octavien devoit accepter ce parti avec de grands remercimens de la grace qu'on lui faisoit ; mais soit qu'il aimât à tenir contre sa mauvaise fortune, ou que sa femme, fille de l'Empereur lui eût inspiré l'ambition dont elle étoit possedée, il répondit nettement au Pape son ayeul qu'il aimoit mieux perir, que de passer le reste de sa vie en qualité de Particulier, après avoir été nourri & marié dans l'esperance de la Souveraineté.

L'Empereur ravi de voir son gendre dans ces sentimens, l'y faisoit confirmer par sa femme & par des Emissaires apostez ; & cette affaire ne pouvoit manquer de réussir à l'égard de l'Espagne, pourvû qu'elle fut tirée en longueur ; on résolut d'amuser le Pape, en remettant sur le tapis l'échange de Sienne pour Octavien contre Parme & Plaisance ; ce n'étoit pas qu'on eût aucun desir de parvenir à la conclusion de cette affaire ; mais on sçavoit que la Négociation de Sienne étoit d'elle-même si embarrassée, qu'entre les mains de quelque habile Ministre qu'elle fut mise, le Pape mourroit infailliblement avant qu'elle fut terminée.

Le Pape reconnut d'abord la supercherie qu'on lui faisoit ; & pour donner à son tour de l'inquietude à l'Empereur, il feignit d'écou-

couter la nouvelle propoſition que lui fit le Cardinal de Ferrare à ſon retour de France à Rome. Elle conſiſtoit dans les offres de Henri Second ; d'employer toutes les forces de ſon Etat, non-ſeulement pour empêcher Parme de tomber ſous la domination des Eſpagnols, mais encore pour tirer de leurs mains Plaiſance, ſi Sa Sainteté les vouloit donner à Horace Farneſe le puîné de ſes petits-fils, qui cederoit en récompenſe à Octavien ſon aîné, le Duché de Castro ; mais les artifices les plus ſubtiles tournent ordinairement au préjudice de leurs Inventeurs.

1549. Liv. II.

Dans la Negociation du Cardinal de Ferrare en 1549.

Le Pape qui ne penſoit qu'à ſe venger de l'Empereur par une ruſe de cabinet, jetta dans ſa Maiſon les ſemences d'une Guerre Civile, en inſpirant à Octavien des ſentimens de jalouſie, qui ne ceſſerent que par la mort d'Horace. Ce mal alla même plus avant : car le même Octavien perdit la confiance qu'il avoit au Pape ; & ne ſçachant enſuite de qui prendre conſeil, il écouta les avis de Coſme de Medicis Duc de Florence, qui ayant beſoin d'une longue Paix, afin de s'affermir dans ſa nouvelle Principauté, & jugeant que l'affaire de Parme attireroit infailliblement la Guerre en Italie, employoit toute ſorte d'artifices, pour rétablir la bonne intelligence entre l'Empereur & ſon gendre. Le Pape irrité de tant d'obſtacles qui traverſoient ſon deſſein de ravoir Camerin, eut recours au dernier moyen qui lui reſtoit, pour ranger l'Empereur à la raiſon. Il rompit entierement le Concile de Trente, & il manda aux Evêques, qui y étoient demeurez de venir à

1549. Liv. II.

Rome, sous pretexte de vouloir conferer avec eux de la reformation de l'Eglise. Il avoit convoqué ce Concile deux années auparavant, & soit que le nombre des Prelats qui n'étoient que cinquante-deux luy eût semblé trop petit, ou qu'il n'eut pas recueilli tout le fruit qu'il esperoit de leur Assemblée ; il les avoit transferez à Bologne. Il s'étoit à propos servi pour les exciter a ce changement de la prediction du fameux Fracastor *, qui menaçoit de contagion la Ville de Trente l'Eté prochain. Mais la prévoyance de Sa Sainteté n'auroit pas empêché Octavien de se mettre a la discretion de son beau-pere, si l'ambition a contre-temps d'un Ministre d'Espagne n'eut rompu les mesures que le Duc de Florence avoit prises pour cette réconciliation.

* Fracastor fameux Astrologue & Medecin, & le meilleur des Poëtes Latins depuis Virgile.

Mendose non content d'avoir introduit dans Sienne quatre cens Espagnols naturels, & de les avoir logez dans le Convent des Jacobins d'où ils commandoient la place, s'avisa mal à propos de faire résoudre une Députation vers l'Empereur, pour le prier de décharger la Bourgeoisie du logement des Soldats Espagnols, dont elle étoit incommodée, & de pourvoir en quelqu'autre maniére à la seureté de la Place. L'Empereur qui n'attendoit que ce compliment pour ôter aux Siennois ce qui leur restoit de liberté, envoya ses Ordres à Gonzague, pour se transporter sur les lieux, & pour faire construire des Citadelles, non-seulement a Sienne, mais encore a Orbitello, à Port-hercole, & sur les autres Frontieres de l'Etat de Sienne. Octavien averti de ce changement, reconnut que son beau-pere le

le trompoit ; & perdant d'un côté l'espérance 1549. de devenir Souverain de Sienne ; & de l'autre Liv. II. ne pouvant se résoudre de renoncer à Parme pour Camerin, fit un coup de désesperé, qui conserva pourtant à sa Maison le rang qu'elle s'étoit acquis : comme si la fortune eût pris plaisir à justifier, que la prudence avoit quelque fois le moins de part aux plus importantes affaires. Il partit de Rome avec quelques avanturiers contre la volonté du Pape son ayeul, & sans la participation du Cardinal Farnese son frere, & il courut en poste à Parme, où le Comte de Sancta fiore, qui lui avoit persuadé cette equipée, le joignit avec quelques Soldats ; mais Camille Ursin Gouverneur de cette Place venoit de recevoir un Bref du Pape, qui lui deffendoit de la livrer à qui que ce fût, non pas même à ses petits-fils, & lui commandoit de la garder uniquement pour le Saint Siége. Ainsi Octavien fut observé de si prés, & trouva des Corps de Gardes si réguliérement disposez à toutes les avenues, qu'il lui fut impossible de remuer. Il invita Ursin à dîner, dans la résolution de se saisir de sa personne, ou de le tuer ; mais Ursin s'en excusa sur la nécessité qui lui étoit imposée de ne point manger hors de la Citadelle. Il ne restoit plus d'autre tentative que celle de corrompre le Lieutenant d'Ursin ; mais elle ne réussit pas mieux que les autres : & Octavien fut obligé de se retirer, aprés avoir protesté qu'il reviendroit incontinent avec une Armée, pour punir ses Sujets rebelles, quand meme il seroit obligé pour cela de se jetter entre les bras des Espagnols. Le Pape informé du procedé d'Octavien, lui fit la cor-

1549. Liv. II.

correction qu'il méritoit, & lui commanda de revenir à Rome. Octavien refusa d'obéir; & le Pape n'osant achever de le perdre; & voulant néanmoins etre le Maître, écrivit au Cardinal de Monté, principal Légat du Concile transferé, comme on a déja dit, à Bologne, d'aller trouver Octavien, pour adoucir cet esprit emporté. Le Légat trouva Octavien tout à fait inflexible; & les diverses ouvertures de récompense qu'on lui proposa, ne servirent qu'à l'effaroucher. Ainsi le Légat fut obligé de retourner à Parme, pour deffendre à la Bourgeoisie de reconnoître desormais d'autre Seigneur que le S. Siége; ce qu'Octavien n'eut pas plutôt appris, qu'il crut que le Pape son ayeul l'avoit entiérement abandonné. Il se souvint alors des conditions que Gonzague lui avoit fait proposer au nom de Sa Majesté Impérialle, par le Commissaire Jean de Luna immédiatement aprés la surprise de Plaisance, qu'il avoit rejettées dans la juste indignation ou il étoit du meurtre de son pere; & il aima mieux se mettre à la discretion de son beau-pere, qu'acquiescer au desir de son ayeul, qu'il croyoit avoir perdu l'esprit. Il dépêcha Hippolite Palavicin vers Gonzague, qui étoit allé aux Noces du Prince de Mantoue son Neveu, avec une Fille du Roi des Romains, pour le prier de moyenner sa reconciliation avec l'Empereür. Gonzague l'assura d'une recompense solide pour les prétentions qu'il avoit aux Duchez de Parme & de Plaisance. Et sur ce fondement, Octavien écrivit au Cardinal Farnese son frere. Il lui representa le véritable état de ses affaires: il le pria de demander à Sa Sainteté

Dans le mal-entendu de Paul avec son petit-fils.

teté qu'elle lui restituât Parme, ou qu'elle consentît qu'il transigeat de ses drois avec l'Empereur ; & il declara que la derniere résolution qu'il avoit à prendre, dépendoit absolument de la réponse que Sa Sainteté lui feroit. Le Cardinal Farnese, qui avoit de l'esprit, ne crut pas que son frere eut recherché sincerement la protection des Espagnols ; & il s'imagina seulement qu'il avoit eu recours à Gonzague, pour intimider le Pape, & pour l'obliger par cet artifice à lui rendre Parme. Il supposa même qu'il y alloit de l'intérêt de leur Maison d'acquiescer à la volonté d'Octavien ; & sans raisonner d'avantage, il alla trouver le Pape, qui se promenoit dans le Jardin du Palais Quirinal, & lui communiqua la lettre d'Octavien. Le Pape la lut avec une attention extraordinaire, & dans des sentimens bien contraires à ceux que le Cardinal Farnese lui prétendoit inspirer : car au lieu de se laisser toucher à la compassion, le dépit d'avoir inutilement travaillé pour les siens durant son Pontificat, la douleur de servir de joüet à la vanité des Espagnols, & l'indignation qu'il conceut de la revolte de son petit-fils l'accablerent de sorte, qu'il tomba en foiblesse. Il auroit mêmes donné du nez en terre, si le Cardinal ne l'eût soûtenu. On le porta sur le lit le plus proche, où il demeura quatre heures, sans donner ancun signe de vie : ensuite il reprit ses esprits ; mais il fut attaqué d'une fievre si violente, qu'en trois jours elle le mit au cercueil le six de Decembre, mil cinq cens quarante-neuf. Il n'y avoit jamais eù plus d'esperance qu'à ce coup de faire un Pape qui favorisat

1549.
Liv. II.

1549. Liv. II. sa les desseins de Henri Second. La France n'avoit point eu depuis deux siécles un si grand nombre de Cardinaux, qui par un bonheur sans exemple, arriverent à Rome assez promptement pour s'enfermer avec les autres dans le Conclave. Il y avoit ceux du Bellai, de Vendôme, de Lorraine, de Châtillon, de Guise, de Bologne, d'Amboise, de Bourbon, de Meudon, le Veneur, de Givry, de Tournon, de Lenoncourt, d'Annebaut & d'Armagnac, outre quelques autres que le Cardinal de Ferrare Protecteur de France avoit attirez à sa brigue. § Le Cardinal Farnese avoit fait expedier au nom du Pape mourant un Bref à Camille Ursin, pour la restitution de Parme à Octavien; mais Ursin s'en étoit excusé sur ce que le Bref n'étoit pas même signé de la main du Pape: au lieu que Sa Sainteté lui avoit écrit de sa main de garder Parme pour l'Eglise. Le Cardinal Farnese ne s'étoit pas neanmoins rebuté pour n'avoir pas réüssi dans sa premiere tentative; & connoissant le besoin qu'auroit de sa Faction quiconque prétendroit à la Papauté, il avoit obtenu du Conclave un ordre précis pour la même restitution: Mais Ursin n'y eût pas plus d'égard qu'au precedent. Il repartit qu'il tenoit la place au nom du Saint Siege, & qu'il ne la pouvoit quitter, que par le commandement de celui qui seroit élu Pape. Il y eut des Politiques à Rome qui l'accuserent d'ingratitude; & d'autres qui ne se purent lasser d'admirer son zele pour la tranquilité publique. Les plus rafinez l'auroient soupçonné d'agir pour son interêt, s'ils n'eussent appris en même temps, que Gonzague lui avoit fait inu-

inutilement offrir des sommes immenses pour livrer Parme à l'Empereur. Il ne restoit donc plus d'autre expedient aux Farneses pour r'entrer dans Parme, que d'élever à la Papauté celui qui leur engageroit sa parole de proceder à cette redintegration immédiatement aprés qu'il seroit élu, & qu'ils estimeroient assez sincere pour l'executer. Comme leur ayeul avoit tenu le Saint Siege plus de quinze ans, ils avoient eu le loisir de former une brigue si puissante, que non seulement elle servoit de contrepoids à celles de France & d'Espagne; mais encore elle étoit assurée de faire pencher l'Election du côté qu'elle se declareroit. Ainsi le premier & presque l'unique soin des François & des Espagnols, avant même que le Conclave fut ouvert, consista à prendre d'étroittes mesures avec le Cardinal Farnese. Ses amis neanmoins furent partagez sur la conduite qu'il devoit tenir. La moitié d'entre-eux lui conseilla de se déclarer d'abord pour la France. Car outre qu'il feroit élire par cette voye en vingt-quatre heures celle de ses Creatures qu'il lui plairoit, il obligeroit peut-être les Ministres d'Espagne, pour détourner ce coup, à lui promettre la restitution de Plaisance. L'autre moitié vouloit que les Farneses cherchassent à meriter leur reconciliation avec l'Empereur, en donnant à l'Eglise un Chef qui lui fut agreable. Ils soutenoient que si on achevoit de l'irriter, en élevant sur le S. Siege un Cardinal suspect aux Espagnols, les François ne seroient pas assez puissans en Italie pour empêcher la ruine de la Maison-Farnese. Sur quoi le Cardinal de ce nom se détermina à ne prendre d'abord

Dans le Conclave de Jules Trois.

1549. bord aucun parti, a écouter seulement les pro-
Liv. II. positions qu'on lui feroit, & à déguiser avec tant d'adresse l'inclination secrette qu'il avoit pour la France, que les Ministres de l'Empereur n'en penetrassent rien. 9 Les Espagnols avoient concerté d'élever à la Papauté le Cardinal Polus, Prince du Sang Royal d'Angleterre, & l'on peut dire que leur interêt particulier ne s'accorda jamais mieux qu'en ce point, avec l'utilité publique. Polus étoit proche parent du Roi Edoüard Six, & toute l'esperance de réunir cette Couronne à l'Eglise consistoit desormais en ce Prélat. Il avoit toute la gravité des plus severes Espagnols; il étoit fort homme de bien, & tout-à-fait éloigné d'affecter de le paroître. On ne voyoit gueres d'homme plus solidement sçavant que lui, quoiqu'il y eut alors à Rome plus de gens doctes, qu'il n'y en avoit eû depuis le siecle d'Auguste. Le Cardinal Farnese avoit tant d'estime pour lui, qu'encore qu'il se deffiat d'obtenir de lui la restitution de Parme, s'il étoit élu, & qu'il n'osât lui en demander aucune assurance, il n'avoit pas neanmoins laissé de s'expliquer en des termes qui donnoient lieu de croire qu'il ne s'opposeroit point à son élection. Le Cardinal de Guise informé de ces particularitez, s'étoit imaginé que la chose étoit resoluë; & ne voulant pas s'opposer au torrent, ni se priver inutilement de l'obligation que Polus lui auroit de son suffrage, s'il le lui accordoit de bonne grace, lui avoit fait dire qu'il ne tiendroit pas a la France qu'il n'eût contentement. Mais Polus au lieu de s'aider suivant la coûtume, ou pour mieux dire selon la corruption

du

du siecle ou il vivoit, agissoit de même que s'il eut assisté a l'Election des premiers Papes, & s'il n'eut point eu d'interêt a l'affaire dont il s'agissoit. Il conjuroit les Cardinaux qui lui venoient témoigner de l'inclination, qu'ils ne se laissassent prevenir ni par la passion, ni par l'apparence, & qu'ils ne donnassent rien à la consideration de la naissance, ni a celle de l'amitie. Comme les Cardinaux le vinrent trouver la nuit en si grand nombre, qu'il y avoit apparence que ce fût pour l'adorer, il remit l'affaire au lendemain, & l'on ne le vid point changer de visage, lors qu'il ne lui manqua que deux suffrages pour être Pape. Ses ennemis & ses concurrens étonnez d'un si rare exemple de modestie, eurent recours au dernier expedient, pour l'éloigner de la Papauté, qui consistoit dans la calomnie. Ils publierent qu'il avoit des sentimens heretiques; & qu'il n'avoit point assez severement puni dans sa Legation de Viterbe, ceux qui avoient parlé au desavantage de la Religion. Il est étonnant que les hommes ne soient pas moins disposez à croire ce qu'ils haissent avec excez, que ce qu'ils aiment avec passion.

1549. Liv. II.

Becatel dans la vie de Polus.

Le Cardinal Caraffe s'étoit mis en réputation de sainteté par l'Institution de l'Ordre des Barnabites, & par la rigueur dont il croyoit qu'il falût agir a l'égard de quiconque renonceroit à la créance de ses ancêtres. Il n'avoit autre chose dans la bouche, que de continuelles exagerations de l'importance d'établir en Italie, à la mode d'Espagne, un Tribunal de la Sainte Inquisition; & l'on passoit dans son esprit pour le plus abominable des hommes, lors qu'on

1549. qu'on étoit soupçonné d'indulgence à l'égard
Liv. II. des Protestans. De là vint qu'on ne lui eut pas plutôt dit à l'oreille ces deux impostures contre Polus, dont on vient de parler, qu'il fit un étrange vacarme dans le Conclave. Il ne se contenta pas de revoquer le suffrage qu'il lui avoit donné; mais il protesta hautement contre l'impieté de ceux qui vouloient établir un Pape heretique. Il trouva le Cardinal de Tournon dans la même inclination, & il se joignit à lui pour déconcerter l'Election de Polus, qui auroit eté infaillible sans cette chimere. Le Cardinal de Tolede fut ensuite mis sur les rangs. L'Empereur le proposoit, & le Vice Roi de Naples son frere & le Duc de Florence son neveu l'appuyoient en toute maniere: mais les François ne vouloient point de Pape Espagnol; & le Cardinal Farnese l'agréoit encore moins qu'eux, parce qu'il le connoissoit d'humeur à livrer Parme à l'Empereur, plutôt que de la restituer à Octavien: Il le rebuta donc; mais l'Empereur en fut bien-tôt vengé: car il fit donner aussi l'exclusion à Marcel Cervin, que le Cardinal Farnese portoit à la Papauté avec plus d'inclination.

Aprés ce coup fourré le Cardinal de Ferrare crut qu'il étoit temps de découvrir les prétentions qu'il avoit au S. Siege; & il offrit au Cardinal Farnese des conditions capables de tenter une ame aussi interessée qu'étoit la sienne. Elles consistoient à lui ceder la protection de France, & l'Archevêché de Narbonne: à donner en Mariage à Horace Farnese la seconde fille du Duc de Ferrare son frere, qui lui apporteroit pour sa Dot les Principautez de Mode-

de-

dene & de Carpi. au loin dont le même Cardinal de Ferrare se chargeroit de faire agréer en France ce Mariage, au prejudice de celui qui avoit été résolu entre le même Horace & Diane legitimée de France, fille naturelle du Roi; & au depot des Villes de Modene & de Carpi, qu'on offroit de mettre entre les mains du Duc d'Urbain, beau-frere du Cardinal Farnese. Mais cette negociation ne put être si secrette, qu'elle ne vint a la connoissance des Ministres de l'Empereur, qui se servirent aussitot d'une Lettre de ce Prince pour intimider le Cardinal Farnese. Elle étoit conceue en des termes si aigres & si vindicatifs, que ce Cardinal qui avoit bien autant d'esprit, mais non pas autant de courage qu'Octavien & qu'Horace ses freres, s'imagina que s'il faisoit élire Pape le Cardinal de Ferrare, rien ne pourroit l'empêcher d'être assassiné de la même maniere que le Duc de Parme son pere l'avoit été. La peur qu'il en eut lui fit porter parole aux Ministres de l'Empereur, de ne se déclarer pour aucun des Cardinaux qui leur étoient suspects; & les vieux Cardinaux reprirent courage aprés cette fameuse exclusion. Ils moyennerent tant de suffrages à Trani, Doyen de leur College, qu'il ne lui en manqua qu'un pour être Pape. Il le demanda au Cardinal de Ferrare, qui repartit qu'il le feroit a deux conditions. L'une que Trani accorderoit au Cardinal de Guise la Legation de France pour toute sa vie, dans la même étendue que le Cardinal du Prat l'avoit exercée: L'autre qu'il mettroit le Chapeau qui vaqueroit par son Exaltation sur la tête du Grand Prieur de France, frere du Cardinal

1549. Liv. II.

1549. Liv. II. de Guise. Trani repliqua que Dieu le preservât de monter sur le Saint Siege par une simonie; & le Cardinal de Ferrare se moquant de sa simplicité, lui tourna le dos.

Les deux derniers Cardinaux qui pretendirent inutilement à la Papauté, furent Ridolfi & Salviati, tous deux Florentins, & par consequent ennemis irreconciliables du Duc de Florence, qu'ils regardoient comme un tyran, pour avoir, disoient-ils, opprimé la liberté de leur Patrie. L'opposition de ce Prince n'auroit pourtant pas empêché Ridolfi d'être Pape, si un boüillon empoisonné ne lui eut ôté la vie en vingt-quatre heures. Salviati étoit le sujet du Sacré College qui avoit fait le plus d'éclat. Il étoit de bonne mine: Il avoit joint l'integrité des mœurs a l'experience des affaires: sa reputation ne pouvoit être mieux établie qu'elle l'étoit; & l'on sçavoit qu'il s'étoit admirablement acquité de toutes les négociations importantes qui avoient passé par ses mains, sous les Papautez de Leon Dix & de Clement Sept. S'il étoit traversé par le Duc de Florence fils de sa sœur; la Reyne de France sa cousine germaine & les Strozzis ses parens en même degré, n'épargnoient rien pour son Exaltation; de plus, les trois principaux Ministres de l'Empereur en Italie, qui etoient l'Ambassadeur Mendoze, Gonsague & le Cardinal de Mantoue son frere, étoient absolument pour lui, soit qu'ils se picquassent de generosité à lui rendre justice, ou que l'Ambassadeur Mendoze esperat par son moyen de devenir Souverain, de simple Gouverneur qu'il étoit; & que les deux Gonzagues dont les interêts

Dans l'Ambassade d'Urfé à Rome en 1549.

rêts étoient unis, attendissent de lui quelque 1549.
établissement solide pour un Cadet de leur Liv. II.
Maison. La seule difficulté qui restoit consistoit à gagner en toute maniere le Cardinal Farnese, qui craignoit que Salviati ne se souvint de quelques mécontentemens que le feu Pape son ayeul lui avoit donnez : mais outre que cette terreur étoit vaine, on avoit pris des mesures qui paroissoient plus que suffisantes pour la dissiper. Car le Duc de Ferrare s'étoit rendu caution que la Ville de Parme seroit restituée ; & il avoit en dépôt la somme d'argent que les Farneses avoient souhaitté, pour être assurez qu'on leur tiendroit parole. Outre que quand même le Cardinal Farnese eût persisté dans son apprehension, on étoit presque assuré de lui ôter les Cardinaux de sa Faction, par la voye du jeune Rainuce son frere, qui l'avoit promis au Comte de Sancta-fioré, neveu de Salviati. Et de fait, le détachement auroit réüssi, s'il eût été poursuivi avec toute la chaleur nécessaire aux entreprises hardies. Mais pendant que Rainuce s'amusoit à prendre des précautions, afin de moins choquer son frere, le Cardinal Farnese, qui ne vouloit en aucune maniére Salviati pour Pape, eut le loisir d'envoyer à l'Empereur Hyppolite Palavicin, pour lui remontrer que son Ambassadeur & les Gonzagues avoient plus de soin de leurs interêts, que des siens ; & qu'il n'y avoit point dans le Conclave de Sujet plus dévoüé à la France que Salviati.

L'Empereur à qui le Duc de Florence avoit écrit la même chose, renvoya Palavicin avec des Lettres écrites de sa main à Mondose

1550. Liv. II. & aux deux Gonzagues, qui leur deffendoient absolument de penser à l'Election de Salviati: Le Cardinal Farnese aprés avoir ainsi rebuté les Imperiaux & les François, en rompant toutes les mesures qu'ils avoient prises, crut qu'il étoit temps de proposer celui qu'il avoit dans l'ame. C'étoit le Cardinal de Monté, qu'il connoissoit pour le plus soûmis & le plus complaisant de tous ses amis. Il n'en osa pas neanmoins parler ni directement, ni indirectement, de peur de lui attirer l'exclusion de l'une ou de l'autre des deux Couronnes. Mais il agit avec tant d'artifice, qu'il supprit la prudence de ceux qui se piquoient ouvertement d'être les plus adroits. Il s'adressa d'abord aux Impériaux, & il leur fit representer par les Emissaires du Duc de Florence, que ce que le Cardinal de Monté avoit fait à Trente & depuis à Bologne au préjudice de l'Empereur, n'avoit été que pour se maintenir dans les bonnes graces du Pape Paul Trois, qui se deffiant de lui, avoit donné un ordre secret de l'observer à Marcel Cervin son Collegue; mais que lors qu'il seroit en état de ne plus rien déguiser, on verroit par expérience que les François n'avoient point de plus redoutable ennemi que lui. Le Duc de Florence se rendit caution de cette promesse; & les Impériaux s'étant relâchez sur l'assurance que leur donna ce Prince, le Cardinal Farnese fit remontrer au Cardinal de Guise, par des gens qui se disoient inséparablement attachez au parti des François, qu'il avoit tort de mettre sur le tapis des gens qui portoient leur exclusion avec eux, & qu'il feroit mieux de penser au Cardinal de Mon-

Monté, qui nonobstant les soûmissions qu'il 1550.
avoit renduës à l'Ambassadeur Mendose, en Liv. II.
entrant dans le Conclave, gardoit au fonds de son ame une aversion invincible des Espagnols pour deux raisons. L'une qu'ils l'avoient empêché de parvenir à l'Evêché de Pavie: L'autre qu'il connoissoit assez le genie de cette Nation disposée à se venger des oppositions publiques qu'il leur avoit faites durant sa Légation au Concile de Trente. Le Cardinal de Guise persuadé par ces raisons, & plus encore par la gloire qu'il esperoit de remporter, en proposant le premier le Pape qui seroit élû, & en se rendant ainsi redevable de son exaltation, resolut d'en parler à la premiere Assemblée, que l'on tiendroit dans le Conclave: il en voulut auparavant communiquer avec d'Urfé Ambassadeur de France à Rome.

Urfé mieux informé que lui des intrigues de l'Election, essaya de l'en détourner, & lui déclara nettement qu'il ne pouvoit jetter les yeux sur un Sujet qui fut plus au gré des Espagnols que Monté. Mais comme il vid le Cardinal de Guise déterminé de passer outre; les ordres secrets qu'il avoit de seconder toutes les intentions de ce jeune Prélat, l'empêcherent de le traverser ouvertement; & le Cardinal de Ferrare y consentit aussi pour être déchargé de quelques pensions qu'avoit Monté sur ses Beneficces. Ainsi le Cardinal de Guise n'eut pas plûtôt proposé le Cardinal de Monté, que toûs les autres dont le Conclave étoit composé lui donnerent leurs suffrages, le huit de Février mille cinq cens cinquante. Il prit le nom de Jules Trois; & ses deux

1550. Liv. II.

premieres actions furent de donner son Chapeau, son Nom, & ses Armes à celui de ses Domestiques qui gardoit son Singe; & de restituer Parme à Octavien Farnese.

Dans la Lettre d'Urfé au Roi, du 8. Fevrier 1550.

Au retour de Rome, les Cardinaux de Boulogne & de Lorraine moururent. Le Nom & les Benefices du Cardinal de Lorraine furent conservez au Cardinal de Guise, excepté les Evêchez d'Autun & de Mets, qui furent donnez le premier au dernier fils du Duc de Guise, & le second au deuxiéme fils du Duc de Lorraine. Le Duc de Guise étoit décedé peu de jours auparavant, & l'on trouva tout-à-fait étrange l'excez de sa Pompe funebre, & les cérémonies qui en furent gravées, parce qu'on ne l'avoit encore pratiqué qu'à l'égard des Rois. Le nouveau Cardinal de Lorraine avoit promis de payer les dettes de son Oncle; mais il s'en excusa depuis sur leur immensité; & il laissa succomber un grand nombre de Familles qui en furent accablées. La Sénéchale qui venoit d'être créée Duchesse de Valentinois, l'aida non-seulement à déguiser au Roi le mauvais office qu'il avoit rendu à la France dans l'élection de Jules Trois, mais encore à s'avancer dans la faveur, par la necessité qu'elle eut de l'opposer au Connêtable dont elle continuoit de craindre le credit. Ce Premier Ministre ne perdoit aucune occasion de remplir de ses Créatures les premieres Charges à mesure qu'elles vaquoient. Il avoit appellé de Toulouse un Jurisconsulte appellé Bertrandi, pour le faire Président à Mortier du Parlement de Paris; & la Duchesse de Valentinois qui prévoyoit les consequences de cet-

te conduite, fut conseillée par le Cardinal de 1549.
Lorraine d'imiter le Connêtable, & de le sur- Liv. II.
passer mêmes, en n'attendant pas que les Charges vaquassent pour en disposer. Ce Cardinal ajoûta que, pour mieux réüssir dans son dessein, elle ne devoit point penser à pousser Bertrandi: au contraire, il falloit qu'elle appuyât son élevation, en lui procurant toûjours de nouvelles Charges; avec cette précaution néanmoins, que l'on donnât les Charges qui vaqueroient par sa démission à un homme plus fin que lui, qui fût prêt de le supplanter au moment qu'on lui en feroit signe. La premiere occasion qui s'offrit à la Duchesse de Valentinois d'executer le conseil que le Cardinal de Lorraine lui avoit donné, fut contre Lizet, Premier President du Parlement de Paris, qui s'étoit élevé par son merite à la tête de sa Compagnie. Personne ne sçavoit mieux que lui les Privileges de sa Charge, & personne ne les maintenoit avec plus d'exactitude. Un jour qu'il avoit été appellé au Conseil d'Etat, où le Roi n'étoit point, mais seulement le Cardinal de Lorraine qui y présidoit: Liset refusa d'opinér étant découvert & debout; & soûtint qu'il n'appartenoit qu'a Sa Majesté d'exiger cette déference du Chef de son Parlement. Le Cardinal de Lorraine ne se contenta pas de le maltraiter de parole, mais il le fit de plus interdire: ce qui ne toucha pas Liset moins sensiblement, que s'il eût été frappé d'un coup de foudre. Il perdit en un moment de disgrace toute la fermeté dont il avoit fait une si longue profession. Il alla trouver le Cardinal de Lorraine: Il se prosterna à ses

piés ; il lui mit en main sa démission, & il crut faire béaucoup en appaisant sa colére par cette honteuse déference.

Lé Cardinal de Lorraine aprés avoir obtenu ce qu'il prétendoit, servit Liset, en representant au Roi que la meilleure marque de l'integrité de ce vieux Officier, étoit qu'il ne possedoit pas un pouce de terre, & qu'il logeoit encore dans une maison de loüage aprés tant d'années de Magistrature. Sa Majesté lui donna par compassion l'Abbaye de Saint Victor aux Fauxbourgs de Paris, où il vécut assez long-temps, pour achever de perdre ce qui lui restoit de reputation, en se rendant ridicule par les Livres de Controverse qu'il composa, quoi qu'il n'eût jamais étudié en Theologie. Aussi le Ministre Theodore de Beze se contenta de lui répondre en burlesque, sous le nom supposé de Benoit Passavant.

Le Magistrat que choisit le Cardinal de Lorraine pour remplir la place de President à Mortier de Bertrandi, fut Gilles Magistri, Avocat du Roi, habile homme ; mais courtisan, & résolu de s'élever en toute maniere. La facilité que la Duchesse de Valentinois avoit trouvée à déposer le Premier President, lui fit entreprendre ensuite sur le Chancelier François Olivier, qui lui étoit devenu insupportable par les difficultez qu'il faisoit de sceller les graces qu'elle obtenoit à tous momens ; mais on y apporta plus de précautions qu'on en avoit pris pour déposer Liset ; parce que le Roi étoit persuadé qu'il n'y avoit point d'homme en France plus capable qu'Olivier, de la Charge qu'il exerçoit. On prit le pretexte d'une

Dans la disgrace du Chancelier Olivier.

d'une fluxion qui lui étoit tombée sur les yeux, 1550.
pour lui faire doucement remontrer qu'il n'étoit plus propre à examiner les papiers qui seroient presentez au Sceau, avec toute l'attention necessaire, pour éviter les surprises. Le Chancelier Olivier pénétra d'abord le dessein du Cardinal de Lorraine & de la Duchesse de Valentinois ; & pour leur épargner la peine de le faire solliciter plus long-temps de sa démission, qu'il n'avoit pas dessein de leur accorder, il répondit nettement qu'il étoit résolu de mourir au service du Roi dans sa Charge ; & que par les Loix du Royaume on ne l'en pouvoit priver, qu'aprés qu'on lui auroit fait son procez dans toutes les formes. L'expedient que suggeroit Olivier, n'étoit ni au goût du Cardinal, ni de la Duchesse : car outre qu'il n'y avoit point de matiére, le Roi n'eût pas consenti volontiers à la perte d'un innocent. Il fallut donc se contenter d'ôter les Sceaux au Chancelier Olivier, & de les donner à Bertrandi, pour appaiser le Connêtable : mais lors qu'on demanda au même Bertrandi la démission de sa Charge de Premier President, en faveur de Magistri, il s'apperçut qu'on le faisoit servir de marotte ; & il déclara qu'il n'étoit pas d'humeur à se défaire d'une si belle Charge qu'étoit la sienne, pour accepter celle de Garde des Sceaux, qui n'étoit aprés tout, qu'une simple Commission : Mais le Cardinal de Lorraine étoit trop adroit, & Magistri trop interessé, pour ceder long-tems à une si foible opposition. Ils s'aviserent de faire ériger en Office de la Couronne la Commission de Garde des Sceaux, de telle sorte neanmoins que ce ne

 se-

1550. feroit que pour Bertrandi, & fans tirer à con-
Liv. II. fequence.

On travailloit avec plus de réputation aux affaires du dehors : & le Maréchal de Saint André étoit parti de la Cour de France, pour aller en celle d'Angleterre, faire jurer la Paix de Bologne, & porter l'Ordre de Saint Michel au jeune Roi Edoüard Six.

La Reine de Hongrie, Gouvernante des Païs-Bas, jugea qu'il y alloit de l'interêt de l'Empereur Charles-Quint fon frere, de rompre cette nouvelle liaifon entre les deux feules Couronnes qui pouvoient lui donner de la jaloufie. Elle avoit fait équiper en guerre un grand nombre de Navires, qui tenoient en fujetion les Côtes de Picardie & de Normandie; & dévalifoient les Vaiffeaux Marchands des autres Nations, fous pretexte de les vifiter. On les avoit tous affemblez entre Calais & Douvre, afin d'obferver fi le Màréchal de Saint André en paffant baifferoit le Pavillon, & rendroit aux Vaiffeaux Flamands, fous pretexte qu'ils appartenoient à l'Empereur, les foûmiffions qu'exigent les plus forts en de femblables rencontres. S'il y manquoit, il y avoit ordre de l'enlever, & d'engager enfuite la France dans une négociation de longue haleine pour le r'avoir : Mais le Maréchal avoit pris des feuretez pour fon voyage, dont les François étoient alors peu capables. Il avoit feint de s'aller embarquer à Calais, & enfuite il avoit pris la pofte pour Dieppe, où un Vaiffeau, petit à la verité, mais leger & bon voilier, l'attendoit. En y entrant il avoit ordonné aux Officiers de l'Amirauté d'ar-

d'arrêter deux ou trois Navires Flamands, jusqu'à ce qu'il eût passé en Angleterre. Ce qui fut executé avec tant d'adresse & de civilité, qu'il n'y eut aucun Marinier d'offensé, & rien ne fut transporté de ce qui se trouva dans les Vaisseaux. On les relâcha même au premier avis que le Maréchal étoit passé sans obstacle: Mais la Gouvernante des Païs-Bas ne laissa pas de faire arrêter, par droit de represaille, tout ce qui se rencontra de Navires François dans les Païs Bas; & comme il n'est rien de si difficile que d'observer quelques mesures en se vengeant, elle fit ôter les voiles à ces Vaisseaux; mettre à terre les Marchandises; consumer en frais les Négocians, à la poursuite d'une main-levée, & comprendre dans cette avanie tout ce qu'il y avoit de François habituez en Flandres. Tout fut néanmoins restitué de part & d'autre; parce qu'il n'y avoit pas d'apparence de faire la guerre pour un si foible sujet. Et le Roi crut pouvoir reformer, sans la participation de la Cour de Rome, un des grands abus qui se fussent introduits en France dans les matieres des Benefices. On avoit trouvé le secret de les conserver éternellement dans les mêmes familles par les résignations que l'on obtenoit du Saint Siege, & que l'on gardoit ensuite jusqu'à la mort des Résignans, & par la multitude des fausses procurations que l'on faisoit pour la même fin. Sur quoi Sa Majesté par un Edit de Juillet mille cinq cens cinquante, obligea les Banquiers à tenir Regître du jour qu'on leur auroit apporté ces procurations: des Notaires qui les auroient passées: des témoins qui y auroient signé: du tems qu'ils auroient dépêché

1550. Liv. II.

1550. Liv. II.

des Courriers à Rome : de leur arrivée ; & de leur retour. Il y avoit long temps que rien ne s'étoit pratiqué de si necessaire, ni qui retranchât un si grand nombre de faussetez. Cependant la Cour de Rome s'en formalisa, comme d'un attentat sur la Jurisdiction Ecclesiastique, dont elle prétendoit que la connoissance lui appartint, à l'exclusion de toutes les Puissances Séculieres. Mais le fameux Jurisconsulte Charles du Molin*, prouva par des authoritez & par des raisonnemens invincibles, que le Roi n'avoit point excedé les limites de son pouvoir, & que Sa Majesté n'avoit fait en cela que suivre l'usage de ses Prédécesseurs. Mais encore que ce grand Personnage n'eût écrit, ni publié son Commentaire sur l'Edit de Juillet que par ordre de la Cour, elle ne laissa pas de l'abandonner aux Ministres du Pape qu'il avoit irritez pour elle, ni de consentir à la persecution qu'on lui fit. Elle fut telle, qu'elle le contraignit de se bannir & de se refugier premierement dans la Franche-Comté, & depuis en Allemagne, où il fut reçu avec d'autant plus de joye, que l'on étoit surpris de voir la France se priver elle même d'un de ses plus rares ornemens. Il y demeura jusqu'à ce que la Cour de France s'étant broüillée avec celle de Rome pour la guerre de Parme, on le rappella glorieusement ; & l'estime qu'on avoit pour lui s'accrut infiniment lors qu'on le vit retourner en France à la premiere semonce de son Roi ; sans aucune assurance de n'être pas une seconde fois abandonné à l'envie. de ses ennemis, aprés que l'on auroit tiré de lui les services qu'aucun autre

* Il signoit ainsi, quoi que l'on ajoute un *s* à son nom.

Dans la vie de Charles du Moulin.

19

lui fournit la guerre de Parme. L'Empereur 1550. Liv. II.
s'étoit rendu méprisable à ses ennemis, pour n'avoir pas sçu profiter de sa victoire en Allemagne; & quoi qu'elle eût été si complette, qu'il n'y avoit eû que les deux Villes de Magdebourg & de Breme qui ne lui eussent point envoyé demander grace, il n'avoit pensé ni à les assieger, ni à les investir: ce qui leur avoit donné le temps de se fortifier, & de se préparer à la deffense. La cause de cette immobilité étoit attribuée aux infirmitez de ce Prince, qui le rendoient le plus souvent incapable d'agir; mais ses douleurs ne mettoient pas un si grand obstacle à ses affaires, que celles de son Chancelier Granvele, qui en étoit enfin décedé en mil cinq cens cinquante. La perte de ce Ministre qui avoit été aussi zelé pour l'interêt de son Maître, que l'avoit été Gattinara, son Prédecesseur, n avoit point été assez dignement reparée. Car encore que l'Evêque d'Arras son fils, qui lui avoit succedé à la Chancellerie de l'Empire & au Ministere, eût toute l'intelligence necessaire pour exercer dignement ces deux premieres Charges, il avoit pourtant le malheur d'être devenu l'objet de l'abomination des Allemands; parce qu'ils avoient sçu que c'étoit lui qui avoit suggeré l'invention de tromper le Langrave de Hesse, en renversant une lettre dans son Passeport, sur laquelle il y avoit déja quatre ans qu'on le tenoit prisonnier. Comme il se voyoit haï d'eux, il les haissoit à son tour; & le desir d'achever l'ouvrage qu'il avoit si subtilement commencé, l'avoit excité à conseiller l'Empereur d'éluder toutes les prieres que le Duc Maurice de Saxe lui feroit pour

Cette lettre étoit une *n*, dont il avoit fait un *u* dans ce mot de *Evigé*, au lieu d'*Enigé*.

1550. Liv. II.

pour la liberté du même Langrave son beau-pere, nonobstant qu'elle lui eût été promise. Cette infidelité avoit obligé Maurice de traitter secrettement avec ceux de Magdebourg & de Breme, & d'envoyer un Emissaire en France, pour sonder le Roi Henri Second, s'il seroit d'humeur à noüer une plus étroite intelligence avec lui, pour la liberté de l'Allemagne. Le Roi lui avoit dépéché Jean du Fraizet *, Evêque de Bayonne, habile Ministre en tout, excepté qu'il etoit trop facile à se laisser persuader ce qu'il souhaittoit. Cet Evêque & Maurice étoient bien-tôt convenus que l'Empereur trouveroit de l'exercice en Saxe, pourveu que la France fit en même-temps une diversion considerable en Italie; & ce fut-là la principale cause de la guerre de Parme; parce que le Roi n'auroit jamais accepté la protection des Farneses contre le Pape & contre l'Empereur, s'il n'eût été assuré que les meilleures forces de celui-ci seroient occupées à trois cens lieuës de Parme.

* Monsieur du Puis l'appelle ainsi; mais il y a des Titres de son temps qui l'appellent du Fresne.

Le second Ministre, dont les avis passoient pour autant d'oracles dans le Conseil de l'Empereur, étoit Diegue Hurtado de Mendose, qui sous pretexte de l'obligation que son Maître lui avoit, parce qu'il lui avoit assujetti la Republique de Sienne, le vouloit faire servir d'instrument à venger ses querelles particulieres. Il s'étoit brouillé avec le Duc de Florence, en lui refusant d'executer un ordre ecrit & signé de la main de l'Empereur, de le mettre en possession de la Souveraineté de Piombino; & pour comble de mortification, il s'étoit vanté que la Citadelle qu'il faisoit construire à Sien-

Sienne, n'êtoit pas tant pour tenir en bride les 1550.
Bourgeois de la même Ville, que pour empê- Liv. II.
cher le Duc de Florence de s'émanciper. Le troisiéme Ministre étoit Ferdinand de Gonzague, qui raisonnant, comme on a déja dit, à l'Italienne, & supposant que les Farneses ne lui pardonneroient jamais l'assassinat de leur Pere, continuoit à faire de longues dépêches à l'Empereur, pour lui remontrer qu'il seroit impossible d'assurer la domination d'Espagne dans le Duché de Milan, tant que Parme seroit entre les mains des Farneses. Gonzague sondoit en même-temps les inclinations du nouveau Pape: Il lui offroit de grands établissemens dans le Royaume de Naples pour Jean Baptiste de Monté son Neveu: Il lui proposoit d'établir sa Maison sur les ruines de celle de son Prédecesseur; & il n'oublioit aucune des précautions qu'il croyoit devoir apporter, pour n'avoir desormais plus rien à craindre.

Les trois Ministres dont on vient de parler, s'appuyoient l'un l'autre, & vivoient dans une si étroite intelligence, que personne n'osoit les traverser, excepté le Duc de Florence, qui connoissant combien la guerre d'Italie lui seroit ruineuse, essayoit de reconcilier les Farneses avec l'Empereur, afin que le desespoir ne les contraignît pas d'introduire les François dans Parme. Mais ses peines furent inutiles, parce que d'un côté l'Evêque d'Arras rendit les conseils de ce Duc suspects à l'Empereur; & de l'autre Gonzague persuada si fortement le Pape, qu'il s'alloit emparer de Parme par un blocus, en mettant Garnison dans toutes les Places voisines, pour empêcher qu'il n'y

1550. Liv. II.

n'y entrât rien, & en faisant le dégât à l'entour; que Sa Sainteté supposa que la Place se perdroit infailliblement; & se repentit par consequent de l'avoir restituée. Elle passa de ce mouvement au desir de l'acquerir pour son Neveu; ce que l'Ambassadeur d'Urfé n'eut pas plûtôt sçu, qu'il écrivit au Roi qu'il étoit temps d'achever le Mariage de sa Fille naturelle avec Horace Farnese. Les Noces furent donc hâtées; & l'on envoya le Comte Stabia à Rome, pour réünir le même Horace avec Octavien son frere aîné, que les Espagnols avoient divisez. Il y réüssit aisément, parce que les parties avoient un égal interêt d'oublier ce qui s'étoit passé entre-elles. Et la derniere démarche de Stabia fut de solliciter, & d'obtenir l'introduction de Marc-Antoine Venturi, Agent d'Octavien à l'Audience du Pape. L'Ambassadeur de Florence le presenta, & employa toute son éloquence pour remontrer à Sa Sainteté l'état déplorable où Parme étoit reduite, & la perte que feroit le Saint Siege si elle tomboit au pouvoir des Espagnols. Le Pape répondit que la Chambre Apostolique étoit tellement épuisée, que le S. Siege se trouvoit hors d'état d'assister Octavien son Feudataire; & Venturi qui s'attendoit à cette deffaite, repliqua en embrassant les genoux de Sa Sainteté, que puisqu'elle se trouvoit dans l'impuissance de dégager Parme du blocus que Gonsague y avoit formé, elle eût la bonté de consentir qu'Octavien cherchât une protection capable de le garentir de l'orage qui l'alloit accabler. La liberté de ce langage surprit d'autant plus le Pape, qu'il l'avoit moins préveu: Il se douta

Cette Lettre est dans la Bibliotheque de la Moignon.

Dans le premier Manifeste d'Octavien en 1551.

ta bien que c'étoit de la protection de France que Venturi vouloit parler; mais comme il n'avoit pas encore achevé de prendre toutes ses mesures avec les Ministres de l'Empereur, & qu'il les connoissoit assez fins pour ne rien faire en faveur de son Neveu, si la Cour de Rome se déclaroit contre les Farneses, avant que d'être assurée par écrit de ce qu'on lui promettoit, il aima mieux être recherché de leur part, que de les rechercher; & il s'imagina qu'il leur donneroit un coup d'éperon, en feignant de ne se mettre point autrement en peine de ce que feroient les Farneses. Il repartit donc positivement à Venturi qu'Octavien pouvoit faire ce qu'il lui plairoit; & Venturi qui n'avoit rien esperé de si favorable, retourna vers son Maître, lui donna la carte blanche, l'avertit de se hâter de conclure avec les François, avant que le Pape se retractât, & fit mettre la derniere main au Traité d'Octavien avec la France. Les principales conditions de ce Traité furent, que le Roi entretiendroit deux cens Chevaux-Legers & quinze ces Fantassins dans Parme: Qu'il donneroit huit mille écus de pension à Octavien; Qu'il recompenseroit les Cardinaux Alexandre & Rainuce Farneses des pertes qu'ils souffriroient en Italie: Que ni Sa Majesté, ni les Farneses ne pourroient traitter que de concert; & que le tout s'entendoit sans préjudice du Saint Siege, qu'on ne vouloit choquer d'un côté ni de l'autre.

1551. Liv. II.

Cette convention ne put être si secrettement negociée, qu'elle ne vint enfin aux oreilles du Pape, qui manda le Cardinal Farnese, & lui dit

1551. Liv. II.

dit qu'il vouloit être éclairci de la verité. Le Cardinal Farnese répondit qu'il sçavoit bien qu'il y avoit sur le tapis une négociation entre le Roi de France & son Frere aîné ; mais qu'il ne sçavoit point si elle étoit terminée,

Ce que disoit le Cardinal étoit plus selon le goût du Pape que conforme à la verité : car Sa Sainteté souhaittoit bien qu'il y eût un traité commencé, & même qu'il durât assez pour exciter les Espagnols à s'accommoder avec elle. Mais elle ne désiroit pas qu'on le terminât ; parce que ni elle, ni Jean Baptiste de Monté son neveu, n'auroient plus été d'aucune considération à l'égard des mêmes Espagnols, Elle dépêcha dans cette vûë des Nonces extraordinaires en même-temps vers Octavien & vers l'Empereur, le Prothonotaire Camoyano, & l'Evêque de Fano. L'instruction de Camoyan portoit qu'il sçût positivement d'Octavien s'il n'étoit pas encore engagé ; & s'il ne l'étoit point, Camoyan le devoit presser de donner à Sa Sainteté une promesse par écrit de ne rien conclure avec la France, jusqu'à ce que l'Evêque de Fano, qui alloit négocier avec l'Empereur, pour les affaires du même Octavien eût employé l'authorité du Saint Siege pour faire lever le blocus de Parme. L'instruction qui fut donnée à cet Evêque, ne tendoit qu'à pressentir de l'Empereur s'il agréroit la proposition que Gonzague avoit faite de revétir de la dépoüille d'Octavien le Neveu de Sa Sainteté. Car comme en ce cas la Cour de Rome étoit prête de hâter la prise de Parme : hors de là elle étoit aussi resoluë de ne rien négliger pour la conserver à Octavien, &

Dans la Négociation de Camoyano à Parme en 1551.

& de l'authoriser même dans la recherche qu'il faisoit de la protection du Roi. 1551. Liv. II.

Camoyan reconnut en entrant dans Parme, qu'Octavien étoit d'accord avec les François; parce qu'il trouva la Place pourveuë d'une forte Garnison, & qu'il vid rouler en abondance entre les mains des Soldats & des Habitans, les Pistoles marquées au Coin du Roi Henri Second. Il ne laissa pas neanmoins d'executer son ordre à l'égard d'Octavien, qui n'ayant plus d'interêt de dissimuler, repartit nettement, qu'il n'êtoit plus en état de satisfaire Sa Sainteté, parce qu'il s'étoit mis sous la protection du Roi, suivant la permission qu'elle lui en avoit donnée. Le dépit qu'eut le Pape de se voir frustré d'un Etât qu'il pensoit acquerir à son Neveu, s'augmenta par le rebutant accueil que reçut l'Evêque de Fano à la Cour Imperiale. Il y fut extraordinairement mal venu; & on lui donna pour seul Commissaire Granvelle. Celui-ci s'étoit accordé avec Gonzague & Mendose ses Collegues, de procurer en toute maniere une rupture en Italie, afin de dépoüiller Octavien; & de commettre la France avec le Saint Siege. Par le premier de ces deux expediens, Gonzague assuroit sa vie; & par le second, Mendose devenoit Souverain de Sienne. Ainsi Granvelle au lieu de répondre directement à l'Evêque de Fano, dont la négociation avoit changé de face par la déclaration d'Octavien, en faveur de la France, employa toute son éloquence à faire de magnifiques offres contre le même Octavien, qu'il traitoit de rebelle au Saint Siege. Il ajoûta que Sa

Sain-

1551. Sainteté avoit un legitime sujet de le déposseder, puisqu'il avoit eu recours à une autre protection que la sienne; & que si elle se resolvoit de le punir, elle devoit faire état, non seulement de toutes les forces de Sa Majesté Imperiale en Italie; mais encore de la personne même de Gonzague qu'on lui accorderoit pour General. L'Evêque de Fano s'en retourna chargé de presens & de témoignages de la plus étroitte confiance. Le Pape qui n'étoit point accoûtumé aux ruses des Imperiaux, crut de bonne-foi tout ce que son Nonce lui rapportoit; & comme la guerre a des charmes inévitables pour la plûpart de ceux qui ne l'ont point encore éprouvée, Sa Sainteté resolut de la faire, sur la seule supposition qu'elle remporteroit infailliblement la victoire, puisque les Imperiaux étoient de son côté. Elle s'imagina qu'il n'y avoit qu'à dépêcher promptement un autre Nonce, qui fut Hierome Dandino, Evéque de Forli, pour hâter la marche des Troupes du Royaume de Naples & du Duché de Milan, contre Parme : mais l'Empereur qui avoit laissé faire Granvelle, lorsqu'il n'avoit été question que de promettre, voulut examiner ce que le même Granvelle avoit promis, lors qu'il fut question de l'executer. Il ne trouva pas son avantage à rompre avec la France, pour une si legere consideration; & il crut qu'il suffisoit d'avoir embarqué le Pape, pour attendre que Sa Sainteté eût recours à lui, afin de sortir du mauvais pas où elle s'étoit engagée. Il repartit donc qu'il falloit, pour observer la bienseance, que la Cour de Rome seule déclarât la guerre à Octavien en qualité de rebelle; & qu'en-

Liv. II.

qu'ensuite elle s'adressât à lui, comme au Defenseur du Saint Siege, pour lui demander du secours. L'Empereur pour rendre sa réponse moins dure, mit entre les mains de l'Evéque de Forli un Ecrit, par lequel il s'engageoit à Sa Sainteté de l'assister de toutes ses forces, tant que la guerre dureroit, & de lui restituer de bonne-foi la Ville de Parme, en cas qu'elle tombât entre ses mains. Le Pape avoit assez de lumiere pour s'appercevoir qu'on le vouloit rendre par-là l'autheur de la rupture entre les deux Couronnes; & il se seroit bien gardé de prendre le change, si Jean Baptiste de Monté son Neveu, qui ne se soucioit point en quelle maniere il devint Souverain de Parme, pourveu qu'il le fût, n'eut pressé tellement le Pape, qu'il lui donna la permission de mener une Armée dans le Parmesan, sans autre assurance des Espagnols, que le Billet dont on vient de parler. Ainsi les Ministres de l'Empereur d'un côté; & le Nonce du Pape de l'autre, r'allumerent la guerre dans l'Europe, entre le Saint Siege & les Farneses en apparence, mais en effet entre l'Empereur & le Roi; & ils ne furent pas les derniers à porter la peine de leur crime, parce que le Neveu de Sa Sainteté fut tué devant Parme: on assassina Mendose dans Sienne: Gonzague mourut d'un chute de cheval; & si Granvelle vid la fin de la guerre, ce ne fut que pour être cause de la revolte des Païs-Bas, & pour essuyer ensuite une longue disgrace, plus insupportable sans comparaison à cet esprit ambitieux, que n'auroit été le plus severe supplice.

1551. Liv. II.

Par bon-heur pour la France, il se trouva qu'el-

1551. Liv. II. qu'elle avoit alors un de ses plus experimentez Généraux d'Armée pour Ambassadeur à Rome. C'étoit Paul de Thermes. Il s'alla jetter dans la Mirandole pour commander les Troupes qui s'y assembloient pour le Roi.

Le Cardinal Farnese feignit aussi d'accepter la Commission que le Pape lui proposoit d'aller trouver son frere, pour lui persuader encore une fois l'échange du Duché de Parme avec celui de Camerin, & il prit le chemin des Alpes pour se retirer en Avignon, dont il étoit Legat : mais il en fut dissuadé en passant par Florence ; parce que le Duc Cosme de Medicis le convainquit qu'il lui faloit necessairement demeurer en Italie ; afin d'être en étât de profiter de la premiere conjoncture qui s'offriroit de reconcilier son Frere avec le Pape & avec l'Empereur. Il se retira donc auprês du Duc d'Urbin, qui avoit épousé Victoire sa sœur ; & Thermes à son arrivée à la Mirandole, ayant pressé le Roi de lui envoyer du secours, le Duc de Castro & Fregose s'embarquerent à Marseille, pour y mener un Corps de vieux Soldats ; mais la tempête les jetta sur la Côte de Toscane, où ils furent d'abord arrétez & relachez par un ordre secret du Duc Cosme de Medicis, qui aima mieux que Parme demeurât a un Prince foible, comme Octavien, que si l'Empereur ou le S. Siege s'en emparoit.

Dans une Lettre de la Reine au Duc de Florence en 1551.

Thermes étoit le Chef le plus propre que la France pouvoit choisir, pour agir de concert avec les Farneses. Ceux qui avoient conspiré d'assassiner leur Pere s'étoient d'abord adressez à lui ; & lui avoient offert de livrer Plaisance aux Fran-

François. Ils avoient encore promis qu'en attendant l'execution, Ascagne-Lando, neveu & héritier du Comte de même nom, devoit demeurer à Turin en qualité d'Otage, sous pretexte d'y apprendre du célébre Constantin à monter à cheval; & l'on ne demandoit à la France, ni de seureté, ni de déclaration pour les Conjurez, qu'aprés qu'ils l'auroient mise en possession de la Place: c'est-à-dire, qu'on ne lui demandoit rien, à proprement parler; puis qu'en acceptant Plaisance, elle se seroit necessairement embarquée à faire la guerre. Cependant Thermes avoit eu plus de conscience, que d'attachement aux interêts de son Maître, & n'avoit pas cru devoir achepter une trés-importante Ville, en approuvant le meurtre du Duc de Parme, quoi qu'il passât pour le plus méchant des hommes. Il n'avoit témoigné que de l'horreur pour la proposition qui lui en avoit été faite; & les Conjurez le trouvant inflexible, s'étoient adressez à Gonzague, qui les avoit reçus à bras ouverts. Ainsi la confiance des Farneses étoit entiere à l'égard de Thermes; & Octavien n'eût pas plûtôt sçû qu'il s'apprêtoit à la Mirandole pour le secourir, qu'il prit courage; & resolut de se défaire de la Bourgeoisie de Parme qui lui étoit suspecte. Il feignit d'en composer deux Enseignes de gens de pié pour les envoyer à l'Armée de la Mirandole, & il leur en fit prendre la route. Mais elles rencontrerent l'Armée du Pape qui les prit, & ne relâcha que les Soldats qui étoient de la Conspiration formée pour livrer une Porte de Parme aux Imperiaux, dans l'esperance que le dépit d'avoir été

1551. Liv. II.

25

1551. Liv. II.

exposez à la boucherie par Octavien, les animeroit davantage contre lui. Le contraire arriva pourtant : car Octavien qui avoit de l'esprit & de la défiance, ne pouvant s'imaginer que la liberté donnée à tant de prisonniers fût purement gratuite, supposa qu'il y avoit du mystere, & les fit observer de si prés, que leur Conspiration fut enfin découverte. Il n'osa néanmoins punir les coupables, qu'aprés que Clermont Tallard lui eut amené du renfort, & l'eut par consequent mis en état de desarmer la Bourgeoisie.

Dans la seconde partie de la vie de Gonzague de Gosselin.

Le dessein de Gonzague n'étoit pas tant de prendre Parme, que de l'affamer ; & c'étoit pour cela qu'il avoit importuné l'Empereur de lui permettre de faire absolument le dégât aux environs de la Place, sans distinction de Païs ami, ni d'ennemi. L'Empereur y avoit enfin consenti ; & Gonzague aprés la jonction de l'Armée Imperiale avec la sienne, s'avança vers Calorgne, d'où les Assiegez tiroient leurs principales commoditez, & la prit ; ensuite il enleva deux Compagnies de Cavalerie qu'Octavien avoit envoyées le jour précédent dans San-segondo, & l'avoit ainsi reduit dans une telle extrémité, qu'il ne pouvoit desormais empêcher le reste du dégat, lors que Strozzi le plus hardi, & le moins sujet à prendre ses précautions des Officiers d'Armée Italiens qui servoient la France, entreprit de lui mener du secours, & l'executa avec une grandeur de courage, que l'Histoire n'a point assez loüée. Il choisit, avec la permission de Thermes, trois mille Cavaliers & Fantassins entre les Troupes Françoises assemblées à la Mirandole;

dole ; & il les mena par le Territoire de Concorde & de Regge dans Parme, avec une si prodigieuse diligence, qu'ils traverserent quarante milles d'Italie, sans boire, ni manger, & sans jamais perdre leurs rangs, l'Infanterie allant aussi vîte que la Cavalerie. Le dessein de leur marche n'avoit pas néanmoins été si secret, que Gonzague n'en fût averti. Il avoit commandé au Marquis de Marignan, Mestre de Camp Général des Imperiaux, d'occuper le Pont d'Anice, par où ils ne pouvoient s'exempter de passer : mais le Marquis trouva qu'ils l'avoient déja passé ; & ne sçachant à qui se prendre du préjudice que les affaires de l'Empereur en recevroient, soupçonna le Marquis de n'avoir pas voulu ruiner les Farneses, dont il étoit proche parent, ni terminer si-tôt la guerre, dont il tiroit de grands avantages. Il dissimula pourtant sa pensée, de peur d'offenser le Cardinal Medequin, frere du Marquis, que le Pape avoit envoyé dans le Camp, en qualité de Legat ; & Octavien aprés avoir témoigné à Strozzi qu'il lui étoit redevable de son salut, distribua si utilement les Troupes qu'il venoit de recevoir, dans les Places du Parmesan qui lui restoient, que Gonsague n'y put continuer le dégât. L'action de Strozzi qu'on ne pouvoit pas croire, aprés qu'elle eut été faite, tant elle avoit paru difficile à executer, encouragea ceux qui étoient restez à la Mirandole, de piller à leur tour le Territoire de Bologne, où ils firent un gain d'autant plus considerable, que c'étoit le meilleur Pais du Pape, & qu'il n'avoit point ressenti depuis cinquante ans l'incommo-

1551. Liv. II.

26

1551. LIV. II. dité de la guerre. Ceux de Bologne irritez autant que troublez de leur perte, menacerent de traitter avec les François, s'ils n'étoient promptement secourus; & le Pape assuré de ne jamais recouvrer cette Place, si elle lui échapoit, écrivit incontinent à Monté son Neveu, de conduire l'Armée Ecclesiastique au secours du Boulonnois. Ce qu'il fit aussitôt, sans se soucier du mécontentement de Gonzague, ni des reproches qu'il lui faisoit de trahir la cause publique, en abandonnant le blocus d'une Place à demi reduite à capituler. Les François le sentant approcher, sortirent du Boulonnois, & se retrancherent à Saint Antonin, où il les attaqua avec peu d'esperance de les forcer. Mais Tossingo, Colonel de l'Armée Ecclesiastique, ayant donné par un endroit moins fortifié que les autres, pénétra dans le Camp, & en ouvrit l'entrée aux siens. Le meurtre des François n'égala pas leur déroute; mais le Pape fut si charmé de l'avantage qu'avoit remporté son Neveu, que les Ministres de l'Empereur le prenant dans sa bonne-humeur, & lui offrant cent mille écus, l'animerent à profiter de sa victoire, en assiegeant la Mirandole.

Il écrivit à Monté d'y mettre le siege; & les commencemens en furent si heureux, qu'il sembloit que cette Place eût été d'abord reduite à l'extremité. D'Andelot & Sipierre avec leurs Compagnies de Cavalerie, étoient tombez dans une embusche où ils avoient été faits prisonniers; & une partie de la Garnison s'étant trop avancée dans une sortie, on lui avoit empêché son retour; & tout ce qu'elle avoit

pû

pû faire, avoit été de s'ouvrir par un généreux 1551.
desespoir, un chemin au travers des Lignes, & Liv.II.
de se refugier dans Parme. Mais les suites ne répondirent pas à l'esperance des Assiegeans. Car le Duc de Castro, avec les jeunes Alégre & Dampierre, enleverent une partie de la Cavalerie des Assiegeans, qui s'étoit trouvée presque toute composée d'Espagnols naturels, & commandée par Alphonse Ulloa, Maître d'Hôtel de l'Empereur. Thermes écrivit à Gonzague qu'il avoit été d'autant plus surpris de voir entre les Prisonniers, des Soldats & des Officiers de Sa Majesté Imperiale, qu'il ne sçavoit point qu'il y eût aucune rupture entre les deux Couronnes; & que si la guerre étoit declarée, il prioit de l'en avertir. Gonzague répondit que l'Empereur avoit accordé des Troupes auxiliaires au Pape, ce qui lui étoit permis, sans contrevenir aux Traittez faits avec la France, puis que les interêts du Saint Siége y avoient été expressement reservez; & que Sa Majesté Imperiale s'étoit engagée par serment à les maintenir. Que la Mirandole relevoit du Saint Siege; & que la France n'y avoit point d'autre droit, que celui qu'elle s'étoit ingerée d'y prétendre, en favorisant l'usurpation & le parricide de Galeas Pic, qui avoit assassiné aux pieds d'un Crucifix, Jean François Pic son Oncle & son Souverain, & s'étoit emparé de la Mirandole. Gonzague ajoûta qu'il avoit eu l'honneur de négocier avec Granvelle le Pere, la Paix de Crespi; & que l'Amiral d'Annebaut avoit insisté de la part de François Premier, que la Mirandole fût nommée entre

Dans la réponse de Gonzague à Thermes en 1551.

1551. Liv. II. les Places où la France pourroit tenir Garnison : Qu'on lui avoit refusé avec tant de perseverance de passer cet Article, qu'il s'étoit enfin relâché ; & que les deux partis étoient convenus de l'expedient de ne faire aucune mention de la Mirandole, afin que personne ne pût prétendre qu'on eût préjudicié aux droits de l'Eglise, ou de l'Empire. Mais Gonzague ne disoit pas que long-tems avant le Traitté de Crespi, & dans l'entrevue de Paul Trois, de l'Empereur & de François Premier à Nice, on étoit demeuré d'accord que la France seroit dépositaire de la Mirandole, jusqu'à ce que le Procez intenté entre Galeas & les Enfans de Jean François pour la Souveraineté de ce petit Etat, fût vuidé.

Aussi les François furent si peu contens de la repartie de Gonzague, que Strozzi sçachant que les deux Enseignes d'Espagnols qui venoient du Piémont pour renforcer le blocus de Parme, s'étoient seulement logez sous le Canon de Montechio, sans entrer dans la Place, pour vaquer à la picorée avec plus de liberté, les surprit la nuit & les défit.

Il faloit peu de chose pour faire dégénérer ces hostilitez en une guerre ouverte ; & Gonzague combla la mesure de ses crimes par une action si noire, que ni l'adresse de Gosselin Ecrivain de sa vie, ni les Apologies des Espagnols distribuées dans toutes les Cours de l'Europe, ne purent l'excuser.

Brissac en execution d'un Ordre secret de Henri Second avoit choisi les plus vaillans des Sol-

Soldats des bandes Françoises du Piémont, 1551.
pour les faire passer dans Parme & dans la Mirandole; & afin qu'ils pussent traverser le Duché de Milan, sans donner de la jalousie, on s'avisa de les envoyer deux à deux sans armes & sans équipage, & par autant de differentes routes qu'il y en avoit, quoi que les plus écartées fussent aussi les plus incommodes. Mais Gonzague avoit trop d'Espions en Campagne, pour ignorer la marche de tant de personnes, & trop de passion de se maintenir en credit, pour ne la pas traverser. Une ame moins cruelle que la sienne, se fût contentée de les empêcher de passer, & de leur défendre de revenir sur peine de la vie; mais cette indulgence auroit sauvé la vie à autant d'ennemis: Il aima mieux les faire assassiner & noyer à mesure qu'ils passoient les défilez & les Riviéres; & ceux qui paroissoient les plus robustes, furent reservez pour les Galeres de Dorie. Les plus raisonnables de son Conseil se mirent inutilement en devoir de lui remontrer que ces Gens de Guerre avoient droit de joüir du benefice de la Paix, puis qu'ils étoient entrez dans le Duché de Milan sous la Foi publique, & qu'il n'y avoit point de rupture entre les deux Couronnes. Il ne laissa pas de violer le Droit des Gens dans toute son étenduë; & le Roi justement offensé d'un procedé si barbare, écrivit à Brissac d'en tirer raison par la voye des armes. Brissac ravi de venger, en se signalant, la mort du Dauphin son Maître, qu'il croyoit avoir été empoisonné par les ordres de Gonzague, tâcha de lui enlever en même-tems trois Places d'importance, Querasque,

1551. Liv. II.

Quiers & S. Damien. Le Seigneur d'Aussun*, Gentilhomme de Bigorre, dont la hardiesse étoit passé en proverbe, se chargea de surprendre la premiere, & lui presenta l'escalade : mais il fut repoussé avec perte de l'aîné Charri, & de ses plus braves Soldats. Grugnet de Vassé, Gentil-homme de Touraine, fut plus heureux, ou prit mieux ses mesures. Il avoit de l'esprit & de la valeur : Il n'étoit pas moins Courtisan, qu'homme de Guerre ; & le Connêtable avoit avancé, non pas tant à cause qu'il étoit Neveu du Maréchal de Montejan, son allié & son intime ami, que parce qu'il lui avoit fait regulierement sa cour à Chantilli durant les sept années de sa disgrace. Il arriva si précisément devant Saint Damien au point du jour, qu'il se saisit de la Porte que l'on ouvroit pour faire sortir les Paisans qui cultivoient la Campagne prochaine ; & ses gens ayant appliqué leurs échelles à un endroit où il ne se trouva point de Sentinelle, entrerent en même tems, & se rendirent maîtres de la Ville. La Citadelle auroit tenu long-tems, si ceux de la Garnison qui s'y étoient refugiez, n'y trouvant aucune munition de guerre & de bouche, n'eussent été forcez de capituler le même jour.

* Il y a des Titres qui écrivent son nom de cette sorte Ossun.

Brissac s'étoit reservé la surprise de Quiers, la plus importante des trois Places ; & prétendoit aprés l'avoir entierement reconnue de ses propres yeux, qu'il suffiroit de dresser des échelles du côté des Colines : mais Monluc qui n'étoit pas moins consideré par son merite, que par la faveur des Guises, ausquels il étoit publiquement attaché, remontra sagement à son

fon Général, que puis qu'il étoit réfolu d'aller en perfonne à Quiers, & que cette entreprife étoit la premiere de celles qu'il avoit formées depuis fa venuë en Piémont, il y alloit de fa réputation & de celle des Armes du Roi leur Maître, de fe mettre en telle pofture, qu'il pût employer la force ouverte, en cas que la rufe ne fuffit point. Les Officiers Généraux ne furent pas de l'avis de Monluc, parce qu'ils apprehendoient que l'appareil neceffaire pour l'artillerie, ne fit différer, & ne déconcertât par confequent l'entreprife de Quiers. Mais Monluc & Pequigni fe chargerent de la mener avec tant de diligence, qu'elle arriveroit devant la Place auffi-tôt que les Troupes. Ils l'executerent en effet; & Briffac qui avoit voulu fuivre le confeil de Monluc, éprouva qu'il avoit été falutaire. Car le Foffé qu'on n'avoit pû bien fonder, fe trouva fi profond, que les échelles qu'on avoit apportées furent trop courtes: ainfi l'on fut reduit à battre la Place, où il n'y avoit que cinq cens hommes de pié, & cinquante Chevaux Italiens; parce que Gonzague en avoit tiré la Garnifon Efpagnolle. George Lampognano, Gouverneur de cette Place, preffa la Bourgeoifie de prendre les armes; ce qu'elle refufa, comme aimant mieux tomber fous la domination Françoife, que fous celle d'Efpagne; & ce qui reftoit ne fuffifant pas pour défendre la bréche lors qu'elle feroit raifonnable, Lampognano accepta le parti qu'on lui offrit de fortir fans Enfeignes & fans Tambours. Les Habitans furent traitez humainement, par reconnoiffance du refus qu'ils avoient fait de prendre les armes, & pour inviter les Places voifines à fuivre leur exemple.

1551. Liv. II.

Dans le troifieme Livre des Commentaires de Monluc.

1551. Gonzague au premier bruit de la perte de
Liv. II. Quiers & de Saint Damien, laissa quelques Troupes au Marquis de Marignan, pour continuër en apparence, plutôt qu'en effet, le blocus de Parme, & remena le reste de l'Armée Imperiale en Piémont. Brissac fut aussi renforcé de six Enseignes de vieux Soldats, & d'une belle Cavalerie que lui menerent les Comtes d'Anguien & de Condé, Princes du Sang, les Ducs d'Aumale & de Nemours, le fils ainé du Connêtable, & les Comtes de la Roche-Foucault & de Charny. La Place des Ennemis qui l'incommodoit le plus, étoit la Forteresse de Lens, scituée au pié des Alpes, dont la Garnison enlevoit tout ce qui passoit de France à Turin, par le pas de Suse, sans une puissante escorte. Pour s'en délivrer, il prit l'occasion que Gonzague étoit allé saluër à Gennes l'Archiduc Maximilien d'Autriche, fils de l'Empereur, à son retour d'Espagne, & il marcha droit à Lens: mais il perdit bientôt l'esperance de l'avoir autrement que par un siege regulier, parce qu'elle étoit scituée sur un Rocher élevé de plus de trois cens pas, où il ne paroissoit aucun moyen de guinder l'Artillerie; & comme les Espagnols étoient en campagne plus forts que les François, & que la saison se trouvoit déja trop avancée, il y auroit eu de la folie à se persuader d'empôrter la Place en leur presence. On étoit donc sur le point d'en remettre l'attaque à une autre fois, lorsque Monluc, qui s'étoit rompu la cuisse à Quiers, se fit monter sur un mulet, & faisant le tour du Rocher, observa qu'il y avoit à certaines distances des endroits

assez larges pour soutenir les Canons, en attendant que les personnes destinées à les traîner reprissent haleine. Il fit changer l'ordre du départ, en se chargeant de conduire l'Artillerie au pié de la Place ; & les Princes mêmes avec la jeune Noblesse mettant la main à l'œuvre, l'Artillerie fut montée en vingt heures de temps, & mise en état d'agir. La Garnison ne l'eût pas plûtôt apperçuë, qu'elle capitula, & Alvare de Sande, Officier Géneral de l'Armée Espagnole, qui venoit à son secours avec une diligence extraordinaire, fut obligé de retourner sur ses pas. 1551. Liv. II.

28

Le Prieur de Capouë, Général des Galeres de France, voyant la guerre ouverte entre la France & l'Espagne, crut ne pouvoir servir plus utilement, qu'en traversant les ordres que Dorie venoit de recevoir, d'aller prendre six mille Espagnols naturels au Port de Barcelonne, pour les transporter en Piémont. Il épia ce vieux Amiral au passage; & ne l'ayant pû surprendre, il le devança, & se presenta pour entrer dans le Port de Barcelonne. Il feignit d'être Dorie; & s'avançant moitié à voiles, moitié à rames, il trompa si finement le Viceroi de Cathalogne, qu'il lui surprit une Galere qu'il envoyoit pour le complimenter. Ensuite il se seroit emparé du Port de Barcelonne sans obstacle, si ses Matelots n'eussent été reconnus par un Espagnol qui avoit été long-tems prisonnier dans sa Galére. Cet importun n'eut pas neanmoins empêché la surprise, quoi qu'il criât aux armes de toute sa force, si le Prieur aprés avoir fait ranger le long du Port toutes ses Galéres, & décharger son Artillerie, eût mis à terre les braves Soldats qu'on

1551. Liv. II. lui avoit permis de choisir entre les bandes Françoises pour son expedition. Car le fracas que ses Canons avoient fait dans la foule du Peuple, accouru pour voir la pretenduë Flotte de Dorie, avoit causé une telle consternation, que tous, sans distinction, ne travailloient qu'à se sauver, & personne ne pensoit à se défendre; mais il se contenta d'envoyer le long de la Côte des Esquifs, qui prirent une infinité de Cavaliers & de Dames que le plaisir de la promenade avoit attirez sur le bord de l'eau, & qui n'avoient pû rentrer assez-tôt dans la Ville. Les premiers furent retenus, & les derniers renvoyez sans aucune rançon. Le hazard fit tomber entre les mains du Prieur de Capouë, en s'en retournant à Marseille, sept Navires Marchands dont la charge montoit à plus de deux cens mille écus: Mais au lieu de trouver en se débarquant les acclamations qu'il meritoit, il fut étrangement surpris en apprenant que la Cour lui avoit ôté le Généralat des Galéres, & qu'elle l'avoit donné au Marquis de Villars, arrivé depuis peu de jours à Marseille pour en prendre possession. Il est difficile de découvrir le sujet de l'aversion qu'avoit le Connêtable pour les Strozzis en général, & pour le Prieur de Capouë en particulier: si l'on ne suppose qu'il regardoit celui-ci comme une personne qui augmentoit sa réputation aux dépens du Comte de Tende son beau-frere.

Ce Comte fils du fameux Bâtard de Savoye, passoit pour le meilleur & pour le plus civil des hommes: mais il n'avoit jamais aimé la Cour, ni la guerre. Ainsi tout ce que le Connêtable, qui avoit épousé sa sœur, avoit pû faire pour

lui,

lui, s'étoit réduit à lui procurer le Gouvernement de Provence. Ceux qui avoient possedé cette Charge avant lui, avoient crû qu'elle devoit être unie au Généralat des Galéres, sur ce qu'elle est trop peu considerable d'elle-même, & sans cette jonction. Pour lui son humeur pacifique l'avoit empêché de se formaliser qu'elles fussent separées. Il avoit consenti sans inquiétude que le Généralat des mêmes Galéres passât à Barbesieux, cadet de la Maison de la Roche-Foucault, & même que depuis le Capitaine Polin l'exerçât par une simple Commission : ensuite la disgrace du Connêtable étoit survenuë, & le Roi François Premier de son mouvement, & par une inclination pour le Prieur de Capouë, lui avoit donné à commander, premierement une Esquadre, & enfin toutes les Galéres. Il y avoit acquis tant de gloire, que le Connêtable à son retour n'avoit osé le pousser ; mais comme il n'avoit pas abandonné le dessein de le faire déposer, il avoit cherché si long-temps une conjoncture favorable pour arriver à sa fin, qu'elle s'étoit presentée. Il avoit découvert dans l'ame de Henri Second de la tendresse pour le Comte de Villars, cadet du Comte de Tende ; & il avoit representé à Sa Majesté, que si ce jeune Seigneur étoit employé sur ses Galéres, il pourroit faire de plus grands progrez qu'aucun autre, parce que vivant dans une étroite intelligence avec le Gouverneur de Provence, son frere aîné, il lui seroit plus aisé sans comparaison d'assembler l'élite des Matelots & des Soldats de cette Province. Le Roi qui n'avoit pas encore autant d'e-

1551. Liv. II.

Dans l'Apologie du Prieur de Capouë en 1551.

1551. d'estime pour le Prieur de Capoüe, qu'en avoit
Liv. II. eû son Prédécesseur, avoit lui même ouvert l'avis de donner sa Charge à Villars, & le Connêtable l'avoit acceptée. Ainsi le Prieur de Capoüe se voyant sur le point d'être déposé avec ignominie, employa seul prés de trois quarts d'heures à déliberer sur ce qu'il devoit faire. La premiere pensée qui lui vint, fut de pousser sa vengeance dans toute son étenduë, c'est à dire, de s'emparer de l'Armée Navale du Roi; ce qui ne lui eût pas été difficile, puisque la plûpart des Officiers & de l'équipage, des Vaisseaux & des Galeres étoit à sa devotion; & le reste pouvoit être aisément gagné, ou désarmé: de se saisir de Marseille, ou de quelqu'autre bon Port: de tenir la Provence en sujetion, d'en ravager les Côtes, & d'établir entre l'Espagne & l'Italie une retraite assurée de Corsaires.

La seconde chose qui frappa son imagination déja moins échauffée, fut de suivre l'exemple de Dorie, puisque la France le traittoit avec la même ingratitude, dont elle avoit usé vingtquatre ans auparavant à l'égard de ce grand Homme: de traitter avec l'Empereur; de lui mener les Galeres de son frere, les siennes, & celles du Roi qu'il pourroit débaucher: de se loger dans Ville-Franche, & d'empêcher par-là les François d'envoyer par mer aucunes provisions dans le Piémont à Parme, & dans la Mirandole; ce qui les auroit en peu de temps réduits à de telles extrémitez, qu'ils eussent été encore une fois contraints de sortir d'Italie. Mais ces deux sentimens choquerent presque également la generosité naturelle du

du Prieur de Capoüe. Il étoit persuadé qu'il y auroit de l'injustice à tourner contre un Prince, dont il n'étoit pas né Sujet, les forces qu'il lui avoit confiées ; & il ne comprenoit pas que l'honneur & la bien-seance lui permissent de changer de parti, quelque occasion ou sujet légitime qu'on lui en donnât, & quelque injuste que fût le procedé de la Cour à son égard. Il aima donc mieux se faire la plus étrange violence dont un homme de son Païs & de son humeur fût capable, & sacrifier son ressentiment à la reconnoissance du refuge que la France avoit autrefois donné à sa Maison. Il résolut d'aller à Malthe servir sa Religion, & de décharger sa colere sur les Infidelles. Son dessein ne put être ebranlé ni par la sollicitation de ses Amis, outrez de l'injure qu'on lui faisoit, ni par un accident qui sembloit n'être survenu que pour lasser la patience la plus héroïque. Il découvrit que quelques-uns de ses Domestiques avoient été subornez pour l'assassiner, & il fit donner la question à Jean Baptiste Corse, qui revela plus de circonstances du crime qu'on ne lui en demandoit ; mais on n'a pas sçu s'il ne parla pas plûtôt pour se délivrer des tourmens, que pour décharger sa conscience. Quoi qu'il en soit, le Prieur de Capouë se contenta de le faire sortir de sa Galere ; & dédaignant de se servir de l'authorité qu'on lui vouloit ravir, en commandant d'ôter la chaîne qui fermoit l'entrée du Port de Marseille, il la franchit à force de rames, & partit avec deux Galeres, l'une qui appartenoit à Strozzi son frere aîné, & l'autre qu'il avoit prise devant Barcelone. Il eut même la précaution de ju-

1551. Liv. II.

1551. Liv. II.

justifier sa conduite par deux Lettres, dont on ne sçauroit s'exempter ici d'inserer l'Extrait, sans priver l'Histoire de Henri Second d'un de ses plus beaux ornemens. La premiere s'adressoit au Roi : & ne fut leuë que long-tems aprés, parce qu'elle se trouva pliée dans le Drapeau de General, que Jean Caponi avoit ordre de ne remettre qu'entre les mains du Roi. Il ne se plaignoit de rien, excepté qu'il accusoit modestement la Fortune de l'avoir fait entrer avec tant de gloire au service de la France, pour l'en chasser ensuite avec tant de honte. Il excusoit son départ sur la necessité où il s'étoit veu réduit aprés tant de sang répandu & de fatigues endurées, de recevoir l'indigne congé que les calomnies de ses ennemis lui avoient attiré, & de périr par le fer ou par le poison de ses Domestiques, qu'on lui subornoit : Il ajoûtoit qu'il auroit eû assez de courage pour aller prendre congé de Sa Majesté, s'il n'eût reconnu ses Ennemis trop puissans pour ne lui en pas empêcher l'accez, & trop malins pour ne le pas opprimer durant la poursuitte qu'il en feroit : mais qu'en tout cas, si sa retraitte étoit assez malheureuse pour inspirer d'abord de l'indignation à Sa Majesté ; il ne désesperoit pas que ce mouvement ne fit place à un autre plus juste & plus naturel, qui étoit celui de la pitié, lors qu'elle viendroit à se souvenir qu'il étoit entré riche au service de la France, & qu'il en sortoit dans l'extrême indigence : Que ce n'êtoit ni l'envie, ni le reproche qui le faisoit ainsi parler ; & qu'il ne lui restoit pour toute consolation, que l'esperance : Que

Dans la Lettre du Prieur de Capoüe au Roi en 1551.

Que si ce qu'il avoit fait pour François Premier & pour Henri Second, n'êtoit point maintenant consideré, il le seroit dans la suite du temps, par la comparaison de ses actions avec celles de son Successeur. La seconde Lettre du Prieur de Capoüe n'êtoit que pour justifier sa conduite à ses Freres; & pour leur dire qu'il étoit prêt de rendre compte de son administration devant quiconque il leur plairoit, afin qu'ils ne le soupçonnassent pas d'avoir noirci en aucune maniere la réputation de la Maison, dont il avoit l'honneur d'être sorty.

1551. Liv. II.

Dans la Lettre de Leon Strozzi à son Frere en 1551.

Son sejour à Malthe ne fut point oisif; car comme dans le voyage qu'il avoit fait avec Barberousse à Constantinople, il avoit exactement reconnu le terrain, les côtes, les ports & les Isles: il y fit des courses qui rétablirent ses affaires, & celles de son Ordre. Mais le peu d'expérience de son Successeur répara la réparation que les armes de l'Empereur avoient perduës devant Parme. Il laissa faire à Dorie tout ce qu'il voulut; & ce vieux Amiral alla prendre à son aise à Naples & en Espagne dès Soldats, & les mena pour continuër le blocus de Parme, & pour garder ce que les Espagnols tenoient en Piémont. Sans lui Gonzague auroit été contraint de renoncer à son Gouvernement, ou de le laisser perdre. L'Empereur qui n'eut jamais durant sa vie la moitié de l'argent qu'il lui falloit, ne lui en envoyoit que peu: encore ce peu diminuoit-il, en passant par les mains de Marna son Secretaire. Ainsi les Soldats Espagnols n'êtoient point payez, & leur licence devenoit de jour en

jour

jour plus insupportable. Les peuples & le Duc de Savoye qui en ressentoient les principales incommoditez, faisoient retentir de leurs plaintes la Cour Imperiale ; & Gonzague ne se maintenoit en faveur, que par des projets magnifiques qu'il suggeroit de temps en temps à ce Prince, dont la plûpart, quelqu'admirable qu'elle eût paru sur le papier, devenoit impossible dans l'execution.

La France n'étoit pas moins embarrassée à trouver de l'argent pour continuer la Guerre de Parme, qui se faisant toute à ses frais, lui coûtoit infiniment. Le Cardinal de Lorraine, pour en recouvrer, fit créér des Présidiaux par tout le Royaume, avec pouvoir de juger souverainement, jusqu'à la somme de deux cent cinquante livres. Il affecta même de témoigner qu'il étoit le premier à sacrifier ses interêts aux nécessitez dé l'Etât, & il permit l'établissement de la Jurisdiction séculiere dans la Ville de Rheims, où elle étoit auparavant toute Ecclesiastique.

31 Le Connêtable avoit aussi repris le dessein d'appeller les Turcs, & persuadé le Roi d'envoyer à Soliman un Ambassadeur Extraordinaire, sur ce que le Pape Paul Trois avoit proposé qu'il n'y avoit point d'autre voye pour tirer Plaisance des mains de l'Empereur, que de solliciter une autre fois la venuë de la Flotte des Infideles sur les côtes de Naples & de Sicile. Gabriel Aramon, Gentilhomme de Gascogne avoit été choisi pour cette Négociation : & comme il n'étoit ni moins adroit, ni moins experimenté que la Forêt, Rincon & Paulin, qui

qui l'avoient précedé ; il s'étoit fait des amis 1551.
à la Porte qui lui avoient procuré un libre accès Liv. II.
& des audiances secrettes de Soliman. Il avoit trouvé l'esprit de ce Prince presque entierement éloigné des François : car outre que les Ministres de l'Empereur & du Roi des Romains s'étoient épuisez pour inventer des calomnies contre le Roi Henri Second, l'Ambassadeur de la République de Venise s'étoit mis de la Partie, & n'avoit rien oublié de ce qui pouvoit fortifier le même Soliman, dans la créance que les François étoient les vrais & les uniques perturbateurs du repos de l'Europe. Il ne s'étoit point amusé à prouver sa proposition par des faits ausquels on eût déja répondu ; mais il en avoit choisi un nouveau, d'autant plus capable de faire impression sur l'esprit de sa Hautesse, qu'elle n'étoit point assez instruitte du particulier des affaires d'Italie, pour s'exempter d'être surprise. Il lui avoit fait un grand crime de la réünion du Marquisat de Saluſſes à la Couronne de France, aprés l'ouverture de ce Fief par la mort du dernier de la Famille des Paleologues, qui en avoit été investie, en supposant que ce Marquisat relevoit de l'Empire ; & que la France l'ayant usurpé, l'Empereur avoit été contraint de lui déclarer la Guerre. Aramon avoit eu de la peine à s'imaginer d'abord à quelle fin le Ministre d'une République alliée avec le Roi son Maître usoit d'une telle supercherie ; mais il avoit appris dans la suitte que les Venitiens résolus d'empêcher en toute maniere que la Flotte des Turcs n'approchât des côtes d'Italie, pour éviter la dépense extraordinaire qu'ils se-

1551. Liv. II. feroient obligez de faire en gardant leurs côtes, avoient inventé cette supercherie, à dessein d'alliener Soliman de l'amitié des François. La cause du mal n'avoit pas plûtôt été découverte, qu'on y avoit aporté le remede. Il n'avoit été besoin que de détromper Soliman pour le gagner : & Aramon avoit été renvoyé vers Henri II. pour concerter à quoi la Flotte de Sa Hautesse seroit employée ; afin qu'elle ne demeurât pas inutile comme elle avoit fait auparavant sous les ordres de Barberousse. Aramon avoit sçu du Roi & du Connêtable qu'ils avoient intelligence dans l'Isle de Corse, & qu'il seroit aisé de la surprendre, pourveu qu'elle fût attaquée par les deux Flottes de France & de Turquie en même-temps, au commencement de l'Eté prochain. Il s'en étoit retourné pour faire part de ce projet à Soliman ; & il abordoit à Malthe, lors que la nouvelle y arriva que Sinan Bassa & Dragut avoient assiégé Tripoli de Barbarie. Omeda Gentilhomme Espagnol, étoit alors grand Maître, & comme l'Empereur avoit confié à son Ordre la garde de cette Place, assez proche de la Ville de Malthe, il fit un long discours à Aramon, pour le conjurer d'aller au Camp des Infidelles, & d'employer le credit qu'il avoit auprés d'eux, & l'authorité de son Maître, pour les obliger d'en lever le siége. Aramon quoique pressé de retourner à la Porte, monta sur une Felouque & débarqua devant Tripoli, dans la conjoncture que les Lignes des Turcs étoient achevées, & leur batterie en état d'agir. Il eut plusieurs conferences avec Sinan & avec Dragut, & il leur remontra que ce qu'ils fai-

Dans la négociation d'Aramon à Constantinople, entre les Manuscritts de la Moignon.

faisoient, choquoit directement le Traitté que Soliman étoit sur le point de conclure avec la France, parce qu'on y étoit demeuré d'accord de n'attaquer que l'Empereur; au lieu qu'on occupoit maintenant toutes les forces de Sa Hautesse à prendre une Place qui appartenoit à l'Ordre de Malthe. Sinan repartit que les Chevaliers de Malthe étoient des parjures, qui nonobstant le serment fait à Soliman de ne porter jamais les armes contre Sa Hautesse, lors qu'elle les traita si doucement à la sortie de Rhodes, ne s'étoient pas contentez de continuer leurs pirateries sur toute la Mer Méditerranée; mais encore avoient secondé les Imperiaux à l'attaque d'Aphrodise, & réduit les Galeres de Dragut à une telle extrémité, que sans le stratagême dont il usa, sa Flotte auroit été perduë. Surquoi il étoit venu un ordre absolu de Constantinople, dont il lui étoit deffendu de surseoir l'execution à peine de la vie; & que cet ordre contenoit en termes exprés de chasser les mêmes Chevaliers de toute l'Afrique. 1551. Liv. II.

Aramon ne manqua ni d'excuses, ni de repliques; mais voyant qu'il n'avançoit rien à l'égard de Sinan, il voulut aller en toute diligence à Constantinople, pour tâcher d'obtenir du Sultan, ce que refusoit le Bassa: mais Sinan qui étoit informé de son credit, & qui craignoit ses intrigues, l'arréta par force, & ne lui permit d'aller à Constantinople, qu'aprés la prise de Tripoli. Sa détention servit à sauver la vie & la liberté aux François qui se trouverent dans la Place: mais il ne put s'exempter d'assister au Festin où Sinan & son Collegue l'inviterent aprés leur Conquête: ce qui donna pretex-

1551. texte à l'Empereur de publier dans toutes les
Liv. II. Cours de l'Europe, que les François avoient aidé à prendre Tripoli; & cette calomnie auroit eû tout l'effet qu'attendoit celui qui l'avoit inventée, si le Roi ne se fût avisé de faire distribuer dans les mêmes lieux des Copies authentiques d'une Lettre écrite par le Grand Maître de Malthe à Sa Majesté, qui contenoit l'entiere justification d'Aramon, & rapportoit la perte de Tripoli en la maniere qu'elle vient d'être representée.

32 La France ne se garentit pas avec moins d'adresse d'un second piége plus dangereux, & moins visible que le même Empereur lui avoit rendu. Il étoit convenu avec le Pape que l'on continuëroit le Concile à Trente le premier jour de Mars, mil cinq cent cinquante-un; & tout ce que les Princes qui trouvoient ce terme trop court avoient pû obtenir, étoit que l'on differât jusqu'au premier jour de la même année. Comme le Roi François Premier s'étoit dispensé d'envoyer les Evêques de France à la premiere convocation de ce Concile, pour les raisons qu'on a rapportées dans l'Histoire du Regne précedent, on s'étoit imaginé que Henri Second ne les envoyeroit point à la suivante; & le Pape & l'Empereur faisoient déja leur compte de l'accuser, en plein Concile, d'intelligence avec les Infideles: de produire sur ce sujet des Lettres d'Aramon interceptées, ausquelles il étoit aisé de donner un sens malin, parce que le veritable n'y étoit expliqué qu'à demi: d'obtenir des Evêques, si dangereusement prévenus, tout ce qu'on leur demanderoit au désavantage de la France; & d'armer

Dans la Lettre du Connêtable à Brissac en 1552.

mer

mer ensuite contre-elle tout ce qui restoit de 1552.
Catholiques en Europe. Ce coup ne pouvoit Liv. II.
être évité qu'en le prevenant, & l'unique moyen d'en venir à bout, avoit été suggeré par l'Empereur même : lorsque voyant le Pape resolu, pour lui faire dépit, de transferer le Concile de Trente à Bologne : il lui avoit envoyé Mendose protester de nullité sur tout ce qui seroit fait en cette rencontre. Il falloit donc avoir recours à une semblable protestation ; & le Cardinal de Tournon qui, tout disgracié & banni qu'il étoit, servoit sa Patrie avec autant de zéle, que s'il eût encore été Premier Ministre, persuada à Odet de Selve, Ambassadeur de France à Venise, de jetter les yeux sur Jacques Amyot, Abbé de Bellosane, pour cette hardie & genereuse action.

33 Amyot étoit un homme extraordinaire, qui prétendoit ouvertement à une haute fortune, & suppléoit par son esprit & par son addresse à ce qui lui manquoit du côté de la naissance. Il étoit de bas lieu *; & la crainte d'être châtié pour quelque folie de jeunesse, l'avoit fait sortir à l'âge de dix ans de la Maison de son Pere, Citoyen de Melun, à dessein d'aller à Paris : mais il étoit devenu malade en chemin, & il seroit infailliblement expiré sur le bord d'un fossé où il étoit étendu, sans un Gentil-homme passant qui l'ayant apperçu, le releva, le mit sur son cheval & le conduisit en le soûtenant, dans une Maison proche où il guerit, & reçut charitablement pour passer chemin seize sols, qu'il rendit depuis avec usure, en laissant aux Heritiers de son Bienfaiteur seize cens écus de rente. Il trouva le jour de son arrivée à

* Fils d'un Boucher.

Pa-

1552. Liv. II. Paris, une Dame qui le prit pour suivre ses Enfans au College, & pour porter leurs Livres: ce qui lui donna la commodité & l'occasion d'étudier. Il y profita beaucoup, & principalement en la Langue Grecque: mais comme c'étoit alors une espece de contagion, que ceux qui s'adonnoient à l'étude de cette Langue devenoient presque tous heretiques, soit qu'elle leur inspirât un secret mépris de la traduction de l'Ecriture dont on se servoit dans l'Eglise, & des Prieres qui en étoient tirées, ou que ceux qui l'enseignoient persuadez des nouvelles erreurs, les communiquassent à leurs Disciples, Amyot en étudiant changea de Religion, & servit d'instrument pour séduire ses compagnons, jusqu'à ce qu'étant découvert, il se refugia à Bourges, où le même Volmar qui avoit instruit Calvin & Beze, l'introduisit chez l'Abbé de Saint Ambroise en qualité de Précepteur de ses Neveux, & le choisit depuis pour son Successeur à montrer le Grec. Amyot s'ennuya bien-tôt d'enseigner publiquement; & sa politesse à écrire en François l'ayant fait connoître à la Cour Bouchetel & Morvillier Secretaires d'Etât, le rappellerent à Paris; & lui representerent l'obstacle que son heresie apportoit à son salut & à sa fortune. Il profita de leur avis, & lors qu'il fut retourné à la Communion de l'Eglise Catholique, ils le recommanderent au Cardinal de Tournon qui lui fit donner l'Abbaye de Bellosane, & la Commission de Secretaire d'Ambassadeur à Venise, d'où il partit pour aller à Trente executer les Ordres du Roi. Il y arriva sans bruit, & il presenta sa Lettre de Créance. L'adresse en étoit

à

à l'Assemblée, & non pas au Concile de Trente: ce qui mit les Evêques en colére, & leur fit dire qu'il la falloit renvoyer sans l'ouvrir. Mais Crescentio Cardinal Legat, qui se souvenoit que l'Angleterre s'étoit separée du Saint Siége pour un moindre sujet, leur remontra qu'encore que le mot d'Assemblée fut trés-général, il ne laissoit pas néanmoins d'être convenable; & que si toute Assemblée n'étoit point un Concile, tout Concile étoit une Assemblée. La Lettre fut donc ouverte, & Amyot introduit. On lui fit entendre qu'on vouloit bien se persuader en faveur du Roi trés-Chrêtien Henri Second, que le mot d'Assemblée lui eut échappé par mégard, au lieu de celui de Concile; & qu'en cas qu'il l'eût fait à dessein, on tenoit la Lettre pour non écrite. Amyot qui avoit de plus importantes choses à dire, ne repliqua point à cette formalité; & profita de l'audience qu'on lui donnoit, pour se plaindre au nom de son Maître de ce que le Pape au lieu de travailler à la Paix, & de demeurer Arbitre des deux Couronnes, avoit pris parti, & s'étoit engagé dans une guerre apparemment de plus longue durée que ne sembloit devoir être son Pontificat: Qu'on ne sçavoit s'il avoit été trompé par l'artifice des Espagnols, ou attiré par leurs promesses; & qu'on aimoit mieux supposer qu'il avoit été prévenu de crainte, ou qu'il avoit cedé à la violence: Que Henri Second voyant Sa Sainteté occupée à reduire sous la domination de l'Empereur ce qui restoit de libre dans l'Italie, s'étoit estimé d'autant plus redevable de sa protection aux Souverains opprimez, qu'il n'y avoit

1552. Liv. II.

Dans la Harangue d'Amyot au Concile.

1551. plus d'autre refuge pour eux que le sien dans la
Liv. II. République Chretienne : Que l'on connoissoit assez les personnes qui avoient fait assassiner le Duc de Parme, afin d'usurper sur le St. Siege la Ville de Plaisance ; & que les entreprises qu'ils avoient formées sur celle de Parme ne leur ayant pas réussi, ils y avoient mis le siege, & scandalisé les gens de bien par cette effroyable injustice : Que Sa Majesté trés-Chretienne jalouse de conserver la paix que le Roi son Pere lui avoit laissée, s'étoit contentée de rendre leurs efforts inutiles par de secretes assistances, jusqu'à ce que l'Election de Jules III. sembloit avoir apporté le remede aux maux d'Italie, que l'on attendoit depuis si long-tems, & que ses premieres démarches en avoient accru l'esperance : mais que Sa Sainteté ne s'étoit pas contentée de se repentir d'avoir rendu Parme aux Farneses, & de leur avoir fourni de l'argent pour la conserver ; mais que de plus, elle s'étoit liguée avec les assassins de leur Pere pour achever de les ruiner ; & les avoit ainsi réduits à se jetter entre les bras de la France : Qu'on n'avoit pû s'exempter avec honneur de les proteger, puisque le plus jeune d'eux avoit épousé la Fille naturelle du Roi ; & qu'avant que de venir aux armes, on avoit envoyé le Seigneur de Thermes pour faire un dernier effort sur l'esprit de Sa Sainteté : Que l'Ambassade Extraordinaire de ce Général d'Armée au lieu d'arrêter le mal, l'avoit augmenté ; puisque non-seulement le Pape ne s'étoit point désisté du siege de Parme, mais encore que son Neveu avoit formé celui de la Mirandole : Qu'on avoit exercé sur le Territoire de ces deux Places des cruautez, dont les Enne-

Ennemis de la Religion, les plus barbares, auroient eu de l'horreur; mais que ces deux Places assiegées n'ayant pas laissé de se maintenir par la vigueur des Armes des François, on s'étoit avisé, pour les en chasser, d'animer contre-eux toute la Chrêtienté dans un Concile: Qu'on avoit rassemblé dans cette vüë celui de Trente, en un tems que la France occupée à repousser la violence qu'on lui faisoit, n'y pouvoit envoyer ses Prélats; ni poursuivre la reformation de l'Eglise dans son Chef & dans ses Membres; & que par consequent elle protestoit de nullité contre toutes les résolutions qui s'y prendroient, & ne reconnoissoit point l'Assemblée de Trente pour Concile œcumenique; mais pour un Rendez-vous de Prélats, où le Pape & l'Empereur prétendoient profiter du trouble qu'ils avoient excité: Que si nonobstant cette Protestation il s'y passoit rien à son préjudice, elle n'avoit point oublié les remedes qui lui avoient été autrefois si salutaires, en de semblables cas, & seroit toûjours prête de s'en servir.

Le Concile refusa de donner acte de cette Protestation: mais outre qu'elle étoit assez publique pour n'avoir pas besoin de cette formalité, on la confirma par un Edit du septiéme Septembre mille cinq cens cinquante-un, qu'avoit dressé le célébre Greffier du Tillet, dans lequel aprés avoir fait un dénombrement exact des services rendus au Saint Siége en divers tems, & des injures réçûës de Jules Trois, qui abusoit de sa puissance, pour satisfaire à l'ambition d'autrui, on défendoit sur peine de la vie de porter de l'argent à Rome, ou en quelqu'au-

1552. Liv. II. tre lieu que ce fût de la Jurisdiction Ecclesiastique. Mais d'un autre côté pour empecher les Hérétiques de se prévàloir de ce differend, on publia contre-eux le sévére Edit de Châteaubriant, qui donnoit pouvoir aux Jurisdictions subalternes de punir les Calvinistes, sans qu'il leur fût permis d'en appeller.

Toutes ces précautions n'eussent néanmoins sauvé ni Parme, ni la Mirandole, si le Connêtable ne se fût avisé d'exciter en Allemagne un orage qui fut sur le point d'accabler l'Empereur, malgré ses forces & sa prévoyance. Le même Connêtable sçavoit qu'on lui avoit principalement reproché deux choses durant sa disgrace. L'une d'avoir révelé à l'Empereur dans les entretiens secrets qu'il avoit eus avec ce Prince en l'accompagnant par la France, l'etroite liaison du Roi François I. avec les Protestans d'Allemagne, ce qui leur avoit attiré la guerre à contre-tems. L'autre d'avoir empêché Sa Majesté de se declarer ouvertement pour eux, lors qu'ils étoient en état de pousser l'Empereur hors de l'Allemagne; & que l'affaire de Virtemberg, dont on a parlé dans le Régne précédent, leur en avoit donné sujet. Ces manquemens veritables, ou supposez, avoient, disoit-on, causé la ruine de ce Parti, parce que l'Empereur qui l'avoit apprehendé, tant qu'il s'étoit imaginé que la France ne le laisseroit point perir, l'avoit attaqué immédiatement aprés qu'il l'avoit vû sans Protecteur. Pour le ruiner plus aisément, il avoit divisé les deux principales Maisons dont il étoit composé, qui étoient celles de Saxe & de Brandebourg. Il avoit promis au Duc Maurice de Saxe les biens de

de l'Electeur son cousin germain, & au Marquis Albert de Brandebourg ceux de l'Electeur Chef de sa Maison. Cet artifice lui avoit réüssi, de sorte que les Protestans avoient été vaincus, & toutes les Villes de leur Parti soûmises, à la reserve de Magdebourg, que le Duc Maurice tenoit assiégée. Ce Prince étoit le plus délié que l'Allemagne eût produit depuis plusieurs siécles, & n'avoit pas moins d'ambition que d'esprit. Il avoit sacrifié à sa fortune l'interêt de la Religion Protestante qu'il avoit embrassée; & l'Electorat de Saxe avoit été un leurre assez puissant pour l'obliger à devenir impie, rebelle, parjure & ennemi de sa Patrie: Il avoit servi l'Empereur dans la seule vüë de s'avancer. Mais il n'avoit pas plûtôt reçû la récompense de ses crimes, qu'il en avoit eu de l'horreur; soit que les reproches qu'on lui faisoit de tous côtez, l'eussent touché, ou qu'en devenant Electeur de Saxe il eût épousé les interêts de sa nouvelle dignité, qui lui faisoit regarder la Maison d'Autriche comme ennemie de toutes celles qui étoient Souveraines dans l'Empire, & par consequent de celle de Saxe, qui y possedoit les meilleurs établissemens. Il s'étoit dispensé de contribuer plus long tems à l'assujettissement de sa Patrie; & le peu de vigueur qu'il témoignoit contre ceux de Magdebourg, en étoit une preuve assez évidente, quand il ne se fût pas déclaré plus ouvertement dans une conjoncture qui survint immediatement aprés.

1552. Liv. II.

Horsleides dans la guerre de Saxe.

Il y avoit deux ou trois siécles que les Maisons de Hesse & de Nassau étoient en procez pour la Principauté de Castellenbogue; & les Empereurs n'avoient osé décider ce different,

1552. Liv. II.

de peur d'irriter celle des deux Maisons qui perdroit sa Cause : jusqu'à ce que le Landgrave de Hesse étant prisonnier, Charles crut qu'il pouvoit l'offenser impunément; & jugea le Procez, en attribuant la Principauté au Comte de Nassau, suivant sa coûtume de prononcer toujours en faveur de la plus foible des parties contre la plus puissante. Mais l'execution de cette Sentence fut éludée, par une exception de Droit, qu'il n'avoit pas prévûë. Maurice intervint dans le Procez par Procureur, & demanda premierement la suspension, & depuis la revision de l'affaire, qui ne pouvoit, disoit-il, avoir été vuidée, sans qu'il en eut eu communication, à cause du Traité Domestique entre les Maisons de Saxe & de Hesse, qui transportoit tous les biens de celle qui seroit éteinte à la survivante, sans exception & sans reserve. Ensuite il ajouta la voye de Fait, à celle de la Procedure; & il se mit en possession de la Principauté de Castellenbogue à main armée. L'Empereur qui n'étoit pas en état de punir cet attentat, parce que Maurice étoit à la tête de ses Troupes, presque toutes composées d'Allemans, aima mieux le dissimuler; & le Connêtable de Montmorenci profita de la négligence de Sa Majesté Imperiale, pour faire sonder Maurice, s'il seroit d'humeur à s'entendre avec la France, pour rétablir la liberté de l'Empire, que la Maison d'Autriche pensoit avoir opprimée.

Maurice prévoyoit assez qu'il ne pourroit executer son dessein, sans l'assistance des François; mais il ne vouloit pas qu'ils tirassent aucun avantage en Allemagne du secours qu'ils lui

lui donneroient ; & il jugeoit que ce seroit assez pour eux, que l'Empire fut affoibli, sans qu'ils se ressentissent de sa dépouille. Il se contenta donc de répondre, afin de mieux déguiser sa pensée, que si on lui envoyoit un Ministre judicieux & secret, qui pût venir sans être découvert jusqu'auprés de Magdebourg, il s'expliqueroit avec lui sur les mesures qu'il y auroit à prendre. Le Connêtable ne perdit pas cette occasion, & fit partir de Paris Jean du Fraizet, Evêque de Bayonne, sous pretexte d'une levée de gens de Guerre, pour envoyer à Parme : mais en effet avec une ample instruction pour former & faire subsister dans l'Empire un Parti contre l'Empereur. Il eut été difficile de trouver dans tout le Royaume un Ministre plus propre que celui-là pour remuer les Allemans ; & le merite n'eût pas moins de part que la faveur au choix qu'on en fit. Du Fraizet avoit demeuré la meilleure partie de sa vie en Allemagne ; & s'étoit si parfaitement ajusté aux mœurs du Païs, qu'il passoit pour Aleman quand il lui plaisoit. Il étoit né pour les grandes affaires ; & personne ne l'auroit surmonté, en ce qui s'appelle intrigue, s'il eut eu moins de confiance en la force de son genie. Il possedoit l'art de connoître les hommes, en un degré commun à peu de gens ; mais il étoit prevenu d'une si bonne opinion de lui-même, qu'il s'imaginoit que rien n'échapoit à sa pénétration ; & que les hommes ressembloient toûjours entierement aux portraits qu'il en avoit faits. Ce défaut qui servoit de contre-poids à ses admirables qualitez, n'étoit point encore assez connu ; parce

1551. Liv. II.

35.

Dans l'instruction du Connêtable à l'Evêque de Bayonne.

1552. Liv. II. ce qu'il ne s'étoit point offert d'occasion assez importante pour le faire paroître dans toute son étendue; & les affaires que du Fraizet avoit auparavant négociées ayant toutes reussi, le Connêtable crut qu'il lui pouvoit confier seurement la pratique d'une Alliance nouvelle des François avec les Allemans. Il ne se trompa pas d'abord dans sa conjecture; parce que du Fraizet arriva prés de Magdebourg en habit de Soldat: fit avertir Maurice de sa Commission: lui communiqua son pouvoir, & entra en conference avec lui.

Maurice aprés de longues reflexions pensoit avoir trouvé un expedient admirable pour ranger l'Empereur à la raison, sans que la condition des François en devint meilleure. Cet expedient consistoit à tirer d'eux une somme d'argent si considerable, qu'elle servît à corrompre les Gens de Guerre qui étoient devant Magdebourg, & ceux qui étoient occupez à la défense de la Place, pendant que le Roi entreroit en Allemagne avec une puissante Armée: car d'un côté l'Empereur se trouvant ainsi desarmé, seroit contraint de fuïr, & d'accorder aux Allemans tout ce qu'ils demanderoient, afin de conserver le peu qui lui resteroit d'autorité en Allemagne, & d'un autre côté le Roi de France n'auroit pas eu le loisir de faire de si grands progrez dans l'Empire, que les Allemans ne l'en pussent chasser aisément, qu'aprés qu'ils seroient d'accord avec l'Empereur. Sur ce principe que du Fraizet ne pénétra jamais, il trouva tant de disposition dans l'esprit de Maurice à faire tout ce que la France souhaiteroit, qu'il conclut avec lui en peu de

jours

jours le huit d'Octobre mille cinq cens cinquante & un, un Traité, dont les principales conditions furent d'attaquer l'Empereur avec deux Armées les plus puissantes que l'on pourroit : l'une Allemande payée par le Roi sous les ordres de Maurice ; & l'autre Françoise de trente mille hommes au moins*, commandée par Henri Second en personne. Que les Allemands n'écouteroient aucune proposition de Paix sans les François ; ni reciproquement les François sans les Allemans : Que ces deux Nations demeureroient étroitement unies, jusqu'à ce qu'elles eussent obtenu ce qu'elles prétendoient de leur Ennemi commun ; & qu'il seroit permis à chacune de s'attacher d'abord aux deux Places qu'elle jugeroit plus importantes ; pourvû qu'elles marchassent ensuite contre l'Empereur, en quelque endroit de la Haute & Basse-Allemagne qu'il se rencontrât : Que le Roi feroit compter à Maurice dans le vingt-cinq de Février mille cinq cens cinquante-deux, deux cens quarante mille écus pour les trois premiers Mois de la subsistance de son Armée, & soixante mille pour chaque mois suivant, & que les deux Nations s'entredonneroient pour Otages, le Duc Charles de Meklebourg, & l'un des jeunes Landgraves de Hesse d'une part ; & les Comtes de Jamets & de Nanteüil de l'autre. Les Articles secrets furent, que le Roi attaqueroit Cambrai, ou Mets, Toul & Verdun, & les tiendroit en qualité de Vicaire de l'Empire, aprés les avoir prises : Qu'il feroit entrer une autre Armée dans les Païs-bas, afin d'empêcher l'Empereur d'en tirer des forces : Que les Allemans l'aideroient de tout

1552. Liv. II.

* Le Roi y en mena cinquante mille.

Dans le Traité de du Fraize avec Maurice.

1552. leur pouvoir à recouvrer ce que la Maison
Liv. II. d'Autriche avoit ôté à ses Prédécesseurs ; Qu'ils l'éliroient pour Empereur aprés que Charles-Quint auroit été deposé ; & que s'il refusoit cette Dignité, ils choisiroient une personne agréable, qui vécût en parfaite intelligence avec lui, & s'engageât à ratifier le présent Traitté.

Du Fraizet qui s'applaudissoit à lui-même d'avoir obtenu des conditions si avantageuses pour le Roi son Maître, écrivit au Connêtable que les Allemands étoient desormais irréconciliables avec l'Empereur ; & que la France pouvoit réparer en deux ou trois Campagnes les pertes qu'elle avoit faites depuis cinquante ans, pourveu qu'elle fût promptement & puissamment armée. Maurice s'assura finement des Troupes qu'il commandoit ; & pour commencer la guerre, en rejettant la faute sur l'Empereur, il obligea la plûpart des Villes libres & des Princes de l'Empire à demander en corps la liberté du Langrave de Hesse son Beaupere. L'Empereur étoit alors à Inspruc pour veiller de plus prés aux siéges de Parme & de la Mirandole : Il répondit qu'il ne pouvoit disposer de la personne du Langrave, qu'aprés en avoir conferé avec Maurice, & il manda à celui-ci de le venir trouver pour cet effet. Maurice surpris de cet ordre, s'imagina que son Traitté avec la France étoit découvert ; & qu'on ne lui proposoit d'aller à la Cour Imperiale, que pour l'y arréter. Sa conjecture étoit fausse, parce qu'on ne lui avoit écrit de venir, que pour éluder de faire une réponse positive aux Allemands. Cependant comme les fausses

im-

impreſſions ne remuënt pas avec moins de vigueur que les veritables ceux qui ſont naturellement ardens; ainſi la prévention de Maurice l'obligea de ſe déclarer plûtot qu'il n'avoit réſolu, & de preſſer par conſequent la France de hâter ſes levées: Il fit eſperer à l'Empereur qu'il auroit bien-tôt l'honneur de lui baiſer les mains; & pour le confirmer dans cette créance, il ſe fit préparer une Maiſon dans Inſpruc. Mais en même temps il chercha un pretexte ſi plauſible pour couvrir ſa déſertion, qu'il n'étoit poſſible dans les formes ordinaires, de le convaincre ni d'ingratitude, ni de revolte. L'Empereur l'avoit autrefois prié d'écrire de ſa propre main au Langrave de Heſſe ſon beaupere, qu'il pouvoit venir ſeurement à la Cour Imperiale, & qu'il lui répondoit de ſa liberté. One ne ſçait ſi cette Lettre avoit été cauſe, ni même ſi elle avoit contribué au voyage du Langrave vers le Camp Imperial, où il avoit été arrêté: mais il eſt conſtant que cette Lettre étoit demeurée entre les mains des Enfans du Langrave, & que ces jeunes Princes la conſervoient principalement comme une caution de la ſeureté de leur Pere. Il ne fut donc pas difficile de leur perſuader de mettre Maurice en Juſtice, & de lui déclarer ſuivant les Conſtitutions de l'Empire, qu'il eût à repreſenter leur Pere dans un mois, ou à ſe venir enfermer dans leurs Priſons, s'il n'aimoit mieux les aider à briſer les fers de leur même Pere. Maurice repreſenta à l'Empereur la pourſuite qu'on lui faiſoit, & lors qu'on lui offrit d'arréter cette Procedure, il proteſta que ſon honneur & ſon ferment l'emportoient dans

1552. Liv. II.

son esprit sur toutes les autres considerations, & ne pouvoient être à couvert, que par une prompte consignation de la personne du Landgrave, ou de la sienne entre les mains des Princes de Hesse. Et de fait, il partit pour aller trouver ces Princes dans le terme préfix, & il se mit à la tête des Gens de Guerre qu'il avoit gagnez. Le Manifeste qu'il publia ne contenoit qu'une Rélation fort étenduë de ce que l'on vient de rapporter en peu de mots. Mais celui de du Fraizet, qui prit alors la qualité d'Ambassadeur Extraordinaire de France auprés de Maurice, ajoutoit des plaintes particulieres à la néceffité qu'avoit eu la France de s'oppofer à l'oppreſſion des Allemands. Il accusoit l'Empereur d'avoir envoyé le Comte de Bure en Angleterre, pour exciter cette Couronne à favoriser la revolte de ceux de Bordeaux; & de lui avoir offert en ce cas, d'entrer en Ligue offensive & deffensive avec elle. Il lui reprochoit d'avoir empèché la Tutrice du Duc de Lorraine sa Niéce de rendre la soumission qu'elle devoit au Roi pour son Fils, à cause du Duché de Bar. Il exageroit le supplice de l'Officier Général Vogelsberg, pour avoir mené des Troupes en France; & la proscription des Colonels Recrod, Rifeberg, & Scherel, pour le même sujet. Enfin il concluoit par une lamentation sur le meurtre des Soldats du Piémont, à mesure qu'ils traversoient le Duché de Milan en pleine paix & sans armes.

Dans les Manifestes de Maurice & du Roi contre l'Empereur.

Maurice connoissoit assez le pouvoir & les ressources de son ennemi, pour juger qu'il lui seroit impossible de le ranger à la raison, s'il

ne

ne le furprenoit par une extrême diligence. Il partit de Schinfurt au moment que fon Manifeste parut : Il joignit à Rotberg les Troupes de Brandebourg : Il s'empara de Dunkefpiel, de Nortlingue & de Donavert. Les Murailles d'Aufbourg qui tomberent en fa préfence, lui firent voye pour entrer dans cette grande Ville: Il toucha à Stochar l'argent du Roi pour les trois premiers mois de la montre de fon Armée : Il diffipa par une attaque impreveuë le Camp que l'Empereur affembloit à Ruthen ; une Chevre lui montra l'endroit par où il falloit grimper pour furprendre la Forterefle d'Ereberg. Il fe démêla par la force & par la viteffe de fon Cheval, du Régiment féditieux de Riteberg, qui l'avoit environné à deffein de le tuer ; & il fe préfenta devant Infpruc avec une précipitation, qui contraignit l'Empereur de fe lever de la Table où il venoit de fe mettre pour fouper, & de s'enfuir la nuit à Villaco, fur les Terres de la République de Venife.

1552. Liv. II.

Le Roi Henri Second de fon côté executa de bonne foi ce qu'il avoit promis aux Allemands. Il laiffa Regente en France la Reine Catherine de Medicis fa femme ; mais le pouvoir de cette Princeffe ne fut pas d'égale étenduë à celui que François Premier avoit donné à Loüife de Savoye fa mere: car on lui retrancha prefque tous les droits Royaux, & l'on ne lui permit de rien faire de confiderable, fans le confentement du Garde des Sceaux Bertrandi, qui fous prétexte de confeil, lui fut donné pour Adjoint. Le Connêtable fit à Vitri la Reveuë des Troupes, compofées de dix mil

1552. LIV. II.

Fantassins François, de quinze mil Allemands, de quinze cent Lances, de deux mil Chevaux-Legers, & d'autant de Reistres: c'est ainsi qu'on appelloit la Cavalerie Allemande armée de Pistolets; & il partit pour aller à Toul, où les Habitans le reçurent à la premiere sommation. Le Roi qui le suivoit, étoit déja arrivé à Joinville, où il fut retenu plus qu'il ne pensoit par un accident impréveu. La Reine qui l'accompagnoit jusqu'à la Frontiere, fut malade d'une Esquinancie qui fit désesperer de sa guérison; & les deux personnes qui l'assisterent avec plus de soin dans son infirmité, furent celles dont elle avoit moins esperé de secours. Les offices qu'elles lui rendirent furent à peu-prés semblables; mais le motif à le bien prendre ne pouvoit être plus different. C'étoit la Duchesse de Valentinois & le Cardinal de Châtillon. La Duchesse de Valentinois agissoit par un interêt si rafiné, qu'on aura peut-être d'abord de la peine à le comprendre. Elle n'aimoit pas la Reine, & ne croyoit pas en être aimée: elle supposoit même que cette Princesse avoit une haine irréconciliable pour elle, fondée sur ce qu'elle lui avoit ravi le cœur du Roi son Epoux, en quoi il y avoit d'autant plus d'apparence, que toutes les femmes en général, & sur tout les Italiennes en particulier comme étoit la Reine, pardonnent rarement les offenses de cette nature. Cependant cette aversion quelque grande & reciproque qu'elle fût, cédoit dans l'esprit de la Duchesse de Valentinois à la crainte: Le Roi Henri Second étoit encore jeune, & la Reine n'avoit pû l'arréter, quoi-qu'il fût vrai, & que ce Prince avoüat lui-

lui même qu'elle étoit sans comparaison plus belle & plus agreable que ses Maîtresses. Il y avoit dix-huit ans qu'ils étoient mariez; & il n'étoit pas vrai-semblable que l'amour augmentât aprés un si long-temps; au lieu que si la Reine mouroit, il ne falloit pas douter que le Roi ne passât incontinent à de secondes Nôces; & si les charmes de la seconde Femme qu'il épouseroit étoient plus puissans que n'avoient été ceux de la premiere, la Duchesse de Valentinois perdroit le cœur du Roi qu'elle avoit si long-temps possedé.

1551. Liv. II.

Cette consideration lui faisoit souhaitter la convalescence de la Reine; mais le Cardinal de Chatillon agissoit par un autre principe. Il avoit une veritable amitié pour cette Princesse; & soit qu'il affectât de passer pour un Philosophe de Qualité qui ne se soûmettoit pas aisément aux bassesses de la Cour, ou qu'il désaprouvât la conduite du Connêtable son oncle, qui pour se maintenir, s'entendoit avec la Duchesse de Valentinois; il se déclara hautement pour la Malade, & lui rendit tous les devoirs qu'elle eût pû souhaitter du plus affidé de ses Domestiques. Il fut même si heureux que son zele donna de l'admiration, sans inspirer de la jalousie; & qu'une saignée à propos sauva la vie à la Reine, afin qu'elle pût être reconnoissante à son égard. Pendant qu'elle achevoit de recouvrer sa santé, la Duchesse de Lorraine vint trouver le Roi à Joinville, pour lui rendre la soûmission qui lui étoit deuë, à cause du Duché de Bar. Elle ne la pouvoit plus long-temps differer, à cause que l'Empereur son Oncle qui l'avoit excité a la refuser, se trouvoit

Dans les causes de l'amitié de la Reine pour ceux de Châtillon.

1552. Liv. II. voit alors trop pressé par les Allemands, pour la proteger contre la France. Le Roi la reçut fort civilement; mais il lui fit entendre qu'elle avoit témoigné trop d'attachement aux interêts de l'Empereur, pour demeurer plus long-temps Turrice du jeune Duc de Lorraine son fils; & qu'il falloit que ce Prince, qui devoit épouser un jour la Sœur puînée du Dauphin de France, fût élevé auprés de lui. Cet Arrêt qui arrachoit le fils à la mere, & qui chassoit cette Princesse de la Lorraine, en lui ôtant le rang qu'elle y tenoit depuis la mort de son Beau-pere, fut presque aussi-tôt executé, que prononcé. Le Comte de Vaudemont, beau-frere de la Duchesse de Lorraine, fut mis en possession de la Tutelle, & l'on ôta au jeune Duc, Mombardon son Gouverneur, Gentil-homme de Bourbonnois, qui étoit noté, pour avoir autrefois suivi le Connêtable de Bourbon. Ensuite on conduisit le jeune Duc auprés du Dauphin, ou il fut élevé dans cette maxime, qu'il n'y avoit de seureté pour lui, que dans une entiere liaison avec les Rois de France. La Duchesse sa mere avoit trop de cœur pour se résoudre à vivre désormais en qualité de Particuliere dans la Lorraine, aprés y avoir été reconnuë pour Souveraine. Elle en sortit, quoi-que les plus délicieux Châteaux de la contrée lui eussent été assignez pour son Doüaire; & elle aima mieux achever ce qui lui restoit de vie dans les Païs-bas, sans y être employée, ni considerée, que d'être à son aise en des lieux où la France auroit du crédit.

Le Connêtable aprés avoir demeuré peu de jours dans la Ville de Toul, se présenta devant celle

celle de Mets, & demanda qu'il lui fût permis 1552.
d'y préparer un logement pour le Roi son Maî- Liv. II.
tre. Afin d'entendre ce Compliment, qu'il faisoit à main armée, il faut présupposer que la Bourgeoisie de Mets étoit alors partagée en deux Factions: l'une étoit du Senat, & de ceux qui aspiroient un jour à y être reçus : l'autre consistoit dans le menu Peuple. Le Senat qui craignoit de perdre son authorité, si les François mettoient le pied dans la Ville, s'excusoit de les y recevoir, sur ses Priviléges, qui étoient de si grande étendue, que les Empereurs ne s'étoient reservez le pouvoir d'y entrer, que quand il plairoit aux Habitans. Mais le menu Peuple avoit été gagné par les pratiques du Cardinal de Lenoncour, à qui le Cardinal de Lorraine avoit résigné l'Evêché de Mets, avec la clause du retour qui étoit alors en usage.

Le Cardinal de Lenoncour étoit de la meilleure Maison & de la plus accreditée de Lorraine. Les biens qu'il possedoit en Champagne, & ses Benefices scituez en diverses Provinces du Royaume de France l'avoient rendu François; & de plus il etoit prévenu d'une erreur qui lui étoit commune avec ceux de la Maison de Guise, & de tous les autres Lorrains; sçavoir qu'il étoit indifferend aux voisins de la Ville de Mets qu'elle changeat de Maitre, quelque forme de gouvernement qu'on lui pût introduire. Sur ce principe le Cardinal de Lenoncour avoit representé aux plus hardis Bourgeois de Mets que le gouvernement de cette Ville avoit autrefois appartenu au Peuple; que le Senat l'avoit insensiblement usurpé sur lui, & qu'il n'étoit pas mainte-

Elle est parmi les Titres de Mets.

1552. Liv. II.

tenant aisé de le recouvrer de vive force : mais que si l'on y laissoit entrer le Connêtable, il y rétabliroit les affaires publiques dans leur ancienne forme. Cette promesse étoit assez plausible, pour flatter des personnes credules comme étoient alors les Bourgeois de Mets ; & d'ailleurs pour la rendre plus efficace, on avoit rallumé l'aversion des pauvres Bourgeois pour les riches, & disposé les esprits à souhaitter un changement, bien loin de se formaliser lors qu'on le proposeroit. Ainsi la brigue étant formée, & le Connêtable assuré du succez, on fit avancer l'Artillerie, & l'on ménaça de battre la Place, si elle n'ouvroit ses Portes. Le Senat ordonna à la Bourgeoisie de prendre les armes : mais aucun ne lui obéissant, il fut obligé de prier Imbert de la Platiere, Gentilhomme de merite, qui fut depuis Maréchal de France, sous le nom, ou plûtôt le saubriquet de Bourdillon, d'aller trouver le Connêtable, & de convenir avec lui que les François entrassent dans Mets, pourvu qu'ils ne fussent pas un assez grand nombre pour donner du soupçon. Bourdillon obtint bien-tôt tout ce qu'il demandoit ; & retourna avec des assurances authentiques que le Connêtable seroit volontiers entré tout seul dans Mets pour satisfaire les Magistrats ; mais que la bien-séance ne pouvant souffrir que le Premier Officier de la Couronne de France, parût sans aucun train dans une Ville Imperiale, il se contenteroit de se faire accompagner par deux Enseignes de Gens de Pied. Les Portes furent donc ouvertes à cette condition: mais il y eut de la supercherie de la part du Connêtable. Car au lieu que les deux Compagnies ne devoient être que de six cens hommes, on les dou-

doubla, & même on les composa des plus vaillans Soldats de l'Armée. Les Habitans s'aperçurent si tard de cette tromperie, qu'il y avoit deja onze cent François dans la Ville, lors qu'ils se mirent en devoir de les repousser. Ils y travaillerent inutilement; & leur effort ne servit qu'à donner prétexte au Connêtable d'introduire le reste de l'Armée dans Metz. 1552. Liv. II.

Aussi-tôt que le Roi y eut fait une magnifique Entrée, on résolut d'en faire une Ville de Guerre; & l'on commença par la ruine des Maisons de plaisance qui étoient autour: on abattit ensuite le Quartier qui se trouvoit commandé par une Colline scituée au déla des murailles, & l'année suivante les cinq Faux-bourgs fermez qu'on y démolit, plus grands sans comparaison que la Ville, & le grand nombre des Maisons qu'il fallut abattre pour construire la Citadelle, réduisirent Mets, de la plus grande Cité de l'Empire qu'elle étoit auparavant, en l'état où elle est encore.

La conquête si facile d'une Place de telle importance, intimida le Pape, de sorte qu'il forma le dessein de s'accommoder en toute maniere avec la France. Il en fit avertir le Cardinal de Tournon, qui accourut incontinent à Rome, de Venise où il s'étoit retiré, le Connêtable ne l'ayant pu souffrir a la Cour, ni dans le Royaume de France. L'affaire fut conclue en deux Conferences, parce que les Parties avoient une égale avidité de sortir d'affaire. Le Pape qui n'aimoit que l'oisiveté & les plaisirs tranquilles, s'étoit fait une extrême violence pour entrer en Guerre; & prévoyoit assez qu'il ne pourroit survenir à l'extrême dépense qu'elle lui attireroit. Il n'étoit donc pas plus diffi-

ci-

1552. Liv. II.

cile de r'animer son inclination dominante, que de remener un Fleuve détourné de son ancien lit. Le Cardinal de Tournon faisoit beaucoup pour son Maître en le rajustant avec le Saint Siege. Car outre qu'il lui conservoit Parme & la Mirandole, il le mettoit en état de continuer ses progrez en Allemagne avec plus de réputation qu'il ne les avoit commencez, puisque l'Armée de l'Empereur étoit affoiblie par la désertion de tous les Protestans qui s'étoient enrôllez sous ses Enseignes.

Dans le Traitté du Cardinal de Tournon avec Jules Trois en 1552.

Il n'y eut aucun Article secret; & les publics furent, que le Saint Siege demeureroit neutre entre l'Empereur & le Roi de France: Qu'il y auroit entr'eux suspension d'Armes pour deux ans sur le Territoire de Parme & de la Mirandole: Que le Pape durant ce temps n'assisteroit en aucune maniere l'un des deux Partis, & ne permettroit aucune levée de Gens de Guerre sur ses Etâts: Qu'Horace Farnese seroit rétabli dans Castro sous la Caution des Cardinaux ses Freres: Que Jean Baptiste de Monté Neveu de Sa Sainteté, remeneroit ses Troupes dans l'Etât Ecclesiastique: Qu'il y auroit un temps limité dans lequel l'Empereur pourroit joüir des avantages de la Tréve, pourvu qu'il en acceptât les conditions, à l'égard des Territoires de Parme & de la Mirandole seulement; & qu'au bout de deux ans les Farneses seroient libres de traitter avec qui que ce fût, sans le consentement de la France.

La nouvelle de ce Traitté surprit d'autant plus l'Empereur, qu'elle arriva durant sa déroute d'Inspruc. Il dissimula néanmoins la plus grande partie de son dépit; & il se contenta

ta de dire qu'il s'étonnoit que Sa Sainteté l'abandonnât dans une querelle où il n'étoit entré que pour elle. Sa Majesté Imperiale esperoit que ce Traitté ne seroit point accompli, sur ce qu'il n'y avoit aucune apparence que Jean Baptiste de Monté levât le Siége de la Mirandole, quelqu'ordre qu'il en reçût de son Oncle. C'étoit un jeune ambitieux extraordinairement brave: né pour les armes: aimant à faire les fonctions de simple Soldat, quoi-qu'il ne réûssit pas mal en celle de Général; prévenu de l'opinion que s'il prenoit la Mirandole, on lui en donneroit l'Investiture: & assez puissant sur l'esprit de Sa Sainteté pour lui faire changer d'avis. Mais on apprit peu de jours aprés que s'étant mis en embûches pour surprendre la Cavalerie de Thermes, il avoit été lui-même surpris & tué, avec d'autant moins d'égard à sa qualité, qu'il s'étoit alors déguisé pour agir avec plus de liberté.

On s'étoit imaginé que le Pape, qui n'avoit point d'autre Neveu que celui-la, expireroit de regret en apprenant sa perte, & personne n'avoit la hardiesse de lui en porter la nouvelle. Il y eut pourtant un de ses Domestiques assez imprudent pour le lui dire sans user de précaution. Mais il en témoigna de la joye, au lieu d'être accablé de tristesse; & ceux qui chercherent la cause d'un si bizarre évenement, découvrirent enfin que l'affection pour son Neveu, qui étoit la seule dont il étoit touché, lui étoit devenuë à charge, & qu'il recevoit avec quelque sorte de ravissement la faveur que la fortune lui venoit de faire en brisant son lien; puisque rien n'étoit plus capable de l'empêcher de vivre désormais à

sa

1552. sa mode ; & l'Empereur frustré de son esperan-
Liv. II. ce, accepta la Paix pour ce qui regardoit Parme & la Mirandole. Ainsi le Roi n'ayant plus d'autres affaires en Italie que celles du Piémont, s'avança jusqu'à Saverne dans l'Alsace, à dessein d'entrer dans Strasbourg par la même ruse qui lui avoit réüssi à l'égard de Mets. Il fit demander des vivres aux Magistrats, qui lui envoyerent ce qu'ils purent tirer de la Ville sans en incommoder les Bourgeois : mais le Connêtable feignant de n'être pas content, ajoûta qu'il fût permis à ses Soldats d'aller acheter dans la Ville les choses dont ils manquoient, & aux Marchands de venir étaler leurs danrées dans le Camp des François. Les Magistrats répondirent qu'ils ne le pouvoient permettre, sans attirer sur eux les premiers effets de la fureur du Peuple, persuadé que sa liberte dépendoit de ne laisser entrer aucun François dans Strasbourg ; & ni les menaces du Connêtable, quoi qu'il fut le plus rude homme du monde, ni les approches des Troupes qui feignirent en même-temps d'investir la Place, n'altererent en rien cette ferme résolution. On les auroit poussez davantage, si la double solde qu'ils avoient promise à tous les Gens de Guerre qui les viendroient assister dans leur besoin, n'en eût attiré dans la Ville cinq mil des meilleurs qui fussent dans les Cercles de l'Empire les plus proches d'eux. Ce renfort leur donna loisir de respirer, jusqu'à la nouvelle de l'accommodement de Maurice avec l'Empereur, qui les mit tout à fait hors de danger.

Le Roi des Romains voyant le Tirol perdu, & l'Empereur chassé d'Allemagne, avoit offert à Maurice la carte blanche, pourvu que les

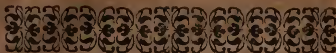
Fran-

François fussent exclus de l'accomodement ; & Maurice l'avoit accepté, sans autre formalité, que de faire inserer dans le Traitté, que Sa Majesté Imperiale donneroit au Roi Henri Second une satisfaction raisonnable sur ses prétentions. Une infidelité si visible qui ôtoit aux François l'esperance de continuer leurs Conquêtes, & les réduisoit à la necessité de deffendre leurs Frontieres, rappella le Roi, d'Allemagne, & le fit entrer dans le Luxembourg pour prendre sa revanche des feux que l'Armée des Pais-bas allumoit en Champagne.

La premiere Place qu'il attaqua fut celle de Roquedemale, où les plus belles Dames du Païs s'étoient refugiées comme en lieu de seureté, & où les Maisons du voisinage les plus accommodées avoient mis en dépôt ce qu'elles avoient de plus précieux. Les Assiégeans qui le sçurent, n'attendirent pas que la bréche fût raisonnable pour donner l'assaut ; & la crainte qu'ils eurent d'une composition qui leur ôteroit le pillage, les fit entrer par une ouverture où deux personnes avoient peine à passer de front. D'Anvilliers se deffendit mieux : mais aussi la Garnison n'obtint point d'autre grace que celle de la vie. Gaspard de Chatillon Colonel de l'Infanterie Françoise, profita seul des biens qui s'y trouverent ; & quoi qu'il ne fût pas riche, on ne laissa pas de murmurer contre lui, pour s'être fait donner ce qui devoit être commun.

Fin du Livre Second.

ARGU-



ARGUMENT
DU
TROISIE'ME LIVRE.

ON fait ici un curieux dènombrement des principaux Seigneurs du Royaume de Naples, qui pour avoir suivi le parti de France furent malheureux ; & l'on examine sur tout la conduite du Prince de Salerne, qui ne profita pas de leur exemple. Le Connêtable de Montmorenci prend Toul & Verdun sans répandre de sang ; & sur les avis du Cardinal de Lorraine, il s'empare aussi d'Yvoy par l'imprudence du Comte de Mansfeld, mais il veut seul profiter du pillage ; ce qui ruine l'Armée Françoise, en jettant les Soldats dans un chagrin qui les oblige presque tous à deserter. Brissac soûtient durant une Campagne tous les efforts des Espagnols, sans perdre que deux Châteaux, quoi qu'il n'eût reçu de France ni Troupes, ni argent ; & le Duc de Castres gagne Nicolas Ursin, pendant

dant que Lanſac amuſoit le Pape, afin que l'on donnât paſſage aux Bannis de Sienne, aſſiſtez des forces de France, qui font revolter leur Patrie. Le Duc de Florence & les Siennois concluent un Traité dans lequel les deux Parties ſe reſervent reciproquement le droit de rompre quand il leur plaira, ſans pouvoir être convaincuës d'injuſtice l'une à l'égard de l'autre. Le Duc de Florence oblige Charles-Quint malgré qu'il en ait, à lui ceder la Principauté de Piombino; & cet Empereur abandonne un Etat ſolide, pour courir aprés l'imaginaire Conquête de la France. Les Turcs ſuivant leur Traitté avec Aramon, envoyent ſur les Côtes de Naples une Flotte, qui ſe ſeroit ſaiſie de ce Royaume, ſi la Françoiſe qui les devoit joindre, ne leur eût manqué au beſoin. Briſſac ne reüſſit pas devant Ulpian; mais en recompenſe il prend Albe. Salvoiſon s'empare de Verruë, & manque de ſurprendre Milan, faute de Crampons pour ſes Echelles de Corde. Gonzague aſſiége Saint Damien. Le jeune Charry y jette des munitions par adreſſe, & Briſſac en fait lever le ſiége. L'Empereur pour ſe rendre maître de Mets ſans obſtacle, débauche le Marquis Albert, qui ſervoit la France avec vingt mille hommes. Ce Marquis uſe de toutes ſortes d'artifices pour entrer dans la

Place, & pour l'affamer; & lors qu'il voit toutes ses ruses découvertes, il léve le masque, & joint ses Troupes à l'Armée Imperiale, qui se trouve ainsi composée de cent mille hommes. L'Empereur vient devant Mets, & donne la fameuse escarmouche du Poste de la Belle-Croix. Le Duc d'Aumale par imprudence attaque avec dix mille hommes le Marquis Albert de Brandebourg, qui en ayant vingt-deux, l'enveloppe, le défait, le prend prisonnier, & se va joindre devant Mets aux quatre-vingt mille hommes de l'Armée Imperiale. Le Duc de Guise se défend avec autant d'ardeur qu'il est attaqué, & la spatieuse bréche que les Assiégeans avoient faite, ne l'intimide pas. Les Allemans, les Espagnols & les Italiens le voyant dessus à la tête des Assiégez, n'osent y donner, & l'Empereur de crainte qu'ils ne se révoltent contre lui, les rappelle, & leve le siége de Mets, aprés avoir laissé trente mille Soldats enterrez devant cette Place. Le Duc de Nemours & le Vidame de Chartres poursuivent les Imperiaux, & remportent sur eux deux considerables avantages. Teroüenne est assiégée, & d'Essé s'y jette à dessein d'y mourir. Il périt en effet dans l'assaut que les Imperiaux y donnent; mais ses Soldats ne laissent pas de repousser l'ennemi.

Ils

Ils sont pourtant reduits quelque tems aprés à capituler; & pour avoir negligé l'Article preliminaire des Compositions, on les force, & neanmoins on donne la vie à qui la demande. Le Duc de Castro peu de jours aprés ses Nôces se jette dans Hédin, où par l'imprudence d'un Prêtre il est égorgé avec force Noblesse de France. Les Espagnols se laissent surprendre auprés de Dourlens, & perdent tant de Soldats, qu'ils abandonnent le dessein d'assieger cette Place. Le Connêtable de Montmorenci met sur pied la plus belle Armée que la France eût eu depuis cent ans; & elle devient inutile, par des fautes qui sont ici particularisées. L'Empereur & le Duc de Florence mettent en usage tous les artifices de la politique pour se tromper l'un l'autre, sur ce qui regardoit le Domaine de Sienne; & l'évenement justifie que le genie du Duc de Florence l'alloit emporter cette fois sur celui de Sa Majesté Imperiale. Tolede pour avoir trop bien servi les Espagnols, se rend odieux aux Neapolitains; & l'Empereur pour leur donner quelque satisfaction, s'avise de déposer Tolede. Il ne l'ose faire directement, & il prend pretexte de l'envoyer commander l'Armée destinée à former le Siege de Sienne. Dorie fait ce qu'il peut pour dissuader Tolede d'accepter cet Employ; mais il ne réüssit pas;

& Tolede épouse une jeune Dame qui demeure veuve de lui au bout de six semaines. Brissac emporte sur Gonzague plusieurs Places du Piémont & du Montferrat: Il seconde son Lieutenant Salvoison dans le dessein de surprendre Verceil, où le Duc de Savoye venoit de mourir; mais il ne peut forcer la Citadelle de cette Place, faute d'affuts de Canons; & aprés avoir pillé tous les Meubles de la Maison de Savoye, il fait une retraite des plus hardies & des plus heureuses qui soient dans l'Histoire.



HISTOI-



HISTOIRE DE HENRI II.

LIVRE TROISIE'ME.

Où l'on voit les choses les plus curieuses arrivées sous son Régne durant les années 1552. & 1553.

FERDINAND de S. Severin, Prince de Salerne, vint trouver le Roi Henri Second devant Danvilliers, pour lui demander un azyle, & il fut reçû a la Cour avec toute la civilité dûë à sa Naissance, & à son merite. Il avoit été assez heureux pour épouser la plus belle personne de son siécle, & assez malheureux tout ensemble, pour rencontrer le Beau-pere le plus dénaturé qui fut jamais. Sa femme étoit 1552. Liv. III.

 Marie

1552. Liv. III. Marie de Tolede, fille de Dom Pedro, Viceroi de Naples, Ministre sage, rafiné, capable de toutes sortes d'affaires, & d'une prévoyance surprenante, comme l'on a vû dans le premier Livre de cette Histoire; mais politique au delà de l'imagination: remuant: broüillon : & si attentif au bien de l'Empereur Charles-Quint son Maître, qu'il fermoit les yeux à tout, lors qu'il s'agissoit de l'agrandir, & de le servir à son gré. Il étoit possedé du desir de se rendre considérable, en sacrifiant les interêts de ses Gendres à ceux de l'Empereur; & il avoit commencé par le Duc de Florence, qui ne s'étoit pas sans peine garenti de ses embûches. Il avoit ensuite résolu de ruiner le Prince de Salerne, sans autre fondement, sinon qu'il étoit le Chef d'une Famille la plus attachée de celles du Royaume de Naples à la Faction d'Anjou, & la derniere qui avoit quitté le Parti de France. Mais il n'avoit pas été possible à Dom Pedro de Tolede de réüssir dans cet infame dessein; parce que les Néapolitains s'étant revoltez pour éviter l'Inquisition, le Prince de Salerne étoit demeuré fidelle, & avoit contribué plus que toutes les autres forces d'Espagne à faire rentrer ses Compatriotes sous la domination de l'Empereur. On ne laissa pas néanmoins de remarquer le crédit qu'il avoit eu dans sa Patrie, & la confiance que la Noblesse avoit témoignée en lui, pour lui en faire deux crimes irremissibles, immédiatement aprés que le calme eut été rétabli dans le Royaume. On le rendit premierement suspect; & depuis on le chargea de tant de calomnies, que l'Empereur crut être obligé de lui mander qu'il le vint trouver en Alle-

Allemagne. Il se presenta devant Sa Majesté Imperiale dans la posture d'un homme à qui la conscience ne reprochoit rien ; & il répondit si netrement à tous les Memoires qu'on avoit envoyez au Conseil Imperial contre lui, qu'on le renvoya absous. 1552. Liv. III.

Les excuses qu'on lui fit ne le satisfirent pas neanmoins, à cause qu'on refusa de lui nommer sa partie. Il retourna dans son Païs ; mais il n'y demeura pas long-tems sans la découvrir. Il fut averti de si bonne part, qu'il n'en pouvoit douter, que le Viceroi son beau-pere avoit attiré des assassins pour le tuer ; & comme il n'y avoit point d'autre remede à son mal que la fuite, il se bannit volontairement. Il chercha la retraite ordinaire de ceux que l'Espagne persecutoit ; mais il n'eut pas de meilleure avanture que les Strozzis, qui l'avoient précédé. Il dépensa comme eux en France ce qu'il y avoit apporté ; & il mourut si pauvre, que Maison-Fleur, Gentilhomme Provençal son ami, fut obligé de faire une quête pour ses funerailles. Le Duc de Somme qui avoit pris le même parti, fut sur le point d'être encore plus malheureux que le Prince de Salerne : car il fut fait prisonnier dans un combat entre les François & les Espagnols, & il s'attendoit à porter sa tête sur un échaffaut, si celui qui le tenoit ne lui eût sauvé l'honneur & la vie, en lui donnant la liberté devant que les Espagnols l'eussent reconnu ; elle ne lui servit pourtant que pour achever dans l'indigence le reste de sa longue vie. Le Prince de Melfe n'avoit pas laissé dequoi marier ses deux dernieres Filles ; & leur aînée qui avoit épousé le Duc d'A-

1552. trie, Chef de la Maison d'Aquaviva, auroit
Liv. III. été contrainte par la même raison de s'enfermer dans un Cloître, si elle n'eût inspiré de l'amour au Comte de Chateau-Villain, qui l'épousa. Il n'y eut de toute la Noblesse de Naples, devenue Françoise, que Jules Brancacio, qui se lassant de faire la cour aux Thrésoriers de l'Epargne pour une pension dont il n'étoit payé qu'à demi, s'avisa de bonne heure de faire demander sa grace en Espagne par un ami qui l'obtint. Il gagna depuis l'amitié de Jean d'Autriche, qui lui fit tant de biens, que ceux qui lui avoient été confisquez n'étoient rien en comparaison de ceux qu'il acquit. Mais les exemples étrangers ne touchent que foiblement quand on est prévenu d'une violente passion.

Le Prince de Salerne qui ne pensoit qu'à se venger de son Beau-pere, contribua lui-même à se tromper, en s'imaginant qu'il seroit plus heureux que ses Compatriotes, qu'on vient de nommer, ne l'avoient été. Il passa quatre jours à conferer avec le Roi sur les moyens de renouveller au Royaume de Naples la révolte qu'il avoit appaisée. Il exagera les intelligences qu'il entretenoit dans le Païs; & il se fit donner une Commission pour retourner en Italie, afin d'en être plus proche, lors qu'elles éclateroient.

Le Roi partit de Damvilliers pour aller à Toul, où le Cardinal de Lorraine le fit entrer. C'étoit une Ville Imperiale qui s'étoit mise en liberté par l'argent qu'elle avoit donné aux Empereurs, & par la nécessité qu'ils avoient eue d'engager la Bourgeoisie, afin de

l'op-

l'opposer aux François. La Justice s'y rendoit depuis huit cens ans au nom de l'Evêque : mais le Magistrat Séculier commençoit insensiblement à l'usurper ; soit que les Ecclesiastiques ne s'acquitassent pas de leur devoir avec assez d'exactitude, ou que ce fût alors la coûtume par toute l'Allemagne d'ôter à l'Eglise ce que la piété des Fideles lui avoit autrefois donné. La Ville de Verdun ouvrit ses Portes aux François, ensuite de celle de Toul. Il y avoit prés d'un siécle que les Princes de la Maison de Lorraine en étoient Evêques ; & le Cardinal de Lorraine qui avoit reçu ce Benefice de son Oncle dans une paisible joüissance de toute sorte de Jurisdiction, prétendoit le laisser à son Neveu avec la même authorité. Il avoit plusieurs fois averti les Magistrats de moderer leur avidité sur la Jurisdiction Ecclesiastique ; & ses Prieres au lieu d'être considerées, n'avoient abouti qu'à l'offre d'un Réglement semblable à ceux que les Villes de Bales & de Cologne avoient obtenus de leurs Evêques, pour le partage de la Jurisdiction entre le Senat & l'Eglise. Le Cardinal de Lorraine irrité de cette proposition, ne s'étoit point amusé à répréſenter aux Bourgeois de Verdun l'injustice de leur prétention, de peur de contribuer à les jetter dans une communauté d'intérêts, qui lui auroit ensuite attiré la haine de tous les particuliers. Il avoit mieux aimé les diviser, en animant les pauvres contre les riches, qui ne les appelloient point aux principales Charges de la République ; & lors qu'il avoit senti sa brigue assez puissante pour introduire dans Verdun les François mal-

1552. Liv. III.

Dans le premier Tome des Titres de Toul.

1552. Liv. III.

malgré les Magistrats, il l'avoit mandé au Connêtable, qui s'étoit saisi de cette Ville sans tirer l'épée. Le Roi n'y eut pas plutôt fait son entrée, & mis Tavanes pour Gouverneur, que le Cardinal de Lorraine assembla le Peuple, & lui representa les intrigues dont s'étoit servi le Senat pour usurper sur les Evêques la Jurisdiction de la Ville. Ensuite il proposa de nouvelles Loix qu'il avoit dressées à dessein de dégrader le Senat, & de partager l'authorité entre le Roi, comme Protecteur, & l'Evêque. Elles furent acceptées, nonobstant l'opposition du Senat; mais ceux qui succederent au Cardinal de Lorraine en l'Evêché de Verdun, ne profiterent pas long-tems du droit qu'il avoit recouvré, comme l'on verra dans les Régnes suivans.

Elles sont dans le second Volume de Verdun.

La surprise de Verdun facilita la Conquête d'Yvoi, qui fut assiegée aussi-tôt que l'on eut fait semblant de s'attacher à Montmedy. La batterie y fut si furieuse, qu'il n'y en avoit point eu de semblable depuis l'invention de l'Artillerie. Trente-six gros Canons tirerent durant deux jours entiers & deux nuits sans discontinuer; & reduisirent ainsi les Assiegez à l'impossibilité de reparer aucune de leurs brêches. Le Comte Pierre Ernest de Mansfeld, Gouverneur de Luxembourg, qui s'étoit jetté dans cette Place, étoit neanmoins résolu de soûtenir l'assaut: mais trois mille Allemans qui composoient la meilleure partie de sa Garnison, lui declarerent qu'ils ne combattroient point. Cette lacheté le jetta dans un transport de colére qui lui fit perdre le jugement; car aprés avoir délivré un Prisonnier

sonnier François pour avoir un témoin de la lacheté de ses gens, il sortit avec lui pour dresser avec le Connêtable les Articles de la Capitulation. Le Connêtable l'amusa jusqu'à ce qu'il se fût écoulé un espace de tems assez long, pour persuader aux Assiegez que le Traité étoit conclu. Il leur fit dire ensuite que tout étoit d'accord, & les Allemans ouvrirent les Portes, sans attendre d'autre éclaircissement. Yvoi ne fut pourtant pas abandonnée à la discretion des Assiégeans; parce que le Connêtable qui en avoit obtenu du Roi le pillage, y fit entrer d'abord sa Compagnie d'Hommes d'Armes & celle de son Fils, qui le lui conserverent tout entier. Les vieux Soldats frustrez du gain qu'ils prétendoient leur être dû, ne voulurent plus servir, & laisserent l'Armée, par une desertion presque générale, dans l'impuissance de continuer ses progrez. Le Connêtable traita Mansfeld selon sa maniere d'agir, c'est-à-dire avec une fierté dédaigneuse: mais Mansfeld lui répondit en même style, qu'il s'étoit défendu sans user de supercherie; & qu'on n'auroit pas eu si bon marché de lui, si la Garnison eût été toute Espagnolle, ou Walonne. On le retint prisonnier pour la seureté de d'Andelot & de Sipierre, que l'Empereur refusoit de mettre à rançon: mais on le traita beaucoup mieux dans le Château de Vincennes, que ne l'étoient d'Andelot & Sipierre à Milan, où les Livres Hérétiques que l'on donnoit à lire à d'Andelot le rendirent le fleau de sa Patrie, en lui inspirant les erreurs de Calvin.

Le Connêtable quoi qu'affoibli presque de

1552. la moitié de ses Troupes, ne laissa pas de pren-
Liv. III. dre encore Montmedy, Arlon & Cimay, & de donner trois mille hommes de pié, & deux cens Chevaux au Duc de Bouillon, qui prit si finement ses mesures, qu'il recouvra avec ce peu de Troupes, la Ville & la Principauté dont il portoit le Nom, que son Ayeul avoit perdue trente ans auparavant. Hauterive qui la défendoit pour l'Empereur, eut la tête trenchée en punition de sa lâcheté; & le Roi malade des fatigues qu'il avoit endurées durant une Campagne de plus de trois mois, retourna en France, aprés avoir licentié une partie de ses Troupes étrangéres, & distribué le reste dans ses nouvelles Conquêtes.

La prosperité de ses affaires d'Italie, ne contribua pas peu à sa guérison : car encore que son voyage d'Allemagne, & les sommes immenses que Sa Majesté avoit employées pour faire subsister l'Armée des Protestans d'Allemagne, l'eussent empêchée de fournir à Brissac ce qui étoit nécessaire pour conserver le Piémont, & qu'au contraire l'Empereur eût envoyé pour l'attaquer cent soixante mille écus à Gonzague, Brissac se défendit néanmoins avec tant de vigilance, & se prévalut de la valeur de ses Troupes avec tant de bonheur, que Gonzague ne prit sur lui que deux foibles Châteaux. Le dessein des Imperiaux étoit de s'emparer du Marquisat de Salusses par le moyen d'un Batard resté seul de cette Maison, que les Peuples souhaitoient pour leur Maître au defaut des légitimes. Ce Bâtard qui s'appelloit Auguste étoit demeuré d'accord avec Gonzague de se mettre à la tête

des

des Troupes d'Espagne, & de les introduire ainsi dans les Places du Marquisat, que sa présence & son credit obligeroient à se rendre, à condition qu'on lui donneroit ensuite une récompense proportionnée à la grandeur de ce service, dans le Duché de Milan, ou dans le Royaume de Naples. L'Empereur qui ne déliberoit jamais, lors qu'il ne s'agissoit que de promettre en général, avoit ratifié ce Traité; & c'étoit par cette seule consideration qu'il avoit épuisé son Thrésor pour faire tenir à Gonzague les cent soixante mille écus dont on a parlé. Gonzague en leva de nouvelles Troupes; & le Château de Dragonere se trouva trop foible pour lui résister: mais il auroit infailliblement échoué devant Monte-Marino, s'il n'eût usé de perfidie. Celui qui commandoit dans la Place étoit ami du Bâtard de Saluſses, & il se laissa d'autant plus aisément persuader d'aller parler à lui, qu'il le voyoit seul, & qu'il n'avoit encore rien appris de l'irruption des Espagnols dans le Marquisat de Salusses. Le Bâtard l'amusa si long-temps, qu'un Parti de Cavalerie Imperiale eut loisir d'arriver & de l'enlever. Il y eut aussi-tôt une potence dressée à la vûë de la Place, qui se rendit pour exempter de la corde son Commandant; mais comme on attendit qu'il fût sur l'échelle pour capituler, la crainte & l'indignité du supplice l'agiterent avec tant de violence, qu'il sua du sang par toutes les parties de son corps. Gonzague attaqua Céve en troisiéme lieu; mais Brissac l'obligea d'en lever le Siege, & de terminer par une honteuse retraite la Campagne qu'il

1552. Liv. III.

Dans la Relation de la Campagne de Brissac en 1552.

1552. s'étoit promis de finir par les prises de Revel,
Liv. III. de Savillan & de Raconis. La plupart de son Armée se débanda ensuite faute de solde, & l'Empereur ayant mandé depuis au Marquis de Marignan de lui mener celle qui avoit assiégé Parme & la Mirandole, les François qui avoient défendu ces deux Places avec une patience qui ne leur étoit pas ordinaire, renforcez de quatre mille Fantassins que le Cardinal de Ferrare venoit de lever, s'assemblerent sur les Terres des Venitiens pour délibérer sur ce qu'il y avoit à faire de plus important pour le service du Roi. Le Prince de Salerne proposa l'entreprise de Naples, & soûtint qu'elle étoit plus aisée à réüssir & de moindre depense qu'aucune autre, parce que le Viceroi son beau-pere manquoit presque également de toutes les choses necessaires à la deffensive. Il ajoûta que dans les conferences secrettes qu'il avoit eues avec le Roi Henri Second & le Connêtable de Montmorenci, Sa Majesté lui avoit montré une Lettre d'Aramon, son Ambassadeur à Constantinople, qui mandoit que la Flotte de Soliman s'alloit mettre à la voile, pour arriver au commencement de l'Eté sur les Côtes d'Italie, & pour agir de concert avec les François: d'où il étoit aisé de conclurre que la Noblesse de Naples maltraitée depuis si long-tems ne perdroit pas une occasion si favorable de se revolter, & attireroit le Peuple à suivre son exemple : mais cet avis étoit sujet à deux inconveniens inévitables ; l'un que la même difficulté qui avoit empêché de réüssir tous les desseins de François Premier sur le Royaume

de

de Naples, subsistoit encore, en ce qu'il faloit laisser derriere le Duché de Milan, qui ôteroit la communication par terre avec l'Armée destinée à cette Conquête : l'autre que le Viceroi de Naples avoit gagné par argent Cesar-Mormilio, confident du Prince de Salerne, & participant de tous ses secrets, qui vrai-semblablement avoit revelé toutes ses intrigues, & nommé tous les Gentilhommes qui s'entendoient avec lui. Dela vint que les Cardinaux d'Este & de Tournon, le Maréchal de Thermes, Odet de Selve Ambassadeur de France à Venise, Corneille Bentivole, le Comte de la Mirandole & deux Députez des Farneses, convaincus d'une part qu'il ne falloit penser à Naples, qu'aprés avoir recouvré Milan ; & de l'autre que Milan n'étoit plus en état d'être attaqué depuis l'accommodement de Maurice avec l'Empereur, conclurent qu'il valoit mieux employer les Armes du Roi à solliciter les Siennois de recouvrer leur liberté, à cause de l'assurance qu'ils auroient d'être secondez par les Troupes de la Mirandole, & par la Flotte des Turcs ; parce que leur Ville étant scituée comme au nombril de l'Italie, & la plûpart de son Territoire s'étendant le long de la Mer, elle pouvoit être plus aisément secouruë, & tenir en jalousie tous les Etats que l'Empereur possedoit aux environs. Bentivole fut député pour avertir de ce dessein la Cour, qui l'approuva ; & l'on fit cependant courir le bruit qu'on en vouloit au Royaume de Naples. Dom Pedro de Tolede qui en étoit le Viceroi, le crut ou feignit de le croire, & obtint par ses importunitez l'ar-

Dans la ruse de Pierre de Tolede, pour appaiser les troubles de Naples.

1552. l'argent & les munitions destinées pour la Gar-
Liv. III. nison de Sienne.

Il n'y avoit que le Pape capable de deconcerter cette entreprise, & l'on envoya pour l'amuser, Louis de Saint Gelais Lansac, Gentilhomme de naissance, de capacité, d'intrigue & de merite, qui s'acquita admirablement de sa Commission : car après s'être insinué dans l'esprit & même dans la familiarité de Jules Trois par sa complaisance, par son humeur enjoûée, par ses réponses surprenantes, & par le talent qu'il avoit de faire mieux un conte qu'aucun autre de son siécle : Il persuada que sa presence dans l'Etât Ecclesiastique étoit necessaire, pour empêcher les Turcs d'y descendre, & il prépara cependant tout ce qui manquoit à l'execution du dessein sur Sienne ; & qui ne pouvoit s'attendre que du côté de Rome. Ces précautions furent bien capables de surprendre la vigilance des Ministres de l'Empereur en Italie, & principalement de Mendose qui y avoit le plus d'interêt ; mais elles ne purent ébloüir le Duc de Florence, ni ses Emissaires, qui s'étant accordez sur le soupçon qu'ils avoient des François, avertirent Mendose qui se divertissoit à Rome, de retourner au plûtôt à son Gouvernement. On a déja remarqué qu'il y avoit de la jalousie entre Mendose & le Duc de Florence. Elle venoit de ce qu'ils aspiroient également à la domination de Sienne, & qu'ils étoient tous deux persuadez qu'ils s'empêcheroient l'un l'autre d'en obtenir l'Investiture de l'Empereur. Ainsi tout ce qui venoit à Mendose de la part du Duc de Florence, lui étoit suspect, & l'avis du dessein

sein des François sur Sienne, passa dans son es- 1552.
prit pour une fausse nouvelle, inventée par son Liv. III.
Rival, à dessein de lui ôter le soin des affaires generalles de l'Empereur, qu'il prenoit à Rome, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire, & de le confiner dans Sienne. Sur cette prevention, il écrivit à François Alava qui commandoit la Garnison de Sienne, de se tenir sur ses gardes; & pour embarrasser à son tour le Duc de Florence, il le pressa d'envoyer à la Stugia les Troupes qu'il s'étoit obligé de fournir au cas que Sienne fût en danger. Le Duc de Florence ne se contenta pas d'envoyer trois mil Hommes de Pied, & trois cent Chevaux de ses meilleures Troupes au lieu qu'on lui marquoit; mais sçachant que si Sienne avoit à se révolter, elle le feroit infailliblement à la sollicitation des Bannis, qui n'en pouvoient approcher que par le Territoire de Petillan, il conjura Nicolas Ursin de s'opposer à leur passage. Ursin étoit un homme intrépide, mais dénaturé, qui se fâchant de ce que Jean François son pere vivoit trop long-temps, avoit formé le dessein de le dépoüiller, & s'étoit adressé aux Ministres de l'Empereur en Italie pour être assisté de leurs Troupes dans cette barbare action. Les Ministres d'Espagne lui avoient accordé d'abord & sans peine ce qu'il demandoit, pour deux raisons: l'une qu'ils étoient persuadez que son Pere avoit l'inclination toute Françoise; l'autre qu'ils esperoient d'attirer par là dans leur Parti la Maison des Ursins. Ils étoient donc convenus d'une espece de Transaction, qui portoit que Nicolas Ursin seroit ré-

tabli

1552. Liv. III.

tabli en toute maniere dans le Fief de Petillan, dont son Pere étoit déchu par ses intrigues avec les Ennemis de l'Empereur; & qu'ensuite la Garnison destinée à la garde du lieu, seroit entretenue aux dépens du même Empereur, à condition qu'Ursin & ses Successeurs agiroient de concert avec les Gouverneurs de Milan, & les Viceroys de Naples. Ainsi le Comte de Petillan avoit changé de Maitre: mais lors que Nicolas Ursin s'étoit adressé à Gonzague pour la solde de ses Gens de Guere, il n'en avoit tiré que des excuses, fondées sur ce que le Thrésor de l'Empereur etoit épuisé, soit que les Espagnols crussent avoir assez fait de commettre le pere avec le fils d'une maniere qui les rendît irréconciliables, ou qu'ils fussent persuadez que Nicolas Ursin, aprés ce qu'il venoit de faire, n'étoit plus en état de se détacher de leurs interêts, n'y ayant plus de seureté pour lui parmi les François. Mais ils ne connoissoient point assez l'inconstance, ni la brutalité de ce scélérat; & le Duc de Castro son ami, informé de son ressentiment par lui-même, entreprit de le gagner par cette voye. Il lui envoya Hierôme Venturino, pour lui representer qu'il pouvoit par une seule action se vanger des Espagnols; se tirer de leur indépendance; établir le Duc de Castro son ami dans la Souveraineté de Sienne, & se maintenir avec lui contre toutes sortes de personnes. Nicolas Ursin écouta ses propositions, & Venturino ajoûta que les François avoient une intelligence infaillible sur Sienne; & qu'au lieu de la conserver, à cause qu'elle étoit trop éloignée de leurs Etâts, ils en vouloient gratifier le Duc de Castro gendre de leur Roi,

Dans le Traitté de Nicolas Ursin avec Gonzague.

Roi, par un trait de generosité, qui noirciroit 1552.
d'autant plus l'Empereur, que ce Prince bien Liv. III.
loin de donner des Etats au Duc de Parme son gendre, frere ainé du même Duc de Castro, n'avoit rien oublié pour lui ôter tout ce qu'il possédoit. Nicolas Ursin répondit qu'il se tenoit obligé de la confiance que le Duc de Castro prenoit en lui; & qu'il lui souhaittoit un heureux succez. Venturino repartit que ce succez dépendoit uniquement du passage des Exilez par le Comté de Petillan: Qu'il n'y avoit qu'à fermer les yeux durant quelques heures, pour rendre le Duc de Castro Souverain de Sienne: Que ce Duc répondroit que les Habitans de Petillan ne recevroient aucun dommage; & qu'il se chargeroit d'en payer la Garnison. Cette derniere circonstance effaça dans l'esprit de Nicolas Ursin ce qu'il y avoit de hazardeux & de témeraire dans l'action qu'on lui-proposoit: Il reçut de l'argent contant, & consentit au passage des Exilez.

Cette Négociation fut suivie d'une autre pour la même fin, qui n'auroit pas été si favorable aux François, si les Espagnols n'eussent contribué sans y penser à la faire réüssir. Il y avoit déja long-temps que Lansac pressoit le Pape de permettre que des Gens de Guerre qu'il disoit avoir levez dans le Duché d'Urbain, traversassent le Territoire de Viterbe; & le Pape qui se deffioit du véritable dessein des François, l'avoit constamment refusé, tant que les Ministres d'Espagne lui avoient gardé le respect; mais ils le perdirent dans une occasion trop remarquable pour être dissimulée. Mendose fut rencontré la nuit dans Rome par le

1542. Liv. III. le Chevalier du Guet à une heure indeuë, & obligé, selon la Coûtume, de s'arréter & de souffrir que l'on foüillât dans son Carosse, pour sçavoir s'il n'y avoit point d'Armes à feu. Comme il se voyoit le plus fort, il lui prit envie de se dispenser de la Loi, & de passer outre. L'Officier s'y voulut opposer ; mais sa résistance ne servit qu'à lui faire donner plusieurs coups, dont il s'alla plaindre au Pape. Sa Sainteté irritée de ce que son Officier avoit été battu, en exerçant sa Charge, n'en fit point de bruit ; mais elle se vangea mieux que si son ressentiment eût éclaté. Elle écrivit au Cardinal de Carpi Legat de Viterbe, de laisser passer les Gens de Guerre qui marchoient vers le Territoire de Sienne. Picolomini & Americi qui les conduisoient avoient falsifié un Ordre qu'ils soutenoient être écrit de la propre main de Mendose ; & cet Ordre portoit qu'on eût à les recevoir par tout. Leur ruse toute grossiere qu'elle étoit, leur ouvrit le chemin jusqu'à Sienne, où leur intelligence ne laissoit pas de subsister, quoi qu'elle eût été découverte. Jules Salvio, l'un des plus considerables Bourgeois qui avoit été sollicité d'en être, n'y avoit prété l'oreille, que pour connoître le nombre & la qualité des Complices, & pour les reveler aux Espagnols : mais leur multitude en avoit fait differer la punition, jusqu'à ce que Dorie qui portoit dans ses Galeres trois mil Allemands à Naples, eût relâché à Piombino ou a Livorne. Mais Dorie refusa absolument de mettre aucun de ses Gens à terre ; sur un Ordre précis qu'il montra de ne s'arréter en aucun lieu, jusqu'à ce qu'il eût débarqué

ses

ses Allemands à Naples. Alava fut donc ré- 1552.
duit à se contenter de deffendre aux Complices Liv. III.
de sortir de leurs maisons ; & à convoquer ceux de sa Faction, pour sçavoir de quelle maniere on agiroit avec les Exilez. L'avis que l'on suivit, fut de leur envoyer un Ordre signé par les principaux du Conseil, de sortir incessamment des Terres de la Republique : Les Exilez répondirent qu'ils ne connoissoient point cette Republique ; & qu'ils étoient venus pour mettre en liberté leur Patrie: Qu'ils avoient assemblé pour cela jusqu'à dix mil vaillans hommes : Qu'ils attendoient pour les seconder la Flotte des François & celle des Turcs qui s'étoient jointes, & venoient à toutes rames à Port-Ercole ; & que si les Espagnols qui étoient dans Sienne vouloient penser à leur seureté, ils n'avoient point de temps à perdre. Ces dernieres paroles qui n'avoient été prononcées que pour intimider Alava, eurent plus d'effet qu'on ne s'en étoit promis ; puisqu'elles persuaderent à ce Commandant qu'il falloit que les Exilez fussent assurez de toute la Bourgeoisie de Sienne. Ils ne l'étoient pas néanmoins de toute, ni même de la moitié ; car avant que les Espagnols fussent entrez dans la Ville, elle étoit divisée en deux Factions ; l'une de la Noblesse, & l'autre du Peuple. La Noblesse composée des anciennes Familles, s'étoit emparée de l'authorité publique ; & Mendose qui desesperoit de la gagner, l'en avoit privée, pour introduire le menu Peuple dans les principales Charges, afin de l'engager à la deffense d'un Gouvernement où il auroit part. Son dessein avoit réüssi : de sorte que la Noblesse s'étoit elle-même ban-

Dans la revolution de Sienne en 1552.

1552. bannie; & la Bourgeoisie étoit demeurée si
Liv. III. ferme dans le Parti des Espagnols, que si Alava lui eût témoigné tant soit peu de confiance, elle se seroit infailliblement rangée sous ses Enseignes. Et de fait, elle lui offrit son service au temps qu'il en avoit le plus de besoin : mais la prévention dont on a déja parlé, l'empêcha de l'accepter; & le Peuple qui n'en pouvoit ignorer la cause, en demeura tellement irrité, qu'il passa dans l'autre extrémité, & fut des plus ardans à favoriser la Noblesse. Alava s'apperçut assez tard de la faute qu'il avoit commise, & se mit en devoir de la réparer, en appellant à son secours les Florentins, qui étoient sa derniere ressource.

Othon de Montaguto, l'un des meilleurs Officiers du Duc de Florence lui mena aussitot quatre cent hommes choisis, qui s'étant joints à autant d'Espagnols, dont la Garnison de Sienne étoit composée, se saisirent des postes les plus avantageux : mais les Bannis se presenterent en même temps devant la porte de Rome qu'ils brûlerent; & faisant entrer par là les armes dont ils avoient fait provision, les distribuerent au menu peuple, qui leur aida à chasser les Espagnols & les Florentins des places publiques, & a les contraindre de s'enfermer dans la Citadelle. Ce succés n'étoit pourtant pas si grand qu'il paroissoit : car encore que toute la Ville fût soulevée, elle n'étoit pas absolument hors de la crainte de retomber dans sa premiere sujetion, si les Troupes du Duc de Florence assemblées à la Stugia eussent attaqué la Ville qui étoit ouverte du coté de la Citadelle, avant que les Bourgeois eussent eu le temps

temps de s'y retrancher. Pour remedier a cet inconvenient, les Siennois aprés avoir rétabli l'ancienne forme de leur Gouvernement dans une assemblée qui se passa sans tumulte, dépêcherent vers le Duc de Florence Calix Cerini, pour lui remontrer que la révolution qui venoit d'arriver dans Sienne n'êtoit ni contre l'Empereur, ni contre lui: Que les armes avoient été prises seulement pour mettre un frein à la cruauté de Mendose & à l'insolence des Soldats Espagnols; & que comme la Republique de Sienne étoit resolue de perseverer sous la protection de l'Empereur qui l'avoit autrefois rendue si florissante; elle esperoit aussi que le Duc de Florence qui vivoit sous la même protection, ne s'opposeroit point à l'entier recouvrement de sa liberté. Le Duc qui ne vouloit ni contenter les Siennois, ni les réduire au desespoir, répondit qu'ils pouvoient attendre de lui toutes les marques d'amitié & de bon voisinage, pourvû qu'ils ne se déclarassent ni contre l'Empire, ni contre l'Empereur. Il nomma deux Ambassadeurs, Hippolite de Correge & Leon de Santi pour retourner à Sienne avec Cerini, sous pretexte de complimenter le nouveau Senat sur son établissement; mais en effet pour sçavoir d'Alava & de Montaguto renfermez dans la Citadelle dans quel temps ils seroient contraints de capituler. Il fit cependant couler à la Stugia de nouvelles Troupes, pour essayer d'envoyer du secours aux Assiegez; mais il demeura tout déconcerté au retour de ses Ambassadeurs, qui l'avertirent que la négligence de Mendose étoit inexcusable, en ce qu'il n'y avoit dans la Citadelle ni

1552. Liv. III.

Dans la Négociation de Cerini en 1552.

1552. ni vivres, ni poudres; & que ceux qui la garLiv. III. doient se trouvoient également incapables de se deffendre, & d'attendre un blocus.

Il n'y avoit donc point alors de meilleur service à leur rendre, que d'empêcher qu'ils ne fussent promptement attaquez; & le Duc de Florence pour en détourner les Siennois, leur fit entendre par Marcel Agostino leur Compatriote & son Emissaire, qu'ils retourneroient infailliblement sous le joug des Espagnols, s'ils se hatoient de prendre la Citadelle; parce que Dorie débarqueroit aussi-tôt ses quatres mil Allemands, & se joindroit avec la Cavalerie qu'Alexandre Vitelli & Ascagne de la Corne commandoient pour les Espagnols dans l'Etât de Piombino. Agostino ajoûta de lui-même que le Duc de Florence ne pourroit alors s'empêcher de joindre ses forces à celles des Espagnols, puisqu'il y étoit obligé par son Investiture: mais que si la République se contentoit d'un côté de bloquer la Citadelle, & de recouvrer de l'autre son Territoire, sans appeller les Etrangers dans la Toscane, on chercheroit les expediens de l'accommoder avec l'Empereur, a condition qu'elle demeureroit en liberté. Ce temperamment fut écouté par le Senat de Sienne; & la seule difficulté qui s'y trouva fut que le Duc de Florence avant que de se mêler de la Négociation, demandoit des Otâges pour seureté que la Citadelle ne seroit point cependant attaquée. On étoit même sur le point de lui en accorder, lorsque Lansac qui avoit pris la poste au premier bruit du soulevement de Sienne, y arriva de Rome, où il avoit laissé son ordre à tous les François de le suivre

en

en diligence. Sa presence fit suspendre la nomination des Ostages: mais elle ne l'auroit point empêchée, sans la nouvelle qui survint à propos, que les Troupes du Duc de Florence s'étoient emparées de Luciniano & de Montefellonico, Places importantes dans l'Etât de Sienne. Ces Actes d'Hostilité qui donnoient aux François un prétexte d'accuser de perfidie ce Prince, rompirent absolument le Traitté qu'on alloit signer avec lui; & la République de Sienne s'engagea dans les interêts de la France, sur les assurances que Lansac lui donna par écrit, que le Roi Henri Second lui fourniroit toutes les choses nécessaires pour conserver sa liberté. La Bourgeoisie travailla avec tant de zele à creuser un Fossé qui la mît à couvert de la Citadelle, qu'il fut achevé en peu d'heures. Les François accourus de Rome & des autres lieux voisins, où ils avoient été logez pour donner moins d'ombrage, firent en même-temps une Circonvallation par dehors; & Alava qui en commandoit la Garnison, perdit l'esperance de soûtenir le premier assaut qui lui seroit livré, après avoir observé que Mendose avoit négligé de faire abbatre les Murailles de la Ville, qui commandoient à là Place en Cavalier; & d'où il étoit aisé de voir, & par consequent de tirer les Soldats qui seroient employez à la deffense des Bastions. Le Pape ravi que Mendose eut ainsi perdu son Gouvernement, n'oublia rien de ce qui servoit à l'empêcher de le recouvrer. Il fit des Offices aussi secrets, qu'ils étoient pressants pour obliger le Duc de Florence à souffrir que les Siennois se remissent en liberté: Il l'assura que les

1552.
Liv. III.

1552. Liv. III. François n'avoient point d'autre dessein que de procurer cette liberté, & il offrit d'en être caution : Il le conjura de rappeller ses Troupes de la Stugia, & de tirer ses Garnisons de Luciniano & de Montefellonico. Enfin il lui remontra que s'il continuoit de se mêler à contre-temps des affaires d'autrui, il s'attireroit un Ennemi, qui n'étoit pas moins redoutable par son bonheur, que par sa puissance; & qui ne laisseroit pas d'affranchir l'Etât de Sienne, quelques obstacles qu'il reçût de la part des Florentins : Qu'il les attaqueroit aprés à son tour, & qu'il rendroit leur Pais le Théatre d'une longue Guerre.

Ces ménaces n'étoient pas sans fondement, parce que le Cardinal de Ferrare d'un côté, & Thermes d'un autre assembloient de grandes forces autour de la Mirandole & de Parme pour entrer en Toscane par deux endroits; & le Duc de Florence étoit d'autant plus assuré de succomber en ce cas, qu'il n'avoit aucunes Troupes à leur opposer; puisque celles qu'il entretenoit suffiroient à peine pour observer de la Stugia ce qui se passeroit dans Sienne, & pour garder ses Côtes à l'approche des Turcs. Cette raison le contraignit de changer de conduite, & de se tirer d'affaire, en abandannant pour un temps, celles de l'Empereur. Il rappella Cerini, & il convint avec les Siennois, que la Citadelle qu'ils assiégeoient leur seroit renduë; & qu'aussi-tôt qu'ils l'auroient rasée, ils licentieroient tous les Soldats étrangers qui les servoient : Que leur République persevereroit dans la fidélité qu'elle devoit à l'Empire : Qu'elle n'apporteroit aucun dommage aux

Dans le Traitté de Cerini avec le Duc de Florence.

Etâts

Etâts qui en relevoient comme elle : Qu'elle ne permettroit aucune levée sur son Territoire pour les Ennemis de l'Empereur, & qu'elle ne leur accorderoit ni le séjour, ni l'entrée dans ses Ports, à condition que l'Empereur ne leur demanderoit rien pour les frais de la Citadelle & de la Guerre ; dequoi le Duc se chargeoit de fournir une Quittance en bonne forme. Il y eut deux Articles secrets, qui sembloient n'avoir été inventez que pour donner prétexte aux deux Partis de violer le Traitté quand il leur plairoit, sans pouvoir être convaincus d'une manifeste injustice. Le premier contenoit que si aprés la démolition de la Citadelle, il restoit des Gens de Guerre suspects à la République de Sienne, en quelque endroit de son Territoire que ce fût, elle pourroit retenir les Soldats Etrangers, jusqu'à ce qu'elle se fût délivrée de sa deffiance en les chassant ; & le second que les Espagnols auroient pouvoir d'entrer dans l'àccommodement des Siennois avec le Duc de Florence, en rendant Orbitelle ; & que s'ils le refusoient, on ne laisseroit pas néanmoins de passer outre sans eux.

Mendose informé de tant de choses arrivées à contre-temps pour l'Empereur, n'osa sortir de Rome, ni courir au lieu où la nécessité de ses affaires l'appelloit, de peur de tomber entre les mains des Siennois ou des Florentins, qu'il avoit presque également offensez. Il crut qu'il y alloit de la réputation de l'Empereur & de la sienne, de ne pas ratifier un Traitté conclu sans sa participation ; & il refusa hautement d'envoyer à Alava l'ordre de rendre la Citadelle de Sienne. Il donna même de l'argent &

1552. Liv. III. des Commissions à Vitelli & à Ascagne de la Corne pour lever trois mil Hommes de Pied aux environs de Perouse, & deux mil dans la Romagne, qui furent incontinent sur pied. Mais soit qu'il ne pût trouver sur son crédit ce qui étoit nécessaire pour les faire subsister, ou qu'il estimât avoir abondamment satisfait à son honneur, ou pour mieux dire à sa vanité, par cette vaine montre de puissance; les Troupes qu'il avoit levées se débanderent aprés leur premiere montre; & Alava reçut de Mendose le Billet qu'il attendoit pour sortir de la Citadelle. Comme il étoit aisé de prévoir que l'Empereur, qui n'avoit pas coûtume de perdre, supporteroit avec beaucoup d'impatience la révolution de Sienne, il y eut une éspece de combat entre Mendose & le Duc de Florence à qui rejetteroit la faute sur l'autre. Mendose prit le devant, & prévint Charles-Quint son Maître de la nécessité où il disoit avoir été réduit de livrer la Citadelle aux Bannis, à cause que le Duc avoit manqué de lui fournir à point nommé le secours qu'il avoit promis.

Le Duc écrivit au contraire que le secours avoit été prêt à la Stugia avant que sa sédition eût commencé: mais que les Espagnols par une deffiance à contre-temps, n'avoient voulu recevoir dans Sienne que quatre cens hommes, parce qu'ils n'étoient pas en plus grand nombre; ce qui n'avoit pas suffi pour résister à plus de dix mil séditieux. Cette excuse toute vraye qu'elle étoit, fut si mal receuë, que l'Agent du Duc à la Cour Imperiale, avertit son Maître qu'il falloit des preuves plus évidentes pour

1552. Liv. III.

pour effacer les mauvaises impressions que Mendose avoit données à son préjudice. Le Duc de Florence fut obligé d'envoyer à la Cour Imperiale les mêmes personnes qui avoient négocié le Traitté de Sienne. C'étoient Corroge & Santi, qui rendirent un compte exact & fidele de leur procedé, & remontrerent à la décharge du Duc, que la Citadelle ayant été tellement négligée, qu'il n'y avoit d'armes, ni de vivres, que pour trois semaines, suivant l'état qu'Alava en avoit lui-même dressé, & signé; la prudence humaine n'avoit pû inventer d'expedient moins désavantageux à Sa Majesté Imperiale, que d'abandonner la même Citadelle aux Siennois pour être rasée; parce que pour peu qu'elle eût resisté davantage, les François qui seroient accourus pour presser le Siége, auroient demandé que la garde leur en fût confiée; & si la Republique s'en fût alors excusée, elle n'auroit pû s'en deffendre dans la suite de la Guerre, lors qu'elle eût eu plus de besoin de l'argent & du secours de France: au lieu que la Citadelle étant démolie, il n'étoit pas possible que Sienne qui étoit des plus grandes & mieux peuplées Villes d'Italie, tombât si absolument au pouvoir des mêmes François, qu'elle chasseroit quand il lui plairoit, puisque la Bourgeoisie y seroit toûjours plus forte que la Garnison.

Dans la Relation de Santi.

L'Empereur, après les premiers transports de son ressentiment, fit ce qu'on devoit attendre d'un parfait politique. Il donna tout le tort à Mendose, pour deux raisons: l'une qu'il avoit été malheureux; l'autre parce que l'Es-

1552. Liv. III. pagne n'avoit plus besoin de lui. Sa Majesté Imperiale fit ensuite de grands remercimens au Duc de Florence, sans ratifier néanmoins l'Article secret qui regardoit la restitution d'Orbitello, dont ce Duc étoit demeuré garand. Les Ministres de la Cour Imperiale eurent de la peine à concevoir d'oû procédoit une telle moderation, dont leur Maître étoit naturellement peu capable : mais ils ne sçavoient pas que l'attachement que l'Empereur avoit eu pour les affaires d'Italie n'êtoit point alors sa passion domînante ; & qu'il cédoit au desir d'éprouver encore une fois s'il lui réussiroit mieux d'accabler la France par un excez de puissance que de l'attaquer avec des forces à peu prés égales aux siennes. Au lieu de faire réfléxion sur le deffaut des grandeurs les mieux établies, & sur le danger qu'il venoit d'éviter, si terrible, qu'il ne s'en étoit fallu qu'un demi quart d'heure qu'il n'eût été prisonnier des Allemands, il avoit pensé à faire tomber le Roi Henri Second dans le piége qu'on lui avoit tendu, & à faire créver sur ce Prince la nuée des Protestans, qui s'étoit formée avec les deniers de la France, pour opprimer la Maison d'Autriche. L'Armée des Protestans étoit composée de plus de soixante mil bons Soldats, qui ne respiroient que la Guerre, & se fâchoient de la voir si-tôt finie. Il étoit aisé de les attirer pour peu de chose ; mais les finances de l'Empereur avoient été tout à fait épuisées par les extraordinaires levées qu'il avoit faites sur ses Etâts, pour résister aux Protestans. Personne ne lui pouvoit préter de l'argent que le Duc de Florence, & l'on n'avoit gar-

garde de le choquer dans une conjoncture où l'on avoit besoin de sa bource. Cette consideration avoit fait changer en civilitez, les plaintes qu'on avoit à lui faire : ensuite on lui avoit demandé deux cent mil écus en prêt, sous de gros interêts ; & ce Duc qui ne vouloit pas perdre l'occasion de joindre à ses Etâts la Souveraineté de Piombino, repartit qu'il étoit prêt de donner en pure gratification ce qu'on prétendoit seulement emprunter de lui ; pourvu que Sa Majesté Imperiale executât la promesse qu'elle lui avoit tant de fois renouvellée depuis huit ans de lui permettre de traitter de la Souveraineté de Piombino.

L'Empereur fut d'abord ravi que le Duc de Florence ne lui demandât autre chose que cette permission, parce qu'il pensoit avoir son excuse prête, en témoignant que la chose ne dépendoit pas tout à fait de lui. Il répondit, comme autrefois, qu'il ne pouvoit forcer les Proprietaires de Piombino, qui refusoient toûjours de consentir à la vente de leur Etât : mais il s'abusoit à ce coup, car il ne sçavoit pas que les difficultez qu'avoit apportées Appiani, Seigneur de Piombino, à l'aliénation de son Etât, étoient procédées de Clarice Salviati sa mere, genereuse Princesse, qui n'avoit pû souffrir que son fils se réduisit volontairement à la vie privée. Mais elle étoit morte, & le Duc de Florence avoit fait par ses Emissaires ménager avec tant d'adresse l'esprit d'Appiani, qu'il l'avoit disposé à se démettre de sa Principauté, pourvu que l'Empereur ne s'en formalisât pas. Il en avoit même donné un Acte en bonne forme ; & l'Empereur ne fut jamais si

Dans la Relation de l'Acquisition de Piombino.

1552. surpris, que lors que Pandolfini le luy mit en
Liv. III. main de la part du Duc, & le pressa de venir à une prompte execution. L'occasion de retenir les Allemands qui s'alloient dissiper, ne permettoit pas que l'on differât un moment; & l'Empereur épuisé de ruses, imita le Chien de la Fable, en lâchant le morceau qu'il tenoit, pour courir après une Conquête imaginaire. Il authorisa la démission d'Appiani, & il manda à ses Ministres d'Italie de mettre entre les mains du Duc de Florence l'Etât, les Forteresses & l'Artillerie même de Piombino & de l'Isle d'Elbe. On y trouva de nouveaux sujets d'accuser Mendose de négligence, ou de malignité; parce que les Fortifications en étoient presque ruinées faute des réparations nécessaires, & manquoient tout à fait de munitions: mais le Duc de Florence satisfait de se voir maître de la Souveraineté en l'état qu'elle étoit, y fit travailler & porter des provisions avec tant d'empressement, que les ruines étoient déja réparées, & les Places munies, lors que la Flotte des Turcs arriva sur les Côtes d'Italie. Elle étoit de deux cent Voiles, sous la conduite du fameux Pirate Dragut, qui parut à la veuë de Naples, & jetta le Viceroy Dom Pedro de Tolede dans une étrange consternation. Il venoit de découvrir un attentat à sa vie, formé par un grand nombre de personnes de qualité, dont il n'avoit osé punir que le seul Grisoni, sur lequel on avoit trouvé des Lettres du Prince de Salerne. Il avoit fait publier des deffences sur peine de la vie, de parler en aucune maniere de ce Prince, ni des François; & les Portes de Naples

avoient été fermées à la reserve de trois, qui ne suffisant pas pour le commerce d'une Ville si vaste & si peuplée, augmentoient de beaucoup le desordre. Ainsi les précautions du Viceroi auroient été inutiles, si la Flotte de France eût joint celle des Infideles; suivant les mesures qu'Aramon avoit prises à Constantinople avec Soliman. Mais comme elle ne paroissoit point; Dragut en l'atendant, alla chercher la Flote d'André Dorie, qui n'étoit que de quarante Galeres. Il la surprit à la hauteur de Pontia, & il la joignit de si prés, avant qu'elle l'eût apperçu, que Dorie qui n'étoit pas en état de combattre, fut obligé de penser à la retraitte. Elle se fit avec tant de diligence, que tous les Chrêtiens se seroient infailliblement sauvez, si Dragut ne se fût avisé de détacher les meilleurs voiliers de ses Vaisseaux, & de les envoyer à leurs trousses. Cette Esquadre coula deux Galeres à fond, & en prit sept des plus tardives. Dorie avec le reste se refugia dans les Ports de Sardaigne; & ce fut là la premiere disgrace qu'il eut receuë depuis quatre-vingts ans qu'il combattoit en quantité de Pilote ou de General: comme si la Fortune eût eû dessein de l'avertir avant sa mort, qu'on ne pouvoit passer une si longue vie, sans éprouver au moins une fois son inconstance. L'avanture ne fut donc pas si extraordinaire, que l'a été la délicatesse du Panégiriste de ce vieux Pilote, qui ne pouvant souffrir de tache dans la Vie de son Héros, a inutilement épuisé tout le fond de l'éloquence, pour la déguiser, au préjudice même de la verité.

1552. Liv. III.

Sigonius dans son Second Livre.

1552. Liv. III. Dragut retourna sur les Côtes de Naples pour y recueillir le fruit de sa victoire : mais il y attendit en vain durant tout le mois de Juillet, la Flotte Françoise, composée de vingt-cinq Galeres, & chargée de vieux Soldats, sous la conduite du Prince de Salerne, qui par un aveuglement inexcusable, perdit le temps à muguetter les Isles de Corse, de Sardaigne & de Sicile, & n'alla point au lieu où il devoit agir contre les Turcs. Ces Infideles persuadez qu'on se mocquoit d'eux, s'en retournerent ; & le même Prince de Salerne, qui avoit négligé de les joindre, se hâta de courir aprês eux, lors qu'il sçut qu'ils étoient partis. Il les atteignit vers l'Isle de Chio, & il se mit en devoir de leur persuader de retourner devant Naples, en leur promettant que sa presence y exciteroit un soulevement general : mais Dragut lui repartit brusquement que le terme de son Généralat approchoit, & qu'il ne pouvoit exercer plus long-temps sa Fonction, sans de nouveaux Ordres : Que les François avoient un tort inconcevable d'avoir laissé passer la belle saison sans agir, & qu'ils n'avoient point dû appeller en Italie les Armes du Grand Seigneur, ou qu'ils avoient dû les mieux employer. Il ajoûta néanmoins que la Flotte Musulmane reviendroit l'année prochaine ; & ce fut sur cette parole que le Prince de Salerne hyverna dans les Ports de Chio, pour le joindre au passage. Ainsi les Turcs ne servirent qu'à réünir l'Etat de Piombino à celui de Florence ; ce qui fut depuis la cause de la perte de Sienne pour les François.

Leurs affaires alloient pourtant si bien dans les

les autres endroits d'Italie, qu'il sembloit que la Providence eût entrepris de réparer, ou du moins de couvrir leurs deffauts, par un surcroit de prosperitez. Marna Secretaire de Gonzague, Gouverneur de Milan, avoit tellement irrité les Peuples par son avarice, que l'Empereur lassé des continuelles plaintes qu'il en recevoit, écrivit à Pierre Gonsales, Intendant de Justice à Naples, d'aller à Milan, & d'avoir l'œil sur la conduite de Gonzague. Gonzague trop fier pour endurer un Controlleur, offrit de se démettre de sa Charge, & s'en acquita cependant avec tant de négligence, que Brissac crut devoir profiter de l'occasion qu'il lui faisoit naitre. Il y avoit dix-neuf ans que le fameux Cesar Magio tenoit en sujetion le Piémont par une forte Gârnison qu'il entretenoit dans Ulpian; & comme il n'y avoit point de Place qu'il n'entreprit souvent de surprendre, le bruit s'étoit répandu qu'il ne dormoit jamais. Les François n'avoient donc rien de plus pressant que de prendre cette Place: car outre qu'elle tiroit par des courses & par des contributions continuelles la subsistance du Plat-Païs, ils étoient assurez d'obtenir le double de ce que le Piémont avoit accoûtumé de leur fournir, après qu'ils l'auroient délivré de ce fâcheux voisinage. Brissac assiégea donc Ulpian aussi-tôt qu'il se fut emparé de Céve, de Saint Martin & de Balengo, qui en favorisoient les approches. Il reconnut bien-tôt que la Garnison en étoit trop nombreuse pour la forcer, & il se mit en devoir de l'affamer. Gonzague tout mécontent qu'il étoit, ne put se resoudre à la perte de tant de braves gens

1552. Liv. III.

1552. qu'il avoit enfermez dans Ulpian, & se mit en
Liv. III. Campagne avec une Armée plus forte de la moitié que celle de France. Brissac averti que ses Ennemis se débanderoient bien tôt faute d'argent, ne voulut rien hazarder, & leva le blocus d'Ulpian. Il les amusa vingt jours entiers devant le Château de Saint Martin, qu'il avoit fortifié à la hâte; & il leur fit persuader de se mettre ensuite devant le petit Casal, pendant qu'il travailloit à surprendre l'importante Place de Verruë. L'Autheur & l'Executeur de cette entreprise étoit Jacques de Salvoison, Gentilhomme de Perigord, qui fut dans le siécle passé, ce qu'a été le Maréchal de Gassion dans le nôtre. Son Pere qui n'avoit point de bien à lui laisser, lui avoit procuré une Chanoinie de Cahors, à la faveur de laquelle il avoit long-temps étudié à Toulouse. Il avoit l'esprit si pénétrant, & si capable de toute sorte de sciences, qu'encore qu'il employât les jours entiers à battre le pavé & les nuits à la débauche, il ne laissa pas d'être fort sçavant, & principalement en Droit; ce qui lui sauva la vie, comme on le verra bien-tôt. Les poursuites de la Justice contre lui, pour une affaire criminelle, dont elle prétendoit qu'il fût Complice, l'avoient contraint de se refugier dans les Troupes qui passoient en Ecosse, & de servir sous d'Essé, dans la Compagnie des Chevaux-Legers de Negrepelisse. Il avoit pénétré si avant à la Bataille d'Edinton dans un Esquadron Anglois, qu'il y avoit été pris par un Milord, qui l'avoit reconnu si habile, & si agréable dans la conversation, qu'il en avoit parlé au jeune Roi Edoüard Six. Ce Prince

ce qui avoit une inclination toute particuliere 1552.
pour les belles Lettres, lors qu'elles étoient Liv. III.
dégagées de la pendanterie, avoit voulu voir Salvoison, & l'avoit trouvé tellement à son gré, qu'il lui avoit offert un Parti tres-avantageux, s'il vouloit demeurer prês de lui: mais Salvoison s'étoit excusé sur l'affection qu'il avoit pour sa Patrie; & avoit demandé pour toute grace d'être mis à rançon, avec protestation que par tout où il ne s'agiroit ni de son honneur, ni de son devoir, il serviroit autant Sa Majesté Angloise, que le plus zelé de ses Sujets. Le Roi Edoüard quoyque fâché de son refus, l'en avoit davantage estimé, & l'avoit mis en liberté sans rançon après l'avoir comblé d'honneur & chargé de Présens, qui l'aiderent à se mettre en équipage pour aller en Piémont, où la réputation de Brissac attiroit la plus hardie jeunesse de France. Comme il raisonnoit sur des principes plus élevez que ceux de la Prudence Militaire, & qu'il possedoit admirablement l'art de connoître & de gagner les hommes, il pâssa bientôt dans l'estime des Soldats François presque tous ignorans, pour un homme qui avoit commerce avec les démons; & la surprise de Verruë, dont on va parler, ne contribua pas peu à confirmer cette erreur. Il avoit corrompu un Soldat de la Garnison de cette Place, qui l'avertit du jour qu'il seroit en Sentinelle, & lui facilita l'approche du Corps de Garde. Les François l'égorgerent sans bruit; & dresserent si vîte & si heureusement leurs Echelles, qu'ils étoient dans la Place avant qu'on y eût donné l'alarme. Le Gouvernement

1552. Liv. III. en fut donné à Salvoison qui l'avoit conquise. Et il ne s'y fut pas plûtôt établi, qu'il forma une entreprise sur Milan. Le jour de l'execution étant arrivé, il descendit avec ses gens dans le Fossé; & quoi qu'il y trouvât de l'eau jusqu'à plus de la moitié du corps, il ne laissa pas de gagner le pied des Murailles, & d'y jetter des Echelles de Cordes: mais elles se cramponnerent si mal, que quelque effort que l'on fit pour monter, elles se tournoient toûjours de côté. Il fut donc si absolument impossible de s'en aider, qu'on ne put guinder aucun Soldat pour r'habiller & raffermir en haut les Crampons. On perdit tant de temps à cette tentative, que la Ronde venant à passer, entendit le bruit que l'on faisoit dans l'eau. Elle en avertit la Garnison, qui y courut; elle prit Salvoison, & le condamna à la mort: mais il appella de la Sentence du Conseil de Guerre au Tribunal de la Ville, où il plaida sa Cause avec tant d'érudition & d'éloquence, que la connoissance de l'Affaire fut renvoyée à l'Empereur. Salvoison dressa lui-même ses Ecritures, & prouva par un si grand nombre d'excellens passages & de raisons, qu'il devoit être traité en Prisonnier de Guerre, nonobstant qu'il fut convaincu d'avoir corrompu des Bourgeois de Milan, pour l'aider à prendre la Ville: que lui & ses gens en furent quittes pour payer leur rançon, & toute la punition tomba sur ses Complices Milanois, qui furent pendus.

Dans la surprise de Verruë en 1552.

Le déplaisir d'avoir manqué de surprendre le principal azyle des Espagnols en Lombardie, n'empêcha pas Brissac de penser à leur enle-

enlever Albe. Jean Baptiste Furnari qui en 1552.
étoit Gouverneur, traitoit les Bourgeois avec Liv. III.
tant de dureté, qu'ils s'en étoient plaints à la Cour Imperiale. On l'avoit averti de s'adoucir: mais il s'étoit si peu corrigé, que le Conseil de l'Empereur lassé des avis qu'il recevoit de ses malversations, avoit mandé à Gonzague de le déposer, & d'en mettre un autre en sa place. Furnari informé de cet ordre, étoit allé à Milan, où il avoit corrompu les Ministres Subalternes de Gonzague, & s'étoit ainsi maintenu dans son Gouvernement. A son retour dans Albe il avoit redoublé sa tirannie, & donné tant de marques de vengeance, que la Bourgeoisie réduite au desespoir, avoit appellé les François, & gagné Rossini, Capitaine de la Garnison, qui livra la Porte qu'il gardoit à Bonnivet & à la Mothe-Gondrin. Gonzague en eut d'autant plus de dépit, que la perte d'Albe étoit plus importante, que n'avoit été la conservation d'Ulpian. Pour réparer par sa vigilance la faute que ses Ministres lui avoient fait commettre, il y accourut le troisiéme jour avec toutes ses forces. Mais il y trouva Bonnivet en si bonne posture, qu'il se retira contre le sentiment de Magio son Lieutenant, qui vouloit tout hazarder pour le recouvrement d'Albe,

L'Armée Imperiale fut alors renforcée de deux mil hommes; & Gonzague n'osant la mettre en Quartier d'Hyver, sans avoir rien entrepris, forma le siége de Saint Damien avec une entiere confiance de l'emporter. Briquemaut & le Roi-Chavigni qui la deffendoient, manquoient de poudre, de plomb & de

1552. de méche; & Briſſac donna la commiſſion à
Liv. III. Monluc de s'avancer juſqu'à la Ciſterne, qui n'étoit qu'à trois lieuës de Saint Damien, pour y en jetter. Monluc qui n'avoit pas moins d'eſprit, que d'experience, jugea que s'il entreprenoit d'envoyer aux Aſſiégez ce qui leur manquoit, en le faiſant accompagner par uné puiſſante Eſcorte, elle feroit infailliblement apperceuë, & par conſequent deffaite; au lieu qu'un petit nombre de gens choiſis pourroit ſe couler plus aiſément à la faveur des tenebres, & tromper la vigilance des Corps de Gardes Ennemis. Sur ce principe il prit le jeune Charri, le plus ſage & le plus intrepide des Avanturiers François. Il lui donna cinquante Soldats de valeur éprouvée; il lui montra cent ou ſix vingt Païſans chargés de munitions de Guerre, & lui commanda de les introduire dans Saint Damien, en aſſayant d'éviter les Corps de Garde Imperiaux qu'il trouveroit, ou en les attaquant ſi bruſquement, qu'avant qu'ils eûſſent le loiſir de ſe reconnoître, les Païſans fuſſent paſſez. On n'avoit point encore vû dans les Guerres du Piémont d'action ſi hazardeuſe que celle dont il s'agiſſoit alors: car la Place aſſiégée étoit ſi petite, & les Troupes qui l'environnoient ſi nombreuſes, qu'il n'y avoit point d'accez qui ne fût ſaiſi, ni de Place à l'entour ſans être occupée. Les Biragues & les autres Italiens qui ſervoient la France venoient d'être deffaits en voulant executer un ordre ſemblable; mais il n'y eût point d'obſtacle capable d'arréter Charri. Il ſe démêla avec adreſſe de quelques Partis qu'il rencontra: Il battit les autres: Il prévint par ſa diligen-

gence ceux qui prétendoient lui couper chemin ; il introduisit ainsi à trois diverses fois, du secours dans la Place ; & pour marque de son bonheur singulier, tous ceux qui voulurent aprês lui tenter la même chose, bien loin de réüssir, furent entierement deffaits. Gonzague ne laissa pas néanmoins de dresser trois Batteries de vingt-quatre Canons, & de faire en sept jours plusieurs bréches raisonnables ; il fit même travailler à deux mines : mais la résistance qu'il trouva par tout, le contraignit de lever le Siége de S. Damien le dix-huitiéme jour aprés l'avoir entrepris. Ces malheurs redoublez auroient infailliblement achevé de le faire disgracier, si l'Empereur n'eût eû l'imagination remplie d'un si vaste projet, qu'en comparaison de cette idée, tout ce qui pouvoit arriver en Piémont ne devoit passer que pour une bagatelle. Il prétendoit tourner contre la France les forces qui l'avoient chassé d'Allemagne, & se venger de l'insulte que le Roi Henri II. lui avoit faite, par une autre plus grande, & dont il seroit moins aisé à la France de se garentir. Il avoit fait venir de ses Etats Hereditaires, tout ce que l'on y avoit pû lever de Soldats, & il avoit de plus, attiré sous ses Enseignes par ses Emissaires deux puissantes Armées. L'une étoit la même qui l'avoit fait fuir d'Inspruc avec tant de précipitation : l'autre étoit celle que le Roi des Romains avoit obtenuë de l'Empire pour défendre les restes de la Hongrie, menacez par 80000. Turcs qu'elle avoit obligez à se retirer. Mais l'importance du dessein de l'Empereur consistoit en ce qu'il ne pouvoit avoir de prétexte plus plausible, que celui qu'on va rapor-

1552. Liv. III.

porter pour accabler la France, sans qu'elle s'en apperçût; & pour en justifier la surprise aprês qu'elle auroit été faite. Le Marquis Albert de Brandebourg avoit reçu de l'argent du Roi Henri Second, comme les autres Princes Protestans d'Allemagne, & n'avoit pas voulu traiter à leur exemple avec l'Empereur. Ce n'est pas qu'il eût plus d'inclination qu'eux pour la France, ou plus d'égard à son serment: mais c'est qu'il avoit dessein de piller les Electeurs Ecclesiastiques; & qu'il ne le pouvoit, sans passer du moins pour Soldat du Roi; & de fait, il les avoit rançonnez l'un aprês l'autre, & s'étoit ensuite retiré dans Sirque, Ville scituée entre Mets & Tréves, d'où il sollicitoit le Connêtable de Montmorenci de lui faire rehausser ses Appointemens, parce qu'il étoit alors le seul Prince d'Allemagne qui n'avoit point abandonné la France. Le préjudice qu'il apportoit aux affaires de France étoit d'autant plus grand, qu'avec des Enseignes chargées de Fleurs de Lys, ses Troupes commettoient plus de sacriléges, que si elles n'avoient été composées que de Turcs. Ces ravages avoient obligé les Ecclesiastiques d'implorer le secours du bras Séculier contre cette peste publique. L'Empereur pouvoit, sous couleur de l'exterminer, s'avancer jusques sur la Frontiere de France, sans donner de soupçon; & lors qu'il y seroit arrivé, déclarer qu'il étoit venu pour recouvrer les Villes que le Roi avoit usurpées sur l'Empire, les prendre au dépourvu, & s'accommoder avec Albert par l'esperance qu'il lui donneroit de le mener piller des Provinces plus fertiles que n'étoient celles d'Allemagne.

Celles de Champagne & de Bourgogne.

On

On ajoûte que le même Empereur pensoit déja à la retraite qu'il fit depuis ; & que ne voulant pas qu'elle pût être imputée à l'affront qu'il avoit reçu à Inspruc, il cherchoit à finir sa vie civile par une action aussi glorieuse que seroit la reprise de Mets. Enfin son interêt y étoit mêlé, comme par tout ailleurs : car il avoit apperçu que le Luxembourg étoit la plus foible de ses Provinces, & que les François l'avoient conquise autant de fois qu'ils y étoient entrez. Il prétendoit donc les empêcher d'y remettre le pied, en retenant les Villes de Mets, de Toul & de Verdun, après qu'il les auroit recouvrées, & en les fortifiant de sorte, qu'elles fussent devenuës imprenables.

Mais son dessein étoit trop vaste pour demeurer long-temps secret ; & les Espions de la France en Allemagne le découvrirent aussi-tôt que l'on commença à préparer les choses nécessaires pour l'executer. On prévoyoit assez que Mets seroit le premier attaqué : car outre que cette Ville étoit plus avancée que Toul & que Verdun, on étoit persuadé que celles-ci suivroient sa fortune. Il y falloit donc envoyer un Chef de naissance, de valeur, de merite & de réputation ; & quoi qu'il n'y eût alors personne à la Cour qui possedât ces quatre qualitez dans une proportion si convenable à l'Emploi dont il s'agissoit, que le Duc de Guise, il ne l'auroit pourtant jamais obtenu, si la Providence Divine qui cherchoit à le rendre le plus illustre Prince de son siécle, afin de l'opposer ensuite avec plus de fruit à l'Herefie naissante, n'eût écarté par une adresse admirable les qua-

Dans les causes secrettes du Siége de Mets.

1552. Liv. III. tre personnes qui vrai-semblablement lui devoient être preferées, ſçavoir le Duc d'Aumale ſon frere, le Maréchal Duc de Boüillon, l'Amiral de Châtillon, & Villars. La Ducheſſe de Valentinois n'auroit pas manqué d'obtenir le Gouvernement de Mets pour le Duc d'Aumale ſon gendre, ſi elle l'eüt moins aimé: mais la crainte qu'il ne périt dans une occaſion ſi dangereuſe, la réduiſit à négliger les ſollicitations qu'il lui fit pour avoir la permiſſion de s'enfermer dans Mets. Elle ſe rendit auſſi d'elle même capable de concevoir que le Duc de Boüillon ſon autre gendre aimoit trop les feſtins, & n'étoit pas aſſez vigilant pour s'expoſer au hazard de paſſer les ſemaines entieres ſans ſe coucher, & de ſupporter une longue famine; & le Connêtable tout paſſionné qu'il étoit pour la gloire de l'Amiral ſon neveu, & de Villars ſon beau-frere, ſuſpendit le deſſein qu'il avoit formé de demander en même temps la Commiſſion de Mets pour l'Amiral, & le Commandement du Camp-Volant deſtiné pour y cônduire des munitions, lors qu'il apprit que ſept Princes ſe vouloient jetter dans la Place, & qu'un Camp-Volant ne ſuffiroit pas pour la ravitailler. Il prévit ſagement que le Duc d'Enguien & le Prince de Condé qui étoient au nombre des ſept, n'obéiroient pas volontiers à l'Amiral, & il conſentit au choix du Duc de Guiſe, par la néceſſité abſolue où il ſe vit réduit de prendre en Lorraine la plùpart des choſes dont on avoit beſoin. Ce qui ne feroit pas ſi facilement accordé, ſi l'on n'y mettoit pour Chef un Prince Lorrain,

La Ville de Mets ſcituée ſur les bords de la Mo-

Moselle & de la Seille étoit alors plus grande 1552.
des deux tiers qu'elle n'est presentement : car Liv. III.
outre qu'elle avoit cinq vastes Fauxbourgs enfermez de murailles, dont l'étenduë égaloit du moins celle de la Ville, il y avoit encore un Quartier que l'on fut obligé d'abattre, parce qu'il étoit entierement commandé par des éminences voisines. Le Duc de Guise y arriva en poste au commencement d'Août, afin de le visiter, & d'en reconnoître les deffauts. Il ne dédaigna pas de porter la honte pour les reparer ; & son exemple joint à celui des Princes de Bourbon, de Nemours, d'Elbeuf & de Martigues, des Comtes de la Roche-Foucault, & de Randan, des Seigneurs Strozzi, Biron, Gonor, Saint Remi & d'Antragues, qui l'imiterent, excita si puissamment le menu Peuple & la Garnison, que personne ne se dispensa de mettre la main à l'œuvre, non pas même les Dames. Les Païsans de Lorraine gagnez par les Amis du Cardinal de même Nom, porterent à l'envi leurs provisions dans Mets, qui furent exactement payées ; & Camille Marini se chargea de refondre l'Artillerie. Ensuite il fallut exercer aux Armes la Soldatesque presque toute levée de nouveau ; & pendant que le Duc de Guise s'occupoit à l'aguerir, il dépêcha Strozzi à la Cour pour rendre compte de l'état de Mets ; & pour sçavoir ce qu'il y auroit à faire avec le Marquis Albert de Brandebourg, qui témoignoit de vouloir camper sous le Canon de la Place. Le Roi répondit qu'encore que ce Marquis fût à ses gages, il n'avoit que trop de sujets de s'en deffier ; & qu'il falloit par consequent le tenir le

1552. Liv. III.

Dans la Lettre du Roi au Duc de Guise du 15. Avril.

plus que l'on pourroit éloigné de Mets, sous pretexte de l'occuper à faire le dégât sur les lieux où l'Armée Imperiale devoit passer: mais en effet pour empêcher qu'il ne diminuât les provisions que l'on amassoit avec tant de peine. Cette deffiance n'étoit pas vaine: car encore que l'Empereur pour marque de ressentiment eût proscrit ce Marquis, & qu'il eût animé toute l'Allemagne contre lui par des sanglans Edits affichez dans tous les Cercles de l'Empire; il ne laissoit pas de temps en temps de lui envoyer des Emissaires secrets, qui l'avoient enfin disposé non seulement à rentrer dans le Parti de la Maison d'Autriche; mais encore à promettre de trahir la France: en faisant accroire qu'il la servoit encore, & en s'approchant de Mets, afin de surprendre cette Ville à la premiere occasion que son adresse, ou la négligence prétenduë des François lui en feroient naître; ou du moins l'épuiser de sorte par les vivres qu'il demanderoit au Duc de Guise pour la subsistance de ses vingt mil hommes, qu'il ne lui en restât plus lors que l'Empereur se seroit approché pour en former le Siége.

Pour favoriser cette ruse, l'Empereur après avoir passé par Ausbourg & traversé le Duché de Virtemberg & le Palatinat, feignit de prendre le chemin de Spire; & son Armée commettoit par tout de si grands desordres, qu'il n'auroit pû s'empêcher d'y remedier, si le Duc d'Alve son Lieutenant General, n'eût donné des ordres secrets pour éloigner de sa présence ceux qui lui en pouvoient faire des plaintes. En même-temps le Marquis Albert aver-

averti qu'il venoit d'entrer dans Mets deux cent cinquante Hommes d'Armes, autant de Chevaux-Legers, & huit Enseignes de Gens de Pied, se saisit de Roranger, sous pretexte d'être plus proche du Duc de Guise en tout évenement; mais en effet pour executer son infâme projet, ou du moins pour enlever ce que l'on voudroit introduire dans Mets. Le Compliment qu'il envoya faire à ce Duc, fut suivi de la demande des vivres nécessaires pour la subsistance de ses Troupes. Le Duc de Guise lui envoya du Pain & quelques Tonneaux de Vin, & le pria cavalierement de l'excuser s'il ne le regaloit mieux; parce qu'il n'étoit pas en lieu d'exercer sa magnificence; & que le peu dont il lui faisoit present, étoit pris de ce que son Intendant avoit mis à part pour l'entretien de sa Maison durant le Siége qu'il attendoit. Le Marquis Albert feignit de ne pas entendre l'honnête refus, pour l'avenir, caché sous ces paroles; & redoubla son importunité le jour suivant. Le Duc de Guise au lieu d'envoyer des vivres, lui dépêcha Strozzi, pour lui remontrer qu'il faisoit tort à la réputation que sa longue experience à la Guerre lui avoit acquise, de prétendre tirer des munitions de bouche d'une Place menacée de Siége. Le Marquis Albert n'osa nier la proposition generale de Strozzi: mais il soûtint que ce n'étoit point à Mets qu'en vouloit l'Empereur, & le prouva par la fausse marche de ce Prince; mais il demeura muet après qu'on lui eut montré des avis authentiques d'Allemagne, qui portoient que Maurice de Saxe & les autres Princes Protestans n'avoient accordé leurs Trou-

1552. Liv. III.

Dans la Négociation de Strozzi avec Albert de Brandebourg.

pes,

1552. pes, que sur la parole qu'on leur avoit donnée
Liv. III. de ne les employer qu'à recouvrer les trois Villes Imperiales de Mets, de Toul & de Verdun. Il demanda seulement à quoi la France trouvoit bon qu'il s'occupât, en attendant qu'il se pût rendre à l'Armée Royale que le Connêtable devoit bien-tôt mener sur la Frontiere de Champagne; & Strozzi lui répartit qu'il lui conseilloit de donner cependant la Franche-Comté pour Quartier de rafraîchissement à ses Gens de Guerre; & qu'il y trouveroit des gens qui depuis prés de cent ans n'avoient pas souffert les incommoditez de la Guerre: Que son Armée s'engraisseroit de leur substance: Qu'en consumant leurs vivres, il leur ôteroit le moyen de les porter au Camp Imperial devant Mets; & que lors qu'il seroit pressé, il trouveroit toûjours une retraite assurée auprés du Connêtable de Montmorency. Le Marquis témoigna d'agréer cette ouverture; & demanda des Guides pour le conduire: mais à peine eut-il fait deux journées de chemin, qu'il retourna sur ses pas, sur la nouvelle qu'il disoit avoir receuë que les Comtes de Rœux & de Bures marchoient avec les forces des Païs-Bas pour l'envelopper d'un côté, pendant que l'Empereur qui s'approchoit à grandes journées, l'attaqueroit de l'autre. Il l'écrivit au Duc de Guise; & voyant qu'on n'y ajoûtoit point de foy, il voulut détourner de leurs Ouvrages les Travailleurs du même Duc, en le conjurant de leur faire dresser un Pont de Bateaux sur lequel ses Allemands pussent passer la Moselle. Le Duc de Guise repartit que ses Ouvriers étoient trop pressez

presser d'achever les Fortifications de Mets, pour les discontinuer : mais il lui envoya tout ce que l'on put trouver de Barques au Pont à Mousson, & il l'exhorta de s'en servir en la maniere qu'il estimeroit la meilleure. Le Marquis Albert se plaignit de l'incivilité du Duc de Guise, & cherchant prétexte de rompre avec lui, demanda qu'il lui renvoyât les Soldats qui s'étoient debandez de son Armée pour renforcer la Garnison de Mets. Le Duc de Guise répondit qu'il n'y en avoit aucun ; & le Marquis Albert se radoucissant tout d'un coup, fit semblant de vouloir camper au lieu que le Duc de Guise & lui jugeroient plus avantageux pour la fermeté de Mets. Il lui manda qu'il choisit l'endroit le plus commode pour une entrevue ; & cette proposition étoit d'autant plus dangereuse, que le Marquis Albert avoit dessein d'arrêter le Duc de Guise, & d'oter ainsi à la Garnison de Mets le Chef dont elle avoit besoin pour une vigoureuse defense. Mais cet artifice étoit trop grossier pour réüssir, & le Duc de Guise trop adroit pour ne se pas tirer d'affaire, sans sortir des termes de la civilité. Il écrivit au Marquis qu'il étoit bien fâché que les Loix trop rigoureuses de la Discipline Militaire defendissent aux Gouverneurs des Places d'en sortir pour quelque cause ou pretexte que ce fut, lors qu'elles étoient menacées d'un Siege prochain ; mais que s'il plaisoit au Marquis de faire une course à Mets, il y recevroit tout l'honneur que l'on pouvoit rendre à sa qualité & à son mérite.

1552. Liv. III.

Dans la Relation des ruses du Marquis Albert.

Ce n'étoit pas là ce que souhaitoit le Marquis

1552. Liv. III. quis Albert : car outre qu'il prevoyoit qu'on ne le laisseroit pas entrer le plus fort dans Mets, il apprehendoit que lors qu'il y seroit, on ne lui fit rendre un compte exact des sommes du Roi qu'il avoit touchez sans rien entreprendre pour le service de Sa Majesté. Il accepta neanmoins en apparence le Rendez-vous qui lui étoit offert, & il fit toutes les démarches qui servoient à persuader qu'il vouloit visiter le Duc de Guise. Il envoya plusieurs fois des personnes qui feignoient d'être de sa suite, afin d'introduire dans Mets, sous cette couleur, un plus grand nombre de Soldats affidez. Mais il survenoit toujours des obstacles qui l'arrêtoient nécessairement dans son Camp, & qui durerent jusqu'à ce qu'il eut inventé cette nouvelle ruse. Il fit representer au Duc de Guise qu'il seroit bien aise de donner au Roi de France des gages de sa foi : & il le conjura de recevoir dans Mets quatre de ses plus gros canons, & le plus pesant du bagage de son Armée, sous pretexte des pluyes continuelles, qui avoient detrempé les chemins, de sorte qu'il étoit impossible de les traîner. Le Duc de Guise y consentit ; mais en même tems il fit sortir de Mets les Soldats [illegible] du Marquis, qui s'y étoient déja glissez, au nombre de quatre cens. Le Marquis Albert en envoya d'autres, sous pretexte d'acheter ce qui leur étoit nécessaire, & le Duc de Guise trouva cet expedient pour les satisfaire sans courir de risque. Il fit etaler un Marché pour eux hors des murailles, & neanmoins sous le Canon de la Place ; & il pourvut de telle sorte à la seureté des Vendeurs, qu'on ne leur pouvoit faire de violence. Ainsi

Ainsi le Marquis aprés avoir épuisé ses finesses, 1552.
fut contraint de redemander encore une fois Liv. III.
ses Soldats debandez : à quoi le Duc ne fit point d'autre replique, sinon qu'il y avoit déja répondu.

L'Empereur irrité de ce que la méchanceté du Marquis Albert ne reüssissoit point, leva le masque : publia nettement son dessein : s'avança jusqu'à la Ville de deux ponts ; & commanda quinze cent chevaux, pour empêcher le dégat des François dans le Païs Messin. Mais ils le trouverent achevé ; & le Marquis Albert, avant que de se déclarer contre le Duc de Guise, redemanda son canon & son bagage, qui lui furent rendus. Il alla camper ensuite au Pont a Mousson, d'ou il empêcha de passer le renfort que le Connétable envoyoit au Duc de Guise, & commença ses actes d'hostilité par cette effroyable ingratitude. Le Duc de Guise ainsi réduit a ménager ce qu'il avoit de gens, manda la Garnison de Roque-de-mare, place trop foible, pour attendre l'Armée Imperiale, & la fit passer sans perte a la vüe de Thionville avec son Artillerie, qu'elle avoit brisée & chargée sur des bêtes de somme. Le stratageme dont on usa pour y parvenir, fut d'envoyer le Duc de Nemours & le Comte de la Roche-foucauld, qui s'avancerent jusqu'a un Village si proche de Thionville, que la Garnison de cette Place fut obligée de sortir pour les repousser ; & pendant qu'on l'amusoit par de legeres escarmouches, ceux de Roque-de-mare filerent le long des murailles, sans être poursuivis. On acheva cependant la Vendange dans le Païs Mes-

 sin ;

1552. lui ; & le Duc de Guise, aprés l'avoir achetée
LIV. III. des particuliers, & fait toute conduire dans Mets, employa les Vignerons à ajoûter ce qui manquoit aux Fortifications. Pour en hâter la perfection, il en distribua le soin & la garde aux Officiers subalternes : le Duc d'Enguien & le Prince de Condé eurent depuis la porte de Thionville jusqu'à la Seille : le Duc de Nemours depuis la Seille jusqu'à la Moselle : le Prince de la Roche-sur-Yon le Pont sur la Moselle : le Marquis d'Elbeuf & le Grand Prieur, Freres du Duc de Guise les moulins de la Seille : Strozzi & les Fils aînez du Connêtable, Montmorenci & d'Anville la porte de la Seille : Gonnort le retranchement au dedans qui la deffendoit : le Duc de Castro l'espace qui s'étendoit entre la porte de Saint Thibault & celle de Champagne : les Comtes de la Roche-foucauld & de Randan son Frere, les Boulevars de la Porte-Moselle ; & le Vidame de Chartres, depuis la porte de [illegible], jusqu'à celle du [illegible]. Il seroit inutile de nommer les Commandans des autres lieux, parce qu'ils furent souvent changez.

La prévoyance du Duc de Guise ne s'arrêta point aux précautions ordinaires, & elle alla si loin, que l'Histoire ne marque point de Siége soûtenu avec moins d'incommoditez pour les Assiegez, que celuy de Mets. Les Faux-bourgs furent entierement démolis, & les cinq fameuses Eglises des Monasteres qu'ils contenoient, [illegible] de sorte qu'il étoit aisé de les faire choir à l'approche des Ennemis. On chercha des Moulins à bras, pour s'en servir, au cas que les deux riviéres fussent rendues inutiles :

inutiles : Il y eut des Hôpitaux separez pour les Pionniers & pour les Soldats. On ne permit aux hommes d'armes de garder que deux chevaux & autant de valets : & aux Chevaux-legers qu'un valet & un cheval, & le reste fut renvoyé dans les Garnisons voisines. Dix Fantassins avoient un goujat, & chaque Enseigne six chevaux. Les bouches inutiles sortirent volontairement, apres qu'on leur eut accordé d'emporter tout ce qu'elles possedoient, excepté le bled. La Ville fut nettoyée avec une prodigieuse exactitude, & l'on destina des hommes & des chariots, pour enterrer les personnes à mesure qu'elles mouroient. Enfin les Ecclesiastiques eurent l'entiere liberté de leurs fonctions, à la réserve des cloches, dont le son fut interdit, à moins que le Duc de Guise n'en ordonnat d'une autre maniere.

Dés que l'Empereur fut arrivé à Thionville, le Duc d'Alve, & le Marquis de Marignan commencerent pour reconnoître Mets, avec trois mil Espagnols, dix mil Allemands, & deux mil chevaux, jusqu'à la belle Croix, où se fit la plus belle Escarmouche du siecle passé. Elle fut commencée par huit cent hommes de pied François, soûtenus de la Compagnie de Lorraine sous la Brosse le pere, & de deux cent Chevaux-legers commandez par Randan. L'inégalité des forces ne l'empêcha pas de durer presque tout le jour ; & les Assiegez prirent si bien leurs mesures, qu'ils n'y perdirent que le brave Maligny, * & peu de Soldats. Le Duc d'Alve demeuré Maître de ce poste, s'y logea, & dressa une batterie contre le quartier situé entre la Moselle & la Seille. Mais il

Dans la relation de l'attaque de la Belle Croix.

* Il étoit neveu du Vidâme du Chartres.

1552. s'avança si peu, qu'il fut obligé d'attendre
LIV. III. l'Armée des Pais-Bas, que menoient le Prince de Barbançon, & les Comtes d'Egmont, du Roeux, de Nassau & de Brederode, afin qu'elle l'escortât au passage du Pont de Magni. Sa prévoyance ne fut pas inutile: car il y trouva les Ducs de Nemours & de Castro, le Vidame de Chartres & la Roche foucauld, qui ne lui laisserent passer la Seille, qu'aprés qu'ils lui eurent tué force braves gens. Il campa dans les ruines des Faux-Bourgs de Saint Arnou & de Saint Clement. L'Armée de Flandre occupa par son ordre la coline de Chatillon: & celle du Marquis Albert, le poste de Pontifrano, aprés qu'elle eut défait une partie de l'Armée Françoise, commandée par le Duc d'Aumale.

Ce Prince, troisiéme Frere du Duc de Guise, avoit de la vigueur & du courage; mais non pas assez de retenuë pour éviter les dangers de la prosperité. La Duchesse de Valentinois sa belle mere lui avoit procuré le Generalat de la Cavalerie, & fait inserer dans ses Provisions, qu'il pourroit même commander toute l'Armée en l'absence du Connétable de Montmorency. Il n'en fallut pas davantage pour lui inspirer le dessein de se signaler par une tentative extraordinairement hardie. L'Ambassadeur du Frangipani lui avoit appris que l'Infanterie du Marquis Albert étoit sur le point de se revolter faute de solde: d'où il conclut qu'elle ne combattroit point, & il se mit aussi tôt aux trousses des Allemands avec sa Compagnie d'ordonnance; celles de Vendome, de Sancerre & d'Annebaut, sept Escadrons de

de Cavalerie legere, & les plus aguerris Fantassins de l'Armée Françoise. Il atteignit le Marquis Albert auprès de Saint Nicolas, le vingt-neuf d'Octobre mil cinq cent cinquante-deux : mais il ne le trouva pas en l'état qu'on lui avoit representé. 1552. Liv. III.

Ce Marquis, dont la presence d'esprit étoit admirable, quoi qu'il fût d'ailleurs le plus brutal des hommes, observa que le Duc d'Aumale n'avoit pas dix mille hommes. Et pour profiter de cette inegalité, il se tourna vers ses Officiers. Il ne s'amusa point à les faire souvenir de l'ancienne vertu Germanique, comme racontent les Historiens Allemands & François : Il leur representa seulement qu'il y auroit de la honte de ceder à un Ennemi plus foible de la moitié qu'eux, & leur montrant les beaux Manteaux d'écarlatte de la Noblesse de France, il les assura qu'il les alloit tous enrichir, pourvû qu'ils eussent le cœur de soûtenir seulement la premiere charge. Et de fait, il détacha la moitié de son Armée sous le Langrave de Lichtemberg, qui faisant le circuit d'une colline sans etre aperçû, investit le Duc d'Aumale, & l'attaqua par derriere, pendant que le Marquis Albert se deffendoit avec une vigueur extraordinaire par devant. Ainsi les François surpris dans le temps qu'ils pensoient surprendre, rendirent peu de combat, & furent tuez ou prisonniers, excepté du Fraizet & quelques autres qui se trouverent assez-bien montez pour éluder la poursuitte des Vainqueurs. Il y mourut cent cinquante Gentilshommes, & les autres furent mis à rançon. Le Vicomte de Rohan tomba entre les mains de

Rabutin dans la relation de ce combat.

1552. deux Allemands, qui disputerent à qui il de-
Liv. III. meureroit. Il leur disoit assez que sa rançon seroit suffisante pour les mettre tous deux à leur aise: mais comme il ne sçavoit point le Latin, & qu'on n'entendoit pas son François, ceux qui le tenoient ne pouvant s'accorder, le plus foible des deux qui apprehendoit de le perdre, s'il faloit l'emporter à la pointe de l'épée, lui déchargea son pistolet dans la tête, & le renversa mort. Le Seigneur d'O courut le même risque: mais il s'en tira par de magnifiques promesses qu'il fit en Latin à deux Capitaines de Cavalerie, qui le sauverent à peine de la fureur de leurs Soldats. Le Duc d'Aumale blessé en divers lieux, fut trouvé parmi les morts, & porté dans la tente du Marquis, qui le fit penser avec d'autant plus de soin qu'il étoit assuré d'en tirer une grande somme d'argent. Six jours aprés les Vainqueurs arriverent devant Mets, & prirent le poste de Saint Martin qui leur avoit été reservé; d'où ils s'étendirent du coté d'Occident, & sur le bord de la Moselle, & dresserent une batterie de vingt Canons, qui ne cessa de foudroyer durant huit jours les remparts des Assiegez.

Le préjudice qu'avoit apporté à leurs affaires l'imprudence du Duc d'Aumale, n'empêcha pas le Duc de Guise d'agir avec autant de generosité, que s'il n'eût rien sçu de la disgrace de son frere, & de traiter ses Ennemis aussi civilement que s'ils fussent demeurez à son égard dans les voyes autorisées par les Loix de la bonne Guerre. Un Esclave Maure de Loüis d'Avila, Grand Escuyer de l'Empereur, deroba à son Maitre un trés-beau Cheval d'Espagne,

gné, & se sauva dessus dans Mets: mais il ne 1552.
le put faire si secrettement que d'Avila ne le Liv. III.
sçût. Il envoya un Trompette au Duc de Guise, pour le prier de lui renvoyer le Maure qui l'avoit volé, afin qu'il le punît; avec ordre de ne faire aucune mention du Cheval. Le Duc de Guise fit chercher l'Esclave qui se trouva facilement; mais il avoit déja vendu le Cheval. On se contenta de sçavoir qui l'avoit achepté, & le Duc en ayant rendu l'argent le mit entre les mains du Trompette, pour le rendre a d'Avila.

Dans le Journal du Siege de Mets

Il s'excusa de ne pouvoir faire de même de l'Esclave, par la plus ancienne & la plus indispensable des Loix Françoises, qui accordoient la liberté a ceux qui mettoient le pied dans le Royaume, quelque fut la cause qui les y menât.

L'Empereur que la goute avoit obligé de demeurer a Thionville, en partit le vingt de Novembre, & se logea au quartier du Duc d'Alve, dans une espece de maison qu'on lui avoit bâtie a la hâte des ruines des Faux-bourgs. Il fit changer a son arrivée les batteries que les Assiegeans continuoient en divers lieux; & il les reduisit a celle de la Porte de Champagne, qu'il renforça de trente-six grosses Pieces, outre les quinze qui y étoient déja, sur le rapport d'un Ingenieur Italien qui étoit entré dans Mets, a la faveur de la langue Françoise qu'il parloit admirablement, & en avoit reconnu tous les défauts. On n'avoit point encore vu de fracas si terrible que fut celui la. Et Jean Manriquez, General de l'Artillerie Imperiale, se piqua de faire voir au

1552. Liv. III.

Connêtable de Montmorenci, que l'on pouvoit ajoûter quelque chose à ce qu'il avoit fait devant Ivoy. Le bruit de la sienne s'entendoit non seulement de Strasbourg, mais encore de quatre lieües d'Allemagne au delà du Rhin; & la Cime de la grosse Tour qui defendoit la Porte de Champagne du côté de la Moselle, fut enfin abatuë. La joye des Assiegeans se fit alors entendre par des cris extraordinaires; mais elle ne fut pas de longue durée. Comme le bruit qu'elle faisoit dans l'obscurité l'avoit excitée, elle cessa aussi-tôt que la poussiere eut été dissipée; lorsqu'on eut observé qu'il y avoit derriere un Terre-plein solide, plus haut de huit pied que la brêche. La longueur des nuits favorisoit également les approches d'une part, & les reparations de l'autre; & le Duc de Guise averti par un Espion que les Ennemis se preparoient à livrer un assaut à la Tour d'Enfer, en donna la garde au fameux Armand de Biron, en qui l'on remarquoit déja des talens extraordinaires pour toutes les fonctions Politiques & Militaires. Les braves de la Garnison passerent la nuit dans une maison voisine, & l'Infanterie Espagnole s'étant presentée pour l'attaque, fut saluée d'un si beau feu, qu'elle suspendit son ardeur pour quelqu'autre plus favorable occasion.

[illegible]gua dans le Siege de Mets.

Le Duc de Guise encouragé par ces heureux commencemens, écrivit au Roi que l'Empereur étoit désormais tellement engagé devant Mets, qu'il ne s'en pouvoit retirer sans perdre sa reputation; & que comme la Place étoit cependant en état de mépriser toutes ses

ses efforts, & de lui faire recevoir l'affront 1553.
qu'il apprehendoit plus que la mort; le Con- Liv. III.
nêtable de Montmorenci pouvoit èmployer
l'Armée Françoise à recouvrer Hedin, que le
Comte de Rœux avoit surpris par la faute de
Saint Simon qui en étoit Gouverneur. Cet
avis étoit de trop grande importance pour être
négligé; & l'Amiral de Châtillon qui conservoit sa Charge de Colonel de l'Infanterie Françoise, en attendant que d'Andelot son frere, à qui elle étoit destinée, sortit de prison, mena du Renfort au Duc de Vendôme, qui avoit investi Hesdin. La Batterie fut dressée du même coté que les Espagnols venoient de foudroyer; & les réparations qu'on venoit de faire étant trop fraiches pour résister à une longue impetuosité, le Fils du Comte de Rœux qui commandoit dans Hesdin capitula; quoi que son Pere en l'y laissant l'eût menacé de le poignarder lui-même, s'il en sortoit par aucune composition.

Le recouvrement de cette Place rétablit la reputation des François décheue depuis la prise du Duc d'Aumale; & leur donna lieu de mieux esperer à l'avenir. François de Cleves, Duc de Nevers, s'étoit campé à Vaucouleurs, ou il avoit assemblé des Troupes considerables du débris de celle de l'Empereur. Comme il étoit toujours à l'erte, il enlevoit la meilleure partie des Convois qui passoient des Pais bas, au Camp de l'Empereur; & il le réduisit ainsi à de telles nécessitez, que les Soldats Italiens & Allemands désertoient à tous momens, & se sauvoient à Vaucouleurs.

1552. Le Duc de Nevers les y recevoit civilement,
Liv. III. & leur faisant parler par des Capitaines de leur Nation, qu'il avoit attirez pour cet effet, les obligeoit à prendre parti sous ses Enseignes. A mesure que leur nombre croissoit, les Imperiaux étoient resserrez; & de là vinrent principalement les maladies qui rendirent inutiles les meilleurs Soldats qui restoient devant Mets. L'Empereur pour se décharger de les entretenir, envoya l'Amoral, Comte d'Egmont, avec deux mil Chevaux, & six mil Hommes de Pied devant la Ville de Toul, que les François n'avoient pû fortifier, à cause de la peste dont elle etoit affligée; mais le Duc de Nevers qui avoit pressenti le dessein de ce Comte, se jetta dans la Place avec un Renfort qui lui fit perdre l'envie de l'attaquer. Les Ecrivains d'Espagne pour favoriser l'honneur de l'Empereur, publierent que ce n'avoit pas été tout de bon que l'ordre de recouvrer Toul avoit été donné; & que Sa Majesté Imperiale n'auroit eu garde de commettre cette faute; puisqu'elle sçavoit qu'en prenant Mets, Toul se rendroit de lui-même; & qu'au contraire Toul sans Mets, lui seroit absolument inutile. Ils ajoûterent que le même Empereur n'avoit détaché le Comte d'Egmont, qu'aprês avoir perdu l'esperance de réüssir au Siége de Mets; & ne l'avoit envoyé du côté de Toul, que pour mettre en sûreté une partie de ses Canons, sous pretexte de les occuper a battre cette Place. Mais il étoit aisé de justifier que l'Empereur n'étoit point encore hors d'esperance du succés, puis qu'il commençoit seulement alors

de

de prendre ses mesures pour l'assaut general dont on parlera bien-tot; & que s'il eut eu un détachement a faire, sans dessein sur Toul, ç'auroit infailliblement été pour renforcer le Quartier du Marquis Albert de Brandebourg, qui en avoit d'autant plus de besoin, que la mortalité y étoit sans comparaison plus grande que dans les autres. Comme les François lui en vouloient particulierement, a cause de sa perfidie à leur égard, ils n'oublioient rien de ce qui servoit a l'incommoder davantage; & la difficulté qu'il faisoit de laisser approcher de son Camp les Trompettes du Duc de Guise, envoyez pour s'enquerir de la santé du Duc d'Aumale son frere, augmentoient les visites qu'on lui rendoit. La plus considerable fut une sortie de Biron, de la Roche-Foucauld & de Randan, qui penetrerent jusqu'a son Artillerie, & emmenerent Prisonniers ceux qui en avoient le soin. Ils reconnurent que le Camp de ce Marquis n'étoit plus qu'un Cimetiere, & que ce qu'il y restoit de sain pouvoit a peine suffire pour assister les Malades. La Brosse & Saint Luc, trouverent presqu'en même état le quartier de l'Empereur, où ils donnerent: Ils s'étoient proposez de pousser jusqu'a la maison qu'on lui avoit bâtie a la hate, si la Cavalerie de Bourgogne ne les eut contraints de tourner bride, aprés leur avoir tué Roquefeuille & Fontrailles.

Dans le Commentaire du Marechal de Biron.

Le quinze de Decembre la bréche fut jugée raisonnable, & l'Empereur crut qu'il valloit mieux livrer a la Place un assaut general, que d'attendre que la rigueur de l'hyver & les ma-

1552. lades eussent achevé de consumer ce qui lui
Liv. III. restoit de vaillans hommes. Il le mit en deliberation dans un Conseil extraordinaire, & il ne laissa pas de le faire résoudre, quoi qu'aucun de ses Officiers Generaux n'eût été de son avis, & qu'au contraire ils lui eussent remontré qu'il n'y avoit pas d'apparence d'exposer des Troupes à demi ruinées, & par consequent découragées, à l'élite de la Nation Françoise enfermée dans Metz, à dessein d'y perir ou de la deffendre. L'Empereur n'oublia rien de ce qui regardoit l'ordre de l'attaque, & l'on remarqua qu'il avoit rangé les Allemands à la droite, les Italiens à la gauche & les Espagnols au milieu, afin d'inspirer de l'émulation à l'une de ces trois Nations, par la veuë de ce que feroient les deux autres. Mais lorsqu'elles furent assez aprochées de la breche pour distinguer les Objets, leur ardeur fut universellement suspenduë : tant la presence d'une mort inévitable, étonne les courages les mieux disposez par la nature, ou par l'habitude a la mépriser. Ils aperçurent le Duc de Guise, & les sept autres Princes assiegez, a la tete d'un Corps de huit mille hommes qui les attendoient, avec une résolution qui paroissoit assez sur leurs visages, quoi qu'ils gardassent un profond silence. Le feu de vingt Canons chargez de cartouche qu'il falloit essuyer avant que d'en venir aux mains, avec les François, arrêta les Soldats Imperiaux, & leurs Officiers n'oserent les presser, lors qu'ils firent reflexion que des premiers bataillons, qui monteroient à l'assaut, apparemment il ne s'en sauveroit personne : Et que si ce grand carnage

ge jettoit la consternation parmi les Assiegeans, elle deviendroit en un moment si generale, que l'Empereur seroit abandonné; & courroit risque d'être pris par la Cavalerie du Duc de Guise, qui ne manqueroit pas de sortir ni de se mettre à ses trousses: Ainsi les deux Partis demeurerent sans action, comme si c'eût été d'un consentement mutuel; parce que le Duc de Guise avoit deffendu à ses Gens de tirer avant qu'il leur en eût donné le signal: Et l'Empereur qui s'étoit mis en un lieu propre à considerer l'attaque, remarquant que ses Troupes faisoient alte à contre-temps, en devina la cause. Il se fit porter vers les premiers rangs, pour leur redonner par sa presence la hardiesse qui leur manquoit. Mais ses prieres & ses menaces furent également impuissantes; la bréche lui parut si vaste qu'il ne put comprendre la raison pour laquelle tant de vieux Soldats refusoient d'y monter. Elle étoit de quatre-vingt dix pas, & de plus aux deux cotez il y en avoit une de vingt, & l'autre de trente. 1552. Liv. III.

Cependant il y avoit à craindre un soulévement de leur part, en les obligeant par force d'y monter; & l'Empereur qui en prévoyoit la terrible suite, les fit retirer. Il se contenta de leur dire pour tout reproche, qu'il avoit autrefois été suivi dans les Combats; mais qu'il ne voyoit plus maintenant d'hommes à l'entour de lui. Ce peu de mots qui lui échapperent suffit pour montrer quelle foi on doit ajouter aux Historiens d'Espagne, lors qu'ils supposent que l'assaut n'avoit point été commandé, dans l'intention qu'il fut en effet levé;

1552. LIV. III. vre; mais seulement pour faire une montre des forces Imperiales aux Assiegez, qui fut capable de les intimider, & de les exciter a se rendre par le desespoir de resister a tant de gens, où l'on croyoit qu'ils entreroient. Il sembla neanmoins, peu de jours aprés, que la fortune voulut faire reparation a l'Empereur, de l'injure qu'elle venoit de lui faire. Le Comte de Charni, la Faye ou Arti, Crequi, Riberac, Vitri, Torsi, & la Rochalais, sortirent sur le quartier des Flamands, qu'ils trouverent si bien preparez a les recevoir, que la Faye & Vitri demeurerent prisonniers; & la Rochalais fut blessé a mort.

Cet avantage inspira le dessein à la Cavalerie Imperiale de s'approcher de Mets, a la portée du pistolet; mais elle y trouva des Mousquetaires cachez, qui la contraignirent de se retirer à toute bride. Henri Manriqués qui en étoit Lieutenant, envoya le lendemain un Cartel au Duc de Guise, pour demander un homme qui rompit contre-lui une Lance en faveur des Dames, & le Duc de Guise permit a Randan de sortir. Les deux Champions étoient convenus, que celui qui blesseroit le Cheval de l'autre seroit vaincu; la précaution qu'ils apporterent pour s'en empécher rendit leurs trois premieres courses inutiles: A la quatriéme, Randan fit tomber la Lance de Manriqués, & la remporta dans la Ville pour marque de sa Victoire.

Le Vidame de Chartres, le Prince de Condé, le Duc de Castro, Entragues & la Brosse, entrerent en même-temps dans le quartier du Marquis Albert, & renverserent force Tentes,

tes, avant qu'on put être en étât de les repouſ- 1552.
ſer. L'Empereur ne continuoit plus le Siége Liv. III.
depuis quinze jours, que pour montrer que ce n'étoit point la lâcheté de ſes Gens qui le contraignoit de le lever; & ſes ouvrages ſous terre étoient avancez, de ſorte qu'il y avoit une mine prete à joüer ſous la Tour d'Enfer. Il étoit neanmoins ſi peu perſuadé de l'effet qu'il en devoit attendre, qu'il leva le Siége ſans y faire mettre le feu, & il ſe retira dans Thionville, le quinze de Janvier mil cinq cent cinquante-trois, laiſſant trente mille Soldats enterrez aux environs de Mets.

Son départ ne put être ſi ſecret, que les Aſſiegez ne ſe miſſent à ſes trouſſes: Et le Prince de la Roche-ſur-Yon, Noailles & Strozzi, deffirent à ſa veue l'Eſcadron de quatre cent Chevaux, deſtiné pour favoriſer ſa retraitte. Le Duc d'Alve, le ſuivit le lendemain en ſi bon ordre, qu'il ne reçut aucun échec: Mais ceux qui l'avoient inutilement pourſuivi, trouverent dans les quartiers qu'il venoît de quitter un ſpectacle ſi déplorable, qu'il changea leur haine en pitié. On n'y voyoit que des Gens à demi morts, qui n'avoient pû ſe tirer de la boue, où ils étoient comme enſevelis, & des reſtes de cadavres qu'on n'avoit pas eû le loiſir de mettre aſſés avant en terre.

Ceux qu'on avoit enſevelis ne laiſſoient pas de montrer une partie de leurs membres; parce que la pluye avoit détrempé & rendu mouvante l'argile dont on s'étoit contenté de leur mettre un demi pied deſſus; & l'on ne trouvoit

voit

1553. LIV. III. voit point de Tente qui ne retentit des plaintes de quelques malades. Il n'en falloit pas tant pour toucher un cœur veritablement genereux, comme étoit celui du Duc de Guise, ni pour lui faire ajouter à ses trophées tout ce que l'humanité la plus tendre y pouvoit contribuer. Il fit enterrer les morts & secourir tous les malades. Il donna charitablement des Barques pour conduire à Thionville, ceux qui se trouverent en état d'être transportez sans danger: Et les autres furent portez dans les Hôpitaux de Metz, où ils furent bien traittez, & envoyez sans payer de rançon, après qu'ils eurent recouvré leur santé.

Ainsi se termina le Siége le plus illustre de ceux qui ont été formez dans les derniers Siécles, sans qu'il y ait eu d'assaut: Et les Officiers du Duc de Guise n'userent pas moins civilement que lui, de leur avantage. On a déja remarqué que Jacques de Savoye Duc de Nemours, & François de Vendôme Vidame de Chartres, s'étoient renfermez dans la Place, & personne ne sera surpris de ce qui suit; quand on sçaura que c'étoient les deux plus Galans Cavaliers de l'Armée Françoise. Ils étoient si semblables en toutes choses excepté la naissance, que ceux qui les observoient tous les jours, avoient de la peine à leur assigner un different caractere. Ils étoient tous deux parfaitement beaux: Et cependant leur bonne mine, faisoit qu'on avoit peu d'égard à leur beauté; ils avoient une égale passion pour la Guerre; ils étoient propres a toute sortes de Combats; leur valeur penchoit tant soit peu

vers

vers la temerité; rien n'ètoit plus terible qu'eux, lors qu'ils avoient les Armes à la main contre l'Ennemi; & rien n'ètoit plus agreable, lors qu'ils portoient les mêmes Armes pour divertir les Dames, dans les courses de Bague, à la Barriere, aux Tournois & dans tous les autres exercices où la Noblesse de leur temps s'occupoit. Leur abord étoit facile, & leur entretien charmant; ils écrivoient avec toute la délicatesse dont étoit capable leurs langues, qui ne commençoient alors qu'à se polir. Ils réussirent dans l'invention des modes, & s'habilloient toûjours avec plus de magnificence & de propreté que les autres Courtisans. On se façonnoit sur leurs gestes, & sur leurs actions: Il y avoit autant de plaisir à les entendre raisonner dans un Conseil de Guerre, qu'à les ouir dans la conversation; parce que leur esprit s'élevoit aussi facilement dans les grandes affaires, qu'il s'abaissoit dans les bagatelles; & quoique leurs mouvemens ne parussent en aucune maniere contraints, il étoit si difficile de les imiter, que ceux qui tâchoient de le faire, passoient pour ridicules. Enfin ils avoient ce rapport qui ne s'est point trouvé dans les Heros les plus semblables de l'antiquité, sans en excepter même les fabuleux, que l'ûn & l'autre aimoit au dessus de lui: Qu'ils soûpiroient pour une même Dame, que leurs flâmes étoient sans jalousie, & sans refroidissement de leur amitié; & qu'autant que la conjecture peut s'étendre, ils étoient reciproquement aimez. La retraite des Imperiaux fit dresser à chacun d'eux sa partie pour les deffaire: & la brigade du Duc de Ne-

Dans leur comparaison.

Les têtes Couronnées.

1553. Nemours, atteignit au deça de Thionville une
Liv. III. troupe de Cavalerie Espagnole, qui se retiroit à petit-pas. Il se disposoit à la charger, lors que celui qui la commandoit fit signe qu'il vouloit parler; & il dit, que ses Gens étoient si foibles faute de nourriture, & leurs Chevaux si recrus, que les François n'auroient point de gloire à les vaincre: d'où il prit occasion de prier qu'on leur laissât continuer leur marche; & promit qu'en d'autres rencontres la Nation Espagnole ne seroit point ingratte d'une grace si particuliere. Ces paroles prononcées d'un ton qui témoignoit de la confiance sans aucune crainte, toucherent le Duc de Nemours, & réveillerent sa generosité. Il permit aux Espagnols d'aller en paix jusqu'à Thionville: & cette grace que les formalitez ordinaires de l'art militaire [illegible], sauva la vie la Campagne suivante, à plus de six mille François enfermez dans Terouenne.

Le Vidame de Chartres se mit aux trousses du Marquis Albert, qui par une obstination dont on ne put deviner la cause, étoit demeuré dans son Quartier jusqu'au huitiéme jour, aprés que l'Armée Imperiale avoit delogé. Comme les Allemands marchoient avec peu de discipline, il fut aisé de leur enlever quelques Escadrons détachez; & le Vidame se lassant de tuer & de faire des prisonniers, inventa cette ruse. Il fit descendre des Barques sur la Moselle, & se déguisant en Batelier, il invita les Allemands dont il parloit la langue, comme la Françoise, à mesure qu'ils se presentoient, d'entrer dans ses petits Batimens, afin

afin de passer l'eau, & d'oter aux François le moyen de les poursuivre, & il ajoûta que le Duc d'Alve l'avoit envoyé pour ce sujet. Les Alemands harassez & credules, s'embarquerent sur sa foi, & il les mena au nombre de quatre cent, à diverses reprises, en un lieu où ses gens étoient cachez, qui se découvrirent au signal qu'il leur fit, & investirent les Alemands. Ceux-ci se crurent alors perdus; mais le Vidâme se contenta de la peur qu'il leur avoit inspirée: Il leur fit grace de la vie & de la liberté; & il leur permit même de reprendre toutes leurs armes qui leur étoient tombées des mains, excepté l'Arquebuse. Cette civilité plut tellement à l'Empereur, qu'il envoya un Trompette pour remercier le Vidâme, qui avoit déja reçu la récompense de son honneteté: Car un jeune Soldat de ceux qui avoient été pris, redemandant une belle Prisonniere qu'il disoit etre sa femme, & le Vidâme ayant aussi-tot commandé qu'elle lui fût renduë, un des Prisonniers Imperiaux qui étoit present fut si touché de la courtoisie du Vidame, qu'il l'avertit de se sauver en diligence d'un Parti de deux mil Chevaux, qui l'accableroient infailliblement, s'il ne se retiroit à l'instant. Il se servit de l'avis qu'on lui donnoit, & l'evenement justifia qu'il avoit été veritable.

1553. Liv. III.

Monsieur de Tou dans son huitieme Livre.

L'échec que l'Empereur avoit reçu devant Mets fut si bien récompensé par une suite de prosperitez, par tout où ses Armes furent occupées, excepté l'Italie, qu'on ne demeura pas long-temps sans reconnoître que les François avoient tort de croire que la Fortune l'eut aban-

1553. Liv. III. abandonné : ſa reconciliation avec le Duc Maurice de Saxe & avec le Marquis Albert de Brandebourg n'avoit pas été ſi ſincere, qu'il n'eût ſujet de ſe deffier de ces deux Princes, qu'il voyoit à la tête de deux puiſſantes Armées ; & quoi que ſes Emiſſaires euſſent eté aſſez adroits pour rompre l'amitié qui étoit entre-eux, & même pour leur faire tourner l'un contre l'autre les forces qu'ils avoient levées contre lui, il ne laiſſoit pas néanmoins d'apprehender qu'ils ne ſe reuniſſent, ou du moins que celui qui ſurmonteroit l'autre, ne pouſſat enſuite hors d'Alemagne la Maiſon d'Autriche. Il falloit donc pour maintenir cette Maiſon, que la Providence Divine fit un de ces coups miraculeux qui l'avoient déja tant de fois tirée du bord du precipice, en diſpoſant les évenemens de ſorte, que ſes deux Ennemis ſe ruinaſſent mutuellement ; & que celui qui reſteroit vainqueur demeurât ſi foible, qu'il lui fut impoſſible de remettre une Armée ſur pied. C'étoit là la ſeule reſſource de l'Empereur, & elle arriva préciſément en la maniere qu'il la ſouhaittoit.

Les Princes de l'Empire s'étoient mêlez d'accommoder Albert avec Maurice, & avoient terminé leurs differends, quoique leurs Armées fuſſent en preſence l'une de l'autre. Il ne reſtoit qu'à ſigner le Traitté, & la Ceremonie avoit été remiſe au lendemain pour la rendre plus ſolemnelle. Albert avoit bu plus qu'à l'ordinaire pour s'en réjouir avec ſes Colonnels ; & le vin leur ayant inſpiré l'ardeur de combattre, ils ſortirent de leur Camp avec leurs Soldats, ſans ſe donner le loiſir de

de se ranger en bataille pour se couper la gorge avec les gens de Maurice, qui ne s'attendant à rien moins que de combattre, furent aussi contraints de se deffendre en tumulte. Comme ce choc tenoit plutôt d'une boucherie, que d'une bataille reglée, il fut si sanglant, que Maurice ne vainquit qu'en perdant la vie; & Albert se sauva à la verité, mais seul & tellement méprisé, qu'il ne trouva plus personne qui voulût s'enrôler sous ses Enseignes. Le bonheur de l'Empereur en ce point fut d'autant plus incomprehensible, qu'outre qu'il n'y avoit rien contribué, l'on trouva parmi les Papiers de Maurice un Traitté fait avec la France, pour la Conquête des Païs-bas; & le Duc de Brunsvic en avertit la Maison d'Autriche. De plus, le Duc Auguste, frere & heritier des biens, & non pas de la valeur de Maurice, au lieu de poursuivre ses desseins, se dévoua au service de l'Empereur, à condition d'être maintenu dans l'Electorat de Saxe, que Maurice avoit usurpé. Ainsi l'Empereur devenu plus puissant qu'il ne l'avoit encore été, & n'ayant plus d'autres ennemis que les François, voulut éprouver pour la derniere fois s'il lui réüssiroit de reduire leur Monarchie en Province. Les Païs-Bas l'importunoient extraordinairement de chasser cette Nation inquiéte de Teroüenne, d'où elle étoit tous les jours aux Portes des principales Villes de l'Artois & de la Flandres. S'il leur donnoit cette satisfaction, il seroit assuré de ne manquer ni d'argent, ni de vivres, ni de Gens de Guerre: mais la Place étoit forte de situation; & la nécessité d'en faire un Rempart contre les cour-

1553. Liv. III.

Sleidan à la fin de son Histoire.

1553. courſes de la Garniſon Angloiſe de Calais,
Liv. III. avoit oblige les Rois de France d'y ajouter tout ce que l'Art pouvoit contribuer à la rendre imprenable. Ces deux raiſons qui l'avoient depuis ſi long-temps exemptée de Siege, auroient encore détourné l'Empereur de l'attaquer, s'il n'eût été averti qu'elle manquoit de vivres & de ſuffiſante Garniſon; & que Eſtouteville Villebon, qui en avoit quitté le Gouvernement à Loſſes, n'y avoit laiſſé que peu de blé, & quelques Cornettes de Cavalerie Legere. L'importance donc étoit de l'inveſtir, avant que l'on y pût rien introduire, & l'Armée Imperiale s'aſſembla avec tant de ſilence, qu'elle parut ſur les Frontieres de Picardie, avant que l'on ſçût qu'elle étoit ſortie de ſes Quartiers d'Hyver. Jamais la France n'avoit été ſi prévenue de ſa bonne fortune qu'elle l'étoit alors, ni ſi obſedée de cette vaine lethargie, ou pour mieux dire, de cette vaine confiance qui l'avoit toujours ſaiſie quand elle avoit eu le vent en pouppe. La Cour étoit plongée auſſi avant dans les divertiſſemens publics & ſecrets, que ſi elle n'eût plus eu d'ennemis à craindre; & rien ne manquoit à la magnificence des Noces de Diane, fille naturelle du Roi Henri Second avec le Duc de Caſtro, auſquelles on avoit invité tout ce qui ſe trouvoit de jeune Nobleſſe ſous les armes. Quoi que le Cardinal de Ferrare eût écrit d'Italie que le Duc de Parme, frere de celui de Caſtro, étoit ſollicité par les Miniſtres d'Eſpagne qui lui offroient des conditions ſi avantageuſes pour le réunir avec l'Empereur ſon beau-pere, qu'il n'y avoit

avoit aucune apparence qu'il les refusât. Les 1553.
Courtisans de France publioient que l'Empe- Liv. III.
reur étoit mort, bien loin de s'imaginer qu'il s'apprêtât pour un Siége de consequence; & le Roi, au premier avis que Teroüenne étoit menacée, ne sçachant qui choisir pour la deffendre, se souvint d'Essé qui languissoit dans sa Maison d'Epanvilliers en Poitou, d'une jaunisse causée par les fatigues de la Guerre d'Ecosse, & si incommode, qu'il teignoit son linge en couleur de saffrant. Son plus grand déplaisir étoit de se voir mourir de cette maladie, aprés s'être rencontré dans la plûpart des occasions hazardeuses qui s'étoient presentées depuis soixante & un an, & il s'en plaignoit à ses amis, lors que l'ordre lui fut apporté de s'aller jetter dans Teroüenne. Il le reçut avec tant de joye, qu'il ne put la dissimuler; & lors qu'il baisa les mains à Sa Majesté en passant pour la remercier de cette grace, il la pria de croire que si Terouenne étoit prise, Essé seroit mort, & par consequent gueri de la jaunisse. Comme il sçavoit admirablement prendre son temps, il entra dans la Place avec Baudino, Piemes, Ferriere, la Rochepofay, & quelques autres Gentilshommes qui l'avoient suivi; & l'on ne pouvoit travailler avec plus de diligence qu'il fit pour remedier à la negligence des Gouverneurs qui l'avoient precédé: mais ses efforts n'égaloient ni l'obstination des Assiégeans, ni les promesses que les principales Villes des Païs-Bas leur faisoient de les récompenser largement, s'ils les délivroient du voisinage de Teroüenne, dont on leur faisoit esperer la démolition aussi-tôt

1553. Liv. III. qu'elle seroit prise. Ainsi le Siége fut poussé avec une vigueur inconcevable, à dessein de fatiguer les Assiégez, dont le nombre étoit si petit, qu'il suffisoit à peine aux fonctions ordinaires de la Guerre. La Batterie fit en peu de jours une breche de soixante pas, & Callain de Benicour, qui commandoit l'Armée Espagnolle, choisit les meilleures Troupes dont elle étoit composée, pour donner l'assaut. Un Alfier * Espagnol grand homme & de bonne mine, s'avança avec son Enseigne Colonnelle, & se mit en devoir de la planter sur la bréche. D'Essé qui étoit sur le Rempart la Pique à la main, lui cria *à moi Enseigne, je suis le Gouverneur.* L'Alfier se tournant vers lui, repartit; *c'est toy que je cherche pour ma gloire* †: mais dans le moment qu'il mesuroit des yeux d'Essé pour mieux assurer son coup, un Arquebusier François qui le miroit, lui donna dans la tête & le renversa mort. Ce coup ne fut pas plûtot fait, que le plus proche des Soldats Espagnols qui suivoient leur Enseigne tira à d'Essé & le tua de même. Montmorenci Fils aîné du Connêtable, prit, aprés la mort de ce vieux Officier, le Commandement qu'il avoit refusé par une rare modestie, durant qu'il vivoit, & montra que la prudence est quelque fois le partage des jeunes gens. Rien apparemment n'étoit si difficile que de soûtenir l'assaut: car outre le feu que l'on essuye d'ordinaire par devant, en de semblables conjonctures, les Deffenseurs étoient incommodez par derriere d'une Batterie de Coulevrines que les Assiégeans avoient disposée sur une éminence directement

* C'est-à-dire Sergent.

† *Ato quiero yo por my gloria.*

ment opposée à la bréche : de là vint que presque tous les Volontaires y perirent ; & l'assaut ayant recommencé trois fois, & personne ne s'étant lassé de le livrer, ni de le soûtenir pendant les dix heures entieres qu'il dura, enfin l'Empereur fit sonner la Retraitte, & les Assiégez reçurent un secours de trois cent Hommes de Pied, conduits par le Marquis de Bauge & par les Seigneurs de Bruël & de Saint Romain, qui profitant du tumulte, avoient heureusement passé à travers l'Armée Imperiale. Les Assiégeans rebutez de leur perte, eurent recours a la Sappe, & se logerent aux pieds de la muraille. Montmorenci ne les en pouvant chasser, parla de capituler : mais il ne commença pas comme il devoit par la proposition d'une Tréve, jusqu'à ce que les Articles eussent été arrêtez, d'où il arriva que les Députez de part & d'autre demeurant trop long-temps au gré des Assiégeans à debattre les Articles de la Reddition, l'Infanterie Espagnole s'approcha de la bréche. Elle n'y trouva pas la même résistance qu'auparavant, à cause que les Assiégez, persuadez que l'accord étoit signé, ne se tenoient point assez sur leurs gardes. Elle s'en empara avec peu de perte ; & cinq ou six mil personnes enfermées dans Teroüenne eussent passé par le fil de l'épée, si les François ne se fussent avisez de crier aux Espagnols *bonne-guerre, Compagnons, souvenez-vous de la civilité de Mets.* On ne sçait point si ces paroles seules appaiserent la fureur de l'Infanterie Espagnole, ou si elle se piqua de generosité, pour contrequarrer les Flamands, qui témoignoient avec

1553. Liv. III. trop d'empressement de vouloir égorger les François: mais il est constant qu'elle donna quartier à quiconque le demanda, & que la clemence dont avoit usé le Duc de Guise eut un effet plus étendu que ce Duc n'avoit espere. Teroüenne fut abandonné aux Flamands qui la démolirent avec tant d'ardeur, qu'on avoit peine un mois aprés, à découvrir le lieu où elle avoit été. La difficulté qu'avoient faite les Espagnols de l'Armée Imperiale d'obéir à Benicour, parce qu'il étoit d'une Nation qu'ils méprisoient, & les Soldats Flamands de le reconnoitre pour Chef, à cause qu'étant de même Païs, ils lui portoient envie, obligea l'Empereur de le déposer, & de mettre en sa place le Prince de Piémont, que les Espagnols respecteroient comme Neveu de Sa Majesté Imperiale, & Fils d'une Infante Espagnole, & à qui les Flamands ne pourroient refuser d'obéir, puis qu'il étoit Fils unique d'un Souverain. On ne chercha point d'autre raison pour élever ce jeune Prince à la dignité de General, & celles que rapporte Tonso son Panegyriste sont si peu conformes au genie de l'Empereur, & à la maniere plus que jamais interessée, avec laquelle Granvelle le fils, son principal Ministre conduisoit alors les affaires, qu'il est aisé d'aperçevoir qu'elles sont inventées.

Dans la Relation du Capitaine Gulle.

La perte de Teroüenne interrompit les divertissemens de la Cour de France, à l'occasion des Nopces de Diane, Fille naturelle du Roi; & le Duc de Castro convia les plus hardis à s'aller jetter dans Hesdin, que l'on prévoyoit devoir être ensuite attaqué. Le Duc de Castro

Castro même voulut être de la partie, & ni 1553.
les remonstrances du Roi son Beau-pere, ni Liv. III.
les larmes de la belle Diane sa nouvelle Epouse, ne purent le resoudre à profiter de la suspension d'Armes pour un an, accordée par la Loi divine, en faveur du Mariage. Le Marêchal de Boüillon, digne Fils du Marêchal de Fleuranges, n'eut pas plus d'égard aux prieres de la Duchesse de Valentinois sa Bellemere, ni aux caresses de sa Femme, qui l'aimoit avec une tendresse qui passoit en proverbe. On lui representa inutilement, pour l'arrêter, que la haine de l'Empereur pour la Maison de la Marc étoit irreconciliable, & qu'elle se déborderoit à la premiere occasion, avec d'autant plus de rapidité, qu'elle avoit été retenuë durant la vie du Cardinal de Liege, à qui le même Empereur avoit obligation de sa préference à François Premier: D'où l'on concluoit que si le Marêchal de Boüillon tomboit vif entre les mains des Ennemis, ni sa qualité, ni la rançon qu'ils pourroient esperer, ne les empêcheroient point de venger sur lui l'injure que la Maison d'Aûtriche prétendoit avoir reçuë de Robert de la Marc son Ayeul. Les plus Sages s'étonnoient que l'on permit si facilement à tant de personnes de qualité, de s'enfermer dans une Place intimidée par la ruine de Teroüenne, dont elle n'avoit été éloignée que d'une lieüe; & que le Roi ne fût pas devenu meilleur ménager de la vie de tant de jeunes Seigneurs François, aprés en avoir perdu mal à-propos un nombre si considerable dans Teroüenne. Et de fait, le Prince de Piémont reduit à une extréme indigence,

1553. Liv. III. & frustré de tous les autres moyens de la soulager que par le gain qu'il feroit, prenant tant d'illustres & de riches Personnes qui venoient de s'enfermer dans Hesdin, l'investit.

Il s'empara d'abord de la Ville, que les Habitans avoient quittée ; quelques efforts qu'on eut fait pour les r'assurer, & la Citadelle fut ensuite attaquée avec tant de violence, que l'on ne perdit pas un moment à la miner, pendant que l'Artillerie en foudroyoit les Bastions. Les Assiegez aprés avoir fait tout ce que l'on devoit attendre de leur courage, parlerent de composition. Et le Prince de Piémont les y reçut, pour les amuser, comme disent les Relations Etrangeres : ou selon les Françoises parce qu'ayant trouvé la Garnison plus nombreuse qu'il ne pensoit, il doutoit de l'évenement de l'Assaut s'il le hazardoit. Les conditions en étoient de part & d'autre arrêtez, & l'on alloit faire l'échange des otages, lors qu'un Prêtre des Assiegez par une imprudence ou une malice qui n'avoit point encore eu d'exemple, mit le feu à des traînées de poudre disposées sur la bréche, qui firent sauter en l'air quelques Espagnols venus sur la bonne-foy, pour contenter leur curiosité; & beaucoup plus de François qui s'étoient avancez pour leur faire civilité. Alors les Imperiaux irritez d'une contravention si manifeste, mirent le feu à leurs mines, dont l'effet surpassa leur attente; puis qu'elles acheverent de renverser dans le Fossé, ce qui restoit d'entier aux Ramparts des Assiegez, & faciliter ainsi leur entrée dans la Citadelle, le dix-sept de Juillet mil cinq cent cinquante trois. Ceux qui se trouverent exposez

posez à la premiere furie des Vainqueurs furent tuez, & le Duc de Castro fut de ce nombre. Le regret de sa perte fut égal en France & en Italie ; parce qu'on admiroit dans ces deux Contrées une extrême valeur, jointe en sa personne, à une extrême civilité ; & l'on attendoit de lui que possedant toutes les qualitez éminentes des Heros de l'ancienne Rome, il feroit voir par expérience, qu'elle n'avoit point cessé de former des Conquerans. Et de fait, ceux qui le connoissoient particulierement, avoüoient de n'avoir jamais vû d'homme plus accompli en toute maniere, & s'imaginoient que la nature s'étoit joüée de la Philosophie humaine, qui partage les inclinations suivant la naissance, en le faisant sortir du pere le plus infame qui fut jamais. Les larmes que l'on versa sur son Tombeau, diminuerent celles que l'on devoit à la memoire de l'Illustre Dampierre, Frere & Successeur d'un Favori de même nom, qui se voyant disgracié, étoit allé quelques années auparavant chercher la mort devant Calais. Le Cadet ne fut pas plus heureux qu'avoit été l'Aîné ; car il ne s'étoit finement tiré des mains de celui qui l'avoit fait prisonnier à Teroüenne, que pour avoir ensuite la tête emportée dans Hesdin.

Pierre Loüis Farnese, prémier Duc de Parme.

Martigues Prince de la Maison de Luxembourg, mourut depuis des blessures qu'il y avoit reçues ; & le Duc de Montmorenci, Villars, Prie, Culant, d'Anvel, Rion & Colbes, demeurerent Prisonniers de Guerre. Hesdin fut rasée jusques aux fondemens, & l'année suivante on en batit une autre de même à une lieuë de là.

Dans la relation de la prise de Hesdin.

 Le

1553. Le dessein de l'Empereur etoit d'attaquer
Liv. III. Dourlens, en troisiéme lieu ; si la disgrace qui survint à sa Cavalerie ne l'en eut détourné. Elle se promettoit d'enlever quatre Cornettes Françoises, qui l'étoient allé reconnoitre sous la conduite du Vidame de Chartres & de Lansac ; lors que ces deux Officiers feignant de se retirer, l'attirerent insensiblement dans une embuche, où s'étoit caché le Maréchal de Saint André, avec cinq cent Lances. Le Combat dura jusqu'à ce que le Prince de Condé survenant avec trois autres Cornettes de Cavalerie Legere, & donnant dans le flanc des Imperiaux, les ouvrit & les mit en fuitte. Ils laisserent sur la Place treize cent morts, avec le Prince d'Epinoi qui les commandoit, & l'on compta le Duc d'Arscot entre sept cent Prisonniers que l'on y fit. Cette défaite contraignit les Imperiaux d'abandonner la Campagne, & le Roi qui avoit eû le loisir d'assembler un grand corps d'Armée, se mit à son tour à leurs trousses. Son Avant-garde étoit de mille Lances, de quinze mille Fantassins François, de dix mille Allemands, de quatre Enseignes Angloises & d'autant d'Ecossoises, sous les ordres du Duc de Vendôme, Premier Prince du Sang. Sa Majesté commandoit le Corps de Bataille avec mille Lances, & six mille Suisses : Elle avoit pour Officiers Generaux le Prince de Ferrare, le Duc de Guise, le Maréchal de Saint André, le Grand Maître de Boisy & Canaples. L'Arriere-garde étoit composée de deux mille Chevaux Legers, & de leurs Arquebusiers à Cheval, & de l'élite des Legionnaires du Royaume : Elle obeissoit au Fameux Sansac, qui de

de simple Gentilhomme d'Angoumois, s'é- 1553.
toit élevé par son merite à ce degré le plus Liv. III.
proche du Bâton de Marêchal de France. Le dessein du Roi étoit de suivre l'exemple des Imperiaux, & de s'emparer de Bapaume, qui ne tenoit pas moins en sujettion la Frontiere de Picardie, que Teroüenne avoit incommodé le Comté d'Artois. On avoit préparé tout ce qui paroissoit necessaire à cette prétenduë Conquête : mais on ne s'étoit point précautionné contre un défaut, qui rendit inutile la prévoyance du Connêtable. Il ne se trouva point d'eau aux environs de cette Place ; & tous les Chariots & les Animaux que l'on pouvoit assembler n'eussent pas suffi pour en fournir à tant de Gens de Guerre. Il n'y avoit aucune apparence de separer l'Armée Françoise, celle des Ennemis se trouvant si proche d'elle, sans l'exposer au peril évident d'être défaite ; & les soins que prit le Connêtable de faire creuser des Puits furent inutils, aucun signe d'humidité n'ayant paru dans les veines de terre que l'on suivit exactement dans une extrême profondeur. Il fallut donc s'attacher à une autre entreprise, & celle qu'on avoit formée l'année précedente sur Cambray, parut la plus digne d'une aussi grande Armée qu'étoit la Françoise, & la plus aisée de toutes celles qui pouvoient tomber dans l'imagination; parce que le Connêtable supposoit que la Bourgeoisie de cette grande Ville irritée d'avoir perdu sa liberté, & de voir achever la Citadelle qui l'assujettiroit pour toûjours à la domination Etrangere d'Espagne, préfereroit celle de France, qui étoit plus voisine ; quand ce ne seroit que

1553. Liv. III. pour avoir le plaisir de se venger de l'Empereur, en changeant de Maître. Et de fait, ce dessein quelque grand qu'il fut auroit réüssi, si l'on se fût mis en devoir de l'executer avec toute la diligence possible. Mais le Connêtable se piquoit trop d'imiter le Fabius des Romains, en sa lenteur pour faire un coup hazardeux, & qui ne pouvoit etre approuvé que par le succez. Il prit à la verité la route de Cambray, & fit sommer les Habitans d'ouvrir leurs portes. Mais il accorda la demande de deux jours qu'ils lui firent pour s'assembler, & pour se mettre en état d'accomplir leur resolution aussi-tôt qu'elle seroit prise, tant il étoit persuadé qu'elle lui seroit favorable. Ceux de la Faction de l'Empereur qui étoit alors à Bruxelles, profiterent de ce delay pour l'avertir de ce qui se passoit; & ce Prince étonné de la condescendance & des égards du Connêtable de Montmorenci, eut le temps d'écrire à son Armée, qui côtoyoit celle de France, de s'approcher de Cambray, & d'y jetter autant de Soldats par la Citadelle qu'il y en seroit necessaire, sans s'amuser à en demander le congé a la Bourgeoisie.

Dans les fautes du Connêtable en 1553.

Cet ordre fut presque aussi-tôt executé que reçu, & les deux jours étant expirez, ceux de Cambray pour toute réponse au Connêtable l'informerent de l'impossibilité où ils étoient de le recevoir, causée par une brusque irruption des Espagnols dans leur Ville par la Citadelle, qui bien loin de leur permettre d'achever leur déliberation, leur tenoient le pied sur la gorge, & menaçoient de les saccager, s'ils parloient de la continuer.

Le

Le dépit du Connètable d'avoir été surpris, ne fut pas assez grand pour le porter à l'attaque de Cambray, qui étoit une grande Ville, à laquelle il ne pouvoit désormais ôter la communication avec l'Armée Imperiale; mais la honte de retourner sur ses pas, sans avoir rien fait, l'obligea de s'avancer du côté de Valenciennes, où les ennemis furent plûtôt que lui; & se camperent si avantageusement, qu'ils ne pouvoient être contraints de venir au Combat. Le Connêtable abusé par un Transfuge, proposa de les y attirer, & se logea prés d'eux: mais ils rallentirent son ardeur par de frequentes escarmouches, qui leur furent plus utiles qu'ils ne pensoient. Car la jalousie de ce premier Officier de la Couronne qui vouloit tout faire, & donner luy-même ses ordres de vive voix, & son humeur si rude & si facile à se mettre en colere, lui fournissant toûjours de nouveaux sujets de se fâcher lors qu'il visitoit les Rangs, il s'enruma de telle sorte à force de crier, que cette fluxion descendant dans l'estomac & sur les poûmons, le mit en danger de la vie, & le contraignit de se faire porter hors du Camp. Sa maladie fut longue, & le Roi qui l'aimoit au delà de l'imagination, ne se contenta pas de le suivre. Sa Majesté s'imagina de plus, par une pitoyable prévention, que tout ce qui lui restoit d'Officiers & de Soldats n'étoit capable de rien en l'absence du Connêtable; & sur ce mauvais principe elle licentia la plus belle Armée que la France eut mise sur pied depuis plus de cent ans, sans en avoir tiré aucun avantage. Les sommes immenses qu'elle avoit

1553. LIV. III.

1553. coutée à lever, noircirent d'autant plus la ré-
Li[illegible]I. putation de Henri Second chez les Estrangers, qu'ils ne pouvoient concevoir, sans temoigner de l'indignation, que si la Cour de France eut assemblé ses Troupes deux mois plûtot, ou si elle ne se fut trop long-tems amusée aux Nôces du Duc de Castro, elle auroit infailliblement sauvé Teroüenne & Hesdin, avec l'élite de sa Noblesse & de ses vieilles Troupes qui y étoient péries.

L'Empereur ainsi délivré, contre toute apparence, de la juste crainte que lui donnoient tant de forces Ennemies, entrées dans la plus jalouse portion de ses Etats qui étoit celle des Provinces Valonnes, tourna toute son application aux affaires d'Italie, & principalement à celle de Sienne, d'où il avoit interet de chasser les François, avant qu'ils y fussent tout à fait établis. Il prévoyoit assez que la chose étoit difficile d'elle-même, & qu'elle seroit impossible, à moins que le Duc de Florence ne s'en mêlât; & sur cette présupposition il avoit envoyé François de Tolede en Toscane, à dessein d'exciter ce Prince à joindre ses Armes avec celles de l'Empire, pour une si nécessaire entreprise. Le Duc de Florence s'en étoit long-temps excusé, sur la nécessité où étoit réduit un nouveau Souverain comme lui, d'éviter la Guerre en toutes les rencontres qui ne le ménaçoient point directement de son entiere ruine. Mais ce n'avoit été que pour obliger l'Empereur à lui proposer de plus avantageuses conditions. Et de fait, Tolede ne s'étoit pas plutot relâché sur tous les Articles contestez, que ce Duc avoit feint

de

de céder à la force des raisons que ce Ministre d'Espagne lui avoit representées. Elles consistoient en ce qu'il avoit plus d'interêt que l'Empereur à chasser de Toscane les François; puis qu'il couroit risque de perdre absolument tout ce qu'il possedoit: au lieu que Sa Majesté Imperiale en toute extremité ne seroit privée que de ce qu'elle tenoit en Italie. On ajoûtoit que l'Etât de Florence couroit d'autant plus de risque que tous ceux qui en avoient été bannis trouvoient en France un assuré refuge; & tiroient une double paye lors qu'ils vouloient s'enrôler sous les Enseignes de Henri Second: & l'on concluoit par l'exageration d'une injure prétendue faite au même Duc; en ce que non seulement on n'avoit point daigné le comprendre dans la Capitulation du Roi de France avec la Republique de Sienne; Mais de plus, il sembloit qu'elle fût autant contre lui que contre l'Empereur; puis que la Republique n'avoit point excepté ses Etats, non plus que ceux de Naples, & de Milan; lors qu'elle s'étoit engagée à donner passage aux François, à leur fournir toute sorte de munitions, à recevoir leurs Vaisseaux dans ses Ports, & à ne chercher point à l'avenir d'autre protection que la leur.

1553. Liv. III.

Dans l'instruction de François de Tolede.

Mais ce n'êtoit pas là les motifs qui remuoient avec plus de force le Duc de Florence. Il y en avoit deux autres plus cachez & plus importans, qu'il ne publia point dans son manifeste. Le premier, étoit qu'il esperoit en cas de succez d'obliger les Espagnols a lui ceder l'Etat de Sienne, aprês qu'il leur auroit aidé à le recouvrer; lors qu'ils auroient recon-

1553. Liv. III. nu que l'utilité qu'ils en pouvoient tirer, n'égaleroit en aucune maniere l'extrême dépense qu'ils seroient obligez de faire pour le conserver; & l'experience justifia depuis, que ce sage Prince ne s'étoit point trompé dans sa conjecture. Cependant il n'y avoit point lieu d'esperer, en semblable cas, la même grace des François: car outre qu'ils n'eussent osé commettre une si lâche trahison à l'égard des Siennois, que de les mettre sous le joug des Florentins, leurs irreconciliables Ennemis, aprés les avoir poussez à secoüer celui de l'Empereur, la France plus abondante alors que l'Espagne en toute sorte de richesses, pourroit plus facilement qu'elle survenir à la dépense necessaire pour la conservation de Sienne. Elle avoit d'ailleurs en toute maniere besoin de cet Etat: soit qu'elle pensât efficacement à recouvrer Naples & Milan, en empêchant par mer & par terre la communication des Imperiaux, de l'un à l'autre; ou qu'elle s'en servît seulement pour faire diversion, en attendant qu'elle eût achevé de conquerir le Piémont. Le second motif de l'aversion du Duc de Florence pour les François, consistoit en ce que le Roi Henri Second s'étoit souvent expliqué de vive voix, & par écrit, que l'Etat de Florence appartenoit legitimement à la Reyne sa Femme comme fille unique, & par consequent heretiere de la branche aînée des Medicis qui l'avoient possedé, & que le Duc qui venoit d'une autre branche ne pouvoit être que usurpateur; ce qui donnoit lieu de soupçonner, que Sa Majesté qui avoit déja quatre enfans males, prenoit ses mesures

pour

pour établir un de ses Cadets en Toscane, où il pouvoit être fort avantageusement partagé; si avec la Seigneurie de Sienne, on lui donnoit une Armée capable de recouvrer l'heritage de sa mere.

Le Conseil de France avoit assez prévû le mal qui lui pouvoit arriver de la liaison du Duc de Florence avec l'Empereur, & pour le prévenir il avoit fait offrir au même Duc la veuve du Duc de Castro, pour son fils ainé: mais le Cardinal de Ferrare, qui avoit été chargé de cette negociation, n'avoit point apperçu qu'elle étoit sujette à deux inconveniens, qui l'empêcheroient infailliblement de réüssir: l'un que le Duc de Florence n'avoit garde de préferer la Bâtarde du Roi de France, à une fille legitime du Roi des Romains, que lui promettoit l'Empereur; l'autre que ce prétendu Mariage n'empêcheroit pas les Enfans legitimes du Roi, de poursuivre leurs pretentions en Toscane, lors qu'ils en trouveroient l'occasion. Mais comme il étoit important au Duc de ne découvrir sa pensée que le plus tard qu'il pourroit, il feignit de ne refuser l'Alliance dont on lui parloit, que parce que la Duchesse de Castro n'étoit veuve que d'un Cadet de la Maison Farnese, qui ne devoit entrer en aucune comparaison avec son fils aîné; & pour achever d'endormir les François, il se chargea d'accommoder les affaires de Sienne, à condition qu'elle demeureroit libre, & que les François renonceroient à sa protection. Il prévoyoit assez que sa negociation échoüeroit du coté de l'Empereur ou de la part du Roi: mais il ne lui étoit point venu dans l'esprit qu'el-

Dans la negociation du Cardinal de Ferrare en Toscane.

le

155[illegible]. le dût être traversée par le Saint Siége, comme
Liv. III. il arriva. Car le Pape qui n'avoit plus qu'un Neveu nommé Fabien de Monté, s'etoit proposé de le rendre Souverain de Sienne : & sollicitoit le Duc de Florence de lui donner sa fille aînée en Mariage. Le Duc de Florence differoit en attendant la mort de ce Pontife, que les Medecins assuroient être proche : mais le Pape interessé par cette même raison à hater autant qu'il pourroit l'établissement de son Neveu, intervint dans la negociation de Sienne, & demanda que pendant qu'elle dureroit cet Etât lui fût donné en dépôt. Il offrit d'y envoyer des Troupes, & d'y mettre pour Gouverneur le Cardinal Marcel Cervin. Cette prétention qui choquoit également les interêts de la France, de l'Espagne & de la Republique de Sienne, fut universellement rejettée, & le Pape s'étant obstiné à ne rien relacher, les Conferences se rompirent.

L'Empereur après avoir fait si heureusement sa partie avec le Duc de Florence, ne manquoit plus que d'un Géneral capable de l'executer; & comme il rafinoit de plus en plus en politique, à mesure qu'il avançoit en âge, il fit semblant d'être réduit à la nécessité de jetter les yeux sur Pierre de Tolede, Vice-Roi de Naples : parce que les trois quarts de l'Armée destinée contre ceux de Sienne devant être tirez de ce Royaume, personne ne les pouvoit lever plus commodement, ni à moins de frais que le Vice-Roi, qui devant les commander, feroit plus particulierement obligé de faire passer de temps en temps du même Royaume en Toscane ce qui seroit nécessaire pour leur sub-

subsistance : outre qu'étant beau-pere du Duc de Florence, ce Prince auroit apparemment pour lui des considerations, dont l'Espagne tireroit plus d'avantage, que si elle mettoit ses forces entre les mains d'un autre General plus habile que lui. Mais au fond, l'Empereur agissoit par des principes tout à fait éloignez de ces deux motifs. Il y avoit dix ans que Tolede le servoit à Naples en qualité de Vice-Roi : & ce Ministre trop attaché à l'utilité de son Maître, n'avoit rien oublié durant un si long-temps, pour abaisser la Noblesse de Naples, qui avoit été en possession sous les Regnes précedens, de donner la Loi à ses Souverains. Il avoit violé pour cela toutes les Loix Divines & Humaines. Il avoit employé les charmes de sa propre fille, pour détruire plus aisement le Prince de Salerne, qui étoit le plus riche & le plus considerable Seigneur de ce Royaume. Il s'étoit exposé à des périls si évidens, qu'il admiroit lui-même son bon-heur de les avoir évitez ; & enfin il étoit venu à bout de son dessein contre toute apparence : & il ne pensoit plus qu'à se divértir. L'Empereur qui l'avoit laissé faire, lors qu'il travailloit à le rendre absolu, ne le put, ou ne le voulut plus souffrir, aussi-tot qu'il lui fut inutile ; & par un trait d'ingratitude, que la politique a travesti en vertu, Sa Majesté chercha les voyes de tirer de Naples Tolede, sans scandale. Il n'étoit neanmoins ni facile de les trouver, ni sûr de les mettre en pratique ; parce qu'il falloit éviter sur tout de corrompre, en le perdant, le fruit de ses Travaux : ce qui seroit infailliblement arrivé, si on eut fait à contre-temps ren-

1553. Liv. III.

rentrer la Noblesse de Naples, dans la bonne opinion qu'elle avoit eue d'elle même, en lui donnant lieu de croire qu'on eût accordé la déposition du Vice-Roi aux plaintes de sa conduitte, qu'elle renouvelloit de temps en temps. L'expedient qu'il y avoit à prendre, étoit d'attendre qu'il se presentat un Emploi si considerable, qu'en le lui donnant, il semblat qu'on le recompensoit de ses services; & le Géneralat pour la Guerre de Sienne y étoit d'autant plus propre, qu'on n'ôteroit Tolede de Naples, que pour le mettre auprès de la Duchesse de Florence sa fille, & de ses petits enfans. Ainsi la commission fut expediée, qui lui donnoit pouvoir d'aller commander les Troupes Imperiales en Toscane, d'y conduire toutes les Levées qu'il pourroit faire dans son ressort, & qui lui seroient envoyez par les Vice-Rois de Sicile & de Sardaigne; de les envoyer joindre aux quatre mille vieux Soldats, detachez de l'Armée de Gonzague, & de laisser à Naples Loûis de Tolede son fils aîné, pour y commander durant son absence. On ne sçait si Tolede penetra le veritable dessein de son Maître, par le moyen des amis qu'il avoit à la Cour Imperiale; ou s'il prévit sagement qu'en témoignant de la répugnance à sortir de Naples, il s'attireroit le même affront qu'avoit autrefois reçu pour une semblable cause le Grand Capitaine Gonsalve son prédecesseur en la même Vice-Royauté, qu'on avoit relegué dans sa maison, sans lui jamais donner aucune Charge publique: ou s'il crût qu'il manquoit à sa gloire, de n'avoir pas assez long-temps com-

Dans la commission de Pierre de Tolede en 1553.

commandé les Armées, & s'il se piqua par 1553. une ambition hors de saison, de montrer qu'il Liv. III. n'entendoit pas moins l'art militaire que l'intrigue du cabinet. André Dorie son ami particulier, plus éclairé ou moins prévenu que lui, se mit inutilement en peine de lui remontrer la faute qu'il faisoit, en concourant avec ses ennemis au dessein de sa propre ruine; & en acceptant une commission, dont il lui seroit impossible de s'acquiter avec honneur. Il ajoûta que la Flotte de l'Empereur avoit éte si mal-traitée de l'orage, qu'elle seroit longtemps à se refaire, avant que de s'opposer à celle de France: Que la saison étoit trop avancée, & l'année trop sterile pour faire subsister vingt-mille hommes, en païs ennemi: Que les montagnes & les forêts, dont il étoit plein, rendroient infailliblement la guerre de plus longue durée que sa vie, contre des Gens obstinez qui se défendroient par tout jusqu'au dernier soupir; & qu'un vieillard comme lui, accoûtumé aux delices de Naples, n'étoit pas en état de faire la Guerre en Hiver, dans les recoins de l'Apennin. Mais on a peu d'égard aux conseils de ses amis, quand on s'imagine qu'ils peuvent avoir quelque interêt à les donner.

Dorie étoit né dans une Republique, & cherissoit avec une ardeur si peu commune cette forme de gouvernement, qu'il avoit mieux aimé rendre une entiere liberté à sa Patrie, que d'en accepter la Souveraineté que l'Empereur lui avoit tant de fois offerte. Mais la Republique de Genes étoit environnée de tous côtez d'Etats, dont le Gouvernement

1553. Liv. III. ment étoit Monarchique ; c'est-à-dire, que ses voisins lui étoient également suspects ; il n'y avoit que Sienne où elle put recourir en cas de besoin ; & cette derniere ressource lui seroit ôtée, si les Espagnols y rentroient. Personne ne le sçavoit mieux que Tolede, & il n'en fallut pas davantage pour l'empêcher de deferer aux sentimens de Dorie. Il s'embarqua donc avec son Infanterie sur les Galéres du même Dorie ; qui les porta à Livorne. Garsie son fils aîné, qui conduisoit par terre la Cavalerie, n'arriva pas si-tôt ; & ce fut en l'attendant qu'il s'arrêta à Florence, où le Duc son Gendre le reçut magnifiquement. Car encore que ce Prince n'eût pas sujet de l'aimer, pour les raisons que l'on a déja raportées, il croyoit néanmoins devoir cet accueil à son Alliance avec Tolede : outre que ç'auroit été donner au commencement de la Guerre trop d'avantage aux Siennois, s'il eut paru que les Chefs qui la leur declaroient eussent été de mauvaise intelligence : mais le Duc de Florence ne fut pas long-tems obligé de déguiser ses veritables sentimens. Car Tolede transporté de l'amour d'une jeune Femme, qu'il avoit epousée pour sa beauté en sortant de Naples, passa en six semaines du lit de Noces au cercueil, & tous les Medecins de Florence ne le purent garantir d'une fiévre lente qui consuma insensiblement ce qui lui restoit de forces.

Son Armée ne laissa pas d'agir sous la conduite de son fils Garsie, & d'Alexandre Vitelli ; mais elle trouva tant de resistance à Montalcino, où elle avoit formé un Siége regulier, qu'el-

qu'elle fut reduite à discontinuer son attaque, 1553.
pour éprouver si la ruse lui réüssiroit mieux Liv. III.
que la force. Vitelli essaya de corrompre le Capitaine Mors de Calabre, qui commandoit cent hommes dans la Place : & cet Officier conclut le marché, du consentement de Jordan Ursin, Gouverneur de Montalcin. Les Espagnols qui se presenterent, afin de prendre possession de la Porte qu'on avoit promis de leur livrer, eurent presque tous le loisir de se retirer ; parce que la supercherie fut trop tôt découverte : mais le Siége fut si long, que les progrez de Brissac contraignirent enfin les Espagnols de le lever, pour envoyer la meilleure partie de leur Armée de Toscane au secours de ce qui leur restoit de Place en Piémont.

Le Comte de la Trinité étoit irreconciliable ennemi du Comte de Bene son Frere, à cause que celui-ci suivoit le parti de France. Il avoit sçu que la Bourgeoisie de Bene manquoit de vivres, & qu'elle s'en étoit dégarnie, sous l'esperánce de la prochaine recolte. Il en avoit averti Gonzague, & l'avoit obligé d'investir la Place, sur la supposition qu'il suffiroit d'en empêcher la communication avec les Villes voisines pour l'affamer en huit jours : mais au premier bruit de la marche des Imperiaux, Brissac jetta dans Bene Monluc, qui la sauva par deux ruses de Guerre. L'une fut de faire percer à diverses reprises les digues, dont Gonzague s'étoit servi pour détourner l'eau des Moulins, & de faire moudre en diligence, pendant qu'on travailloit à les refaire. L'autre d'amuser l'Ennemi par des Escarmouches

1553. Liv. III. ches durant les nuits, & d'envoyer cependant les Habitans couper du bled, avec des recompenses proportionnées à ceux qui en apporteroient davantage. Brissac étoit campé devant Courtemille, & avoit pris cette Ville, où Monluc le rejoignit au retour de Bene. Il se trouva dans la peine de faire passer son Artillerie de-là la riviere; & il s'en chargea avec tant de succés contre l'avis des autres Officiers, qu'il y eut le lendemain une Batterie en état d'agir. Les Assiegez qui ne fondoient leur resistance que sur l'impossibilité pretendue de ce trajet, n'eurent pas plûtôt aperçu les Canons braquez qu'ils capitulerent, & frustrerent ainsi la diligence d'Alvaro de Sandé qui marchoit en toute diligence avec l'Armée Imperiale à leur secours,

Monluc, dans son second Livre.

Serneval que les François assiegerent ensuite fut emportée de vive force, dans le temps que l'on convenoit des Articles de sa Capitulation: & son malheur hâta la reddition des Places de Montferrat, qui servoient aux Imperiaux pour former une espece de Blocus autour de la Ville d'Albe. Il ne restoit plus rien à conquerir du coté des Langues que la Ville de Ceve: mais elle étoit si forte que Brissac n'esperoit pas de la forcer autrement que par un Siége regulier. Il s'y étoit preparé; & Vimercat & Monluc Marêchaux de Camp, avoient ordre de distribuer les quartiers à l'Armée Françoise. Comme ils y travailloient, une partie de la Garnison fit sur eux une si brusque sortie, qu'ils en oublierent le commandement de leur Général. Ils ne penserent plus qu'à se défendre; & Bonnivet s'étant

tant avancé pour les soutenir, ils repousserent 1553. les Imperiaux avec tant de furie, qu'ils entrerent avec eux dans le Fossé. Liv. III. L'importance de cet avantage consistoit en ce que le Fossé empêchoit la communication de la Ville avec le Boulevart, scitué sur un rocher escarpé. Et de fait, les cent Corses qui le gardoient ayant perdu leur Chef, qui venoit d'être tué dans la sortie, & se voyant environnez de toutes parts, écouterent le Capitaine Sampetre de Bastelica de leur Nation, Officier dans l'Armée Françoise, qui leur persuada de prendre parti avec Brissac. La Ville ainsi privee de sa principale defense, se rendit sans attendre d'y être contrainte: & Gonzague en fut tellement étonné, qu'il marcha avec toutes ses forces pour la recouvrer, sur l'opinion que Brissac n'auroit pas eu le loisir de la munir. Mais il ne sçavoit pas que ce Général n'avoit pas voulu y entrer de peur d'en consumer les provisions, & qu'il y avoit seulement laissé autant de François qu'il en étoit sorti d'Imperiaux. Ce qui ayant empêché la diminution des grains, ruina le projet de recouvrer Ceve.

Le déplaisir de tant de pertes, l'impossibilité d'y remedier, & la crainte d'en recevoir de nouvelles, avancerent la mort de Charles Duc de Savoye, Prince de bonnes mœurs, & qui n'avoit merité les maux, dont il fut accablé, que par une trop grande & trop longue condescendance aux inclinations de sa femme. L'absence de son fils, & le peu d'intelligence entre les Habitans de Verceil, Ville de Piémont, où il avoit depuis vingt ans fait sa résidence, & la Garnison de la Citadelle

1553. LIV. III.

le du même Verceil, toute composée d'Espagnols naturels, mal payez, & par consequent vivans avec peu de discipline, inspirerent à Salvoison Gouverneur de Verue le dessein de la surprendre. Le projet qu'il en dressa étoit si regulier, qu'il ne pouvoit manquer à moins que d'être traversé par ces coups de hazard, que la prudence humaine ne sçauroit prévoir. Il y avoit des Gens attitrez pour ouvrir les Portes, & l'on étoit assuré de ne trouver aucune resistance de la part de la Bourgeoisie, qui souhaitoit avec impatience de changer de Maître. La seule opposition que l'on attendoit consistoit en la Citadelle: mais Salvoison y avoit pourvû par deux expediens qui paroissoient infaillibles, & qui étoient de telle nature que l'un pouvoit aisément suppléer au défaut de l'autre. Car en premier lieu, ses Espions l'avoient averti qu'il y avoit au Palais de l'Evêque des Canons cachez, qui suffiroient pour battre la Citadelle, sans se donner la peine d'y en mener; & sans courir risque d'éventer par là le dessein sur Verceil: Et en second lieu, Montestruc par l'ordre de Salvoison, avoit communiqué le Plan de son entreprise à Brissac son Général, qui n'y avoit trouvé que la difficulté de l'Artillerie & celle de la réputation, qu'il hazarderoit en marchant sans être en état d'emporter la Citadelle de force, en cas que la ruse ne reüssit point. Mais trois raisons indispensables l'obligerent de se commettre à la fortune. Le temps de l'execution qui ne pouvoit être differé, la proximité de l'Armée Imperiale qui se feroit mise aux trousses des François au premier bruit de leur

Dans le projet de Salvoison sur Verceil.

leur marche ; & le loisir qu'elle eût eu de les attendre, par le rétardement de l'Artillerie dans les chemins bourbeux. Ainsi Brissac & Salvoison partirent de Carmagnole, à la tête de quatre cens chevaux, & de dix-huit cens hommes de pied, & furent introduits dans la Ville de Verceil. Les Canons se trouverent en effet dans le Palais de l'Evêque, mais sans affûts, & sans les autres choses necessaires pour les mettre en batterie ; & par un malheur sans exemple, Montesruc fut renversé d'un coup d'arquebuse. Le Soldat François qui le tua, ne le connoissant pas s'étoit imaginé qu'il alloit percer de sa pique Charry, Lieutenant de Monluc son ami, qu'il avoit aperçu dans les premiers rangs, & ne prétendoit que lui sauver la vie. Il étoit donc impossible de forcer la Citadelle sans Canons, & de conserver la Ville sans elle : & Brissac auroit été perdu sans ressource, s'il eut attendu l'Armée Imperiale dans un poste si desavantageux. Il le quitta donc, mais ce ne fut point sans emmener prisonniers les principaux Domestiques, & les Conseillers du feu Duc, ni sans avoir pillé tous les meubles précieux de la Maison de Savoye, qui avoient été laissez dans la Ville. Il eut pour sa part cette admirable corne de Rhinoceros, si rare pour sa longueur & pour sa grosseur, dont il fit present au Roi : & Salvoison s'accommoda de l'Escoffion de la Duchesse, & de quelques autres parures de cette Dame, estimées cinquante mille écus. Les Soldats butinerent à proportion, & sortirent de Verceil chargez de dépouilles. L'Armée Imperiale, qui les attei-

1553. gnit, n'oublia rien de ce que l'artifice pou-
Liv. III. voit inventer, & la force ouverte entreprendre pour les reduire à l'ächer prise. Il n'y eut point de défilé où Gonzague ne les arrêtat, ni d'obstacle dont il ne se prévalût pour embarrasser leur marche. Mais Brissac fit alors des choses qui ne se peuvent concevoir que par l'exacte connoissance qu'il avoit des chemins, & de la valeur de ses Troupes. Il évita la rencontre de la Cavalerie Legere de François d'Esté : Il battit les Lanciers Albanois & les Neapolitains : Il traversa, sans perdre ses rangs, la riviere de Dorias, & il fit enfin la plus glorieuse retraite du siécle passé.

Fin du Livre Troisiéme.



ARGU-



ARGUMENT
DU
LIVRE QUATRIE'ME.

ON raconte ici les voyes, par lesquelles Sanpietro de Bastilica s'éleva par sa témerité aux principales Charles de l'Armée Françoise, & épousa l'Héritiere de la Maison d'Ornano. Il persuade les François d'entreprendre sur l'Isle de Corse où il étoit né; & il les y met en possession de plusieurs Places. Mais l'Interêt que Dragut, Géneral de la Flotte des Turcs, jointe à celle de France, croit avoir de piller seul la Ville de Boniface, jette entre ces deux Nations une telle confusion, que Dragut abandonne ses Alliez, & retourne vers Constantinople. Dorie oblige l'Empereur à l'assister de toutes ses forces, pour recouvrer l'Isle de Corse, & met le Siege devant Saint Florent. Termes la défend avec une incomparable valeur, & le mauvais temps le fa-

favorise; mais l'obstination de Dorie le contraint enfin de capituler. La France prend mal ses mesures du côté de l'Angleterre, en favorisant les prétentions de Jeanne de Suffolc. Les Historiens en imputent la faute au Connêtable de Montmorenci; mais on prouve ici qu'il étoit en cela plus malheureux que coupable. Marie Reine d'Angleterre monte sur le Thrône, nonobstant les efforts des François, pour maintenir contre elle Jeanne de Suffolck. Toutes les raisons de la politique lui persuadent de ne se pas marier; mais Jean Michely Emissaire secret de l'Empereur profite si bien du temps qui s'écoula entre le rappel de Bois Dauphin, Ambassadeur de France en Angleterre, & l'arrivée du Seigneur de Noailles, envoyé pour lui succeder, que l'Alliance avec le Prince d'Espagne est résoluë. L'Empereur trompe là-dessus toutes les Puissances de l'Europe, excepté le Pape, qui travaille inutilement à élever sur le Thrône d'Angleterre le Cardinal Polus. Les Anglois souffrent que leur Reine se marie avec le Prince d'Espagne, aprés que Michely les a persuadez, que s'ils ne joignent inseparablement leurs forces par Mer à celles des Païs-Bas, celles de la France jointes à celles d'Ecosse, leur ôteront toute sorte de commerce. L'Armée Françoise prend Bovines & Dinan.

Romero,

Romero, qui s'étoit enfermé dans cette derniere Place, par un excez de vanité, sort pour parlementer avec le Connêtable. On l'amuse par de belles paroles; & on fait cependant accroire à sa Garnison, qu'il avoit traitté sans elle: elle traitte sans luy, & il demeure prisonnier de Guerre. Un broüillard empêche l'Armée Françoise de voir l'Imperiale, qui s'approchoit d'elle; mais la valeur & l'expérience du Marêchal de Saint André ôtent à Charles-Quint l'occasion de remporter une Victoire aussi complette, qu'avoit eté celle de Pavie. Le Connêtable de Montmorenci assiege Renty: & l'Empereur marche avec toutes ses forces pour le dégager. On donne la Bataille; & le Connêtable de Montmorenci court risque de la perdre, pour avoir négligé de s'assurer de la Forêt-Guillaume. Le Duc de Guise combat néanmoins avec tant de prudence & de valeur, que le Champ de Bataille, & l'Artillerie Imperiale, qui sont les deux principales marques de la Victoire lui demeurent. L'Amiral de Châtillon va le soir au petit coucher du Roi pour excuser le Connêtable son oncle, supposé qu'on y parlât à son desavantage. Le Duc de Guise & lui se disent des mots qui rompent leur étroite amitié, & qui sont depuis une des principales causes

des Guerres civiles de la France. La prosperité des affaires de France fait tourner la tête à Henri Second. Il avoit confié le soin des affaires de Sienne au Cardinal de Ferrarare, qui avoit obtenu du Duc de Florence qu'il demeurât neutre; mais Strozzi gagne la Reine Catherine de Medicis, en lui promettant: que si elle lui peut obtenir l'emploi de Sienne, il la rendra Duchesse de Toscane. Catherine gagne son mary: de maniere que ni la Duchesse de Valentinois, ni le Connêtable de Montmorenci ne le peut détourner de confier le Géneralat a Strozzi; & le Duc de Florence, n'est pas plûtôt informé, que la France lui veut opposer son plus mortel ennemi, qu'il se jette entre les bras des Espagnols, & leur fournit tous les moyens qu'ils n'eussent jamais eus sans lui, pour chasser les François de Sienne. Les Ursins étoient jusques là demeurez fermes dans les intérêts de Henri Second; mais l'aîné de la Maison des Colonnes devient amoureux de la sœur de l'aîné des Ursins, & l'obtient à condition qu'il l'épousera sans aucune Dot. Il propose aprés les Nôces à son nouveau beau-frere, que s'il veut renoncer au Parti de France, le Duc de Florence lui donnera sa Fille en mariage, avec autant d'argent qu'il en faudra pour acquitter ses dettes.

Jordan

Jordan Ursin y consent ; & les François dans Sienne perdent ainsi toute l'esperance qui leur restoit de tirer des vivres & des Troupes de l'Etat Ecclesiastique. Le Marquis de Marignan forme une entreprise sur le Boulevard de la Porte de Camolia, qui lui réüssit. Bentivole offre de l'en chasser ; & le Cardinal de Ferrare l'en empêche par un ridicule raisonnement. Strozzi ne sçait pas profiter de plusieurs occasions de vaincre, qui lui sont offertes, & devient ensuite assez malheureux pour perdre les deux personnes, dont il avoit le plus de besoin, qui étoient son Fils naturel, & le Prieur de Capoüe son frere legitime. Il engage ce qui lui restoit de bien : & il ne peut néanmoins lever qu'une Armée plus foible de la moitié que l'Imperiale, qui le contraint enfin de hazarder la Bataille à Marciano, où le terrain lui étoit desavantageux. Il ne commet aucune faute contre l'experience ni contre la valeur ; mais ses Italiens ne le secondent pas. Il est deffait, & il trouve néanmoins un ami qui lui sauve la vie. Les Vainqueurs essayent d'emporter la Ville de Sienne par escalade ; mais ils sont repoussez avec tant de perte, que si l'Armée Françoise eût encore été sur pied, elle les auroit battus à son tour. Codincton, Ambassadeur de Fran-

ce en Turquie obtient de Solyman : que le Commerce qui se faisoit à Venise, soit transporté à Marseille & à Toulon ; mais Henri Second desaprouve cette Négociation, quoy qu'elle lui fût d'ailleurs d'une extréme utilité par le seul motif, qu'elle auroit ruiné la République de Vénise.



HISTOI-



HISTOIRE DE HENRI II.

LIVRE QUATRIE'ME.

Où l'on voit les choses les plus remarquables, arrivées sous son Régne, durant l'année 1554.

LE rétablissem.nt de Sienne en République, & les progiés du Maréchal de Brissac en Piémont, furent autant d'objets à l'avarice des Turcs, pour attirer encore une fois leur Flotte en Italie; & le Baron de la Garde, qui avoit hyverné dans l'Isle de Chio avec vingt-six Galeres de France, pour l'attendre au passage, se joignit avec elle. Dragut qui la commandoit, visita fort exactement à son 1554. Liv. IV.

1554. Liv. IV.

son ordinaire les Côtes de Naples; & n'oublia rien de ce qui servoit à y surprendre un Port; mais il les trouva si bien gardez par l'Armée Imperiale, que Dorie y avoit ramenée à propos de Toscane, qu'il fut obligé de se reduire à faire des Esclaves. L'esperance de trouver dégarnie l'Isle d'Elbe, lui fit tourner les voiles de ce coté-là: Et de fait, les Imperiaux l'avoient presque entierement abandonnée, soit que la conservation de Naples leur importat davantage, ou que n'ayant point assez de Troupes pour en garder toutes les Places, ils en eussent abandonné les plus foibles; ou qu'enfin ils eussent supposé que le Duc de Florence, qui avoit encore plus d'interêt qu'eux à la défense de l'Isle d'Elbe, feroit des efforts extraordinaires, pour l'empêcher de tomber au pouvoir des Infidéles. Ils ne se tromperent pas dans leur conjecture; & ce Duc assuré que les Turcs n'entreprendroient pas de longs sieges, s'étoit contenté de jetter une forte Garnison dans Portoferrato, principale Place de l'Isle, & de donner ordre à Chiapin Vitelli de se tenir prêt de Piombino, & d'y entrer au premier signe que feroit Dragut de l'attaquer. Ce Corsaire pilla donc sans obstacle le reste de l'Isle; mais lors que le Baron de la Garde le pressa de s'attacher à Portoferrato, il repartit que cette Place ne meritoit pas d'occuper les armes du Grand Seigneur, & lui dit de proposer quelque entreprise plus importante. L'instruction de la Garde le chargeoit d'engager, s'il pouvoit, les Turcs à la conquête de l'Isle de Corse sur la République de Génes, en cas qu'ils ne voulussent entreprendre aucun siege regulier en Italie.

Dans le second Tome de Ribier.

Le

Le pretexte de la Garde fut, que cette Isle appartenoit au Roi de France, comme ayant été cedée par la même République à Charles Six son Prédécesseur en mille quatre-cens deux, & qu'elle étoit absolument nécessaire aux François pour se garantir des tempetes qui les surprendroient, en allant de Provence en Toscane, puis que les Ports de la riviére de Génes leur étoient interdits ; mais la veritable cause, fut le desir de vengeance, qui régnoit depuis vingt ans dans le cœur du plus détermine soldat de l'Europe. Sanpietro de Bastelica devenu si célébre sous le nom du Colonel d'Ornano, étoit Corse, & de si bas lieu, que l'Histoire a vrai-semblablement ignoré son origine, s'il en faut juger par les contradictions dont elle est remplie à cet égard. Mais son humeur toute guerriere, & son courage qui bravoit impunément les plus grands perils, le rendirent en peu de tems si considerable, qu'il osa prétendre au plus riche Parti de son Païs, c'étoit l'Héritiére de l'illustre Maison d'Ornano, qui lui fut disputée avec d'autant plus d'obstination, que les principaux Sénateurs de Génes étoient ses Rivaux ; & que la raison d'Etat ne permettoit pas qu'un Corse de naissance épousât une Héritiére, qui le rendroit si puissant, qu'il penseroit peut-être à devenir Maître de l'Isle : neanmoins les Corses s'étoient maintenus dans une telle liberté, pour ce qui regardoit leurs Alliances, nonobstant leur assujettissement aux Genois, que le Gouverneur de l'Isle fut obligé de laisser a l'Héritiére d'Ornano le choix de celui qu'elle épouseroit. Elle préfera

1554. Sanpietre à tous les autres, quoi qu'il n'eût
Liv. IV. aucune qualité aimable; & l'aveuglement de cette fille fut d'autant plus déplorable, qu'elle se jetta volontairement entre les bras de celui qui devoit être son Bourreau. Peu de temps aprés les Nôces, la jalousie que les Genois eurent de l'agrandissement de Sanpietre, les porta à lui faire tant d'outrages, que cet homme impatient, qui ne s'étoit pas encore assez bien mis dans l'esprit des Feudataires de sa femme, pour commencer une revolte, fut contraint de quitter sa Patrie, & de se condamner lui-même à un exil, que les Genois tâcherent de rendre aussi long que sa vie, en n'oubliant rien de ce qui tendoit à empêcher son retour. Les poursuites en Justice qui se firent contre lui pour des crimes qui n'étoient pas trop averez, le jetterent dans le Parti des François, qu'il servit avec d'autant plus de succez, que son genie approchoit davantage du leur. Il se fit connoître en la mémorable défense de Fossan. Il détourna toutes les facheuses suites qu'auroit eu la défaite de Montejan, sans la résolution determinée qu'il executa d'arrêter avec trois cens Arquebusiers toute la Cavalerie legere de l'Empereur. Il découragea ce grand Prince d'assieger Marseille, par la furieuse sortie qu'il fit sur lui, dans le temps qu'il reconnoissoit la Place. Il sauva le Bagage de l'Armée du Dauphin, à la levée du Siege de Perpignan; & l'on attribuoit à son infatigable conduite le bonheur de François Premier, d'avoir ravitaillé Landrecy. Ces actions qui tenoient plus de la témerité que de la veritable valeur, n'avoient pas laissé

laissé de lui acquerir la réputation du meilleur 1554.
Officier de l'Infanterie Françoise : & le desir Liv. IV.
de retourner dans sa Patrie, en y portant la Guerre, puis qu'il ne le pouvoit autrement, lui fit proposer au Conseil du Roi la Conquête de l'Isle de Corse tellement facile, qu'elle y fut resoluë. Thermes eut la commission d'y mener les Troupes que la retraite des Imperiaux rendoit inutiles en Toscane, & Sanpietre & le Duc de Somme furent ses Marêchaux de Camp. La descente se fit à la Bastie, qui fut surprise avec d'autant plus de facilité que les plus considerables Bourgeois s'etoient retirez dans la Citadelle; mais ils n'y demeurerent que le reste de la nuit : car les Vaisseaux de France s'en étant approchez, à la faveur du calme, & la foudroyant sans relache, intimiderent la Garnison, de sorte qu'elle capitula le lendemain. La Ville de Saint Florent se rendit ensuite ; & Thermes résolu de la fortifier à cause de sa scituation, se retrancha à Saint Pol, par où seulement les Génois pouvoient incommoder ses Travailleurs, pendant que Sanpietre avec un corps détaché s'avançoit au dedans de l'Isle, & animoit les Corses à la revolte, par le pillage qu'il leur abandonna avec les biens des Genois qui se trouverent dans la Ville de Layasso. Les Turcs s'étoient attachez à Boniface, qui étoit la plus forte Place de l'Isle, & l'avoient trouvée si bien munie, qu'ils desesperoient de la forcer, aprés avoir été repoussez au dernier assaut avec perte de six cens hommes, lors que Denas, Capitaine Provençal, qui se tenoit auprés de Dragut par l'ordre de Thermes, sup-

Dans le Journal de l'expedition de Corse.

1554. Liv. IV. plea par son éloquence au défaut de vigueur qu'il remarquoit dans les Infidelles. Il demanda à parler à un homme de sa connoissance qui étoit dans Boniface ; & quelques-uns des principaux de la Ville s'étant trouvez presens a l'entretien, il leur representa si fortement qu'il n'y auroit point de quartier pour eux, s'ils tomboient entre les mains des Turcs, parce que les Infideles ne laisseroient point de venger la mort de leurs Compagnons, quelques articles qu'on les obligeat de signer, qu'ils envoyerent des Députez à Thermes pour se rendre aux François. Dragut irrité de perdre sa proye, & n'osant neanmoins s'opposer ouvertement à la capitulation de Boniface, l'éluda par un artifice trop grossier pour un homme d'esprit tel qu'il étoit. Il attira un Janissaire, qui voyant une arquebuse extraordinairement belle entre les mains d'un Soldat de la Garnison, lors qu'elle sortoit se mit en devoir de l'arracher. Le Soldat qui se faisoit un point d'honneur de conserver ses armes, ne pouvant garantir son arquebuse par un autre voye, la tourna contre le Janissaire, & lui en donna dans la tête. Il n'en fallut pas davantage aux Turcs, pour prétendre que l'accord avoit été violé, ni pour tailler en pieces la Garnison, nonobstant les prieres & les reproches de Denas qui courut plusieurs fois risque d'être tué, en voulant arrêter ces furieux, qui ne s'étant mutinez que pour piller la Place, ne s'arreterent, qu'aprés avoir accompli leur dessein. Dragut au lieu de faire des excuses à Thermes, sur ce qui venoit d'arriver, soûtint que c'étoit lui-même qui étoit

Dans la relation de la prise de Bonifa-ce.

étoit l'offensé. Il publia pour le prouver que 1554.
Denas avoit violé par imprudence, ou de Liv. IV.
mauvaise foy, l'alliance des François avec la Porte: Il prétendit que la faute de cet Officier François n'avoit pas été suffisamment expiée par le sang de la Garnison & de la Bourgeoisie de Boniface; & il ne chercha point d'autre prétexte que celui-là, pour abandonner les François au commencement de leur entreprise, en retournant à Constantinople.

La Republique de Genes informée du départ de ce Corsaire, reprit courage, & fit des efforts extraordinaires pour recouvrer l'Isle de Corse, avant que les François eussent achevé de s'en saisir, par la réduction de Calvi, seule Place qui leur restoit à prendre. Ils remirent toute l'autorité entre les mains de Dorie, comme ils avoient accoûtumé de faire dans les temps les plus difficiles; & ce genereux vieillard ne refusa pas d'employer pour sa Patrie les derniers momens d'une vie qui sembloit n'être prolongée au delà du cours ordinaire, qu'afin qu'il eût le loisir d'affermir ses Concitoyens dans la liberté qu'il leur avoit procurée. Il engagea l'Empereur à l'assister de toutes ses forces, en lui representant que comme Gênes seroit obligée à la longue de recevoir la loi de quiconque seroit Maître de l'Isle de Corse, aussi les Etats que l'Espagne possedoit en Italie ne demeureroient sous sa domination, que jusqu'à ce qu'on l'eût privée de la commodité de Gênes. L'Empereur qui n'étoit que trop persuadé de cette verité, lui permit de se servir de ses Gens de Guerre & de ses Vaisseaux; & Dorie aprés avoir choisi

1554. choisi ce qu'il y avoit de meilleures Troupes
Liv.IV. en Sicile, à Naples & à Milan, les débarqua heureusement dans l'Isle de Corse, & mit le siege devant Saint Florent, qu'il prit aprês une longue résistance, sans en avoir pû être diverti, ni par la tempête qui dissipa sa Flotte, ni par la saison de l'Hyver, plus rigoureuse qu'à l'ordinaire, ni par les pluyes qui lui succederent, si grandes & si frequentes, que ses lignes de circonvalation étoient pleines d'eau, ni par l'obstination des Assiegez qui ne parlerent de se rendre qu'à l'extrémité. Les difficultez de les secourir s'étoient tellement augmentées par la révolution qui survint en Angleterre à l'avantage des Imperiaux, que la France, obligée a tourner ses plus importantes pensées vers cette Isle, avoit presque negligé d'envoyer a Thermes le renfort dont il avoit besoin.

Le Duc de Nortombelland, averti par les Medecins que le jeune Roi Edoüard son pupille mourroit bien-tôt, s'étoit imaginé qu'il lui seroit facile de mettre la Couronne dans sa Maison, en faisant épouser à son fils la petite fille de la Duchesse de Suffolc, sœur puînée de Henri Huit pere d'Edouard Six, sous pretexte que Marie & Elisabeth filles de ce Prince étoient incapables de succeder à la Couronne: Marie pour etre née d'un Mariage que le Parlement d'Angleterre avoit déclaré incestueux; & Elisabeth, pour etre sortie d'une femme qui avoit eu la tete tranchée, pour cause d'adultere; & que la sœur aînée du même Henri avoit été mariée hors du Royaume. Edoüard prêt d'expirer, avoit fait un Testament tel qu'il

qu'il avoit plû au Duc de Nortómbelland de lui suggerer; c'est à dire qu'il avoit exclu ses deux sœurs & sa tente aînée de sa succession. Mais sa derniere volonté avoit paru trop injuste pour être executée; & la Princesse Marie se mit, contre toute esperance, en possession de la Couronne, que sa naissance lui avoit acquise. La France ne réüssit pas dans le parti qu'elle prit dans cette délicate conjoncture; & le Connêtable de Montmorenci fut blâmé d'avoir attiré sur son Maître les inconveniens qui vinrent de cette révolution. Mais il faut avoüer, à sa décharge, qu'il fut en cela malheureux, sans être coupable; & qu'il ne se trompa qu'en suivant les voyes de la prudence ordinaire. Le Roi Henri Second son Maître étoit redevable au Duc de Nortombelland de la restitution de Boulogne; & l'on sçavoit que cet Anglois avoit levé les obstacles que la plûpart des autres Seigneurs de sa Nation apportoient à l'execution du Traité fait pour la rendre, fondées sur ce que la minorité de leur Roi n'êtoit pas un temps commode pour remettre aux François une si importante Place. Cette raison de reconnoissance étoit fortifiée par une raison d'interêt, qui sembloit persuader que le Duc de Nortombellant maintiendroit infailliblement sa belle-fille sur le Trône, où ses intrigues l'avoient élevée. Car Laval Bois-Daufin, Ambassadeur de France en Angleterre, écrivoit au Connêtable de Montmorenci, qu'il étoit le Maître de toutes les Places de ce Royaume: Qu'il s'étoit emparé du Thrésor Royal: Que ses creatures commandoient la Flotte; & que ceux qui tenoient les plus

1554. Liv. IV.

Ribadeneira dans le Schisme d'Angleterre.

1554. plus considerables Places de l'Etat, étoient
Liv. IV. d'autant plus obligez d'appuyer la derniere volonté d'Edoüard Six, qu'ils étoient assurez de les perdre en cas qu'elle fût violée. Ce Connêtable étoit donc apparemment excusable d'avoir écrit à Bois-Daufin, de favoriser les desseins de Nortombelland, & d'employer tout le crédit du Roi, pour rendre efficace le Testament d'Edoüard. Cependant cette fausse demarche fut la premiere & la principale cause de l'Alliance entre l'Espagne & l'Angleterre. Nortombelland celoit la mort de son pupille, à dessein de se saisir de la Princesse Marie, qui étoit la plus forte & la plus interressée de ses parties. Il avoit envoyé des Troupes pour l'arrêter dans la Province d'Excestre, qui lui avoit été donnée pour retraite; & la Flotte d'Angleterre s'étoit avancée en même temps entre Douvre & Calais, pour empêcher la même Princesse de passer en France, si elle se mettoit en devoir d'y chercher un azile; mais il fut impossible de prevenir la diligence du Secretaire Pitre, qui n'eut pas plûtôt vû fermer les yeux au jeune Roi, qu'il courut en poste avertir Marie de la succession qui lui étoit échûë, & des embuches qu'on lui tendoit. Il arriva chez cette Princesse à l'entrée de la nuit: Il la fit résoudre de monter incontinent à cheval: Il la conduisit dans la Province de Norfolc, & il l'y fit reconnoître en qualité de Reine par la Noblesse du Pays qu'il avoit pratiqué long-temps auparavant. Cette Noblesse promit d'armer, en sa faveur, quinze mil hommes, à condition que Marie s'obligeroit de vive voix, & par écrit à deux

cho-

choses : l'une de n'épouser aucun Etranger, 1554.
de quelque qualité qu'il fût ; l'autre de laisser Liv. IV.
la Religion d'Angleterre en l'état qu'elle étoit. Marie avoit beaucoup d'aversion pour le premier de ces engagemens, comme il parut peu de temps après ; & d'ailleurs elle étoit persuadée que le second étoit contraire à sa conscience : cependant soit qu'elle estimât assez la Couronne pour l'achetter par un parjure, ou que les Catholiques qui s'étoient rangez auprès d'elle, eussent levé tous les scrupules qu'elle pouvoit avoir sur une si rare matiere, elle accorda à la Noblesse d'Angleterre ce qu'elle demandoit : Elle se fit ainsi conduire à Londres, où elle entra comme en triomphe. Les trois premiers mois de son Régne furent tragiques, puisqu'elle ne pardonna à personne de ceux qui avoient voulu l'empêcher de monter sur le Thrône ; mais elle s'abandonna depuis à de plus douces pensées, sous couleur d'avoir soin d'elle-même. Ses Amis & ses Domestiques l'excitoient à se marier ; & son inclination étoit assez conforme au desir des uns & des autres : mais il y avoit des raisons pour l'en détourner, si puissantes qu'elle auroit infailliblement achevé sa vie dans la continence qui lui étoit devenuë comme nécessaire, si elle les eût pénétrées dans toute leur étenduë. Elle étoit âgée de quarante & un an ; & elle n'avoit point de beauté pour suppléer à ce défaut. Sa conversation étoit languissante ; & les trente cinq années de sa vie qu'elle avoit passé dans l'affliction, lui avoient ôté tout ce qu'elle auroit pû avoir de charmant dans l'esprit. Il n'y avoit donc pas d'appa-

1554. Liv. IV. rence qu'elle fût autrement considerée par celui qui l'épouseroit, qu'à cause de sa dignité, ni qu'elle en fût bien traitée, si elle ne se déterminoit à partager la Royauté avec lui. Si elle se resolvoit à un si délicat & si difficile partage, son mari ne manqueroit pas de la dépouiller, dans la suite du temps, de la portion qu'elle se seroit reservée ; & si elle ne lui donnoit que la moitié de son lit, elle le rendroit si méprisable aux Anglois, qu'il seroit contraint de se bannir du pays, pour ne pas supporter les injures qu'il y recevroit, si le dépit ne le portoit à de plus dangereuses extrémitez. De plus si elle choisissoit un Anglois, outre la honte de se soûmettre à un de ses sujets, elle irriteroit encore tous ceux qu'elle auroit exclus de l'esperance de la posseder ; & elle se prépareroit ainsi plus d'affaires qu'elle n'en pourroit vuider durant son regne. Si elle préferoit un Etranger aux plus grands Seigneurs d'Angleterre, elle contreviendroit à la promesse sur laquelle on l'avoit élevée au Thrône ; & elle fourniroit à la Nation Angloise, qui étoit en ce point plus délicate que toutes les autres de l'Europe, le sujet & le prétexte tout ensemble de rentrer, quand il lui plairoit, dans les sanglantes divisions qui l'avoient si souvent agitée. Mais outre l'ennemi secret que la Reine avoit à combattre dans le fond de son cœur, elle ne s'étoit pas maintenuë au dehors dans toute l'indifference qui lui auroit été nécessaire pour garder sa Virginité jusqu'au tombeau ; car encore qu'elle n'eût de l'amour pour aucun en particulier, elle avoit neanmoins une liaison d'amitié avec l'Em-

l'Empereur son cousin germain, qui ne lui permettoit pas de suivre ses veritables interêts. La seule nécessité avoit d'abord formé cette liaison, lors que Marie s'étoit vûë abandonnée de tout le monde après le divorce de son pere avec sa mere ; & l'interêt de la Religion qui s'y étoit depuis mêlé, l'avoit beaucoup accruë. L'Empereur, sous prétexte d'insinuer dans la maison de sa cousine des personnes zelées pour la Foi Catholique, y avoit subtilement introduit des gens dévoüez à l'agrandissement de sa Maison, qui ne parlant à leur Maîtresse que de la haine des Princes de la Maison d'Autriche pour les Héretiques, l'avoient persuadée que le capital de la Religion Catholique consistoit en ce point. De ce nombre étoit un Italien, nommé Jean Micheli, personnage artificieux & caché, qui de peur d'être découvert, & de passer pour ce qu'il étoit en effet, c'est à dire pour un Emissaire de l'Empereur, ne paroissoit en Angleterre qu'en qualité d'Agent du Duc de Savoye. Il eut, sous ce titre, l'occasion de feliciter la Reine sur son avenement à la Couronne, & d'obtenir ensuite deux Audiances secrettes, dans lesquelles il lui persuada d'épouser le Prince d'Espagne par autant de considerations. La premiere étoit, qu'il lui seroit impossible de rétablir la Religion Catholique en Angleterre, autrement que par cette Alliance, les Hérétiques y étant assez puissans pour resister, & pour entretenir la guerre civile, si la crainte d'attirer sur leurs bras les mêmes forces qui venoient d'accabler leurs freres en Alemagne, ne les retenoit. La seconde, que les mêmes François

1554.
Liv.IV.

1554. LIV. IV. çois qu'elle avoit vûs appuyer le parti de ses rebelles, & reconnoître Jeanne de Suffolc pour Reine d'Angleterre, continuëroient de proteger les mécontens Anglois, & de les rendre irréconciliables avec leur Souveraine, en leur accordant un azyle en Ecosse, d'où il arriveroit que les troubles ne cesseroient jamais en Angleterre; & que la Reine n'auroit pas plûtôt découvert une Conspiration, qu'il s'en formeroit une autre contre son Régne, si elle ne se faisoit également respecter de ses Sujets & de ses voisins, en entrant dans une communauté d'interêts avec la Maison d'Autriche. Ces raisons n'étoient pas sans replique; & l'Ambassadeur de France Bois-Dauphin, leur auroit aisément répondu, si la Reine, irritée de l'opposition qu'il lui avoit faite, n'eût pressé le Roi son Maitre de le rappeller.

Le Sieur Antoine de Noailles, qu'on mit en sa place, n'étoit ni moins adroit que lui, ni moins capable de desabuser la Reine; mais dans le temps qui s'écoula entre le rapel de Bois-Dauphin & l'arrivée de Noailles à Londres, le feint Ministre de Savoye Micheli, avança de sorte sa Négociation, qu'il fut impossible ensuite de la traverser: vû principalement que l'Empereur n'oublia rien de ce qui servoit à prevenir les autres obstacles, & à écarter les Princes de l'Europe qui pourroient prétendre aussi-bien que son fils à l'Alliance d'Angleterre. Il commença par son Neveu, l'Archiduc Charles dernier fils du Roi des Romains; & il promit de l'investir du Duché de Milan, en le mariant avec l'Infante de

de Portugal. Il leurra le Duc de Savoye son autre Neveu de l'investiture du même Duché, sans autre condition que d'épouser la Doüairiere de Lorraine : & il suspendit tous les offices que l'Ambassadeur de Venise en Angleterre auroit faits contre lui, en assurant cette République, qu'il étoit resolu de se deffaire du Duché de Milan en faveur du Duc de Savoye, ou de l'Archiduc Charles, & en remettant au choix du Senat, lequel de ces deux Princes il aimeroit le mieux pour son voisin. Il n'y eut que le Pape Paul IV. qui ne se trouva pas d'humeur à prendre le change qu'on lui vouloit donner. Il prévoyoit la sujettion dont tous les Chrêtiens étoient menacez, si l'Espagne ajoûtoit à ses Couronnes celles d'Angleterre & d'Irlande; & que l'Angleterre au contraire recouvreroit son ancien éclat, en exterminant l'Hérésie, si la Reine Marie épousoit le Cardinal Polus, Prince de son Sang, Fils d'une Sœur de Henri Huit, & si parfait en toute maniere, que sa naissance étoit la moindre de ses admirables qualitez. Sur ce principe Sa Sainteté persuada à ce Cardinal d'aspirer aux Nôces de sa cousine, & l'envoya pour ce sujet en Angleterre. Mais afin que les Espagnols ne pénétrassent pas le veritable sujet de son voyage, & ne missent point en devoir de le traverser, on le couvrit d'une Legation vers l'Empereur & le Roi de France, à dessein de les reconcilier ; & le Cardinal Polus en reçut l'ordre & le pouvoir en plein Consistoire. Il alla droit à l'Empereur: mais en traversant le Palatinat, il reconnut que son dessein étoit éventé ; parce que Die-

1554. Liv. IV.

Dans l'Ambassade de Selve à Venise.

1554. gue de Mendose l'y vint trouver de la part de
Liv.IV. Sa Majesté Imperiale, & le contraignit de le suivre à Dilinguen, Ville sur le Danube, & d'y demeurer jusques à ce que le mariage du Prince d'Espagne avec la Reine d'Angleterre fût achevé. Cette violence si manifeste contre le droit des gens, fut dissimulée, parce que ceux qu'elle touchoit n'étoient pas en état de s'en ressentir; & le feint Agent de Savoye, ne trouvant personne qui le contredit à la Cour d'Angleterre, disposa la Reine à parler aux Anglois de l'Alliance qu'elle avoit resoluë. Il y avoit apparence qu'ils n'y consentiroient jamais; & qu'ils sommeroient leur Souveraine de garder son serment; mais on les intimida par une voye, qui toute grossiere qu'elle étoit, ne laissa pas d'être efficace. On leur représenta que l'Empereur étoit dans une nécessité indispensable d'abandonner le Païs-Bas aux François, à moins que l'Angleterre ne lui facilitât les moyens de les conserver, parce qu'il ne pourroit plus desormais équiper une Flotte sur la Mer Oceane capable de résister à celles de France & d'Ecosse. On ajoûta que les dehors de l'Angleterre étant ainsi fermez, elle seroit bien-tot réduitte à se mettre sous la domination des mêmes François, qu'elle avoit régentez durant tant de siecles, ou à demeurer privée des commoditez qu'elle tiroit de sa situation avantageuse au milieu de la Mer; puisque toute sorte de commerce lui seroit alors interdit, à cause que celui dont elle se mêloit ne s'étendoit pas encore plus loin que l'Ecosse & la Flandre. L'impression que reçurent les Anglois de

cette

cette terreur panique fut d'autant plus violente, que la plus insupportable des revolutions humaines, est celle qui contraint d'obeir à ceux que l'on a commandez. Le dépit, la honte, le mepris & la jalousie rallumerent la haine qui n'étoit pas encore éteinte dans le cœur des Anglois contre les François; & la Reine d'Angleterre fit agréer à ses Sujets, que le Prince d'Espagne envoyât une magnifique Ambassade pour la demander en mariage. Le Comte d'Egmont en fut le Chef; & la seule instruction qu'on lui donna, fut de signer aveuglement tous les articles qu'on lui presenteroit, pourvu que l'execution en pût être differée jusques aprés les Nôces: c'est-à-dire, que l'Espagne vouloit en toute maniere établir son autorité sur les Anglois, & qu'ensuite elle examineroit à loisir ce qu'elle leur auroit promis. Ainsi le Comte d'Egmont accorda que le Prince d'Espagne ne se méleroit point du Gouvernement d'Angleterre: Que les Charges & les Benefices demeureroient aux Anglois: Que ces peuples n'entreroient en aucune rupture, à sa consideration, avec qui que ce fût: Que bien loin de tirer de l'argent du Royaume de sa femme, il y feroit passer tous les ans de notables sommes d'or & d'argent; & que les enfans qui naitroient de ce mariage succederoient à leur Pere aux dix-sept Provinces des Pais Bas, à l'exclusion du fils du premier lit, & nonobstant son droit d'ainesse. Le seul article secret du même Traité, regardoit la France; & portoit en termes exprés, qu'encore que les Anglois n'entrassent en aucune rupture avec elle, l'Empereur & le Prince son Fils ne laisseroient

1554. Liv. IV.

Dans le secret Contract de mariage de Philippe Second.

roient pas de continuer la Guerre, jusques à ce qu'ils eussent conquis la Normandie & la Guyenne, & que ces deux Provinces seroient incontinent aprés réunis à l'Angleterre. Il sembloit que le Roi de France, aprés la conclusion d'une Alliance si prejudiciable, qu'il ne s'étoit pas mis assez tot en devoir d'empêcher, dût perdre courage, & se relâcher en quelque point pour obtenir la paix que le Cardinal Polus, ne pouvant passer en Angleterre, negocioit avec ardeur; ou du moins que Sa Majesté ne doutant point d'avoir bien-tôt sur les bras, presque toutes les forces de l'Europe, se mettroit seulement sur la defensive, & attendroit à faire des actes d'hostilité qu'elle fût attaquée. Cependant elle se mit la premiere en campagne, & l'on ne verra guéres dans l'Histoire de conduite plus hardie que celle-là. Le Cardinal de Lorraine fit trouver de l'argent au Roi par la multiplication des Greffes & des Officiers du Domaine; & le Connétable pour tenir en échec les Imperiaux dans les Païs-Bas, detacha deux Brigades de son Armée: l'une sous le Prince de la Roche-sur-Yon, entra dans le Païs d'Artois; & l'autre sous le Duc de Nevers, feignit de vouloir pénétrer, par le Liege, dans le Brabant. Le gros alla droit à Mariembourg, où il y avoit peu de Troupes: parce qu'on ne croyoit pas qu'elle dût soûtenir le premier effort des armes Françoises. Le Marêchal de Saint André l'investit si promptement, avec quatre cent Lances & sept cent Chevaux-Legers, que le Colonel Espagnol Julien Romero, commandé pour s'y jetter avec des Soldats choisis, en trouva

va les avenues fermées, & fut obligé de s'en retourner sans avoir pû introduire un seul homme dans cette Place. Elle ne tint ainsi que trois jours; & le Connêtable ne permit à la Garnison de sortir qu'avec le bâton blanc, & à condition de laisser tous les Officiers en prison. Le Roi joignit son Armée immediatement aprés la conquête de Mariembourg, & la mena entre les Villes de Bovines & de Dinan, qui n'avoient pas laissé de recevoir les Imperiaux, quoiqu'elles fussent de l'Evêché de Liege, & que la neutralité eut été accordée à ce Diocese. Bovines fut emportée d'assaut; & Dinan répondit à la sommation de se rendre, en des termes si injurieux contre la personne du Roi, qu'on ne pensa plus qu'à l'en punir. L'Artillerie des Assiegeans y fit une bréche, que la Bourgeoisie deffendit jusqu'à l'extrémité: les plus braves des Avanturiers François y furent blessez, & les autres se rebuterent. L'Amiral de Chatillon exerçoit toujours la Charge de Colonel de l'Infanterie Françoise, en attendant qu'il plut à l'Empereur de mettre à rançon d'Andelot son frere; & c'étoit par ses ordres que l'assaut avoit commencé. Le dépit de voir lâcher le pied à ses Troupes, le porta jusques sur la bréche, sans être suivi que de Montpesat qui planta dessus le drapeau qu'il avoit arraché à un Porte-Enseigne des ennemis. Les Assiegez ne tirerent point sur ces deux Chefs, quoi qu'ils les entendissent exhorter leurs Soldats à les imiter; & cette moderation fut depuis attribuée aux Bourgeois, qui craignant d'être emportez, avoient déja fait sortir des Deputez qui obtinrent seule

1554. Liv. IV.

Dans la Relation du siege de Dinan.

1554. seulement qu'on sauveroit la vie aux personnes ; & que les maisons ne seroient point brûlées. Duras & Bœce Pardaillan entrerent dans Dinan avec leurs Compagnies, pour faire exécuter ces deux articles ; & les Allemands de l'Armée Françoise s'imaginant que ces deux Capitaines alloient profiter seuls du pillage, les prévinrent en entrant par la bréche, & passerent tous les Assiegez au fil de l'épée. Floyon qui commandoit dans le Chateau de Dinan y avoit introduit Hamer avec sa Compagnie d'Allemands, & depuis Julien Romero s'y étoit refugié avec les Troupes qu'il n'avoit pû jetter dans Mariembourg. Floyon & Hamer accepterent le parti que le Connêtable leur offrit, de sortir avec l'épée & le poignard seulement : mais Romero s'imagina qu'il obtiendroit par son éloquence quelque chose de plus. Il demanda la permission d'aller trouver le Connêtable, & elle lui fut accordée, parce qu'il étoit connu de l'Armée Françoise, pour s'être battu en düel devant le Roi François Premier à Fontainebleau, & pour avoir eu l'avantage sur son ennemi, dans les formes qui étoient alors en usage parmi les Chevaliers reçus à vuider leurs querelles dans les Cours Etrangeres. Il exagera la valeur des Espagnols, & il prétendit qu'en cette consideration, il lui devoit être permis de sortir tambour battant & enseignes deployées. Il ajoûta même la flatterie à la vanité ; & comme il sçavoit que le foible du Connêtable étoit d'aimer à être loué sur l'exercice de sa Charge, il lui dit, en plusieurs façons, qu'il étoit le plus grand personnage à qui les Rois de France eussent jamais

Liv. IV.

mais confié leurs épées. On ne sçait si le Connêtable n'étoit point alors assez bien disposé pour recevoir de l'encens, ou s'il se rebuta de la maniere trop grossiere dont on le lui donnoit : mais il repartit à Romero, qu'il s'étonnoit de le voir si peu instruit de la discipline militaire, que d'ignorer les capitulations qui s'accordoient à ceux dont l'obstination avoit été excessive dans une Place non tenable. Romero ne manqua pas de repliquer, & le Connêtable ayant remarqué qu'il s'échauffoit à soutenir sa proposition, contre des Capitaines François présens à l'entrevûë, qui s'étoient melez dans la conversation, il le laissa debattre à son aise, & fit avertir les Espagnols demeurez dans la Citadelle, que le même Romero n'ayant pu obtenir la grace qu'il demandoit pour tous, mais seulement pour soi, & pour ceux qui l'avoient accompagné dans le Camp des François, il n'avoit osé rentrer dans la Citadelle, & s'étoit fait escorter avec eux jusqu'à Namur. Ce mensonge n'étoit pas beaucoup vrai-semblable ; mais l'autorité de Bourdillon & de Rabaudange, qui le débitoient, suffit pour le persuader aux Soldats de Romero. Ils crurent que leur Chef les avoit abandonnez, & capitulerent sans lui. Les articles lui en furent apportez, lors qu'il commençoit à s'enrouer, à force de contester ; & la honte d'avoir été pris pour dupe, ne ralentit rien de sa fierté. Il demanda de rentrer avec sa suite dans la Citadelle, & le Connêtable repartit que la chose étoit juste, mais qu'il avisât bien si elle lui seroit commode : car s'il étoit pris lui huitiéme ou dixiéme

1554. Liv. IV.

1554. Liv. IV.

ſeulement, dans une Place de conſequence, comme étoit la Citadelle de Dinan, les Loix de la bonne Guerre, qu'il ſçavoit ſi peu, ordonnoient qu'il fût irremiſſiblement pendu. La confiance de Romero ne fut point à l'épreuve de ce dernier mot; & la terreur dont il fut ſaiſi, abattit tout d'un coup ce qui lui reſtoit d'éloquence & de fierté. Il conſentit de demeurer priſonnier de Guerre, & il reçut des fers au lieu des enſeignes déployées qu'il demandoit à contre-temps. L'impoſſibilité de garder Bovines & Dinan les fit raſer; & l'Armée Françoiſe marcha pour entrer, par la Province de Namur dans la Duché de Brabant. Celle de l'Empereur étoit reduite à quinze mil hommes; & les levées qu'on faiſoit de toutes parts, à deſſein de la renforcer, n'étant point encore arrivées; ce Prince qui étoit à Bruxelles, délibera s'il en ſortiroit, pour ſe refugier à Anvers, & s'il quitteroit la Campagne à ſes ennemis.

Jean-Baptiſte Caſtaldo, qui venoit de commander les Armées du Roi des Romains en Hongrie, fut d'avis de ceder au torrent, & d'attendre que le manquement de vivres chaſſât les François des Païs Bas. Son opinion alloit être ſuivie, ſi Ferrand-Gonzague n'eût ouvert un avis contraire. L'Empereur ennuyé des plaintes qu'on lui faiſoit de ce Gouverneur de Milan, l'avoit enfin dépoſé, ſous prétexte de ſe vouloir ſervir de lui dans ſes conſeils; & c'étoit la premiere queſtion importante qu'on y avoit agitée depuis qu'il y étoit entré. Il ſoutint contre Caſtaldo, qu'il y alloit de la gloire de Sa Majeſté Imperiale de

Goſſelin dans ſa troiſiéme partie.

tourner visage à l'ennemi ; & qu'elle obscurciroit sa reputation, en faisant le moindre pas en arriere. Il ajoûta que la seule voye de sauver les Païs-Bas consistoit à defendre Namur ; & qu'encore que cette Place ne fût point assez fortifiée, il n'y avoit aucune apparence que les François la prissent, si l'Armée Imperiale campoit sous son Artillerie : Qu'ils n'oseroient l'attaquer, s'ils voyoient ainsi l'Ennemi posté ; & qu'ils changeroient par consequent le dessein qu'ils avoient formé d'entrer dans le Brabant, en celui de se jetter dans le Hainault : Qu'en ce cas l'Armée Imperiale pourroit marcher seulement à côté des Ennemis, en mettant une Riviere entre-deux, & conduire les secours necessaires dans les Places qui seroient menacées d'insulte, pendant qu'elle recevroit tous les jours de nouvelles Troupes ; & que devenant enfin aussi forte que la Françoise, elle la reduiroit, à son tour, aux mêmes inconveniens, dont elle étoit incommodée. Castaldo repliqua avec des termes, dont l'aigreur auroit donné occasion à une querelle, si l'Empereur ne se fût hautement déclaré pour le sentiment de Gonzague ; & n'eût protesté qu'il vouloit aller à Namur, pour en rassurer la Bourgeoisie par sa présence. Sa hardiesse lui reüssit ; & le Roi Henri II. ne s'attendant pas de l'y forcer, entra dans le Hainault, comme Gonzague l'avoit prévu. Il déchargea sa colere sur Bins, Maison de plaisance de la Reine de Hongrie, qui fut brûlée, & le sujet en fut expliqué par ces mots gravez sur un poteau : *Folle Reine, souvien-toy de Folembray.* Ce Château étoit

1554. LIV. IV. les delices de François Premier, où elle avoit commandé de mettre le feu; & le Comte de Rœux executeur de ce cruel ordre, eut ensuite sujet de s'en repentir par l'embrasement du lieu dont il portoit le nom. Les pluyes continuelles, qui tomberent depuis, embarrasserent de sorte la marche des François, qu'ils ne purent rien executer de considerable; & l'Armee l'Imperiale s'étant cependant accruë jusqu'au nombre de trente mil hommes, cottoya de plus prés celle des ennemis. Les deux Camps se trouverent en présence l'un de l'autre auprés du Quesnoy, dans une conjoncture si desavantageuse aux François, qu'ils auroient infailliblement été defaits, si les Imperiaux eussent sçu vaincre. L'Avant-garde Françoise commandée par le Duc de Guise, & la Bataille où étoit le Roi Henri Second & son Connétable marchoient éloignées de leur Arriere garde, qui ne se trouvoit alors composée que de mille Lances, d'autant de Chevaux Legers, & de deux Régimens d'Infanterie. Le Maréchal de Saint André qui la conduisoit, lui faisoit traverser une vallée coupée par un defilé, & par un ruisseau; lors que l'épais brouillard qu'il faisoit ce jour là s'étant dissipé sur le midi, l'Armée Imperiale parut si proche, qu'il étoit apparemment impossible d'éviter le Combat. Tout autre Officier Géneral moins né pour la Guerre que le Marêchal de S. André, auroit perdu le jugement dans une telle surprise. Il voyoit le Duc de Savoye à la tête de six mil Chevaux, qui poussoit déja la Cavalerie-legere des François. Et la partie étoit si mal-faite, que Saint André ne devoit

devoit apparemment penſer qu'à la retraite, c'eſt-à-dire qu'à ſe faire tailler en pieces, à meſure que ſes Troupes paſſeroient le defilé & le ruiſſeau. Il lui étoit inutile d'attendre du ſecours du Duc de Guiſe & du Connêtable, puis qu'ils étoient trop éloignez pour le ſauver d'un péril ſi proche. Et quand l'Avant-garde & la Bataille fuſſent retournées ſur leurs pas, elles auroient employé tant de temps à paſſer le defilé & le ruiſſeau; que les Imperiaux euſſent eu plus de loiſir qu'il ne leur en falloit pour défaire l'Arriere-garde ennemie. De plus ſi S. André attendoit plus long-temps à s'engager dans le defilé, il ſe perdroit ſans reſſource; & s'il le paſſoit à la hate, il donneroit de la frayeur aux ſiens, & de la hardieſſe aux Imperiaux, qui les euſſent pourſuivis à toute bride, & mis en déroute, avec d'autant plus de facilité que le chemin étroit ne permettoit point d'y marcher autrement qu'à la file. L'unique expedient, pour éviter tous les embarras qu'on vient de repreſenter, conſiſtoit à tourner viſage à l'Ennemi, & à feindre de vouloir combattre: de quoi S. André s'acquita admirablement, en occupant de bonne heure une petite éminence, qui ôtoit aux Imperiaux, la vûe du defilé & du ruiſſeau; il y rangea ſes gens en bataille dans une ſituation, qui faiſoit paroître leur nombre beaucoup plus grand qu'il n'étoit en effet; & il tint ainſi les Imperiaux en ſuſpens, s'ils attaqueroient l'ennemi, ou s'ils ſe tiendroient ſeulement ſur la défenſive. Durant qu'ils deliberoient, Saint André détacha Fregoſe avec cinq cent Chevaux-legers, pour ſoutenir ſes Eſcarmoucheurs; & il fit cependant dé-

1554. Liv. IV.

Dans la retraite de Queſnoi en 1554.

1554. Liv. IV. defiler par derriere ses Troupes avec tant d'ordre & de secret, que les Imperiaux ne s'apperçurent jamais qu'il y eût aucune Place vuide, ou desemparée sur l'eminence : parce qu'à proportion que les uns abandonnoient le terrain, les autres l'occupoient, en s'elargissant, avec cette precaution néanmoins, que celles qui n'avoient point encore passé le ruisseau, s'en approchoient insensiblement ; & celles qui l'avoient passé, se rangeoient en bataille sur le bord, vis à vis de leurs Compagnons : ce qui ôtoit la connoissance de leur retraitte, parce que les Imperiaux qui ne voyoient, ni le défilé, ni le ruisseau, ne se doutoient point qu'ils changeassent de place. Le Duc d'Enguyen, le Prince de Condé, le Duc d'Aumale, le Marquis d'Elbeuf & le Grand Prieur de France, dernier Frere du Duc de Guise, les Ducs d'Uzez & d'Anville se sauverent ainsi ; & Saint André les avoit déja suivis, lors que le Duc de Savoye reconnut son erreur. Il fit charger les Comtes de Sault & de la Suse, qui étoient seuls restez avec leurs compagnies de-là le ruisseau ; mais Saint André avoit pourvû à leur seureté, en disposant sur le bord du même ruisseau le Capitaine Choiseul de Langues avec ses cinq cent Arquebusiers à cheval.

C'étoit l'homme de la meilleure mine pour un Soldat, que l'on eût vû depuis long-temps, & qui conduisoit le mieux ses gens. Ils étoient tous lestes, montez sur de bons courtaux, dont le moindre valoit plus de soixante écus. Ils portoient de grandes arquebuses à rouës, qui ne manquoient jamais, & ils marchoient

choifit toujours avec la Cavalerie. La falve 1554.
qu'ils firent aux Imperiaux les furprit de forte Liv. IV.
qu'ils s'arrêterent, & donnerent ainfi le loifir aux Comtes de Sault & de la Sufe de paffer. Cet exploit fut également admiré des deux partis; & Saint André n'en fut pas moins eftimé, que s'il eut gagné une Bataille. Le Duc de Savoye & les autres Generaux de l'Empereur furent blamez de n'avoir pas fçu affez exactement la carte du lieu où ils étoient; & de n'avoir eu ni d'affez bons yeux pour difcerner le petit nombre de leurs ennemis, ni affez de jugement pour les charger à toute bride, fans s'amufer à de legeres efcarmouches.

Goffelin, Autheur de la vie de Gonzague, a mieux aimé paffer cette action fous filence, que d'excufer foiblement fon Heros: mais Tonfo ne l'a pas imité à l'égard du Duc de Savoye: car il foûtint que Saint André s'étoit poſté fi avantageufement, qu'il étoit impoffible de le forcer, avant que l'Armée Françoife fût venue à fon fecours: ce qui auroit réduit les Impériaux à la neceffité d'un Combat géneral, qu'ils avoient ordre d'éviter, tant que l'Ennemi feroit dans leur Païs. Saint André fut reçu avec toutes les careffes, que meritoit un Favori, pour avoir ôté par fon adreffe aux Imperiaux l'occafion d'une Victoire affurée, & tiré par fa prudence d'un péril évident tant de braves hommes qu'il commandoit, fans en avoir perdu un feul, lors qu'ils n'efperoient plus de fe fauver.

Dans les vies de Gonzagues & du Duc de Savoye.

Le danger que l'Armée Françoife venoit d'éviter, ne fut pas néanmoins fi grand, que

1554. Liv. IV. celui où le Connêtable l'engagea peu de jours aprés. Il étoit allé inviter au combat des Imperiaux, postez dans la plaine de Cambray, qui le sentant approcher, s'étoient mis sous le canon de la Citadelle de cette Place. La passion qu'avoit le Roi de terminer en une journée les differens avec l'Empereur, ne pouvoit être plus grande; & le Connêtable de Montmorenci étoit un trop habile Courtisan, pour ne rien déferer à l'inclination de son Maitre. Il résolut d'obtenir, par voye de diversion, ce qu'on lui refusoit directement, & de mettre le siege devant une Place si considerable, que l'Empereur fût contraint de recevoir un sensible affront, en souffrant qu'elle se perdît à sa veue, ou de hazarder la Bataille pour la sauver. Il n'y avoit point alors en Artois de fortifications plus regulieres que celles de Renti, parce que les Ingenieurs Flamands s'étoient plus à perfectionner, par leur art, l'avantageuse situation de ce lieu. C'étoit un Château bati dans le fond d'un marais sur un ruisseau qui en remplissoit les fossez. On n'y pouvoit aborder que par la Forêt-Guillaume; & comme il suffisoit de se saisir de cette Forêt pour être à couvert de toute insulte, il ne falloit aussi qu'en être chassé pour demeurer à la discretion de celui qui en seroit le Maitre. On ne sçait si le Connêtable ignoroit cette particularité, ou s'il n'y avoit pas fait toute la réflexion qu'elle meritoit: mais il est certain qu'il ne laissa pas d'assieger Renti; & qu'il n'apporta point d'autre précaution, que de se retrancher avantageusement, & de jetter trois cent Mousquetaires, & autant de Pi-

Piquiers dans la Forêt-Guillaume. L'Empereur averti du Siége de Renti, s'engagea d'autant plus volontiers à le faire lever, que son Armée étoit deja presque aussi forte que celle des François. Il s'avança jusqu'au Château de la Marche, d'où il n'y avoit qu'à faire demi-lieue pour attaquer les lignes du Connêtable. Le signal qu'il donna de sa venue aux Assiegez, les encouragea à se mieux deffendre; & Gonzague aprés avoir reconnu le terrain, assura l'Empereur que la Providence lui presenteroit encore une fois l'occasion d'une victoire plus signalée que n'avoit été celle de Pavie, puisqu'il ne tiendroit qu'à lui de réduire à sa discretion le Roi Henri Second & toute son Armée, sans rien hazarder. Il ajouta qu'il ne falloit, pour exécuter une si glorieuse entreprise, que s'emparer de la Forêt-Guillaume, & la bien garder. Car outre qu'elle étoit sur une éminence, d'où l'Artillerie pouvoit battre dans les lignes du Connetable, l'Armée Françoise se trouveroit prise comme dans un filet, entre le marais qu'elle avoit à l'Orient: la Montagne à l'Occident: l'Armée Imperiale au Midi, & la Forêt-Guillaume au Septentrion. Cette conjoncture paroissoit si belle que personne ne contredit l'avis de Gonzague dans le Conseil de Guerre; & tous les Officiers qui y furent appellez, se contenterent d'admirer l'aveuglement du Connêtable de Montmorenci de s'être si mal logé, nonobstant sa longue experience dans l'Art-Militaire. Ainsi l'ordre fut donné à deux mil Espagnols de se saisir de la Foret-Guillaume, & de s'y retrancher. On leur deffendit d'en

1554. Liv. IV.

1554. d'en sortir, quelque occasion qui se presentât
Liv. IV. de faire un plus grand progrés, & on les avertit que la victoire dépendoit uniquement de leur immobilité. Les efforts de l'Armée Françoise devant Renti, étoient alors partagez de sorte, que le Connêtable, avec la Bataille & l'Arriere-garde, travailloit à forcer Renti; & le Duc de Guise avec l'Avant-garde, s'étoit chargé d'observer les Ennemis, & de conserver la Forêt-Guillaume. L'arquebuserie qu'il y avoit logée, s'étoit mise en embûche; & ne tira qu'aprés que les Espagnols se furent insensiblement engagez entre le lieu ou elle étoit, & deux Régimens François de Corselets que les Capitaines Boisseron & Valeron commandoient. La salve de l'Arquebuserie Françoise fut si rude, qu'elle contraignit les Espagnols de se retirer; & la seconde attaque qu'ils livrerent deux heures aprés a l'Infanterie Françoise, ne leur fut pas plus avantageuse. Gonzague ne jugea pas à propos de faire un troisiéme effort, sans être presque assuré de réussir: Il s'avança lui même au point du jour, qui étoit le treize d'Aout mil cinq cent cinquante-quatre, avec quatre mil hommes de pied choisis, deux mil Lances, toute la Cavalerie-Legere de l'Empereur & sept canons. Le brouillard étoit si epais, que les premiers rangs des Imperiaux ne furent découverts que lors qu'ils n'étoient qu'à deux cent pas des François. Ceux qui gardoient la Forêt, soûtinrent vigoureusement la premiere charge; mais ils plierent à la seconde, & se retirerent vers le Duc de Guise, sans perdre néanmoins leurs rangs. Il entra deux mil Espagnols dans

Dans la Relation de la Bataille de Renti.

dans la Forêt-Guillaume, & ils la garderent quatre heures, sans y être attaquez. Mais les nuages s'étant dissipez sur les dix heures, le Duc de Guise aperçut qu'il alloit avoir sur les bras toutes les forces Imperiales; & que le Duc de Savoye marchoit avec le reste de la Cavalerie pour soutenir Gonzague, suivi des Troupes Flamandes, commandées par le Comte de Nassau; de dix mil hommes Alemands de Martin de Rossen, Marêchal de Gueldres; & de deux mil Reitres du Comte de Vulenfurt, qui s'étoient vantez de passer sur le ventre à toute la Gendarmerie Françoise. Comme la plupart des batailles se perdent par la faute des Généraux, qui n'ont pas l'esprit assez dégagé pour prendre leur résolution sur le champ; elles se gagnent aussi presque toutes, lors que la grandeur & la nouveauté du peril ne surprennent & n'éblouissent point assez les mêmes Généraux, pour les empecher d'apercevoir l'unique expedient qui peut servir à l'éviter. Le Duc de Guise ne s'amusa point à considerer qu'il ne seroit point soûtenu, & que les Imperiaux l'envelopperoient, & le tailleroient en pieces, s'ils connoissoient l'état de ses Troupes. Il ne pensa qu'à leur en ôter la veue, en les chargeant d'abord; & la seule précaution dont il usa, fut d'envoyer quatre Cornettes de Cavalerie, & autant d'Enseignes d'Infanterie, pour tâcher d'attirer les Espagnols hors de la Forêt-Guillaume. Il avoit à sa droitte ses Hommes d'Armes, precedez de quelques Cavaliers Ecossois: à sa gauche, la Cavalerie-legere de son frere d'Aumale; & au milieu, son Infanterie Françoise, Aleman-
de

1554.
Liv. IV.

1554. de & Suisses; & les Espagnols le voyant marcher
Liv. IV. si peu accompagné, négligerent l'ordre qu'ils avoient reçu de Gonzague, & sortirent de la Forêt-Guillaume. Le Duc de Guise commanda de les charger aux Chevaux-legers du Duc de Nemours & des Comtes de la Rochefoucaut, de Randan, de Piennes & de Curton. L'attaque fut rude; & la Noblesse Françoise y fit au delà de ce qu'on devoit attendre de son courage. Cependant elle fut repoussée avec perte, parce qu'en allant aux Ennemis, elle avoit été contrainte de passer par un chemin étroit & découvert, exposé aux arquebuzades d'un Corps détaché d'Espagnols à côté de la Forêt-Guillaume, qui lui tirant en flanc, avoient renversé beaucoup de Cavaliers. Le Duc de Guise aperçut d'où venoit cet inconvenient; & commanda à l'Amiral de Châtillon de déloger ces Espagnols, avec son Infanterie Françoise, qui n'étoit que de mil à douze cent Arquebusiers & Corcelets. Chatillon mit aussi-tot pied à terre, prit la pique, & donna de telle force sur les Ennemis, qu'il les défit, encore qu'ils fussent deux contre un. Le Duc de Guise fit alors signe à sa Cavalerie-legere de s'aller ranger en bataille derriere ses Hommes d'Armes, & donna cependant avec eux, & ceux de Tavanes, du Grand Prieur son frere, & du Prince de Ferrare son beau-frere sur la Cavalerie-legere des Imperiaux.

L'effet des Lances Françoises fut si grand, que les Reitres Imperiaux ouverts de toutes parts se renverserent sur leur Infanterie, & l'obligerent à chercher la Foret-Guillaume,

pour

pour s'y remettre en ordonnance. Mais au lieu d'y trouver le corps qu'elle avoit laissé à l'entrée, elle rencontra Châtillon qui l'en avoit chassé. La salve qu'il lui fit, fut d'autant plus rude, que la confiance l'avoit disposé a s'approcher trop de la Forêt : elle s'en éloigna avec précipitation ; & les Vainqueurs, la prenant en cet état, la deffirent sans peine. Ensuite le Duc de Guise ramassa toute sa Cavalerie pour resister au Comte de Vulenfurt qui s'approchoit de lui avec ses deux mil Reitres. Il essuya les decharges des premiers rangs, en avançant toûjours, & contraignit ainsi ce gros Escadron de reculer insensiblement. D'où il arriva que ceux qui avoient tiré leurs pistolets, firent la caracole à leur ordinaire, & chercherent à se mettre au dos de l'Escadron pour recharger leurs pistolets. Ils trouverent rempli le terrain que leur Géneral avoit laissé vuide pour ce sujet ; parce que l'Escadron de leurs Hommes d'armes en reculant l'avoit occupé ; & comme ils n'osoient ni demeurer a découvert, ni recharger en pleine campagne , de peur d'être surpris en cet étât ; ils entreprirent de se couler entre l'Escadron de leurs Hommes d'armes, & les Troupes Flamandes de Nassau, présuppofant que celles-cy feroient une démarche en arriere pour leur donner passage. Mais au lieu de cela elles se renverserent sur les Alemands du Marêchal de Gueldres. Les Reitres de Vulenfurt ne laisserent pas de se deffendre, quoyqu'ils ne fussent point soutenus ; & leur longue résistance, jointe a la lenteur du Connetable de Montmorenci, empêcha la prise de l'Empereur,

1554. Liv. IV.

1554. reur, & l'entiere ruine de son Armée : parce
Liv. IV. que s'ils eussent plûtot abandonné le terrain,
ou si la bataille & l'Arriere-garde Françoise eussent secondé leur Avant-garde, au moment qu'elle commençoit à donner, les Walons de Mansfelt, & les Alemands du Marêchal de Gueldres, n'auroient point eu le loisir de se rallier; & l'on s'y fut opposé de la même maniere que le Duc de Nevers avoit dissipé les Espagnols qui tachoient de se reunir derriere la Forêt-Guillaume. Mais soit que le Connêtable n'eût pu tirer assez-tôt de ses lignes, les Troupes qui devoient combattre, ou qu'il négligeât de ne servir que de second en une journée, dont le Duc de Guise, qui n'étoit déja que trop bien a son gré dans l'esprit du Roi, eût remporté la principale gloire, les ennemis se remirent en état de combattre, pendant que leurs Reitres s'opiniatroient à se faire tailler en pieces; & la Cavalerie Françoise, après avoir achevé de les vaincre, fut si lasse, que le Duc de Guise ne recevant aucun renfort, n'osa la mener contre les Walons, de crainte d'être enveloppé par le Corps de reserve du Duc de Savoye, qui n'avoit pas voulu secourir Gonzague par jalousie, comme écrit Gosselin, ou pour ne s'engager pas mal-a-propos, comme soûtient Tonso, dans un peril évident de succomber avec toute l'Armée Imperiale, dont il étoit Lieutenant General, si le Connêtable fût survenu.

Voila les principales particularitez qui rendirent, si disproportionnée à son commencement, la fin de la plus considerable bataille en apparence, que les François eussent jamais don-

donnée, & qui fit depuis avoüer à Gonzague, qu'ils n'avoient ni sçu, ni voulu vaincre, en exterminant tout à fait leurs ennemis. Il passa la nuit dans le bois où il s'étoit engagé durant l'obscurité, au lieu de retourner au Camp Imperial; & il n'y courut non plus de risque que Granvelle, qui s'y étoit imprudemment jetté, pensant retourner à sa tente, tant les distractions sont fortes dans les plus grands esprits, lors qu'ils n'ont pas accoutumé de se trouver sur le Champ de Bataille. Les deux principales marques de la victoire, qui sont le champ & le canon demeurerent aux François, qui n'y perdirent que trois hommes de qualité, qui furent Curton, Amanzé, & Des-Forges. Les Imperiaux laisserent sur la place quinze cent hommes morts, deux mil prisonniers, dix-sept Enseignes d'Infanterie, & quatre Cornettes de Cavalerie. Tavanes Gentilhomme de Bourgogne, qui fut depuis Maréchal de France, eut la réputation d'avoir le mieux combattu; & le Roi le voyant retourner de la mêlée tout sanglant, l'embrassa, & s'arrachant le Collier qu'il portoit, le lui mit au cou.

1554. Liv. IV.

Dans les Commentaires de Tavanes.

Il arriva le soir au coucher du Roi, un incident qui coûta depuis la vie a plus de mil François pour chaqu'un des ennemis qu'ils venoient de tuer: le Connêtable n'y étoit pas présent, parce que la jalousie du commandement l'avoit arrêté dans le quartier le plus proche de l'Armée Imperiale, où il étoit allé après le combat. Mais le Duc de Guise qui n'étoit pas possede de la meme passion, etoit allé rendre compte de sa conduite au Roi; & l'Amiral

ral

1554. Liv. IV. ral de Chatillon avoit cru s'y devoir trouver pour empêcher qu'on n'y parlât desavantageusement du Connêtable son oncle, & pour l'excuser autant qu'il pourroit. Le meilleur & le plus court moyen de parvenir à ces deux fins, consistoit à detourner ailleurs la conversation; mais l'Amiral parloit si peu, qu'il étoit le moins propre des Courtisans à tenir une grande assemblée suspendue par les oreilles. Il auroit été d'ailleurs bien difficile de s'opposer à la demangeaison qu'avoit un chacun de parler de la bataille; & Chatillon jugea plus à propos d'affoiblir, par des voyes indirectes, la gloire du Duc de Guise; non pas à la verité par envie, mais à dessein que la faute du Connêtable en parût moindre: Il épuisa toute la force & la vivacité de son esprit pour persuader que l'Armée Imperiale n'avoit pas éte si proche de sa deffaite, qu'on le disoit au Roi; & qu'encore que les trois Corps de la Françoise, l'eussent attaquée au moment que les Reitres avoient commencé à plier; elle n'auroit pas laissé de resister avec toute la vigueur dont elle étoit capable; puis que le desordre des Walons & de ceux de Gueldres n'avoit été ni si grand, ni si long qu'on le publioit. Mais il n'est point d'erreur si difficile à insinuer dans les esprits, que celle qui choque une verité dont les yeux viennent d'être témoins; & comme l'honneur qui vient du côté des Armes, est toujours le plus cherement achepté, l'on en est aussi toujours plus jaloux, sans comparaison, que de toute autre chose. Non seulement l'Amiral ne fut écouté de personne; mais de plus il se décrédita lui-même en parlant.

lant. Son amitié, avec le Duc de Guise, qui 1554.
s'étoit déja refroidie, pour les raisons que l'on Liv. IV.
a expliquées dans le premier Livre de cette Histoire, dégénera pour lors en une haine irreconciliable, des deux côtez; parce que comme il apperçut dans le même-temps qu'il s'étoit trop déclaré contre le Duc de Guise, pour se ménager desormais à son égard; aussi le Duc de Guise crut ne devoir plus garder de mesures avec un ami qui lui vouloit ravir en sa présence ce qu'il avoit de plus précieux. Il lui dit en jurant, *ah ne m'ôtez pas mon honneur*; l'Amiral lui répondit, que ce n'étoit pas son dessein, & le Duc repliqua, *aussi ne sçauriez-vous*. Il y a de l'apparence que cette contestation auroit passé plus avant, si le Roi, qui d'une part étoit bien aise que l'on eût deffendu son Connêtable à tort ou à droit; & de l'autre, ne pouvoit desavoüer que le Duc de Guise n'eût raison, outre l'obligation toute fraiche qu'il lui avoit de la victoire, ne leur eut commandé de se taire & de s'embrasser. Ils le firent, mais seulement à l'exterieur; & pour ne se pas engager à contre-temps dans une querelle qui eut également traversé la fortune de l'un & de l'autre. Les Imperiaux passerent la nuit à se retrancher; & le Roi leur ayant le lendemain présenté la bataille, ils la refuserent. Le Connetable de Montmorenci recommença a battre Ranti, & l'Empereur craignant que la place ne se perdit en sa présence, délibera s'il décamperoit. Castaldo Henriquez, & ses autres Officiers Généraux lui conseillerent d'approcher son Armée, de quelque bonne Ville, en attendant qu'elle se fût rassurée: mais Gonza-

1554. Liv. IV.

gue soûtint que la honte de reculer un pas en arriere seroit plus grande a l'Empereur, que celle de laisser prendre Ranti à sa vûe ; parce que la déroute du jour précedent n'étoit considerable que par l'occasion qu'on avoit perdue de défaire toute l'Armée Françoise, ce qui seroit infailliblement arrivé, si l'Infanterie Espagnole n'eût point sorti de la Forêt, qu'on lui avoit donnée en garde : Que les François n'avoient point arraché d'enseignes aux Imperiaux, mais seulement ramassé celles qu'on avoit lachement jettées aux pieds de leurs chevaux ; mais qu'ils auroient sujet de se vanter d'une entiere victoire, s'ils obligeoient un si grand Empereur à se retirer devant eux, puis que dans la conjoncture présente, l'avantage seroit attribué, par tous les Experts en l'art militaire, à celui des deux partis qui décamperoit le dernier. L'Empereur fut si persuadé de la force de ce raisonnement, qu'il résolut d'attendre de pied ferme le succez du siege de Ranti ; & le Roi ne pouvant recouvrer les vivres dont son Armée avoit besoin ; celle des ennemis étant si proche, qu'elle en enlevoit tous les Convois, crut pouvoir lever le siege sans infamie, après l'avantage que le Duc de Guise avoit remporté sur l'Armée Imperiale.

Ce raisonnement est parmi mi ceux de Gonzague,

Il envoya neanmoins avant que de partir, deffier l'Empereur, & lui déclarer qu'il l'attendroit le lendemain en Bataille, durant quatre heures dans le même champ, où le Combat s'étoit donné. Il s'acquita de sa parole, & voulut commander l'Avant-garde de son Armée où étoit le Duc de Guise, laissant la Bataille au Connêtable, & l'Arriere-garde au

Ma-

Marêchal de Saint André; mais l'Empereur ne jugea pas à propos de sortir de ses retranchemens; & le Roi s'étant retiré du coté de Monstreuil, le reste de la Campagne se passa en de legeres courses de part & d'autre. 1554. Liv. IV.

Le Cardinal de Lorraine qui avoit le soin des Finances, ne trouva point d'expedient plus commode, pour remplir le vuide du Trésor Royal, que de rendre Semestre le Parlement de Paris. Il en fit publier l'Edit: mais les difficultez qui se presenterent dans l'execution, le firent révoquer trois ans après. Il réüssit mieux dans la création d'un nouveau Parlement en Bretagne: & dans un emprunt sur la Guyenne, & sur les autres Provinces privilegiées, pour les exempter de la Gabelle. La France étoit alors si florissante, que si les peuples qui l'habitoient, n'acceptoient volontiers les Charges extraordinaires qu'on leur imposoit, ils les souffroient du moins sans murmurer. Elle ne s'étoit point encore trouvée de si grande étendue depuis la mort de Charles-Magne qu'elle l'êtoit alors. Elle tenoit les trois quarts du Piémont, une partie du Montferrat, & tout l'Etat de Sienne en Italie. Elle occupoit la meilleure partie de l'Isle de Corse, quoi que ceux de Gênes eussent recouvré la Bastie. Et Termes, après en avoir fortifié les autres Places, etoit enfin demeuré le Maitre de la Campagne, & s'étoit insinué dans l'amitié des Habitans, par l'exacte discipline qu'il faisoit observer. Comme cette Isle, & l'Etat de Sienne fermoient des deux cotez la Mer de Toscane, elles otoient à l'Empereur la communication de l'Espagne avec ses

Etats

1554. Liv. IV.

Etats d'Italie, & le réduisoient à l'impossibilité de s'y maintenir à la longue : parce qu'à la moindre tempête, dont feroient agitez les Vaisseaux qui y porteroient du secours, elle les pousseroit inévitablement, malgré l'adresse de leurs Pilottes, sur les côtes de Sienne, ou sur celles de Corse. Mais la principale gloire du Roi Henri Second consistoit en ce qu'il venoit, non seulement de découvrir, mais encore de faire appercevoir aux autres la foiblesse de la Maison d'Autriche. Tout le monde s'étoit imaginé qu'elle assujettiroit aisement tout le reste de l'Europe, apres la jonction de tant de Couronnes qu'elle possedoit déja à celles d'Angleterre & d'Irlande. Et l'Empereur des Turcs Solyman en avoit témoigné sa crainte à Codinton Ambassadeur de France à Constantinople. Cependant Henri Second ne s'étoit pas contenté de veiller à la conservation de ses conquêtes, & d'attendre qu'on les lui vint enlever. Il avoit porté la Guerre à son ordinaire dans le Pays ennemi; & la facilite qu'il avoit trouvée à continuer ses progrês, & à remporter une victoire qu'il n'avoit tenu qu'au Connêtable de Montmorenci de rendre complette, en prenant l'Empereur, après avoir achevé de défaire toutes ses Troupes, avoit convaincu les moins credules, que le même Empereur, pour acquerir de nouveaux Etats, n'en devenoit pas plus puissant, puisque la depense qu'il étoit obligé de faire pour s'y maintenir égaloit les moyens qu'il en tiroit pour offenser ses Ennemis. Mais la Maison Royale de Valois étoit en possession de corrompre par des fautes irreparables le fruit des

des plus heureuses conjonctures; & les contre-temps de Henri Second devoient faire plus de tort à la France, que ceux de tous ses Prédecesseurs ensemble. 1554. Liv. IV.

On a remarqué sous le Regne precedent que Pierre Strozzi avoit trouvé un azile auprés de François Premier, à la faveur des immenses richesses, que Philippe Strozzi son Pere lui avoit laissées. Ce Philippe avant que de se tuër * lui-même, pour éviter de passer par les mains d'un Bourreau, avoit conjuré ses enfans de le venger du Duc de Florence; & Pierre qui en étoit l'aîné, s'étoit plus interressé que les autres à l'execution de cette derniere volonté. Il avoit prêté à François Premier & à Henri Second une partie de ses biens, & il avoit dépensé l'autre à leur service. Le temps de la Guerre ne permettoit, ni qu'on le rembourçât, ni qu'on lui donnât une récompense proportionnée; & tous les emplois qui s'étoient presentez lui avoient été ruineux. Il ne pensoit pas tant néanmoins à recouvrer ses richesses, qu'à rentrer dans sa Patrie, dont il étoit banni, en perdant le Duc de Florence; & il avoit reçu la nouvelle de la liberté de Sienne avec d'autant plus de plaisir, qu'il l'avoit prise pour un acheminement à celle de Florence. Il s'étoit imaginé, que s'il pouvoit obtenir le commandement des Armes Françoises dans la Toscane, sa présence suffiroit pour exciter à la révolte ces peuples accoûtümez à vivre sous une République; & que le Duc monteroit à son tour sur l'Echaffaut, où il avoit fait perdre la vie à tant d'illustres Florentins. Cette idée l'avoit si agréa-

* Il avoit écrit avec la pointe du coûteau dont il se tua, ce Vers de Virgile, *Exauriare aliquis nostris ex ossibus ultor.*

1554. Liv. IV. blement flatté, qu'il avoit cru ne devoir rien oublier de ce qui servoit à se faire decerner le Géneralat des Troupes destinées à proteger les Siennois. Comme il avoit eu du dépit d'apprendre que Thermes lui avoit été préferé, aussi son esperance s'étoit renouvellée, lors que le même Thermes avoit passé de Toscane en Corse, & qu'il avoit sollicité hautement qu'on lui donnât Strozzi pour Successeur.

Dans la commission du Cardinal de Ferrare pour Sienne.

Les instances de Thermes auroient neanmoins été vaines contre le credit du Cardinal de Lorraine, qui prétendoit maintenir le Cardinal de Ferrare son Allié dans la Commission qui lui avoit été envoyée à Rome, d'aller à Sienne, & d'y prendre la direction des affaires politiques & militaires, lors que Thermes s'embarquoit pour passer dans l'Isle de Corse, si l'adresse de Strozzi n'eût supplée à ce qui lui manquoit du côté de la faveur. Comme il avoit de l'esprit & de l'intrigue, il connoissoit assez qu'il n'y avoit que la Reine Catherine de Medicis capable de lui procurer le Généralat; mais il craignoit avec raison que cette Princesse ne lui rendît point cet office avec toute la chaleur qui seroit à desirer: car encore qu'elle fût sa cousine germaine, & fille du jeune Laurens de Medicis, de la sœur duquel il étoit sorti; elle s'étoit toûjours ménagée avec tant de précaution à l'égard de la Duchesse de Valentinois, qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'elle hazardât de se broüiller avec elle pour un parent, quelque proche qu'il fût, à moins que d'y être engagé par un interêt si pressant & si considerable, qu'il fit cesser

ser

ser tous ces égards qu'elle avoit eus pour sa rivale : car le Cardinal de Lorraine avoit obligé la Duchesse de Valentinois de promettre au Cardinal de Ferrare qu'il ne seroit point révoqué ; & comme cette Duchesse se piquoit également d'executer sa promesse, & de témoigner par des efforts que les Princes Etrangers ne recouroient point en vain à sa protection ; on étoit assuré de l'offenser, en parlant de changer l'ordre établi aux affaires de Sienne. Il falloit donc flatter la Reine de l'esperance d'une Souveraineté, puisque rien de moindre ne pourroit alterer la bonne intelligence qu'elle continuoit d'avoir avec la Duchesse de Valentinois, & ce fut par là qu'il entreprit de la persuader dans les Conferences particulieres que la parenté lui donnoit lieu d'avoir avec elle. Il lui remontra que la principale cause qui l'avoit tenuë dix ans entiers dans l'incertitude d'être repudiée, & qui la contraignoit encore de souffrir, sans murmurer, que la Duchesse partageât avec elle le cœur de Henri Second son Mary, consistoit en ce qu'elle n'avoit rien apporté en se mariant qui suppleât à la disproportion de sa naissance avec celle du Roi ; mais que le temps étoit venu d'éviter l'unique reproche qu'on lui faisoit en France, qui consistoit dans sa pauvreté, & de recouvrer la Souveraineté de Florence dont elle n'avoit que le droit : Il ajoûta qu'elle n'avoit qu'à lui procurer le Commandement des Armes Françoises dans l'Etat de Sienne, pour rentrer en possession de tout ce que la Maison de Medicis, dont elle étoit heritiere, avoit eu en Toscane ; puisque les

1554. Bannis de Florence, ne le verroient pas plûtôt à la tête d'une Armée, qu'ils accourroient
Liv. IV. de toutes parts pour s'enrôler sous ses Enseignes: Que les Villes lui ouvriroient leurs portes, comme à leur Liberateur; & que le Tyran (c'est ainsi qu'il nommoit le Duc de Florence) ne se croyant pas en seureté dans sa Ville Capitale, seroit obligé de se retirer; puisque la Bourgeoisie de Florence avoit conçu pour lui une haine d'autant plus irréconliable, qu'au lieu de douze mil écus par an qu'on lui avoit accordez, il en exigeoit douze cent mil: Que les peuples qui n'avoient point encore perdu leur ancienne inclination pour la France, seroient ravis de rendre à la Reine Catherine de Medicis l'obéïssance qu'ils lui devoient; & que rien ne l'empêcheroit désormais de soûtenir sa qualité de la même maniere, dont avoit autrefois usé Anne de Bretagne, puisqu'elle auroit aussi bien qu'elle uni à la Couronne un Duché de grande étenduë. Comme les passions de l'esprit ont un effet plus soudain sur les femmes que sur les hommes, parce que leur imagination étant plus prompte & plus active, se porte plûtôt vers l'objet qui les attire: aussi quelque résolution qu'eût formée la Reine de ne point choquer la Duchesse de Valentinois, elle succomba à la tèntation de devenir Duchesse de Florence; & elle se laissa prévenir si fortement de la facilité du succés, que Strozzi n'eut besoin d'ajoûter aucune priere à sa remontrance. La Reine se chargea de solliciter l'emploi qu'il demandoit; & le Roi qui n'avoit l'ame ni moins ambitieuse ni moins credule que sa femme; & qui d'ailleurs

leurs se voyoit chargé d'enfans, crut qu'il établiroit deux de ses cadets; l'un en Piémont, & l'autre en Toscane. Il trouva si commodes les expediens que proposoit Strozzi, quoique la moindre disgrace qui surviendroit fût suffisante pour les déconcerter, qu'il accorda plus qu'on ne lui demandoit. Strozzi s'étoit fait justice en un point; car encore qu'il fût le plus sçavant de tous les hommes de son temps, qui portoient l'épée *, il se connoissoit si peu propre aux affaires de police, qu'il avoit réduit ses desirs au seul Commandement des armes. Cependant le pouvoir qu'on lui donna fût si vaste, qu'il n'y eut rien d'excepté; & quoi que celui du Cardinal de Ferrare ne fût pas révoqué directement ni en termes exprés; il l'étoit assez, en ce qu'aucune portion de l'autorité n'étoit reservée à ce Prélat, qui demeureroit les bras croisez, & qui n'auroit d'emploi qu'autant qu'il plairoit à Strozzi de lui en laisser.

1554. Liv. IV.

* Il avoit traduit en Grec les Commentaires de César.

Dans le pouvoir de Strozzi.

L'indignité qui paroissoit dans ce procedé à l'égard d'un Prince à qui la France avoit tant d'obligation, fit une telle impression sur la Duchesse de Valentinois & du Connêtable de Montmorenci même, tout ami qu'il étoit de Strozzi, qu'ils employerent leur crédit, pour faire réformer son pouvoir; mais les persuasions de la Reine furent plus efficaces cette seule fois, que celles de la Maîtresse & du Favori; & le Roi pour son malheur demeura ferme. Strozzi s'embarqua à Marseilles: descendit en l'Isle de Corse: eut de longues conferences avec Thermes, & fit un voyage à Rome, avant que de s'enfermer en Toscane.

1554. Son dessein étoit d'engager le Pape dans ses
LIV.IV. interêts, en lui proposant le Mariage de l'unique neveu qui lui restoit avec une Princesse du Sang Royal de France. Il supposoit que Sa Sainteté se laisseroit tellement éblouir par l'éclat d'une si haute alliance, qu'elle abandonneroit, pour l'obtenir, les interêts du Saint Siége, & ceux d'Italie, & qu'il suffiroit de montrer une procuration en bonne forme, pour obliger le Pape à faire les autres démarches; mais comme Strozzi étoit malheureux en toutes choses, sa négociation avoit été traversée avant qu'il la commençât. Les Espions du Duc de Florence à Paris, avoient sçu toutes les particularitez de la Commission de Strozzi, & en avoient informé leur Maître. Ce Prince rafiné, s'étoit enfin résolu de demeurer neutre dans la Guerre de Sienne, & de regarder avec des yeux indifferens les Espagnols & les François, vuider leur querelle dans l'esperance que celle des deux Nations qui seroit vaincuë, lui rendroit les Places qui lui resteroient aprés sa défaite, & qu'il s'accommoderoit avec la victorieuse, de maniere qu'il lui seroit permis de garder les mêmes Places. Mais lors qu'il eut appris que Strozzi son capital ennemi devoit avoir la souveraine direction des armes & des affaires de France en Toscane, il ne considera plus cette guerre comme un incident qui lui pouvoit être utile ou desavantageux, suivant qu'il auroit l'adresse d'en profiter, ou d'en laisser perdre l'occasion; Mais il devina que c'étoit à lui-même qu'on en vouloit principalement; & que si Strozzi assuroit l'Etat de Sienne au Roi de France,

France, ce ne feroit que pour y joindre celui 1554.
de Toscane. La crainte d'être dépoüillé ne Liv. IV.
fut pas la seule du Duc de Florence ; & celle de perdre l'honneur & la vie acheva de le réduire au desespoir. Il jugea des pensées de Strozzi à son égard, par celles qu'il avoit pour Strozzi ; & comme il étoit résolu de s'en défaire en toute maniere, & de n'épargner rien pour cela, il crut aussi que Strozzi ne lui donneroit point de quartier, s'il tomboit entre ses mains. Il ne délibera donc plus sur le parti qu'il falloit prendre ; & quoi que les Espagnols l'eussent doublement maltraité la derniere campagne, en élevant au Généralat son beau-pere qui l'avoit voulu perdre, & en rappellant leurs Troupes de Toscane dans le temps que la Flotte des Turcs étoit sur les côtes de son Etat ; il ne laissa pas de solliciter François de Tholede qui résidoit à Florence en qualité d'Agent de l'Empereur ; & d'envoyer ensuite Barthelemy Conchine son Secretaire à la Cour Imperiale, à dessein d'y concerter les voyes les plus commodes pour chasser les François de Toscane. Ce Traité ne dura pas long-temps, parce que les deux partis avoient un égal interêt de le conclurre ; & l'Empereur s'obligea de faire passer incontinent à Orbitello deux mil vieux Soldats qui étoient à Naples, & deux mil Fantassins Espagnols, avec trois cent Lances du Duché de Milan en Toscane par l'Apennin. Il consentit encore que les plus liquides revenus de Naples fussent employez à payer les frais de la guerre durant la premiere année, ou du moins durant les dix premiers mois. Le Duc à son

Dans la Traitté de Bruxelles entre Florence & l'Espagne,

1554. Liv. IV. tour se chargea de fournir le reste des Troupes, l'Artillerie & les munitions de guerre & de bouche, jusqu'à l'entiere évacuation des François, à condition que la dépense qu'il auroit faite, lui seroit incontinent aprés rembourcée, en argent comptant, & en terres situées dans le Royaume de Naples, ou dans le Duché de Milan; & que cependant les Places qui seroient prises sur le Territoire de Sienne, lui seroient données en dépôt pour la seureté de sa dette. Le choix du Général lui fut reservé; & il jetta les yeux sur le Marquis de Marignan pour deux raisons: l'une que la Guerre de Sienne ne demandoit pas tant un Chef habile que rusé; & ce Marquis, comme on a remarqué dans l'Histoire de François Premier, étoit en réputation d'être l'esprit le plus délié d'Italie: l'autre que le Duc étoit assuré de tirer de ce Marquis beaucoup plus de service sans comparaison que d'aucun autre; parce que cet homme ambibitieux, qui n'étoit fils que d'un Commis qui levoit l'impôt à l'une des portes de Milan, avoit eu la hardiesse de se dire parent du Duc, sans autre fondement, que le rapport de son nom Medequin avec celui de Medicis; & le Duc au lieu de s'offenser de cette présomption, avoit pris plaisir à l'y confirmer, dans l'esperance d'en tirer un jour du fruit. Et de fait, le Marquis de Marignan, charmé de ce que ce Prince non seulement ne desaprouvoit pas qu'il eût pris ses armes, mais encore, en lui écrivant le traittoit de cousin, ne chercha rien avec tant d'empressement, que d'augmenter le lustre de la Maison où il s'étoit com-

comme enté, & de la rendre si puissante, qu'elle n'osât le desavoüer, sans être accusée d'ingratitude. Le Duc de Florence, qui pénétroit dans les sentimens du Marquis de Marignan le demanda pour Général; & l'Empereur l'accorda d'autant plus volontiers, que ne l'ayant pû récompenser des services qu'il avoit rendus dans les dernieres Guerres d'Allemagne & de Flandres, il étoit bien aise de lui procurer une aussi belle occasion de s'enrichir que devoit être l'entreprise de Sienne, où il y avoit autant d'or & d'argent qu'en aucune autre Ville d'Italie. Ainsi le Duc de Florence assuré d'une Armée qui seroit infailliblement Maîtresse de la Campagne, s'appliqua plus efficacement aux affaires de dehors, & se mit à traverser la Négociation de Strozzi avec le Pape. Il ne le pouvoit qu'en accordant à Sa Sainteté la plus jeune de ses filles pour Fabien de Monté son unique neveu, dans la veuë de traverser l'Alliance pretenduë du même Fabien, avec une Princesse du Sang Royal de France. Cette démarche étoit délicate & honteuse tout ensemble, parce que le Duc de Florence avoit besoin d'affermir sa nouvelle domination par d'illustres Alliances; & nonobstant il se rendoit lui même ridicule, en acceptant celle de Fabien de Monté, qui n'étoit qu'un enfant, & qui sortoit de la lie du peuple. Mais il n'étoit plus nouveau en Italie de sacrifier une fille à la raison d'Etat: l'exemple de la France sembloit purger ce qu'il y avoit d'infame dans la conduite du Duc de Florence, puisqu'il n'acceptoit Fabien pour gendre, qu'aprés que le Roi Henri Second lui avoit offert sa fille.

1554. Liv. IV. le. De plus le bas âge des parties éloignoit pour plusieurs années l'accomplissement du Mariage ; & la mort du Pape, ou quelque autre conjoncture le pouvoit cependant déconcerter. Il ne s'agissoit donc, à le bien prendre, que de tirer un fruit présent d'une Alliance à venir ; & ce fut par là que le Duc de Florence le considera, lors qu'il fit entendre au Pape, par son Ambassadeur Justi, que les Fiançailles se feroient, quand il plairoit à Sa Sainteté. Le Pape fut si satisfait de cette parole, qu'il manda Strozzi, & l'Ambassadeur Lansac, pour leur dire qu'il s'estimoit infiniment honnoré de l'Alliance du Roi Trés-Chrêtien : mais qu'il ne devoit point être injuste, parce que Sa Majesté se montroit extraordinairement génereuse, ni consentir que le plus noble Sang de la Chrêtienté se mélât avec le plus vil d'Italie : d'où il conclut que comme la Princesse de France, qu'on destinoit à son Neveu, seroit moins malheureuse, quelqu'autre parti qu'elle choisit : aussi son Neveu seroit plus heureux, en épousant une fille dont la naissance n'eût pas une si grande disproportion avec la sienne.

Dans la Negociation de Bertrand Justi, en 1554.

Le Duc de Florence qui n'étoit pas content d'avoir engagé par cette voye le Saint Siege dans ses interêts, ravit encore à la France l'unique Maison Romaine qui restoit dans les siens. La haine irréconciliable en apparence des Ursins & des Colonnes avoit jetté ces deux Maisons, les plus anciennes d'Italie, dans deux partis contraires ; & comme l'Espagne n'avoit point trouvé de meilleures instrumens, que les Colonnes, pour se venger des Papes, lors

lors qu'ils avoient voulu traverser son établissement à Milan : de même les Ursins avoient témoigné un si prodigieux attachement à la France, que toutes les disgraces qui lui étoient arrivées avoient augmenté leur zele, au lieu de le refroidir; mais les plus longues & les plus fermes amitiez ne sont point à l'épreuve de l'amour, lors qu'il est secondé par une révolution domestique. Marc-Antoine Colonne, Chef de sa Maison, se laissa prendre aux beaux yeux de Virgine, sœur de Paul Jourdan, Chef de la Maison des Ursins; & sa passion le réduisit enfin, non seulement a faire toutes les démarches necessaires pour se reconcilier avec son capital ennemi; mais encore à lui offrir la carte blanche, pourvû qu'il lui accordât sa sœur. Ursin dont les affaires étoient si broüillées, qu'il ne pouvoit donner aucune dot à sa sœur, sans achever de se ruiner, fut ravi de l'établir gratuitement dans une Maison égale à la sienne; & le peu d'inclination qu'il avoit aux armes, lui fit regarder avec joye l'expedient qu'on lui proposoit, de se délivrer des précautions continuelles dont il falloit user pour la seureté de sa vie, contre d'aussi dangereux ennemis qu'étoient les Colonnes. Il supposa même, afin de se déterminer, qu'aprés qu'il seroit d'accord avec eux, l'amitié de la France ne lui seroit plus necessaire; & que cette Couronne seroit obligée de lui donner de plus grosses pensions qu'à l'ordinaire, pour le retenir à son service. Ainsi Marc-Antoine Colonne épousa Virgine Ursin : mais incontinent aprés ses Nôces, le Duc de Florence lui fit répréfenter par le

1554.
Liv. IV.

1554. même Justi, qui avoit déconcerté l'Alliance
Liv. IV. du Pape avec les François, qu'il ne tenoit qu'à lui d'obliger infiniment l'Empereur & son beau-frere tout ensemble, en disposant Jourdan Ursin à rechercher en mariage Isabelle de Medicis Princesse de Florence. Car outre qu'elle étoit la plus belle personne d'Italie, la tendresse que le Duc son pere avoit pour elle, lui feroit ouvrir ses trésors, & donner une dot si considerable, qu'elle suffiroit pour acquiter toutes les dettes de la Maison des Ursins. Colonne se chargea d'autant plus volontiers de cette commission, qu'elle lui étoit avantageuse; puisque l'unique moyen de conserver la paix entre sa Maison & celle de son beau-pere, consistoit à rompre l'union des Ursins avec la France. Il confera plusieurs fois avec Jourdan Ursin: Il lui remontra que ses Prédecesseurs n'avoient fait autre chose que se ruïner en servant la France. Il exagera la honte qu'il y auroit à le voir dépoüiller de ses biens par une multitude de Créanciers, que le Pape protegeroit, afin d'accabler la Maison des Ursins, que les Souverains Pontifes avoient toûjours regardée comme trop puissante dans Rome; & il le persuada par la promesse, de lui faire donner par l'Empereur plus qu'il ne recevoit du Roi Henri Second. Ainsi la Princesse de Florence fut destinée pour femme, à celui qui devoit un jour l'étouffer de ses propres mains avec une serviette; & par un aveuglement déplorable, son pere qui l'aimoit uniquement, la livra lui-même à son Bourreau. Il s'apperçut neanmoins si peu de son erreur, qu'il ne douta plus

plus de se déclarer contre les François, après 1554.
leur avoir ainsi retranché le secours qu'ils pou- Liv. IV.
voient tirer de l'Etât Ecclesiastique.

Strozzi étoit cependant parti de Rome, & arrivé à Sienne, où il s'étoit comporté avec plus de moderation, qu'on n'en attendoit de son humeur altiere & dédaigneuse. Car non seulement il avoit laissé toute l'autorité civile au Cardinal de Ferrare, & s'étoit contenté du commandement des armes : mais il s'abstenoit mêmes de demeurer dans la Ville, de peur de donner tant soit peu d'ombrage à ce Prélat ; & lors que la necessité de donner des ordres militaires l'obligeoit d'y entrer, il y demeuroit le moins qu'il pouvoit, & il se retiroit ensuite à Montalcino. Cette déférence auroit peutêtre adouci le Cardinal de Ferrare, si Strozzi eût été d'une naissance égale à la sienne, ou si le pouvoir qu'il avoit obtenu fût demeuré secret : mais on avoit été contraint de le montrer au Senat de Sienne, afin de le faire enregistrer ; & la chose étoit par consequent devenuë si publique, que mêmes le menu peuple ne l'ignoroit pas. Ainsi le Cardinal de Ferrare, fils & frere d'un Prince Souverain se voyant réduit à quitter la partie, ou à se contenter d'être simple Substitut du fils d'un Marchand, demanda son congé au Roi, & en l'attendant il ne se méla plus de rien. Les quatre mil Soldats qu'il avoit mené à Sienne, qui ne s'étoient enrôlez qu'à sa considération, déserterent presque tous ; & le Marquis de Marignan se prévalut avec tant d'adresse de cette mesintelligence, qu'il s'empara, sans tirer l'épée, de la plûpart des lieux commodes pour

1554. Liv. IV. former le siege de Sienne. Cet heureux commencement lui fit naître le desir de surprendre le Boulevart, que les François avoient dressé près de la Porte Camolia, pour conserver les eaux qui venoient seulement par là dans la Ville. Il s'enferma deux jours dans Luciniano, pour ôter la connoissance de son dessein ; & il se coula sans bruit, à minuit, au pied du Boulevart qu'il prit d'abord, tant il étoit négligemment gardé. Strozzi étoit par malheur allé visiter la Ville de Grosseto, que le Duc de Florence feignoit de vouloir attaquer ; & il n'étoit resté dans Sienne que Corneille Bentivoglio, fameux par son courage, & par son adresse, à mener un Corps de Cavalerie, & plus encore pour avoir ébranlé d'un coup de pelote de neige le coffre qui avoit écrasé le célebre Comte d'Enguien. Bentivole qui connoissoit l'importance du Boulevart, offrit de sortir & de le recouvrer avant que les ennemis s'y fussent établis : Ce qu'il pouvoit faire avec d'autant plus de facilité, que le Marquis de Marignan qui l'avoit surpris avec trois cent hommes seulement, y demeura quatre heures entieres en cet état ; parce que la pluye qui tomboit en abondance empêcha le renfort qui lui venoit, de le joindre plûtôt : mais le Cardinal de Ferrare retint Bentivole par cette foible consideration, que les Partisans de l'Empereur & du Duc de Florence, qu'il disoit n'être pas en petit nombre dans la Ville de Sienne, y exciteroient infailliblement une sedition, s'ils en voyoient sortir la meilleure partie de la Garnison. Ainsi le Boulevart de la Porte Camolia, qui étoit le seul poste capable

Dans les Lettres du Cardinal de Ferrare au Cardinal de Lorraine en 1554.

pable d'empêcher la perte de Sienne, se perdit, 1554.
faute de soin, & par trop de raisonnement. Le Liv. IV.
Marquis de Marignan ne se seroit pas neanmoins long-temps réjoüi de son avantage, si Strozzi eût sçu profiter de la conjoncture qui se présenta peu de jours aprês de ruïner ses ennemis.

Ascagne de la Corne, fils d'un sœur du Pape, & Lieutenant du Marquis de Marignan, avoit intelligence avec Santacio Gouverneur de Cluse, qui promit enfin de lui livrer sa Place, la nuit du Jeudi au Vendredi Saint de l'année mil cinq cent cinquante quatre, lors que les Bourgeois seroient dans les Eglises, suivant la coûtume du Pays, pourvû qu'il ne vint accompagné que de quatre cent hommes au plus; parce qu'un plus grand nombre empêcheroit de le servir, en découvrant trop-tôt sa marche. Ascagne de la Corne accepta cette condition; mais il ne l'executa pas: car il mena toute l'Armée Imperiale, aprês avoir communiqué son dessein à Rodolfe Buglioni, qui voulut être de la partie. Santacio de son côté n'agissoit pas avec plus de sincerité: Il étoit Florentin: Il avoit porté long-temps les armes pour le Duc de Florence: Il avoit obtenu de ce Prince l'abolition d'une infinité de crimes qu'il avoit commis; & c'étoit de concert avec lui, qu'il avoit feint de traiter avec Strozzi pour le tuër, à la premiere occasion, qui s'en presenteroit. On ne sçait s'il s'étoit repenti d'une si lâche action, ou si les caresses de Strozzi avoient adouci cette humeur sanguinaire; mais il est certain qu'ils étoient devenus amis: & que Santacio ne s'étoit pas conten-

1554. Liv. IV.

contenté d'informer Strozzi de ce qui se passoit : mais que de plus il l'avoit exhorté de venir à Cluse, avec tant de diligence & de secret, que le bruit de son arrivée précedât celui de sa marche. Strozzi ne put assembler que treize cents hommes, & ne laissa pas néanmoins de joindre Santacio à point-nommé. Leur collusion auroit pourtant été inutile, parce que Ascagne de la Corne s'en deffia. Mais comme il s'étoit imprudemment engagé dans un défilé, sa retraite fut interrompuë, & ses troupes absolument deffaites, Strozzi les ayant attaquées par devant, & la Garnison de Cluse par derriere. La nouvelle de cette perte étonna de sorte le reste de l'Armée Imperiale, qu'il auroit été facile de la dissiper, & de lever ainsi le siege de Sienne, si Strozzi eût osé hazarder le tout pour le tout, c'est à dire tirer tout ce qu'il avoit de gens de guerre dans les Garnisons, marcher droit aux lignes, & les attaquer par le même quartier, sur lequel Bentivole eût été chargé de faire une sortie génerale avec les Assiegez. Mais un Géneral Etranger dispose rarement des Troupes qui lui sont confiées, avec toute la promptitude nécessaire à profiter des grandes occasions. Strozzi apprehenda de tout perdre en une seule fois, s'il ne réüssissoit point : & cet égard à contre-temps fut depuis la principale cause de sa ruine. Il se contenta de rafraichir ses Troupes victorieuses aux dépens du Duc de Florence ; & il donna, par sa lenteur, le loisir à ses ennemis, qui ne manquoient point d'argent, de faire de nouvelles levées. Il s'apperçut trop tard de sa faute, & il ne la reconnut, que lors qu'ils lui refuserent l'échan-

Dans la Relation de la deffaite de Cluse.

l'échange des prisonniers, sous prétexte que les Florentins qui suivoient son parti, étoient aussi-bien que lui criminels d'Etât, & ne devoient point par consequent être traitez en prisonniers de Guerre. Car cette cruelle repartie effreya de sorte ses meilleurs amis, & ses plus vaillans soldats, qu'ils l'abandonnerent, aussi tôt qu'ils sçeurent ne pouvoir éviter la corde, s'ils étoient pris; & la honte du supplice eut plus d'effet à leur égard, que n'en auroit eu la crainte de la mort. Il fut donc réduit à n'enrôler sous ses Enseignes que des Etrangers & des mercenaires dont l'interêt étoit de faire durer la Guerre, au lieu de l'achever promptement; & comme il leur falloit donner beaucoup davantage qu'aux Bannis de Florence, qui se contentoient d'une legere subsistance, & que l'argent de France ne venoit point, Strozzi engagea le reste des effets que son pere lui avoit laissez, & fouilla pour la derniere fois dans la bource des plus riches Banquiers de Sienne. Il en tira les sommes nécessaires, pour mettre sur pied une Armée à peu près égale à celle des Ennemis: & il pressa le Connêtable de Montmorenci de persuader le Roi de reprendre à son service le Prieur de Capoüe son frere, qui ravageoit les côtes de Turquie avec ses Galeres & celles de Malthe. Le Roi consentit aisement à faire les avances nécessaires pour recouvrer le Prieur de Capoüe, qui étoit le meilleur homme de Mer qui fût en Europe, après Dorie; veu principalement qu'il n'avoit été déposé, que pour mettre en sa place Villars, beau-frere du Connêtable. Il faut avoüer que les

1554. Liv. IV. les Faiseurs de Romans n'ont encore rien inventé de plus beau que fut l'action de ce Prieur dans une si délicate conjoncture. Cette ame héroïque perdit tout à fait le ressentiment de l'injure qu'elle avoit receuë, lors qu'elle se vit recherchée par les mêmes personnes qui l'avoient faite. Et elle prit leur repentir & leurs prieres pour une espece d'amende-honorable que l'on faisoit à sa vertu. Omeda, Grand-Maître de Malthe, Espagnol de naissance, lui voulut en vain inspirer des inclinations plus conformes à la nature corrompuë, sous prétexte d'un imaginaire devoir. Le dessein du Grand-Maître étoit de l'engager au service de l'Empereur, sous esperance de succeder à Dorie, qui pour avoir vêcu plus longuement que les autres, n'en étoit que plus proche du Tombeau.

Jean de Vega, Vice-Roi de Sicile, lui en porta la parole dans un entretien qu'ils eurent, lors que la tempête contraignit le Prieur de relâcher dans le Port de Messine; & sur ce qu'il témoigna de n'être point touché par une condition si avantageuse, on lui fit entendre qu'il n'avoit qu'à proposer ce qu'il souhaittoit, pour connoître à quel prix on vouloit acquerir son amitié. Cette seconde tentative n'ayant pas mieux réüssi que la premiere, Omeda pressa le Prieur de Capoüe de continuër de servir l'Ordre de Malthe, afin de le rendre du moins par là inutile aux François, puis qu'il ne le pouvoit unir avec les Imperiaux. Mais le Prieur de Capouë, pour se délivrer de tant de sollicitations importunes,

portunes, alla trouver son frere sur la côte de Toscane, & se mit à fortifier Port-Ercole, sans avoir exigé de la France d'autres articles, sinon que son authorité sur la Mer Mediteranée seroit indépendante : Qu'on lui entretiendroit douze Galeres, & qu'il ne seroit point obligé d'aller à la Cour, quand il y seroit mandé.

Dans le dernier Traité du Prieur de Capouë avec le Roi.

Après que les Troupes qui s'étoient assemblées à la Mirandole furent assurées d'avoir à Port-Ercole une retraite sur le bord de la mer, en cas de disgrace, elles s'avancerent plus hardiment pour faire lever le siége de Sienne : elles descendirent par l'Appenin dans le Territoire de Luques, par la secrete condescendance de cette République, qui n'apprehendoit rien tant que d'avoir pour voisin le Duc de Florence, & d'être environnée de tous côtez des Etâts de ce Prince. Strozzi informé de leur approche, fit la moitié du chemin pour les aller joindre : Il parut si inopinément à Pontadera, près de Pise, que les Habitans de cette Ville, qui n'avoient point voulu recevoir de Garnison, se seroient infailliblement rendus à lui, s'il les eût sommez ; mais Strozzi qui n'avoit dessein que de passer à gué la riviere d'Arne, ne pensa pas même à profiter de l'occasion qui se presentoit, bien loin de la rechercher. Sa Cavalerie passa vis-à-vis du Village de Calcinaria ; mais son Infanterie intimidée de la peine qu'avoient euë les Cavaliers à résister au courant de l'eau, refusa d'y mettre le pied. Elle se résolvoit à retourner sur ses pas, malgré le danger d'être taillée en pieces par les Ennemis qui marchoient à ses

trous-

1554. Liv. IV.

trousses, lors que Strozzi, qui n'étoit pas moins ingenieux que hardi, fit rentrer dans l'eau la Cavalerie. Il l'y rangea dans un ordre si serré, qu'elle soûtenoit la principale impetuosité de l'eau. Il invita l'Infanterie de passer au dessous, & il lui fit voir par sa propre experience qu'il n'y avoit plus de peril pour elle. Elle entra donc ainsi dans le Territoire de Luques; & le Marquis de Marignan obligé de la suivre, changea le siége de Sienne en blocus, & ne laissa que quinze cent hommes sous les ordres de Frederic Montaguto, pour garder le boulevârd de la porte Camolia. Comme le païs étoit étroit, les deux Armées ennemies furent plûtôt qu'elles ne pensoient en présence l'une de l'autre; & Strozzi eut l'avantage de se camper à Serchio, où il recevoit commodement les vivres qu'on lui envoyoit de Luques par des voyes si secretes, que les Imperiaux n'en purent avoir aucune preuve. Le Marquis de Marignan au contraire, s'étoit si mal logé, que ses propres Officiers y trouvoient à redire. C'étoit à Piscia, lieu si proche des François, qu'il lui seroit impossible d'éviter le combat, s'ils le lui presentoient, à moins que de s'exposer à tous les dangers, & à toute la honte d'une retraite forcée. Et de fait, la Cavalerie des deux Partis s'étant rencontrée vers la Forêt Feronia, l'Imperiale fut battuë, & se retira dans son camp avec un desordre qui contraignit le Marquis de Marignan de se refugier sous le canon de Pistoye. On ne sçait pourquoi Strozzi ne le suivit point, & se contenta de prendre le logement que les Ennemis avoient quitté; mais il est

constant

constant qu'il fut toûjours malheureux depuis 1554.
cette fatale négligence. La premiere de ses Liv. IV.
pertes, fut celle de son fils naturel, jeune homme de si grande esperance, que le Prieur de Capoüe avoit bien voulu prendre la peine de son éducation. Il ne lui manquoit aucune autre partie de grand Capitaine que l'experience; & tant qu'il auroit vécu, le Duc de Florence n'eût point été en sureté; mais dans une rencontre de la Garnison de Port-Ercole avec celle de Piombino, il fut tué d'une arquebusade au travers du corps. Sa mort fut l'avant-courier de celle du Prieur de Capoüe, qui ne lui survéquit qu'autant qu'il falloit pour le pleurer, & pour rendre à sa vertu les éloges qu'elle méritoit. Ce grand personnage, dont la réputation faisoit principalement subsister le parti de la Noblesse Bannie de Florence, s'étoit déja signalé à son âge, qui n'étoit que de trente-huit ans, par tant d'actions inimitables sur la terre & sur la mer, qu'il passoit pour le plus heureux, & pour le plus fortuné Capitaine de son siécle. Comme son inclination dominante avoit toûjours été de rétablir dans sa patrie une entiere liberté; & qu'il prévoyoit assez qu'il auroit besoin du secours de France pour une entreprise si difficile, il s'étoit mis à douze ans au service de cette Couronne; & quoi qu'il n'y eût point d'homme moins propre que lui à souffrir les injures, il avoit fait une telle violence à son temperamment, que ni les indignitez qu'il avoit reçuës des Ministres & des Officiers de l'Amirauté, pendant qu'on déliberoit à la Cour, si le Dauphin répudieroit sa cousine germaine

Dans la Lettre de consolation du Roi à Strozzi

1554. maine Catherine de Medicis, ni sa déposition
Liv. IV. que le Connêtable de Montmorenci procura depuis; bien loin d'exciter son desir de vengeance, ne furent pas même capable de l'empêcher d'embrasser ses ennemis au moment qu'ils témoignerent de se repentir, aprês l'avoir maltraité. L'esperance d'un prompt secours qu'on lui préparoit dans les Ports de Marseille & de Toulon l'avoit excité à se jetter dans Port-Ercole, & à le fortifier; mais un mois s'étant écoulé, sans qu'il vît aucun effet des promesses qu'on lui avoit faites; il embarqua, pour ne pas demeurer oisif, trois Enseignes de Gens de pied sur autant de Galeres, & mit pied à terre devant le Château d'Escarling, situé sur le Territoire de Piombino, où il n'y avoit que quatre-vingt Soldats en Garnison, qui n'avoient point d'artillerie. Le Prieur de Capoüe informé de ce défaut, n'avoit pas craint d'approcher pour reconnoître la Place; mais il ne voyoit pas un Païsan caché derriere une haye qui le miroit, & qui fit sur lui son coup d'essay, car il n'avoit jamais tiré d'arquebuse. La balle porta neanmoins dans l'aîne du Prieur, & ne lui laissa que trois heures de vie. Il ne se plaignit ni de la bizarrerie de sa fortune, ni de la négligence de ceux qui lui avoient manqué de parole : Il consola ses amis qui ne pouvoient supporter qu'un Général d'un courage invincible, & d'une industrie au dessus des plus grands dangers, perît indignement par la main d'un malotru, & il mourut avec autant d'indifference & de tranquillité, que s'il n'eût eu aucun attachement à la vie. Ses ennemis ne laisserent pas d'a-

d'avoüer, au milieu des transports de joye 1554.
que leur inspira la nouvelle de son malheur, Liv.IV.
qu'ils avoient plus redouté le Prieur de Capoüe seul, que le reste de leurs Ennemis ensemble; & qu'il ne lui avoit manqué, pour être le plus accompli des hommes, qu'une souplesse d'esprit plus condescendante au mauvais état où se trouvoient les affaires de sa Maison, lors qu'il entra dans l'emploi; & l'impossibilité où il vécut toûjours de se résoudre à acheter par de grandes assiduitez & de basses soumissions auprés des Ministres & des Favoris, ce qu'il croyoit être dû à son mérite. Et de fait, il y a lieu de s'imaginer que ce fut de ces deux causes que vinrent toutes les querelles qu'on lui suscita, & le manquement des principales choses qui lui avoient été promises; ce qui le força, pour ainsi dire, d'aller chercher la mort dans un lieu où il ne devoit point être, puisque l'occasion n'en étoit convenable qu'à de simples avanturiers.

Strozzi demeura par la perte de son frere, comme un corps sans ame, ou pour mieux dire, dans la même pesanteur d'esprit, que les anciens attribuoient à leurs Heros, aprés que leurs bons genies les avoient abandonnez. Mais il n'y demeura pas long-temps, & sa vertu fut en peu de jours au dessus de ce qui le menaçoit de sinistre. Il campa au poste de Casolia, d'où il tint les Assiegeans de Sienne dans une indigence presque égale à celle des Assiegez, tant qu'il y trouva les choses necessaires pour la subsistance de ses Troupes. Il y attendit le renfort qu'on lui préparoit en Provence, pour aller ensuite attaquer le Marquis de Marignan

1554. rignan plus fort sans comparaison que lui, Liv. IV. ou du moins pour prendre un logement si proche du sien, qu'il le contraignit de hazarder la bataille. Mais le renfort n'arriva point assez-tôt; & Strozzi, aprés avoir consumé les vivres d'autour de Casolia, fut contraint d'en aller chercher sur la côté, où Monluc étoit arrivé, pour succeder au Cardinal de Ferrare, en ce qui regardoit le Gouvernement particulier de la Ville de Sienne.

Le Roi Henri Second n'avoit pas cru devoir refuser à ce Prélat le congé qu'il lui demandoit avec tant d'instance; & le Connêtable de Montmorenci avoit proposé d'envoyer pour remplir sa place, l'Ecuyer Boucard, homme sage, populaire, patient, & adroit à ménager les esprits. La Duchesse de Valentinois sollicitée par les Princes de la Maison de Guise, avoit néanmoins obtenu cette commission, plus difficile sans comparaison, qu'elle n'étoit glorieuse, en faveur de Monluc, quoiqu'il y parût d'autant moins propre, qu'il avoit des qualitez toutes contraires à celles de Boucard. Car il étoit emporté, fanfaron, attaché à ses opinions, & Censeur impitoyable des actions d'autruy. Aussi le Maréchal de Brissac qui le connoissoit admirablement, écrivit au Roi, qui l'avoit consulté sur le choix des deux prétendans, que Monluc étoit trop colere, pour garder long-temps toutes les mesures necessaires avec les plus rafinez des Italiens, qui étoient les Siennois & les Florentins. Il dompta néanmoins de sorte cette passion, que le service du Roi ne reçut aucun préjudice des dangereux effets dont on

Dans la Lettre de Brissac au Roi là-dessus.

on croyoit Monluc capable. Strozzi de son côté, qui ne vouloit choquer personne, vequit en parfaite intelligence avec lui, parce qu'il le prit par son foible, en lui laissant, comme au Cardinal de Ferrare, l'Administration des affaires civiles, & en y ajoûtant mêmes celle des armes qui regardoit le siege. Il partit ensuite pour joindre le secours, que quatre Vaisseaux de Guerre, vingt-cinq Galeres de France, & autant de celle d'Hassem, fils de Barberousse, avoient enfin débarqué à Port-Ercole: mais comme il ne consistoit qu'en deux mil Alemands, & en autant de François, il n'égala point celui que Jean de Luna, Gouverneur du Château de Milan, conduisit en même-temps aux Assiegeans. Il étoit de deux cent hommes d'armes, d'autant de Chevaux-Legers, de deux mil Alemands, de treize cent Espagnols naturels, & de quatre mil Italiens, outre la Cavalerie de Florence qui montoit à huit cens hommes; & le Marquis de Marignan qui se sentoit assez fort pour observer Strozzi, sans interrompre le blocus de Sienne, se mit à ses trousses. Strozzi prévit alors qu'il seroit infailliblement deffait; parce qu'êtant plus foible, & marchant en pays ruïné, il ne pourroit se camper toûjours si avantageusement, qu'il ne donnât occasion à ses ennemis de le forcer, ou de le charger dans les frequentes marches que la necessité des vivres l'obligeroit à faire. Pour éviter ce mal, il eut recours à l'unique expedient qui s'offroit à son imagination. Il conjura Brissac de le venir assister en personne, ou de lui envoyer du moins une partie de ses Troupes: sur

1554. Liv. IV.

1554. Liv. IV.

ce que le Roi avoit laissé à la prudence du méme Brissac, d'en user comme il lui plairoit. Strozzi lui remontra de plus, que la diversion de Sienne y attireroit les forces Imperialles qui servoient en Piémont, & qu'il avoit le principal interêt à l'entretenir, puis qu'il se déchargeroit par là, d'autant d'ennemis qui lui feroient tombez sur les bras en Lombardie. Il conclut sa lettre en offrant à Brissac de lui rendre la pareille, toutes les fois qu'il l'en solliciteroit, & en promettant mêmes d'aller servir en Piémont, avec la pique ou l'arquebuze, comme un simple Soldat, s'il étoit assez malheureux pour ne pouvoir mieux faire.

Dans la lettre de Strozzi à Brissac du 5. Juillet en 1554.

Brissac répondit qu'il ne pouvoit ni quitter son Gouvernement, ni prêter aucunes des Troupes qui le deffendoient, sans s'exposer au peril de le perdre entierement; & pour appuyer son excuse, il communiqua à Strozzi les avis certains des Espions qu'il entretenoit à Milan, qui portoient que l'Empereur, pour rétablir la réputation de ses armes en Lombardie, y faisoit passer le Duc d'Alve, le meilleur de ses Capitaines avec trente mil hommes. Il est constant que cette repartie étoit sincere, & qu'il n'y avoit pas lieu de blâmer Brissac de ce qu'il preferoit dans une conjoncture si délicate, la conservation du Piémont, dont il tenoit les trois quarts, à la levée du Siege de Sienne. Mais comme son mérite & la bonne volonté de la Duchesse de Valentinois, lui avoient attiré l'envie de la pluspart des Courtisans, il s'en trouva qui persuaderent la Reine Catherine de Medicis

que

que Brissac lui avoit manqué de respect, en refusant d'assister son cousin germain; & que le véritable motif de ce refus avoit été la jalousie du commandement, & la crainte de partager avec un autre la gloire de chasser les Imperiaux de devant Sienne. Une calomnie si peu vray-semblable eut d'abord peu d'effet. Mais après que la défaite de Strozzi eut entierement ruiné l'esperance que la Reine avoit conçuë de recouvrer la Souveraineté de Toscane, Sa Majesté ne sçachant à qui s'en prendre; & n'ayant pas peut-être d'autre objet sur lequel elle pût décharger sa colere, avec un prétexte assez plausible; elle accusa Brissac d'être la seule ou du moins la principale cause du malheur de Strozzi, & commença d'avoir pour lui cette aversion, qui fit depuis recouvrer au Duc de Savoye toute la Principauté de Piémont, comme on verra dans l'Histoire des trois Regnes suivans. 1554. Liv. IV.

Brissac averti de la disposition de la Reine à son égard, ne jugea pas que la protection de la Duchesse de Valentinois lui suffit, parce qu'elle avoit plus de soixante ans, & qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'en un âge si avancé, elle continuât de posseder le cœur du Roi, la Reine étant sans comparaison plus belle, plus jeune, plus spirituelle, & plus soigneuse de se parer qu'elle. Il chercha les voyes de s'unir avec Messieurs de Guise, qui sembloient alors prendre leurs mesures pour supplanter le Connêtable de Montmorency, par le soin qu'ils se donnoient d'élever à leur mode la jeune Reine d'Ecosse leur niece, dans l'esperance de se prévaloir un jour des charmes de

1554. Liv. IV. cette belle Princesse, pour inspirer au Dauphin, après qu'il l'auroit épousée, les sentimens qu'il leur plairoit. La Maison de Guise ravie de voir un si grand Général d'Armée se jetter entre ses bras, fit la moitié du chemin pour le recevoir, c'est à dire qu'à la premiere proposition qui fut faite par des amis communs, de former une liaison particuliere avec lui, elle s'acquitta de tout ce que la civilité permettoit, pour rechercher l'amitié d'un homme, dont la naissance étoit inferieure à la sienne. Elle lui demanda, comme une grace, la liaison qu'il jugeoit nécessaire à la conservation de son employ; & le Duc de Guise, en lui mandant que sa femme venoit d'accoucher heureusement d'une jeune Princesse, l'offrit galamment au jeune Timoleon de Cossé, fils aîné de Brissac, par un pressentiment que sa vertu égaleroit celle de son pere, & la surpasseroit mêmes, s'il vivoit autant que lui. Toutes ces avances de part & d'autre ne purent être si secrettes, que le Connêtable n'en fût averti, qui suivant l'exemple de la Maison de Guise, chercha à son tour, des protections éclatantes. Il commanda à l'Amiral de Châtillon d'unir plus étroitement les Maisons de Montmorency & de Coligni, avec les Princes de celle de Vendôme, par le moyen du Prince de Condé, qui avoit déja épousé la fille de sa sœur; & ce fut là le principe éloigné des Guerres civiles de France, qu'il étoit necessaire de marquer en son lieu.

Boivin dans le second Tome.

Strozzi ainsi frustré de l'esperance de recevoir aucunes Troupes du Piémont, ne laissa pas de se mettre en chemin pour secourir la Ville de

de Marciano, que les ennemis assiegeoient, 1554.
quoi qu'il n'eût que douze mil quatre cent Liv. IV.
hommes : & que ses ennemis fussent plus forts presque de la moitié que lui, principalement en cavalerie. Il prévoyoit assez qu'il lui seroit impossible d'éviter la Bataille; mais il se promettoit de suppléer à l'inégalité des forces par l'avantage du campement. Il trouva pourtant le Marquis sur une éminence qui commandoit aux environs; & les diverses ruses qu'il mit en usage pour l'en déloger, ne réüssirent point. La premiere escarmouche entre les deux Armées dura huit heures entieres, & toutes les Troupes y combattirent des deux côtez; mais elles ne combattirent point toutes à la fois, & ce fut là la seule circonstance qui la distingua d'un Combat géneral. L'honneur & le danger y furent à peu prês communs, parce que le Marquis de Marignan ne s'étoit point prévalu de l'avantage que pouvoit avoir son Artillerie sur celle des François : mais il s'en corrigea le lendemain, en la faisant pointer d'une maniere qu'elle eut plus d'effet que l'Arquebuserie de ses Soldats. Car les quatre-vingt Chevaux qu'elle emporta d'abord, obligerent le reste de la Cavalerie de Strozzi à prendre le large, afin de n'être pas mis en pieces, avant que de joindre l'Ennemi. Les deux Camps avoient également faute d'eau; mais Strozzi qui se trouvoit dans les Pays du Duc de Florence, étoit obligé de la faire venir de plus loin. Cette incommodité ne l'auroit pas néanmoins engagé dans une dangereuse retraitte, parce qu'il esperoit que le Marquis de Marignan délogeroit le premier : sans un

1554. Liv. IV. incident, qui fut la principale cause de la ruine des François. Les vingt-quatre mil écus destinez pour payer à son Armée une montre qui lui étoit deuë, venoient de Venise par l'Etât Ecclesiastique, où l'on avoit cru que cette voiture passeroit avec d'autant plus de seureté que le Pape, aprês avoir obtenu ce qu'il prétendoit du Duc de Florence, avoit envoyé ordre à ses Officiers de favoriser Strozzi autant qu'ils pourroient, sans se déclarer. Mais le Comte de Bagni Pensionnaire de l'Empereur informé de l'argent & du lieu où il étoit, arma les Sujets des Terres qu'il possedoit dans la Romagne; & l'enleva si promptement auprês de Cesena, qu'il eut le loisir de le mettre en seureté, avant que le Gouverneur de cette Place fût en état de lui faire lâcher prise. L'Armée de Strozzi presque toute composée d'Etrangers n'en eut pas plûtôt la nouvelle, qu'elle murmura hautement; & le Marquis de Marignan pour accroître la Sedition, fit semer dans le quartier des Grisons, des billets qui promettoient double montre, à quiconque passeroit dans le Camp Imperial. Il y avoit apparence que beaucoup de Soldats succomberoient à cette tentation, parce que d'un côté ils étoient frustrez de l'esperance de toucher l'argent qui leur auroit servi, pour supporter les incommoditez de leur logement; & d'un autre côté, ils sçavoient que les Ducats rouloient en abondance dans le Camp des Ennemis; & que le Duc de Florence n'épargnoit rien pour empêcher le Marquis de Marignan de tirer la Guerre en longueur. L'unique remede à ce mal consistoit dans l'éloignement,

ment, & Strozzi s'y résolut enfin. Mais il s'obstina mal à propos à ne rien relâcher de la discipline militaire qu'il avoit apprise dans les Autheurs Grecs; ou pour mieux dire, il expliqua à contre-sens la pensée de celui qui s'étoit vanté de ne vouloir pas dérober la Victoire. Il crut que sa réputation seroit obscurcie, s'il faisoit une retraite à la faveur de la nuit; & il ne considera pas que ceux qui ont le profit à la Guerre, en remportent toûjours l'honneur. Il ne previt pas que le courage manqueroit bien-tôt à ses gens, puis qu'ils avoient déja perdu l'esperance, & que les choses étoient réduites à ce point, que celui des deux Camps qui délogeroit le premier, cederoit la Victoire à l'autre. Il fit partir la nuit du deux au trois d'Août mil cinq cent cinquante-quatre, son Artillerie & son Bagage; & il attendit le jour pour sortir de ses retranchemens, en cet ordre. Les Grisons soûtenus par une Troupe d'Italiens composoient l'Avant-garde Françoise. Les Bannis de Florence mêlez parmy les Alemands, & couverts par la Cavalerie de Fourquevaux faisoient le Corps de Bataille; & Strozzi s'étoit mis à l'Arriere-garde avec les Bandes Françoises, & avec la Cavalerie du Comte de la Mirandole. Le Marquis de Marignan averti de son départ, anima ses gens à le poursuivre, en les assurant qu'ils remporteroient une entiere victoire, sans peine. Il envoya à ses trousses un parti de Cavalerie, & deux mil Fantassins Espagnols, qui l'atteignirent enfin dans une vallée spacieuse entre Marciano & Soliano, divisée en deux parties à peu prês égales, par un

1554.
Liv. IV.

1554. Liv. IV. fossé large & profond, que l'on avoit creusé, pour recevoir les eaux qui descendoient des collines, & pour les empêcher d'inonder les terres voisines.

Strozzi réduit par la diligence de ses Ennemis à ne pouvoir éviter le combat, tourna visage avec son Arriere garde, qui devint ainsi l'Avant-garde, & la rangea sur le bord du fossé, pour en disputer le passage à l'Ennemy, pendant que ses deux autres Corps prenoient leur place de bataille. Le Marquis avoit aussi partagé son Armée en trois: l'Avant-garde étoit toute d'Espagnols naturels, excepté que la Cavalerie de Naples sous Colonne son Général étoit disposée sur les aîles. La bataille étoit aussi toute d'Alemands, soûtenus par les Hommes d'Armes du Duché de Milan, sous les ordres de Jean Manriquez; & l'Arriere-garde, où l'on avoit eu soin de ne mettre que des Italiens, obéïssoit au Comte de Piepoli. L'étenduë de la campagne qui s'élargissoit à main gauche, étoit remplie de douze cent Chevaux-Legers des Comtes de Santa-Fiore & de Nugarola, & de trois cens Lances de Jean de Luna. Le desavantage paroissoit évident à celui des deux partis qui se hazarderoit le premier de passer le fossé, parce que sa défaite étoit infaillible, pour peu qu'il se mît en désordre. Personne ne l'osa d'abord entreprendre: mais le grand nombre des Imperiaux empêchant Strozzi de les observer avec assez d'exactitude dans les détachemens qu'ils faisoient à droite & à gauche pour sonder le gué, Luna d'un côté, & Colonne de l'autre traverserent le fossé sans obstacle,

Dans la Relation de Fourquevaux.

obstacle, avec les Escadrons qu'ils comman- 1554.
doient, & donnerent dans la Cavalerie du Liv. IV.
Comte de la Mirandole. A leur seule veuë l'Italien Aëto, Guidon du Comte de la Mirandole, transporté de crainte, ou corrompu par le Duc de Florence, s'enfuit; & sa Compagnie de Gens-d'Armes mit une telle confusion dans la Cavalerie Françoise, d'ailleurs plus foible de la moitié que celle des Imperiaux, qu'êtant attaquée, avant qu'elle eût le loisir de se remettre en ordre, elle fut renversée au premier choc. Strozzi pour la rallier, fit au dela de ce qu'on devoit attendre d'un Général: Il se mit à la tête de sa Compagnie d'Hommes d'Armes, & il soûtint avec elle toute l'impetuosité des Ennemis, en attendant que le Comte de Gayace son Lieutenant eût rassemblé les fuyards. Il reçut trois grandes blessûres, à la joüe, au bras gauche, & à la cuisse d'un même côté. Son cheval lui fût tué, & il eut assez de vigueur pour remonter sur un autre, dont le Cavalier venoit de perdre la vie: mais il n'aperçut pas que cet animal étoit aussi sur le point d'expirer; & il ne lui eut pas plûtôt fait sentir les esperons, qu'au lieu d'avancer vers l'Ennemy, il trébucha de sorte, que la cuisse blessée de Strozzi se trouva sous lui. Il auroit été pris en cet état, & aussitôt conduit sur un échaffaud, tant la haine du Duc de Florence pour lui étoit implacable, si Montaguto, Banni de Florence, & son ami particulier, n'eût aperçu qu'il tâchoit en vain de se dégager de dessous ce cheval. Montaguto plus généreux que l'état présent de ses affaires ne lui permettoit de l'être,

1554. Liv. IV. ne délibera point s'il exposeroit sa vie au péril évident qui le menaçoit, pour sauver celle de son Général, quoi qu'il ne fût pas moins assuré que lui de la perdre par les mains d'un Bourreau, s'il tomboit en la puissance du même Duc de Florence : Il mit pied à terre : Il dégagea Strozzi : Il lui donna son cheval : Il l'aida à monter dessus ; & la Providence divine, pour le récompenser d'une action si charitable, permit que non seulement il ne fut point traversé dans le bon office qu'il rendoit à Strozzi, mais qu'il se sauva même du combat, sans y avoir été blessé. Strozzi ne voyant plus sa Cavalerie en état d'être ralliée, courut à l'Infanterie ; & il y arriva dans le temps qu'elle commençoit à quitter ses rangs pour fuir à son tour. Il l'encouragea de sorte, qu'elle attendit, de pied ferme, les Imperiaux. Le Marquis de Marignan reconnut à sa posture qu'il lui seroit impossible de l'enfoncer sans perdre ses meilleurs Soldats ; & comme il en avoit besoin pour continuer le siége de Sienne, il ménagea leur sang, en faisant approcher son artillerie, qui ouvrit en tant de lieux les Balaillons François, que la Cavalerie Imperiale, & l'Infanterie ensuite y pénétrerent aisément. Strozzi fit néanmoins un Corps de ce qu'il put rallier, & chargea si rudement les Espagnols naturels, dont l'arquebuserie l'incommodoit davantage, qu'il les renversa ; mais il fut arrêté par les Alemands du même party ; & la Cavalerie des Ennemis le prenant par les flancs, mit à la troisiéme charge ses Soldats dans un irréparable desordre. Ses amis le presserent alors

alors d'éviter la mort honteuse qui lui étoit 1554.
préparée, s'il eût été pris; & il lui resta assez LIV. IV.
de force, pour se retirer à cheval dans Luciniano, où il ramassa le débris de son Armée. L'Infanterie Françoise, qui avoit soûtenu durant deux heures tout l'effort des Ennemis, fut la plus maltraittée, & demeura presque entierement sur la place avec le brave Valeron qui la commandoit. Fourquevaux après avoir inutilement essayé de rallier sa Compagnie de Lances, s'étoit heureusement sauvé parmi les Grisons, puisqu'il étoit arrivé dans le temps qu'une volée de canon venoit d'emporter la tête de leur Colonnel. Ils le prierent de remplir cette dangereuse place, où il fut pris la pique à la main dans les premiers rangs, après s'être également bien acquitté des deux differentes fonctions de Capitaine de Cavalerie & de Colonnel d'Infanterie. Tous les Bannis de Florence qui ne purent fuir, se firent tuer, excepté cinq, qui aimerent mieux porter leurs têtes sur un échauffaud. Mozin d'Elbene, à qui le Duc en vouloit particulierement fut assez heureux pour tomber entre les mains du Comte de Santa-Fiore son ami, qui le fit sauver. Jamais Strozzi ne témoigna mieux que son courage étoit à l'épreuve des plus grandes adversitez, que dans une conjoncture si difficile. Ses blessures ne l'empêcherent pas d'agir avec autant de vigueur que s'il eût été sain; ni de renvoyer Bentivole à Sienne. Les ordres qu'il lui donna furent de ranger la Garnison dans les quartiers qu'elle devoit deffendre: d'établir de nouvelles Compagnies des Bourgeois qui s'assujettiroient volontaire-

1554. Liv. IV. tairement aux fonctions militaires : d'apporter dans les magasins publics toutes les provisions qui se trouveroient à la campagne, avant que l'Armée victorieuse retournat au siége : de chasser les bouches inutiles : de distribuer par mesure le pain & le vin, & de donner ainsi au Roi Heuri Second le loisir de mettre sur pied à la Mirandole une nouvelle Armée. Ensuite Strozzi se fit porter à Montalcin, d'où il excita le Capitaine Altoconti d'entreprendre la deffense de Luciniano. Cet Italien souple, mais timide, se jetta avec deux cent Soldats dans la Place, publiant qu'il vouloit s'ensevelir sous ses ruines. Il ne fit pourtant le brave qu'en l'absence des Ennemis ; car il se rendit à la premiere sommation qu'ils lui en firent, & il livra au Marquis de Marignan l'Artillerie & le bagage de l'Armée de Strozzi qu'il avoit défaite. Pour comble d'imprudence, il alla, aprés une action si lâche, rejoindre son Général, qui au lieu de recevoir ses excuses, lui fit trancher la tête dans la même Place publique de Montalcin, où l'infame Aëto, cause de la perte de la Bataille, avoit été quelques jours auparavant pendu.

La severité de Strozzi ne pouvoit être plus juste : cependant les plus judicieux observerent qu'il en usoit à contre temps; parce que les Bannis de Florence, qu'il devoit considerer comme étant sa principale ressource, & ménager avec d'autant plus de précautions, qu'il en avoit alors plus de besoin, se voyant par là, réduits à la necessité de se laisser prendre dans les petites Places, sans esperer d'être

tre

tre traitez en prisonniers de Guerre, ou de 1554.
mourir les armes à la main, sans attendre de Liv. IV.
secours, se débanderent presque tous, & choisirent leur retraite chacun dans la contrée, où il croyoit être le plus en seureté. Les affaires de France en Toscane acheverent d'être ruïnées par cette désertion. Car Mouluc étoit si malade dans Sienne, que les Medecins l'avoient abandonné; & quand par un bonheur inesperé, il eut recouvré sa santé, ses forces étoient tellement épuisées, qu'il ne pouvoit être de long-temps en état d'agir. Il n'y avoit aucune apparence de laisser Sienne sous la foi de Bentivole, que la mort du Duc d'Enguien, en quelque façon qu'elle fût arrivée, faisoit soupçonner de n'être pas trop bon François; & Lansac qui n'en étoit sorti à la venuë de Monluc, que pour aller continuer à Rome son Ambassade, résolut d'y retourner, dans la croyance que sa présence y seroit plus nécessaire, qu'à la Cour du Pape, où les François étoient assez bien, depuis qu'on ne redoutoit plus leur puissance en Italie. Son voyage fut secret depuis Rome jusqu'à Montalcin : mais les Guides qu'il prit dans cette derniere Ville, pour le conduire à pied, & par des sentiers détournez, dans celle de Sienne, le menerent dans un Corps-de-Garde Ennemi, où il demeura prisonnier. Strozzi informé de cette perfidie, ne put garder le lit plus long-temps : il se leva, quoyque ses playes ne fussent point encore fermées : il prit les trois Enseignes de gens de pied de Montaigu, de Clermont, & de François Ursin, & les deux Compagnies de Cava-
 lerie

lerie de Simier, & de Serillac : Il y joignit à Crevol trois Enseignes d'Italiens, & cent bêtes de somme chargées de vivres, & il marcha droit à Sienne en cet équipage. Il trouva à la Porte de Saint Marc, un parti si puissant de Cavalerie de Naples, & d'Infanterie Espagnole qu'il alloit être accablé sous le nombre, quoyque ses gens combatissent avec toute la valeur possible, & qu'il fit lui-même les fonctions de Général & de simple Soldat, lors que Serillac, qui avoit mené force Trompettes, s'avisa de les faire joüer toutes à la fois; & les ennemis, que la nuit empêchoit de découvrir la tromperie, s'imaginerent que la Cavalerie Françoise, qui s'étoit presque toute sauvée de la bataille, alloit fondre sur eux : ils se retirerent à droit & à gauche, vers les autres Corps de leur parti les plus proches, pour en être soûtenus en cas de besoin; & ils laisserent ainsi libre l'entrée de Sienne. Le jour qui survint incontinent aprés, fit appercevoir aux Assiegeans leur erreur, qui ne pouvoit plus être reparée; & le Marquis de Marignan accusa de témerité, l'action de Strozzi, parce que l'utilité du succez n'égaloit en aucune maniere la grandeur du peril où il s'étoit exposé. Mais outre qu'il n'étoit ni suffisamment instruit, ni assez desinteressé, pour juger d'une chose qui le regardoit, & qui s'étoit passée durant son sommeil; il est certain que Strozzi étoit du moins excusable, par l'absoluë necessité qu'il y avoit de mettre quelqu'ordre aux affaires de Sienne, afin de disposer cette Ville à soûtenir un long siege. Et de fait, le même Strozzi disposa volontairement le peu-

Dans la lettre de Serillac au Roi du 22. Août 1554.

peuple de Sienne à choisir les Magistrats les plus 1554.
propres pour l'entretenir dans la patience: Il le Liv. IV.
confirma dans la résolution de se deffendre jusqu'à l'extrémité : il demeura dans la Ville, jusques à ce que les Medecins répondissent de la guerison de Monluc, & il en sortit avec vingt-cinq Chevaux, & cent cinquante Arquebusiers seulement pour retourner sur le bord de la mer, où il arriva après s'être démélé moitié par force, moitié par adresse des obstacles qu'il trouva sur sa marche.

Sa principale esperance consistoit en ce que Codinton Ambassadeur de France à Constantinople s'étoit insinüé dans l'amitié du Grand-Seigneur, & avoit pénetré que les Venitiens s'opposoient à l'envoi des Flottes de Sa Hautesse au secours de la France, par le seul motif de se décharger de la dépense extraordinaire qu'ils étoient obligez de faire pour la seureté de leur Golfe. Il y avoit un moyen infaillible de les en punir, & de les ruiner tout ensemble, en leur ôtant le Commerce du Levant, & en le transportant dans la Provence. Les Marchands Turcs y trouvoient leur commodité dans la merveilleuse rade de Toulon : & Codinton avoit obtenu le consentement de Solyman pour cette importante affaire, qui auroit enrichi toutes les Provinces de France situées sur la Mer Mediterranée. Mais le Roi Henri Second préfera à ses propres avantages le salut de la République de Venise; quoi que, pour éviter quelques frais, elle ne fit point de scrupule de traverser la bonne intelligence des François avec la Porte. Codinton eut ordre d'abandonner le projet du Commerce,

1554. Liv. IV. ce, & d'insister seulement sur le renvoi de Dragut avec la Flotte des Infidelles vers les côtes de Naples, afin d'y attirer par cette diversion l'Armée qui formoit le Siege de Sienne. Solyman en fit expedier l'ordre. Mais Dragut n'obéit pas avec la même exactitude qu'auparavant. Il ne mena que cinquante Galeres, sous prétexte que sa Chiourme ne suffisoit que pour ce nombre; & lors qu'il eut fait une legere descente en Sicile, il s'en retourna, quelques prieres que lui fit le Prince de Salerne, de s'avancer seulement jusqu'à la veuë de Naples, où il y avoit un soulevement général sur le point d'éclatter. Il avoit été ménagé par Ascagne Colonne, fameux pour avoir préferé dans un point si délicat, les interêts de l'amitié à ceux de sa Maison. Ce Connêtable Héreditaire de Naples avoit formé en sa jeunesse une étroite liaison avec le Prince de Salerne, sans autre fondement que celui de la sympathie. Car toutes les raisons civiles conspiroient d'ailleurs à les rendre ennemis l'un de l'autre. Le Prince de Salerne étoit Chef de la Maison de Saint Severin, que les Espagnols avoient dépoüillée, pour revétir celle des Colonnes. Cette blessure saignoit encore; & comme le Prince de Salerne ne pouvoit apparemment regarder sans jalousie Ascagne Colonne, enrichi des meilleures terres & des principales dignitez de ses Ancêtres: aussi Ascagne Colonne avoit raison de supposer que toutes les marques d'affection qu'il recevroit du Prince de Salerne seroient feintes, aprês tant de motifs qu'il avoit de le haïr. Cependant il est tout à fait difficile d'a-

juster

juster si parfaitement l'inclination à l'interêt, que l'un & l'autre ne se divisent, & mêmes ne se choquent quelquefois. Le Prince de Salerne ne raisonna point pour aimer Ascagne Colonne; & il aida à se tromper, en s'imaginant qu'il avoit oublié l'injure que ses Ayeuls avoient reçûë, ou qu'il étoit assez généreux pour la pardonner, en consideration de l'amitié. Il ne s'abusa pas dans sa conjecture: car l'union de ces deux illustres Personnes fut si forte, que ni la disgrace du Prince de Salerne, ni son exil, ne furent pas capables de la rompre. Ascagne Colonne l'aima tout malheureux & proscrit qu'il étoit, & lui sauva la vie dans l'Etat de Venise où il s'étoit refugié, en lui dépêchant le plus fidele de ses Domestiques, pour lui donner avis des assassins que l'on avoit subornez pour le massacrer, & des expediens néceßaires pour éviter leur rencontre.

1554. Liv. IV.

Dans la vie d'Escagne Colonne.

On n'a pas sçu si le projet d'une si noire action lui avoit inspiré de la haine pour les Espagnols, ou s'il n'avoit pu digerer le mépris qu'ils faisoient de lui, en ne le jugeant digne d'aucun employ; mais il est certain qu'il avoit conspiré avec le Prince de Salerne pour l'introduire dans Naples, lors qu'il se présenteroit sur les Galeres du Baron de la Garde, soûtenuës par celles de Dragut, & qu'il y avoit un parti formé pour émouvoir le peuple, & pour profiter d'une occasion si favorable en changeant de Maître. Mais la retraite imprevuë de Dragut déconcerta cette entreprise, parce que le Baron de la Garde ne s'estima pas assez fort avec ses vingt-cinq Galéres pour

1554. Liv. IV. pour attaquer sur la côte de Naples Dorie qui en avoit cinquante. La moindre tempête qui l'auroit surpris en ce lieu, où il n'avoit point de Port, l'eût reduit à se rendre à discretion; & le Peuple de Naples se voyant trop foible, n'auroit osé remuër.

Il arriva mêmes à la Conspiration de Colonne ce qui est presque inévitable à tous les desseins hardis, qu'on manque d'executer à point nommé, c'est-à-dire, qu'elle fut découverte. Ascagne Colonne fut arrêté dans le Château neuf; & les Espagnols qui lui avoient débauché Marc-Antoine son fils aîné, lui donnerent toutes les Charges & les Terres qui relevoient de l'Empereur, à condition qu'il s'empareroit de celles qui étoient situées dans l'Etat Ecclesiastique, ce qu'il fit aussitôt par leur assistance. Ainsi la Flotte des Turcs nuisit à la France au lieu de la servir: car les Espagnols n'ayant plus besoin des levées extraordinaires qu'ils avoient faites à Naples pour la défense de ce Royaume, les envoyerent en Toscane, pour renforcer le Siége de Sienne: & le Duc de Florence incapable de fournir encore long-temps le fond néceſsaire pour l'entretenir, contraignit le Marquis de Marignan de donner un assaut à la Place. Les Espagnols & les Alemands Imperiaux commandez par le Marquis en personne, attaquerent une heure, aprés la minuit de Noël, mille cinq cens cinquante-quatre, le quartier où avoit été la Citadelle: & les Italiens sous le Comte de Bagni s'adresserent à la Porte-Camoglia. Leur escalade auroit infailliblement réüssi vers le premier des deux

deux endroits que l'on vient de nommer, si les échelles eussent été assez longues, parce que les Assiegeans n'auroient eu en tête qu'une Compagnie d'Alemands, presque tous endormis. Mais l'Ingenieur du Marquis de Marignan qui avoit mesuré la hauteur du lieu, s'étant trompé desorte qu'elles étoient trop courtes de trois pieds, il n'y eut que les plus agiles qui se guinderent sur la muraille: les autres étant contraints de descendre, ou de tomber dans le fossé. Il en monta néanmoins assez pour égorger la Compagnie d'Alemands qui s'y trouvoit en garde; Mais Monluc qui s'étoit défié de leur negligence, avoit fait trouver bon à Recrod leur Colonnel, qu'une Compagnie de Bourgeois, plus interessez qu'eux à la seureté de Sienne, veillât si prés d'eux, qu'elle pût accourir au premier bruit. Et de fait cette Compagnie arriva à propos, fit main-basse sur les Espagnols entrez dans le Gorps-de-Garde, & empêcha facilement les autres de monter. Le danger fut encore plus grand à la Porte-Camole, où la Compagnie d'Albert de Saint Aubin abandonnée de son Capitaine, qui étoit allé à la Messe de Minuit, prit l'épouvante, s'enfuit, & laissa monter les Italiens à leur aise. Il n'y avoit que quatre Soldats dans la Tour prochaine, qui voyant le desordre de leurs camarades, entrerent à leur tour dans une telle consternation, que trois d'entr'eux se jetterent du haut en bas, & le quatriéme tendit la main aux Ennemis, afin de leur aider à monter. Les Imperiaux s'avancerent ensuite dans la ruë: mais ils y trouverent le Comte de Gayace, à

1554. Liv. IV.

1554. LIV, IV. la tête de la Garnison Françoise soûtenuë par un Corps de Bourgeois. Le Combat fut continué si long-temps, que Monluc qui gardoit encore la chambre, eut le loisir de monter à cheval, de rallier ce qu'il put de Soldats & de Bourgeois, & d'accourir au secours des siens.

Sa précaution fut admirable, en ce qu'il envoya par avance des Emissaires dans tous les quartiers, pour y publier que les Imperiaux avoient été repoussez ; & cet artifice tendoit à deux fins. L'un d'encourager les plus timides ; l'autre d'empêcher ceux qui pourroient avoir conspiré avec les Assiegeans de se déclarer. Il les repoussa à la seconde attaque jusqu'à la porte ; mais le boulevard qui la deffendoit, étoit si bien gardé, que ceux qui s'y lanceroient les premiers étoient presque assurez de périr. Au moment que Monluc déliberoit à quelle personne il en donneroit l'ordre, il aperçut le même Saint Aubin, qui pour s'être absenté de sa Compagnie, étoit la cause du désordre. Il lui reprocha sa faute en des termes tout à fait aigres : Il lui presenta la pointe de l'épée ; & menaça de le tuer, s'il ne reparoit sa négligence, en se jettant à corps perdu dans le boulevard. Saint Aubin obéït de peur ou de honte, & fut suivi par les Capitaines Cussan & Blacons. Monluc trouva moyen d'entrer dans le boulevard par une fausse porte ; & la résistance des Imperiaux fut d'autant plus longue, qu'on ne pouvoit user contr'eux ni de la pique, ni de l'arquebuse, ni même de l'épée en un lieu si resserré. Il fallut donc avoir recours au poignard ; & les Italiens moins

adroits

adroits que les François en cette sorte d'armes, succomberent enfin. Il ne restoit plus que la Tour à recouvrer, & Monluc y fit monter le jeune Charry, quoyqu'il ne fût pas entierement guéri d'une dangereuse blessure qu'il avoit reçuë à la tête. Charry emporta neanmoins cette Tour par escalade ; & il avoit à peine achevé de s'en rendre maître, quand le Marquis de Marignan arriva avec des Troupes fraîches au secours des siens. La multitude des flambeaux qu'il faisoit porter devant lui, ne servit que pour donner à ses Ennemis une si facile visée, qu'ils ne tiroient aucune arquebuse en vain. Les plus apparens étoient portez par terre ; & si le Marquis de Marignan ne se fût promptement retiré, il ne lui auroit pas resté un homme de commandement. Il laissa morts dans le fossé six cent de ses meilleurs Soldats ; & cette disgrace auroit attiré la levée du siege, s'il y eût eu une Armée Françoise en campagne : mais Strozzi n'étant plus à craindre avec le Camp-volant qu'il avoit eu peine à ramasser du débris de la sienne ; & ne pouvant travailler qu'à la conservation des Places maritimes qui tenoient encore pour les Siennois ; le Marquis de Marignan pour executer son dessein, n'eut qu'à s'enfermer dans ses lignes, où il ne craignoit pas d'être affamé. Il essaya néanmoins d'excuser la faute qu'il avoit commise dans l'attaque aux flambeaux, en publiant qu'il avoit paru en cette posture, non pas pour renouveller l'assaut, parce qu'il supposoit que ses gens fussent encore maîtres de la porte de la Tour ; mais pour s'emparer des principales

1554. LIV. IV.

Dans la vie du Marquis de Marignan.

cipales places de la Ville, & pour s'y ranger en bataille, afin de faire de là plus commodement les détachemens nécessaires pour occuper les quartiers plus éloignez, à quoi les flambeaux étoient d'un tel usage, qu'il n'étoit ni seur, ni même possible de s'en passer.

Fin du quatriéme Livre.



